cahier des arts et lettres

andré malraux vu par clara malraux vue par jean éthier-blais et alain poissant

sur scène: "eux" et "la moscheta" à l'écran: "les arpenteurs" et "serpico"

■ **la météo**

Nuageux avec neige légère. Maximum 15 à 20. Dimanche : dégagement graduel.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Le ministre déplore l'attitude des médecins à l'endroit des CLSC
— page 3

Office férial | Vol. LXV - No 39 | Montréal, samedi 16 février 1974 | 15 CENTS (Bas-du-Fleuve et Gaspésie: 20 CENTS)

La pénurie générale de matériaux, un mythe?

par Michel Nadeau

"La pénurie de matériaux de construction ne revêt pas l'ampleur prévue l'automne dernier. Il est entièrement faux maintenant de laisser croire au public que sévit encore une pénurie générale dans le secteur. Une étude auprès de nos membres nous a montré que quelques régions du pays souffrent encore d'un manque de certains produits nécessaires à la construction. Mais c'est avant tout un problème de transport et de communication à l'intérieur des différents marchés canadiens."

C'est ainsi que M. Henry de Puyjalon, président de l'Association canadienne de la construction (ACC) a décrit hier au DEVOIR la situation suite aux propos lancés dernièrement par des entrepreneurs qui n'arriveraient pas à trouver certains types de matériaux.

M. de Puyjalon avait lui-même attiré l'attention du public en octobre dernier alors que la distribution de produits à base de pétrole et la fabrication de certains matériaux paralysés par des grèves laissaient prévoir un ralentissement dans l'industrie.

La situation s'est nettement améliorée et la pénurie de quelques matériaux au niveau local ne devrait pas empêcher notre chiffre d'affaires de passer de 18.5 à 22 milliards de dollars en 1974. Pour ce qui est de la construction résidentielle en particulier, l'an dernier fut une année exceptionnelle avec 268,500 mises en chantier; cette année, nous prévoyons un retour à une vitesse de croisière avec un peu moins de 250,000 unités. Les Etats-Unis qui absorbent une bonne partie de la production canadienne de matériaux réduiront de 2.2 à 1.5 millions le nombre de nouveaux logements construits. Ces baisses d'activités devraient permettre à l'offre de rejoindre la demande pourvu que les manufacturiers reçoivent de façon régulière leurs approvisionnements en matières premières et qu'aucun conflit de travail ou problème grave de transport n'entrave la production.

Estimant également que la pénurie provenait d'un surcroît d'activités, M. J. Taylor Kennedy, président de Ciments Canada Lafarge Limitée, a réprimandé, lors du Congrès de l'ACC tenu à Québec, la semaine dernière, les entrepreneurs pour leur absence de planification en n'informant pas assez longtemps à l'avance les producteurs de leurs besoins futurs.

Rejoint au téléphone, M. Fernand Alain, président de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal, a fait le point sur la situation dans la métropole: "Quelques-uns

Voir page 2: La pénurie

Bell et Northern: Québec va en appel

OTTAWA — Le Québec en a appelé hier devant la Cour du Canada de la décision de la Commission canadienne des transports de ne pas considérer de son ressort l'analyse des opérations de la compagnie Northern Electric.

Le gouvernement québécois avait demandé à la CCT qui étudie une requête de hausse de tarifs de la compagnie Bell Canada, que l'analyse des finances de cette dernière compagnie tienne compte aussi des affaires de Northern Electric, qui joue un rôle prédominant dans les opérations de Bell Canada.

Northern Electric fournit en fait des services et exerce des pouvoirs principalement confiés à Bell Canada dans la charte que celle-ci détient du Parlement du Canada.

Dans son intervention déposée le 1er août 1973 devant la CCT, le Québec faisait valoir que Northern Electric est une compagnie de téléphone au sens des lois applicables; qu'elle exerce des pouvoirs ou fournit des services qui ont été expressément confiés par le législateur à Bell Canada et qu'elle est une opération faisant partie de la compagnie Bell.

Les audiences de la CCT pour étudier la requête de Bell Canada se poursuivront normalement à la suite de cet appel du Québec, à moins que la Cour fédérale en dispose autrement et décide de les interrompre pour statuer sur l'appel du Québec.

Le gouvernement du Québec demandera dès lundi à la Cour fédérale d'en-

Voir page 2 : Bell-Northern

Cette Torontoise de 23 ans, Roseann McGuire, est la première femme en Amérique du nord à occuper le poste d'évaluateur d'assurances. Elle a été engagée par la Canadian Underwriter Association pour déterminer les risques d'incendie des édifices en voie de construction. (Téléphoto CP)

Le ministère créera 7 CLSC pour décongestionner Charles-Lemoyne et N.-Dame

par Pierre O'Neill

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a annoncé hier l'implantation de sept nouveaux centres locaux de services communautaires (CLSC) dans la région de Montréal.

Ces mesures touchent plus particulièrement les résidents de la rive sud de Montréal et ceux du sud-est de l'île de Montréal. Il s'agit d'améliorer les services de première ligne, les services d'urgence et les services de psychiatrie.

L'emplacement de ces CLSC sera déterminé en collaboration avec le Conseil régional de santé et de services sociaux. On vise une répartition qui permettra de décongestionner les cliniques externes de l'hôpital Charles-Lemoyne et Notre-Dame.

Premier maillon du réseau qui mène aux soins spécialisés des hôpitaux, l'implantation des centres locaux de services communautaires promet un service plus complet que le cabinet privé du médecin, en même temps que plus personnel et plus global que la clinique externe de l'hôpital.

Outre la décision d'ajouter sept autres CLSC aux douze déjà en opération à travers le Québec, le ministre des Affaires sociales a fait savoir que ces mesures seront accompagnées d'améliorations physiques dans les cliniques externes et les services d'urgence des deux centres hospitaliers.

A l'hôpital Charles-Lemoyne, des travaux seront exécutés pour l'aménagement des services plus adéquats en consultations externes et en clinique d'urgence et de porter à 100 le nombre de lits en psychiatrie. Ces modifications doubleront l'espace réservé aux cliniques externes et à l'urgence. Le coût des travaux s'élèvera à $2,500,000. De plus, on ajoutera une vingtaine de lits au service de gynécologie de l'hôpital.

A l'hôpital Notre-Dame, le ministre reconnaît que la situation n'est pas moins pénible et croit urgent de régler les problèmes liés à l'engorgement de la clinique et du service d'urgence. Le gouvernement a déjà autorisé un montant de $2 millions pour l'agrandissement immédiat de ces deux services.

Concernant Notre-Dame, le ministère était depuis longtemps conscient des besoins d'agrandissement et avait autorisé de nouveaux crédits dès le début 1973. Mais pour des raisons que M. Forget n'a pas cru bon de préciser,

Voir page 2 : Sept CLSC

Jaworski impatiente la Maison-Blanche

WASHINGTON (d'après AP et AFP) — La Maison-Blanche a adopté hier une ligne de conduite très ferme à l'égard du procureur spécial Jaworski, qu'elle accuse de poursuivre "d'incessantes et apparemment interminables recherches" dans les dossiers présidentiels, et a demandé que l'enquête sur le scandale du Watergate soit achevée rapidement.

Le porte-parole présidentiel Ronald Ziegler a réaffirmé avec fermeté hier que le président Nixon jugeait avoir fourni tous les documents nécessaires à l'enquête et qu'il n'avait pas l'intention de revenir sur cette décision. Il a cependant ajouté que le président ne souhaitait pas une confrontation avec le procureur Jaworski et qu'il n'avait pas l'intention de le renvoyer de ses fonctions.

Au contraire, le président souhaiterait coopérer avec lui pour que l'enquête se termine le plus rapidement possible. En outre, le conseiller juridique du président, M. James St. Clair a publié hier une longue déclaration dans laquelle il justifie le refus de la Maison-Blanche de fournir de nouveaux documents à l'équipe du procureur spécial.

Selon M. St. Clair, avec le matériel dont il dispose, le procureur Jaworski peut rapidement décider "si un crime a été commis, et par qui" dans l'affaire du Watergate. En rejetant la demande du procureur spécial pour 40 bandes enregistrées et un nombre indéterminé de documents supplémentaires, le conseiller juridique présidentiel déclare qu'il s'agit là, selon le président Nixon, "d'incursions sans fin et sans justification sur le caractère confidentiel des conversations du président", ce qui pourrait prolonger l'enquête durant des mois encore.

Ensuite, le porte-parole Ronald Ziegler a démenti des informations publiées jeudi par la Westinghouse Broadcasting Co., selon lesquelles de nouveaux "silences" avaient été découverts sur d'autres bandes enregistrées de la Maison-Blanche et que le procureur Jaworski avait demandé à un groupe d'experts d'essayer d'en déterminer la cause.

M. Ziegler a dit qu'à sa connaissance "il n'existe" dans ces bandes aucun trou comparable aux dix-huit minutes et demie effacées" sur une bande contenant une conversation entre MM. Nixon et Haldeman.

Par ailleurs, le juge fédéral Gehrard Gesell a souhaité hier que le président Nixon et le procureur Jaworski cessent d'émettre des suppositions sur la crédibilité du témoignage de John Dean, car le cas est toujours pendant en cour.

C'est à la suite d'une plainte de l'ancien conseiller présidentiel Dwight Chapin, qui avait déclaré qu'à son avis M. Jaworski avait violé les lois juridiques en émettant, lors d'une émission télévisée, des commentaires sur la valeur du témoignage de Dean, que le juge Gesell a émis ce souhait, tout en rejetant la plainte de Chapin.

Voir page 2 : Leon Jaworski

L'URSS, société socialiste développée?

par ALAIN BOUC

1 DU SOMMET À LA BASE

MOSCOU (Le Monde) — Le reproche majeur, fondamental, impardonnable que nombre de Soviétiques font aujourd'hui à Nikita Sergueevitch Khrouchtchev est d'avoir laissé passer la chance qui s'offrait à l'U.R.S.S. de se débarrasser pour de bon d'un héritage autocratique, essentiellement stalinien, mais qui plonge ses racines dans un passé historique et sociologique très antérieur à la révolution d'Octobre, datant peut-être d'Ivan le Terrible et certainement de Pierre le Grand. Une chose était de dénoncer le stalinisme — combien de temps les mythes sur lesquels il reposait auraient-ils pu survivre, sous la même forme, au dictateur défunt? — c'en était une toute différente d'ouvrir la voie à une nouvelle vie politique en U.R.S.S.

Il y eût fallu sans doute à la fois plus d'audace et plus de sens tactique et stratégique de la part d'un homme dont les foucades — baptisées aujourd'hui manifestations de "volontarisme subjectiviste" — devaient un peu trop au hasard du moment, à d'incertaines intuitions personnelles et pas assez à une analyse lucide du développement de la société socialiste soviétique.

Forts, si l'on peut dire, de cette fâcheuse expérience, les Soviétiques observent avec une prudence compréhensible l'expérience de M. Brejnev. Un solide scepticisme accueille chaque tentative d'innovation — d'ailleurs d'autant plus timide que le numéro un du régime a encore aujourd'hui le souci évident de ne pas tomber dans les erreurs de son prédécesseur, de ne rien bouleverser de manière trop voyante ni de mettre trop brutalement en cause un réseau serré de positions acquises et incline, de ce fait, le plus souvent vers des compromis où la volonté de mouvement ne se discerne qu'à la loupe.

La conséquence première de cette politique de prudence est que les structures fondamentales du régime ont au fond très peu changé depuis dix ans. En voulant corriger les erreurs de Khrouchtchev, on est essentiellement revenu à l'application de méthodes de gouvernement moins "personnelles" sans doute, mais au fond très traditionnelles. A cet égard, toute analyse du système soviétique doit encore aller du haut vers le bas, des cercles dirigeants du Kremlin et du comité central vers les administrations et les organisations de base du parti, et non l'inverse. La pyramide repose sur son sommet et c'est par celui-ci qu'il faut commencer.

Comment les choses se passent-elles donc à Moscou? Un peu du mystère qui, autrefois, entourait les hautes instances du régime s'est aujourd'hui dissipé.

Le bureau politique se réunit, en principe, chaque jeudi. Entre-temps la communication entre ses membres est assurée par la circulation de documents sur lesquels chacun, semble-t-il, appose son visa et ses observations éventuelles. D'après les sources les plus dignes de foi, il est très peu vraisemblable qu'une décision importante, qu'une nouvelle d'intérêt majeur ne soit pas communiquée — pour avis ou pour simple information — à tous les membres du bureau politique dans les vingt-quatre heures.

Est-ce à dire que l'U.R.S.S. est effectivement gouvernée par un directoire de seize personnes? Pas tout à fait. Autour de M. Brejnev s'organisent différents groupes restreints à qui appartient, de fait ou de droit, la substance de certaines décisions.

Il y a d'abord un organisme dont on ne sait pratiquement rien, sinon qu'il existe, car M. Brejnev, dans des conversations avec des visiteurs étrangers, a parfois dit qu'il en assumait la présidence. Il s'agit d'un "comité de guerre" ou "comité de la défense" à qui reviendrait, si l'on comprend bien, la responsabilité de décider dans les délais voulus du recours à l'arme nucléaire ou de toute mesure pouvant ultimement y conduire. Peut-être faut-il y voir l'équivalent du Conseil national de sécurité qui remplit à Washington, autour du président, des fonctions identiques. Il s'agit en tout cas d'un comité restreint, au sein duquel les consultations peuvent avoir lieu dans l'instant.

Pour les heures moins graves, M. Brejnev s'appuie sur une sorte de cabinet personnel ressemblant assez au "kitchen cabinet" qui entoura à son époque le président Kennedy. A la différence de ce qui se passait à la Maison Blanche toutefois, on sait très peu de chose sur la composition de ce cercle d'intimes. Y figurent certainement quelques hauts fonctionnaires du comité central du parti, MM. Zagladine et Alexandrov, par exemple, qui accompagnent souvent M. Brejnev dans ses déplacements à l'étranger. Sans doute — mais on n'en a pas la preuve, — font également partie, à l'occasion

Voir page 2: L'URSS

L'immigration modifiera son système de points

OTTAWA (CP) — Le ministre de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé hier qu'il souhaitait présenter d'ici quelques jours des modifications au système de classification des aspirants immigrants de façon à mieux desservir le marché du travail au Canada.

M. Andras a précisé que ces modifications donneront priorité aux immigrants dont la formation et l'expérience sont en forte demande plutôt qu'à ceux qui, quoique plus instruits, ont peu de chance de trouver du travail au Canada.

L'immigrant qui s'est trouvé du travail au Canada avant même d'y arriver, ou celui qui est prêt à s'installer dans une région où le marché du travail n'est pas inondé recevra, selon les nouvelles modalités, des points supplémentaires.

Ainsi, un médecin qui serait prêt à pratiquer dans une région éloignée du

Voir page 2 : L'immigration

mini-loto

TIRAGE : 46e
VENDREDI, 15 février, 74

27 Séries émises— 90,000 chacune
Possibilité de :

72674 - 27 GAGNANTS DE $5,000.
2674 - 216 GAGNANTS DE $500.
674 - 2187 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

46e COURSE, 14 février, 1974

ORDRE: $2,161.20 (63 PRIX)
DÉSORDRE: $78.70 (1730 PRIX)
VENTES TOTALES : $567,318.00

RÉSULTAT			
A	B	C	D
3	4	10	9

suites de la première page

L'IMMIGRATION

Québec compterait plus de points à sa fiche d'immigration que celui désireux de pratiquer à Montréal, où on compte suffisamment de médecins.

Le système en vigueur actuellement favorise plutôt les personnes qui ont une grande formation et une longue expérience professionnelles, sans égards particuliers pour les besoins du marché du travail.

Un candidat à l'immigration au Canada doit obtenir au moins 50 points sur 90 pour accéder au statut d'immigrant. L'attribution des points tient compte de l'éducation du candidat, de ses qualités personnelles, de son expérience et de sa maîtrise de l'une ou l'autre des langues officielles du pays.

La déclaration de M. Andras survient 24 heures à peine après celle du ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, qui avait laissé entendre jeudi à Ottawa, en parlant de la possibilité de limiter le nombre de médecins étrangers qui désirent pratiquer au Canada, que la loi sur l'immigration serait révisée de façon à tenir compte du concept de la disponibilité des emplois et des postes.

Le système de points actuellement en cours favorise notamment les immigrants de pays industrialisés comme la Grande-Bretagne, les pays d'Europe, etc., tandis que ceux de nations moins développées ont plus de difficulté à satisfaire aux exigences canadiennes.

Néanmoins, souligne-t-on au ministère de l'Immigration, le nombre de demandes d'immigration est à la hausse dans tous les pays du monde.

On explique cette augmentation par des modifications apportées à la loi canadienne et selon lesquelles les demandes d'immigration doivent être faites dans le pays d'origine du candidat, plutôt qu'au Canada même où se rendaient les immigrants éventuels en qualité de visiteurs pour ensuite formuler une demande d'immigration en bonne et due forme.

SEPT CLSC

les travaux n'avaient pu être complétés.

A la suite de ce retard dans la réalisation du projet, la situation est vite devenue intolérable. Le ministre a décidé de permettre une solution à court terme pour agrandir les espaces réservés à l'urgence et aux consultations externes. Il a autorisé l'hôpital Notre-Dame à transférer temporairement sa consultation externe spécialisée (clinique médicale) au Pavillon Mailloux. C'est là que l'on retrouvera les services externes de cardiologie, diabétologie, endocrinologie, gastro-entérologie, maladies vasculaires et néphrologie.

Ainsi qu'il avait été jugé indispensable dans le cas de l'hôpital Charles Lemoyne, le ministère a conclu que l'hôpital Notre-Dame devait aménager deux nouvelles unités de soins psychiatriques. On portera donc de 40 à 60 le nombre de lits en psychiatrie.

Qu'il s'agisse d'implanter de nouveaux centres locaux de services communautaires ou d'agrandir les installations des deux grands centres hospitaliers que sont Notre-Dame et Charles Lemoyne, le ministre, Claude Forget, souligne que ces mesures ne sauraient être efficaces dans le support du personnel des établissements de santé et de services sociaux et des professionnels qui y travaillent. Il réclame avec insistance l'étroite collaboration des médecins omnipraticiens et spécialistes qui oeuvrent dans la région.

Il ressort de la conférence de presse qu'un profond malaise assombrit les relations entre le ministère et la profession médicale. C'est apparu comme une évidente et constante préoccupation du nouveau ministre qui tente d'assumer la succession de M. Claude Castonguay.

BELL-NORTHERN

tendre cette affaire le plus rapidement possible, surtout si les audiences de la CCT devaient se poursuivre durant cette même période.

Le jugement de la Commission, qui a été rendu la semaine dernière, a écarté les propositions du Québec, mais a statué par contre que la CCT détient la compétence de scruter toutes relations pertinentes de Bell avec Northern; les renseignements ainsi obtenus ne devront toutefois pas être publiés, à moins que la commission ne le juge à propos.

Par ailleurs, la Commission a ordonné à la compagnie Bell de fournir, à la demande du Québec, des données statistiques sur une base régionale. La compagnie avait refusé, au début de la semaine, de répondre à certaines questions du Québec, qui désire obtenir le détail de ses activités sur son territoire, notamment au chapitre des revenus et des types de service.

Bell devra de plus fournir une liste plus détaillée de son programme de construction pour l'année 1974. La CCT a, à cet égard, exigé que la compagnie révèle les détails de tous ses projets de construction évalués à plus de $100,000. Bell avait déjà remis à la commission une liste de ses projets évalués à plus de $500,000, ce qui n'a pas satisfait les procureurs du Québec et de l'Ontario puisque cette liste ne couvrait que le tiers du programme évalué à quelque $700 millions.

Bell, dont c'est la cinquième requête de hausse tarifaire en cinq ans, recueillerait des revenus additionnels de $52 millions en 1974 si la CCT approuve sa requête.

Bell entend augmenter ses tarifs de base et ses frais d'installation ainsi que porter le coût des appels provenant des boîtes téléphoniques de 10 à 20 cents et d'imposer des frais de 25 cents pour le service d'assistance annuaire.

En plus des gouvernements du Québec et de l'Ontario, une centaine d'organismes ont exprimé leur intention de s'opposer à la requête de Bell, dont notamment l'Association canadienne des consommateurs et l'Association des municipalités d'Ontario.

LEON JAWORSKI

Le juge Gesell a de plus refusé la prétention émise par les avocats de Chapin, que John Dean ne pouvait être cité comme témoin à charge lors de ce procès, puisque Chapin considérait John Dean comme son avocat personnel, alors que les deux travaillaient au service du président Nixon en 1972.

LE MINISTRE Suite de la page 3

sité Laval, il a qualifié le CLSC de faillite complète, de gaspillage et d'hypocrisie.

"C'est nous, les omnipraticiens du Québec, qui sommes en train de régler le problème de l'accessibilité des soins généraux", a dit le Dr Hamel, qui reproche au gouvernement de refuser à des cliniques "qui marchent bien" les équipes paramédicales dont il dote à grands frais des CLSC "qui font patate".

Selon le président de la Fédération des omnipraticiens, l'expérience des CLSC prouve que les administrateurs élus par le public deviennent rapidement des marionnettes manipulées par le ministère. Il dénonce encore le gouvernement qui encourage les gens à "consommer" davantage de soins de santé (augmentation de 30% en 1973) et demande par ailleurs au médecin de freiner l'escalade des coûts de la santé.

C'est pourquoi le Dr Hamel est déterminé à gagner par la négociation la reconnaissance du droit pour les professionnels de la santé de travailler dans un réseau parallèle au réseau gouvernemental des centres locaux de services communautaires.

CHOQUETTE Suite de la page 3

6. Cette pratique tiendrait compte, selon lui, de la possibilité d'une malchance, pour laquelle il serait injuste de faire perdre une année entière à l'étudiant. S'il était accepté par le Barreau, l'assouplissement proposé par M. Choquette règlerait les problèmes de plus de la moitié des étudiants des centres de formation professionnelle du Barreau.

Le ministre de la justice a bien indiqué qu'il n'agissait pas d'autorité mais en qualité de conciliateur invitant les deux parties à parcourir chacune une partie de la distance les séparant.

L'exécutif du Barreau se réunira, lundi soir, pour examiner les suggestions de M. Choquette et décider s'il modifie sa position, qualifiée de finale avant l'intervention du ministre de la justice.

Les étudiants attendent cette première réaction avant de faire connaître leur attitude vis-à-vis la possibilité de contre-proposition.

Si vous partez pour les USA...

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne des automobilistes a conseillé hier aux automobilistes du pays de choisir avec prudence l'endroit où ils passeront leurs prochaines vacances afin de ne pas être frappés par la pénurie d'essence qui sévit actuellement aux Etats-Unis.

L'Association observe que la pénurie d'essence subsiste en divers points, même si les camionneurs américains ont mis fin à leur grève.

La CAA suggère aux vacanciers qui comptent se rendre en Floride d'utiliser la route inter-états 1-75, depuis Windsor via Détroit. Sur ces routes, les approvisionnements en essence seraient convenables.

Les voyageurs en provenance de l'est du Canada auraient avantage, selon la CAA, à éviter les Etats de Virginie, de Caroline et du Maryland.

Le nord de la Floride possède des approvisionnements suffisants. Dans le sud de l'état, les automobilistes sont soumis à de longues attentes devant les postes d'essence, dont plusieurs sont fermés le soir.

LES PROVINCES

Suite de la page 3

de l'INRS en soulignant surtout les ententes de collaboration qui ont été faites avec d'autres organismes de recherche non universitaire comme l'Hydro-Québec. Jusqu'à maintenant les chercheurs de l'INRS-énergie sont en effet logés dans les locaux de l'IREQ, à Varennes.

Les nouveaux laboratoires dont on a commencé la construction hier mettront fin à cette cohabitation, mais la proximité des deux édifices permettra quand même des liens étroits. D'un coût total de $1.8 million, le nouvel édifice abritera la centaine de chercheurs de l'INRS-énergie. Les laboratoires occuperont une superficie de 15,000 pieds carrés soit 60% de la superficie totale disponible dans l'immeuble.

$24.7 millions pour l'aéroport de Vancouver

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, a annoncé hier à Ottawa que le gouvernement canadien affectera quelque $24,714,000 à des travaux de réaménagement du terminus-voyageur de l'aéroport international de Vancouver. Le ministre a expliqué que ces travaux seront rendus nécessaires en raison de l'augmentation du nombre des passagers qui devraient atteindre 6 millions en 1980.

La pénurie, un mythe?

Suite de la première page

de nos constructeurs ont manqué temporairement de matériaux: briques, panneaux de gypse, bardeaux, matières isolantes, asphalte pour les toitures... La longueur des délais de livraison a occasionné des frais supplémentaires de financement et de personnel. Dorénavant, il faudra modifier nos habitudes de téléphoner le matin pour commander des matériaux attendus au cours de l'après-midi. Nous devrons planifier nos activités sur plusieurs mois et construire presque à l'année longue. Les acheteurs comprendront que les constructeurs ne peuvent plus toujours offrir un assortiment complet de couleurs pour les tuiles ou les briques et que des retards pourraient nous forcer à reculer la date de livraison de leur maison."

Plusieurs constructeurs interrogés, tel M. Maurice Bouchard, président du Domaine de Champvert à Longueuil, se posent des questions sur l'authenticité de ces pénuries.

"Certains fabricants pourraient avoir intérêt à retenir leurs stocks pour renforcer la demande et laisser monter leur prix. Comment se fait-il que le volume total des inventaires des matériaux de construction continuent de s'accroître et que nos exportations battent tous les records? Le problème provient du fait que les décisions se prennent à New York."

Les plus récentes données de Statistique Canada indiquent une croissance continue entre 1971 et 1973 au niveau des stocks possédés et des stocks détenus de matières premières de même qu'une augmentation régulière de la valeur des produits en cours et finis pour l'ensemble de l'industrie des éléments et des matériaux de construction. Par ail'eurs, les résultats connus pour les dix premiers mois de 1973 des exportations canadiennes de matériaux rejoignent et parfois dépassent le chiffre total de toute l'année 1972: ciment, briques, tôles d'acier, bardeaux en asphalte, article de tuyauterie, quincaillerie de base, contre-plaqués, produits en cuivre etc...

Lors des assises de l'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain tenues à Halifax au début du mois, les participants n'ont pas semblé être préoccupés outre mesure par les pénuries: "L'industrie de la consommation (et par conséquent le consommateur) devra apprendre à vivre avec les pénuries de matériaux comme avec les hausses de prix."

On a rejeté toute mesure de contrôle sur le volume des exportations comme l'a proposé récemment le chef du NPD, M. David Lewis, "pour empêcher que la rareté au Canada contribue à augmenter les prix à la consommation".

Pour sa part, M. Réal L'Heureux, président sortant du conseil de l'ACC nous a confié qu'il n'était pas satisfait des reproches adressés aux manufacturiers ni des réponses fournies par ceux-ci à leurs accusateurs. M. L'Heureux a déjà annoncé la mise sur pied d'un comité au sein de l'ACC pour faire la lumière sur la confusion qui règne actuellement.

"On ne peut reprocher aux fabricants de vendre à l'étranger alors que nos entrepreneurs les délaissent parfois pour des prix plus avantageux de l'extérieur. Par contre, ces manufacturiers devraient faire un effort pour mieux faire connaître à l'avance leur liste de prix. Ils peuvent prévoir plus facilement que les entrepreneurs les prix de revient à venir de leurs matières premières. Sinon, il devient impossible de déposer des soumissions renfermant des prix fermes et réalistes.

"Enfin, poursuit M. L'Heureux, nous déplorons l'existence d'un marché noir de certains produits clés de la construction. Il est regrettable que des fabricants et des distributeurs aient utilisé la rareté de l'acier d'armature, par exemple, pour doubler ou tripler le prix demandé ordinairement."

En ce qui concerne la pénurie de la main-d'oeuvre, le jeune homme d'affaires de Québec constate que ce problème devient de plus en plus préoccupant mais se présente d'une façon particulière au Québec par rapport à l'ensemble du Canada.

"Le gouvernement maintient depuis 20 ans de grands chantiers hydro-électriques qui ont permis de conserver une main-d'oeuvre mobile et compétente. Toutefois, ces hommes qui ont fait Bersimis et qui font aujourd'hui la baie James vieillissent. L'âge moyen de nos opérateurs est passé de 45 à 51 ans entre 1971 et 1973, ce qui marque un certain décrochage des jeunes. Une campagne d'information de concert avec les autorités québécoises devraient nous permettre d'aller chercher dans les milieux ruraux surtout le personnel qualifié dont nous avons besoin."

"Pour l'ensemble du Canada, selon le nouveau président du conseil de l'ACC, M. Robert A. Bird, le manque de main-d'oeuvre qualifiée se situe d'abord chez les briqueteurs, les menuisiers et les électriciens. Il faut déplorer l'attitude de certains travailleurs qui, touchant d'excellents salaires durant huit mois d'activités, en viennent à considérer l'assurance-chômage comme une alternative au travail.

"Notre association devra revoir avec les autorités gouvernementales les programmes de formation de la main-d'oeuvre pour attirer davantage de jeunes travailleurs et dans un second temps, s'il est nécessaire, d'entrevoir la possibilité d'élargir les normes d'immigration afin d'amener au Canada les travailleurs qui sont nécessaires au fonctionnement de la plus importante de ses industries."

L'URSS, une société développée?

Suite de la première page

au moins, de ce groupe de travail certains membres des hautes instances du parti les plus proches du secrétaire général (comme M. Katouchev) ou dont les compétences justifient la présence. On pense à M. Gromyko s'il s'agit de politique étrangère, à M. Kirilenko pour certains problèmes intérieurs, à MM. Patolitchev ou Dolgikh pour des questions d'ordre économique, tous hommes bénéficiant de la confiance personnelle du "patron".

L'atmosphère, dans ce cercle, peut être à l'occasion fort détendue. On s'y montre en bras de chemise ou en chandail, et le Q.G. du groupe n'est pas nécessairement au Kremlin ni dans l'immeuble sévère du comité central, sur la place Staraya à Moscou. A l'époque du conflit indo-pakistanais, au mois de décembre 1971, et à en juger par des photographies entrevues par quelques privilégiés, M. Brejnev et ses collaborateurs avaient ainsi établi leur siège dans une résidence voisine de la capitale, dont les larges baies vitrées donnaient, quand elles n'étaient pas voilées par les cartes, sur la campagne et les bois des environs.

De même que le bureau politique, le gouvernement se réunit également une fois par semaine, le mardi. Mais les effectifs de ce "conseil des ministres" sont très variables; chacun des quatre-vingts et quelques membres du gouvernement soviétique n'y assiste pas chaque semaine. On compte, en fait, une quinzaine de "permanents", le reste de l'assistance étant convoqué suivant les sujets traités.

Inversement, le gouvernement peut tenir des réunions "élargies" dont les effectifs dépassent alors largement la centaine. N'importe quel dirigeant économique, ou conseiller, ou expert, peut être invité à y assister et le chef d'un grand combinat métallurgique ou chimique s'y adresse sur un pied d'égalité aux ministres présents. Une assemblée de ce genre se tient notamment en fin d'année, lorsque vient l'heure de faire les comptes pour l'exercice écoulé et de fixer les engagements du plan pour l'année suivante. Les discussions, rapportent des témoins, peuvent être très vives, chacun défendant avec acharnement ses revendications et dénonçant volontiers les responsabilités d'autrui — supérieurs compris — dans les erreurs ou défaillances qui lui sont reprochées.

Dans la majeure partie, sinon la totalité des cas, cette double tête du régime — bureau politique et gouvernement — est "nourrie" d'informations à sa propre demande, non l'inverse. Répondent ainsi aux ordres les divers services du comité central, mais aussi des organismes ne relevant ni du parti ni de l'administration. Un important discours de M. Brejnev — un de ces textes dont la lecture prend deux ou trois heures à la tribune du Palais des congrès —, est ainsi préparé pour partie par divers instituts — Institut des Etats-Unis, que dirige M. Arbatov, ou Institut d'économie mondiale et des relations internationales, de M. Inozemtsev, par exemple — auxquels il est demandé de préparer des dossiers particuliers.

Le système fonctionne très mal dans l'autre sens, c'est-à-dire lorsque des éléments de l'appareil de l'Etat ou de l'économie relativement proches de la base cherchent à remonter vers le sommet, à prendre l'initiative d'une mesure quelconque, fût-elle d'intérêt général. Il arrive par exemple que le comité central, en dehors de ses sessions plénières, adopte et diffuse telle ou telle résolution — dont la substance est publiée dans la Pravda — relative aux sujets les plus divers, de l'éducation nationale au transport des engrais en passant par les services de santé ou le fonctionnement des magasins de détail. L'idée de telles résolutions, destinées à corriger des défaillances flagrantes, émane fréquemment des techniciens situés à un niveau intermédiaire entre le ministère compétent et les chefs d'entreprises ou d'établissements dans la branche d'activité intéressée. Commence alors un va-et-vient de suggestions, de démarches, de propositions tendant à alerter sur l'affaire les instances théoriquement responsables, puis de contrôles, de visas et de contre-visas, de conseils restreints ou élargis — où tel directeur d'usine peut passer d'interminables heures — jusqu'au jour où le dossier est jugé à peu près complet. Du moment où ce mécanisme se met en route à celui où un texte est finalement adopté — et il ne s'agit que d'un texte qu'il reste encore à faire appliquer — le délai dépasse facilement un an.

Autre cas: un responsable local — ou un "lobby" régional ou sectoriel — envisage par exemple, la construction d'une route, d'une usine, d'une centrale ou d'un ensemble de logements, dont le besoin n'est pas immédiat, mais se fera sentir d'ici quelques années. Il entreprendra sans attendre tous les efforts pour faire inscrire ce projet parmi les urgences du plan. L'objectif est de prendre date, car la "remontée" vers les organes dont dépend la décision, pour ne rien dire des délais d'exécution, peut prendre un temps indéterminé. Le projet proposé "en avance" devient ainsi un projet "en retard" — "retard structurel", disent les Soviétiques, — mais il aura au moins l'avantage de prendre le pas sur ceux qui auront été inscrits après lui.

Bien d'autres administrations, sous d'autres régimes, n'ont rien à envier à ces lenteurs et connaissent ces obstacles à la communication entre la base — ou du moins les échelons intermédiaires — et le sommet. Les choses se compliquent en U.R.S.S. pour trois raisons particulières au système soviétique.

La mieux connue est le parallélisme des institutions du parti et du gouvernement, qui fait naviguer les dossiers d'un appareil à l'autre, chacun d'entre eux devant y apposer son propre visa, à chaque échelon. Théoriquement, il ne devrait pas en être ainsi; M. Brejnev, dans son rapport au vingt-quatrième congrès, a expressément déclaré "l'organisation du parti d'un ministère, par exemple, ne peut influer directement sur l'activité des entreprises et administrations relevant de ce ministère". Mais le secrétaire général n'en demandait pas moins, dans le même souffle, que "les dispositions statutaires relatives au droit de contrôle" de certaines organisations de base du parti soient étendues. Concession au "parti du parti"? Il est vrai que celui-ci compte de puissants défenseurs, M. Mikhaïl Souslov en tête, qui déclarait, peu de temps justement après le vingt-quatrième congrès, que le "P.C. soviétique condamne vigoureusement les tentatives révisionnistes pour restreindre le rôle du parti" et affirmait que celui-ci "incarne l'unité de la société soviétique".

Nous reviendrons sur ce débat, mais on en retiendra ici que le doublement des réseaux de gestion et de direction est un handicap supplémentaire pour les communications du bas vers le haut du système.

La peur du mouvement, du changement, en est un second. Déjà telle décision prise par les plus hautes instances se heurte souvent à de fortes résistances. Celles-ci deviennent quasiment insurmontables lorsque l'initiative n'est pas garantie dès l'origine par les autorités suprêmes du régime. A la limite, il ne s'agirait même pas de mauvaise volonté devant une démarche que l'on met sous le coude parce qu'on la juge intempestive, mais seulement d'une appréciation lucide des chances, trop minces, de la voir aboutir. Les rappels à l'ordre, dans ce domaine, sont fréquents, et les hommes les plus neufs qui accèdent à des postes de responsabilités sont, depuis quelque temps, tout à l'opposé de ces "apparatchiks" encroûtés dans un immobilisme sans risques.

Mais à l'échelle de l'U.R.S.S., l'influence de ce nouveau type de "manager socialiste" est encore marginale.

Reste enfin un comportement sociologique, hérité de l'histoire russe — celui-là même auquel M. Khrouchtchev n'a pas touché, — sur lequel repose un certain type de relations entre administrés et pouvoir central et qui, en dépit d'efforts récents, s'est très peu transformé depuis l'époque stalinienne. Le long usage d'un système où le verbe d'un seul homme avait seul valeur de loi n'est pas propre à faire naître dans les masses un esprit d'initiative créatrice, ni à encourager une contestation fertile des rapports sociaux, politiques et économiques existants.

A moins, bien sûr, qu'un excès de misère n'engendre une révolte à la Pougatchev... Mais rien n'annonce un mouvement de ce genre dans une société aussi fondamentalement paisible et pacifique et dans laquelle, au fond de lui-même, l'homme soviétique ne se sent pas malheureux de son sort.

Lundi: la vie des Soviétiques.

VITE...VITE...
LA QUANTITÉ EST LIMITÉE
Prochain tirage: 22 Février
super-loto
maintenant
à tous les 2 mois
FÉVRIER-AVRIL-JUIN-AOÛT-OCTOBRE-DÉCEMBRE
MÊMES GROS LOTS
super
Un jour ce sera ton tour

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 16 février 1974

Le ministre déplore l'attitude prise par les médecins à l'endroit des CLSC

par Pierre O'Neill

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, trouve injustifiable l'attitude de la Fédération des omnipraticiens du Québec.

Au cours d'une conférence de presse, hier à Montréal, M. Forget a dit ne pas comprendre pourquoi les médecins refusent de collaborer à un programme aussi essentiel que l'implantation des centres locaux de services communautaires (CLSC).

Interrogé par les journalistes, M. Forget a admis avoir décelé chez les dirigeants de la Fédération un mouvement de résistance menaçant la restructuration et la réorganisation des services de santé au Québec.

Cette réaction de la Fédération des omnipraticiens et de son président, le Dr Gérard Hamel, le ministre des Affaires sociales la déplore, d'autant plus, précise-t-il, que l'implantation des centres locaux de services communautaires est une formule essentielle et que les médecins peuvent y participer sans rien sacrifier.

A travers le processus de réorganisation des services de santé, le ministre des Affaires sociales prévient qu'il faudra s'ajuster de part et d'autre au nouveau phénomène de la participation. C'est-à-dire, que le public qui veut exprimer ses besoins s'exerce à un certain apprentissage et que les médecins trouvent la motivation.

Quant à l'avenir des CLSC, le ministre refuse d'être pessimiste. Il trouve normal que ces nouveaux instruments se butent à toutes sortes d'obstacles dans cette période d'adaptation, ces premiers temps d'application de la loi.

Répliquant à quelques-unes des objections du Dr Gérard Hamel, le ministre fait notamment observer que la formule du CLSC n'a pas été conçue dans le but d'institutionnaliser un monopole d'Etat. Et il croit qu'il serait irréaliste de penser que le CLSC pourrait être l'unique porte d'entrée des objectifs qui ont inspiré son implantation. Enfin, pour combler le président de la Fédération des omnipraticiens, M. Forget déclare qu'il ne voit pas d'objection fondamentale à ce que les professionnels de la santé participent éventuellement à la mise en place d'un réseau parallèle de centres locaux de services communautaires.

Pour l'instant, M. Forget refuse de prendre au tragique ce qu'il perçoit tout au plus comme des velléités de surface que la consultation aura vite fait d'aplanir. Entre-temps, il se rendra ces prochains jours dans l'ouest du pays pour participer à une conférence fédérale-provinciale sur la sécurité sociale. Puis à son retour, il amorcera une série de rencontres avec les dirigeants de la Fédération des omnipraticiens du Québec et de la Fédération des médecins-spécialistes.

C'est le président des omnipraticiens, le Dr Gérard Hamel, qui le premier a amorcé le mouvement de contestation des professionnels de la santé contre les programmes de réorganisation du gouvernement. Participant mercredi au colloque organisé par le département des relations industrielles de l'Univer-

Voir page 2 : Le ministre

Le Videographe sollicite un permis de TV éducative

Le groupe Videographe Inc. vient d'obtenir de Québec, pour la région de Saint-Jérôme, un permis de télévision éducative similaire à celui octroyé à Radio-Québec pour les régions de Montréal et Québec.

Spécialisé dans la production de documents audio-visuels et financé à 60% par le gouvernement du Québec, Vidéographe Inc. passera à l'action dès le premier juin 1974, avant donc l'entrée en onde de Radio-Québec, si le CRTC, ayant examiné l'aspect technique au projet, lui octroie la license requise.

LE DEVOIR a en effet obtenu copie d'une lettre envoyée, le 5 février, au directeur de Vidéographe Inc., M. Robert Forget, pour l'aviser que les ministres québécois des Communications et de l'Education, MM. Jean-Paul l'Allier et François Cloutier, reconnaissaient le "caractère éducatif" de la programmation soumise pour la région de Saint-Jérôme.

Simplifiant quelque peu les savantes distinctions de ce monde des communications, disons qu'une entente fédérale-provinciale permet au comité conjoint des deux ministres québécois de reconnaître l'aspect éducatif de cette télévision communautaire, le CRTC se limitant alors aux qualité et possibilité technique de mise en onde.

En pratique, Videographe Inc. diffusera en moyenne huit heures par jour dans la seule région de Saint-Jérôme. Il ne s'agira pas de diffusion par câble mais de diffusion directe, pouvant être captée par tous les foyers munis d'un téléviseur ordinaire.

Ce projet sera réalisé au moyen d'un émetteur à faible puissance, fruit d'une technique mise au point par l'université de l'Alaska et n'atteignant, à la manière d'un parapluie, que la seule région de Saint-Jérôme.

L'entente fédérale-provinciale définit de façon assez vague, donc élastique, le caractère éducatif d'une programmation et celle prévue pour Saint-Jérôme va du bricolage à la réorganisation syndicale à la Regent Knitting en passant par la formation sportive.

Pour bien comprendre l'importance de ce projet, il faut bien comprendre qu'il permet la réalisation d'une programmation communautaire et participante tout en ne limitant pas, comme c'est le cas pour les émissions diffusées par câble, la possibilité de perception de ces émissions.

A moins d'accroc du côté du CRTC ou du gouvernement québécois, qui contrôle financièrement Vidéographe Inc., ce sera donc la télévision communautaire qui entrera par la grande porte des ondes (UHF ou VHF, on ne sait pas trop encore) dans les foyers de Saint-Jérôme.

À l'occasion du début des travaux de construction de l'édifice de l'INRS-énergie à côté du Centre de recherches de l'Hydro-Québec à Varennes, le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, a semblé beaucoup s'amuser en s'initiant à la manoeuvre d'une excavatrice. Pendant ce temps, le vent glacial qui soufflait sans retenue s'amusait avec l'assistance transie . . . (Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

Le Dr François Cloutier

Les provinces insistent pour participer à l'élaboration d'une politique scientifique

par Gilles Provost

Toutes les provinces canadiennes veulent participer activement à la définition des grands objectifs qui doivent guider l'effort scientifique du Canada pendant les prochaines années. C'est pourquoi tous les ministres de l'Education ont récemment avisé le ministre d'Etat aux sciences (Mme Jeanne Sauvé), que les provinces ne se satisferont pas d'une simple consultation.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre québécois de l'Education, M. François Cloutier, à l'occasion du début de la construction des laboratoires de l'INRS-énergie, à Varennes. M. Cloutier, qui parle rarement de politique scientifique, a indiqué que la recherche scientifique est une responsabilité conjointe des provinces et du gouvernement fédéral même si ce dernier a manifestement un rôle majeur à jouer dans ce domaine.

Il est évident, a-t-il dit, que les provinces ne peuvent laisser Ottawa définir seul les grandes priorités canadiennes dans ce domaine, d'autant plus que les subventions à la recherche ont une forte incidence sur le fonctionnement, l'orientation et le financement des universités, ce qui est de juridiction provinciale.

Aux yeux de M. Cloutier, le Québec est la province qui a fait le plus d'efforts pour se doter d'une politique scientifique cohérente et des organismes adéquats dans ce domaine.

M. Cloutier a rappelé que le Québec dispose maintenant d'un comité interministériel de la politique scientifique et d'un secrétariat permanent rattaché depuis peu au conseil exécutif. "Cela illustre bien, a-t-il dit, que la recherche scientifique déborde largement le cadre de l'éducation".

M. Cloutier a aussi rappelé l'existence du Conseil québécois de la politique scientifique et il a annoncé son intention de le doter bientôt de structures plus solides qui lui permettraient de jouer un rôle comparable à celui du Conseil supérieur de l'Education ou du Conseil des universités.

M. Cloutier reconnaît qu'il y a beaucoup à faire pour élaborer une politique scientifique et pour mettre de l'ordre au sein des divers organismes de recherche qui travaillent souvent sans lien entre eux. Tout en indiquant la nécessité d'une meilleure organisation, M. Cloutier a maintenu la nécessité d'une "saine concurrence" entre les divers organismes.

Après avoir consulté du regard le président de l'INRS, M. Louis Berlinguet, le ministre a été plutôt discret sur le statut futur de l'INRS, affilié à l'Université du Québec.

A cet égard, M. Cloutier a fait écho aux protestations des autres universités qui revendiquent une véritable structure provinciale pour encadrer toutes les activités de recherche. Il a pourtant bien précisé qu'il n'est pas question de "remettre en cause ce qui existe". A ses yeux la solution réside plutôt dans une "possible évolution graduelle".

M. Cloutier a aussi loué l'originalité et l'esprit inventif des administrateurs

Voir page 2 : Les provinces

Marcel Masse, victime d'un canular politique

M. Marcel Masse a été victime hier d'un canular dont il a déploré le mauvais goût et qui risque de porter ombrage à ses relations avec M. Claude Wagner.

Les salles de rédaction ont en effet reçu dans la soirée de la Saint-Valentin une dépêche transmise par télex et qui, malgré l'invraisemblance du texte pour quiconque est familier avec les milieux politiques, a surpris la bonne foi de certains journaux, dont notre fougueux confrère Montréal-Matin.

Ce télex annonçait que les "542 femmes du Québec, membres du Comité Action féminine du Parti progressiste conservateur du Québec contesteront le leadership de M. Claude Wagner au profit de M. Marcel Masse lors du congrès national du Château Laurier d'Ottawa les 19, 20 et 21 mars". Le télégramme ajoute que "certaines déclarations de M. Wagner, notamment dans les provinces de l'Ouest, concernant le statut de la femme face à la politique fédérale, sont totalement insatisfaisantes et que Marcel Masse est beaucoup mieux vu de la population féminine et générale du Québec".

Cette dépêche était signée Diane Proulx, secrétaire générale du Parti. Or, Mlle Proulx, qui est effectivement à l'emploi du PC à Montréal, n'a jamais envoyé un tel télégramme.

M. Masse et M. Claude Dupras, président de l'Association des membres du Parti au Québec, sont portés à croire les mauvais plaisants auront voulu commettre leur facétie à l'occasion de la Saint-Valentin et du concours des Dix plus beaux hommes de l'émission télévisée "Appelez-moi Lise".

Les deux hommes contestent toutefois la qualité de l'humour qui a inspiré les auteurs de la plaisanterie et leur prêtent plutôt une certaine malveillance, le but du canular étant de laisser croire qu'une rivalité ou simplement un malaise existent entre MM. Masse et Wagner. Or, l'un et l'autre ont démenti les bruits qui ont effectivement couru à ce sujet il y a moins d'un mois.

D'autre part, le congrès national du PC qui aura lieu à Ottawa le mois prochain ne porte évidemment pas sur le leadership de l'aile québécoise du Parti. Un congrès provincial, prévu pour avril à Trois-Rivières, ne prévoit pas non plus l'élection d'un "leader" conservateur québécois. M. Wagner, à qui ce titre a été attribué peu après son adhésion au Parti conservateur en 1972, tient son autorité morale au Québec d'un consensus de militants et de la volonté du chef fédéral, M. Stanfield. Toutefois, depuis l'échec électoral d'octobre 1972, la tradition même du "leadership québécois" est remise en cause.

M. Dupras préfère insister sur "l'effort collectif" et la "direction collégiale" qui caractérisent désormais l'action de son groupe.

Absent du pays, M. Wagner n'a pu commenter cette plaisanterie. Mais on cherche en vain dans ses récentes déclarations celle qui porterait sur le statut de la femme...

le week-end

AUJOURD'HUI

A 21h, grand bal annuel de la bienfaisance organisé par l'Union nationale belge, au 452, Notre-Dame est.

●

A 22h30, arrivée de M. Robert Stanfield, chef du Parti progressiste-conservateur, à l'aéroport de l'Ancienne Lorette.

DIMANCHE

Ouverture de la Semaine de la Fraternité organisée à travers le Canada par le Conseil canadien des chrétiens et des Juifs.

●

A 19h, conférence de M. Yves Michaud, directeur du journal "Le Jour", devant la Société nationale populaire au Buffet Louis-Quinze, 7224, 19e Avenue.

●

A 19h30, M. Robert Bourassa assiste à la représentation marquant le 25e anniversaire du Rideau Vert.

●

A 20h, soirée dansante pour les personnes âgées en la salle des Chevaliers de Colomb, 907, Mont-Royal est.

Choquette provoque un certain déblocage dans le conflit du Barreau

par Gérald LeBlanc

Même si l'on demeure assez loin d'un règlement définitif, la médiation du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a permis un certain déblocage dans le conflit opposant le Barreau aux étudiants de ses centres de formation professionnelle.

Après avoir rencontré les représentants des étudiants, jeudi, et ceux du Barreau, hier matin, M. Choquette a formulé certaines suggestions pouvant, selon lui, sortir les parties de l'impasse actuelle et conduire à un "compromis honorable".

Tout en se montrant prudents et modérés, les porte-parole des deux parties partagent l'optimisme de M. Choquette sur la possibilité d'un déblocage.

"La médiation de M. Choquette a permis de constater que les deux parties désirent négocier sérieusement", déclare le directeur de l'information du Barreau, M. Léon Bédard.

"M. Choquette laisse entrevoir la possibilité d'un déblocage, l'amorce d'un compromis", indique de son côté, M. Jacques Saint-Denis, porte-parole des étudiants.

Tout reste cependant à faire et ce déblocage n'a pas empêché les étudiants de déposer, hier matin, devant la Cour supérieure une action en nullité, relativement à l'examen tenu le 29 janvier au Centre Paul Sauvé. M. Claude Lanctôt, un des étudiants agissant comme requérant dans cette action, fait valoir que le Barreau a changé le lieu de cet examen, qui devait se tenir à l'Université de Montréal, à moins de 15 heures d'avis et par le seul biais d'annonces par la presse électronique.

De son côté M. Choquette indiquait que le Barreau maintenait la validité de l'examen du 29 mais envisageait la possibilité d'une reprise au début de l'été.

L'apport de M. Choquette se situe cependant au niveau des trois principales demandes des étudiants: la baisse de la note de passage de 60 à 50%, la réduction du stage de 12 à 6 mois et l'émission de la carte de stagiaire après la réussite de 3 des 6 examens au programme.

La jugeant conforme à la pratique générale, M. Choquette demande aux étudiants d'accepter le 60% comme note minimale de succès. Il suggère cependant des compromis sur les deux autres demandes.

Indiquant que le Barreau est déjà prêt à réduire le stage de 12 à 8 mois, M. Choquette propose une entente à ce niveau.

Quant aux exigences pour l'émission de la carte de stagiaire, le ministre estime que la réussite de 3 examens sur 6 ne constitue pas une exigence assez sévère mais il admet que le Barreau devrait faire un bout de chemin et émettre la carte après la réussite de 5 examens sur

Voir page 2 : Choquette

GM doit rappeler 1,200,000 voitures

DETROIT (PA) — La société General Motors Corp. a ordonné hier le rappel de 1.2 million d'autos et de camions légers, afin de pourvoir identifier et retirer de la circulation quelque 1,200 véhicules dont le système de freinage serait défectueux.

GM a précisé que 85 pour cent des véhicules rappelés sont déjà aux mains de leurs propriétaires.

A Oshawa, en Ontario, les porte-parole de GM ont indiqué que 105,542 voitures sont touchées par le rappel et que de ce nombre, 33,560 sont en circulation.

La mesure de rappel touche des Chevrolet 1973 et 1974; des Buick, des Pontiac et des Oldsmobile 1973, des Nova, Camaro, Ventura, Firebird, Omega et Appolo 1973 et 1974 et des camions légers Chevrolet et GMC 1973 et 1974.

General Motors précise que la défectuosité peut bloquer complètement le système de freins.

Rectificatif

Dans l'article consacré dans notre édition d'hier à la clinique dentaire Saint-Hubert, nous avons par erreur "attribué" la présidence de l'Ordre des dentistes au Dr Robert Dupont, alors qu'en fait le président en est le Dr Charles Gosselin.

Les autobus de Laval

La grève s'étend aux employés de soutien

Les 60 préposés à l'entretien des autobus et les téléphonistes à l'emploi de la Commission de transport de Laval devaient entrer en grève à minuit et une minute ce matin, imitant ainsi le geste posé la veille, à la même heure, par les 312 chauffeurs d'autobus, membres du même syndicat affilié à la CSN. Au moment d'aller sous presse, les syndiqués n'avaient pas encore débrayé mais l'imminence de la grève nous a été toutefois confirmée par des porte-parole des deux parties, en dépit des négociations de dernière minute qui se sont poursuivies tard hier soir.

Un règlement de dernière minute apparaissait hier soir d'autant plus improbable que les négociations, qui ont porté exclusivement jusqu'à présent sur les clauses normatives, n'ont enregistré aucun progrès. "Les 49 clauses du chapitre normatif sont encore en suspens", nous a déclaré un porte-parole syndical. La partie patronale, qui a reçu les premières demandes syndicales le 8 juillet dernier, n'a pas encore déposé ses offres monétaires à la table des négociations.

Le porte-parole de la CTL, M. Jean-Guillaume Lagacé, a expliqué que la commission préférait évaluer les incidences financières du chapitre normatif avant de soumettre ses propositions salariales aux grévistes.

M. Lagacé devait démentir d'autre part les affirmations du syndicat, selon qui la bataille salariale est téléguidée par l'administration Paiement, qui approuve en principe le budget de la CTL. Le dernier budget présenté par la commission a été refusé par le conseil municipal de Laval.

"Il n'y a aucune relation, a ajouté M. Lagacé entre le budget de la commission et la procédure de négociation. Les négociations se feront exclusivement avec la CTL et il n'est pas question d'intervention de la municipalité dans le dossier puisque la commission a pleine autorité pour prendre les décisions qui s'imposent".

Et, d'ajouter le porte-parole, le lien entre le budget et la négociation est d'autant plus factice que personne ne peut prévoir le règlement qui interviendra. De toute façon, devait-il conclure, "la loi prévoit des dispositions pour la présentation d'un budget amendé". Le prochain budget devrait être déposé à la fin de mars et devrait traduire une augmentation substantielle des coûts d'opération, due notamment à l'achat de 60 nouveaux autobus. 40 autres seront d'ailleurs achetés en 1974.

Le syndicat accepte le maintien des conditions de travail en vigueur mais réclame l'amélioration des bénéfices marginaux (vacances, fêtes et assurance-maladie). Les demandes salariales des syndiqués n'ont pas encore été rendues publiques; les chauffeurs gagnent présentement en moyenne $140 pour une semaine de 45 heures.

Les dentistes: un accord de principe

QUEBEC (CP) — Le président de l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec, M. Pierre-Yves Lamarche, a annoncé hier à Québec qu'un accord de principe était intervenu entre l'Association et le gouvernement de la province sur un régime de soins dentaires gratuits pour les enfants de moins de sept ans.

L'Association, qui représente les 1,300 dentistes de la province, avait entrepris des négociations avec le gouvernement pour éviter que ce dernier n'impose par voie de législation un tel régime de soins gratuits.

"Nous avons réussi à régler cette question", s'est contenté de dire M. Lamarche. "L'accord doit être ratifié par nos membres et le ministère des Affaires sociales doit le soumettre au cabinet. Nous en saurons plus long dans quelques jours".

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER

IMMEUBLES GOULET REALTIES

(Consultez)

M. Goulet

(IMMEUBLES) GOULET (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE Tél.: 526-6655

éditorial

L'éducation au sens étatique du terme

Avec le temps, mots et choses consentent à de nouvelles relations. Jusqu'à Jean Lesage inclusivement, le monde de l'éducation restait à distance respectueuse du contrôle étatique. En dix ans, on a complètement oublié le cri du coeur que poussait le premier ministre de l'époque à l'Université de Montréal: "Moi, Jean Lesage, vivant, il n'y aura pas de ministère de l'Education". On a si bien oublié cette profession de foi que M. Lesage se porte, au dire des pages financières des journaux, mieux que jamais et que le ministère de l'Education tolère de moins en moins qu'une conversation se déroule sans son accord. Etat et éducation font aujourd'hui bon ménage.

L'évolution a modifié nombre d'autres rapports. Ainsi, éducation et communications se regardent aujourd'hui comme des personnes qui doivent, bon gré mal gré, faire une longue route ensemble. Les pédagogues de l'éducation étatique haussent évidemment les épaules lorsque des réalisateurs prétendent connaître mieux qu'eux les impératifs de l'éducation moderne. Les techniciens des communications ripostent en levant le nez sur ces professeurs qui se promènent au troisième degré d'abstraction et qui en oublient les gens avec lesquels il faudrait, au moins de temps à autre, établir le contact. Cependant, pédagogues et communicateurs se savent définitivement apparentés.

Si l'Etat et l'éducation ont modifié leurs relations, si pédagogie et communications consentent maintenant au "mariage à l'essai", en revanche on demeure fort loin d'une éducation "libérée" des pédagogues et de communications débarrassées de l'autoritarisme. Il appartiendra à la prochaine décennie de reconnaître comme éducatif même ce qui ne vient pas de l'Etat et de s'incliner devant des communications où l'auditeur pourrait, à l'occasion, quitter sa passivité.

•

Le public a pris conscience de l'importance des communications à l'occasion des conflits. La communication entendue en son sens le plus technique se fait connaître lorsque Bell-Canada demande une hausse de ses tarifs. Entendue en un sens plus humain, la communication n'est devenue sujet de conversation qu'au moment où MM. Pelletier et L'Allier ont échangé publiquement des propos aigres-doux. Il ne faudrait pas aujourd'hui se désintéresser des communications sous prétexte que plusieurs des difficultés sont aplanies.

Au départ, M. L'Allier avait insisté sur les responsabilités provinciales en matière de communications éducatives. M. Pelletier, sans contester ce point de vue, avait souligné que le monde des communications doit demeurer aussi unifié que possible, pour éviter à la fois le double emploi et des affrontements stériles. Peu à peu, les deux hommes politiques en étaient venus à examiner de très près ce phénomène qui a nom télévision éducative. Si M. L'Allier pouvait avec bon droit claironner la suprématie provinciale en matière d'éducation, M. Pelletier, fort du bilan du CRTC, pouvait affirmer en toute sérénité la juridiction fédérale sur la radiodiffusion. Par conséquent, si le Québec voulait s'aventurer dans la télévision éducative, il devait, pour satisfaire aux exigences du gouvernement central, se plier à diverses conditions. Il devait, en premier lieu, confier cette diffusion éducative à un organisme jouissant d'un large degré d'autonomie par rapport au pouvoir exécutif. Le Québec devait, en outre, souscrire officiellement à une définition interprovinciale de la programmation éducative.

Les deux gouvernements, depuis lors, ont parcouru un long chemin. D'une part, le gouvernement québécois a accrû l'autonomie du conseil d'administration de Radio-Québec en y réduisant le nombre des fonctionnaires. A l'inverse, Ottawa laisse à l'autorité provinciale le soin de vérifier si une programmation correspond vraiment à la définition interprovinciale de la télévision éducative.

La zone conflictuelle s'est donc singulièrement rétrécie. Le CRTC s'est montré prêt à recevoir une demande d'antenne UHF émanant de Radio-Québec sans même examiner la programmation de l'organisme québécois. Il suffisait aux yeux du CRTC que le Québec désigne quelqu'un pour juger au jour le jour de la conformité entre la production de Radio-Québec et la définition de la télévision. Depuis les décisions du conseil exécutif du 22 octobre 1973, un comité composé du ministre de l'Education et du ministre des Communications "décide de la conformité avec la définition de "programmation éducative" de toute production ou programmation d'un ministère ou organisme public".

•

Au point où nous en sommes maintenant, un organisme qui veut plonger dans la télévision éducative peut obtenir un permis du CRTC à condition de satisfaire à certaines normes d'ordre technique et d'utiliser un canal ou une fréquence disponible. En revanche, cet organisme doit constamment maintenir sa programmation dans le corridor défini par les ministres québécois des Communications et de l'Education. Il est difficile de savoir à quoi ressembleront à long terme les décisions du comité conjoint. Cependant, à la lumière des deux premières décisions rendues, on peut déjà redouter que le gouvernement québécois veuille s'en tenir à une conception centralisatrice et gouvernementale de la télévision éducative. Si ces indices devaient se confirmer, le monde de la télévision éducative jouirait d'une moindre liberté face au gouvernement provincial que le monde de la télévision lucrative face au gouvernement central. Et ce serait un non-sens de taille.

Aux yeux du gouvernement québécois, la "programmation éducative" provient d'un ministère ou d'un organisme public. L'organisme public, qu'on ne s'y méprenne pas, ne peut être autre chose qu'une corporation scolaire ou "tout organisme dont le lieutenant-gouverneur en conseil ou un ministre nomme la majorité des membres, tout organisme dont la loi ordonne que les fonctionnaires ou employés soient nommés et rémunérés suivant la Loi de la fonction publique ainsi que tout organisme dont les ressources proviennent, pour plus de la moitié, du fonds consolidé du revenu". Du coup, on constate que le gouvernement québécois entend bien n'accorder l'étiquette éducative qu'aux organismes tombant sous son contrôle. C'est stériliser au départ le travail d'un grand nombre de groupes et d'institutions qui ne comptent sur l'Etat que pour une fraction de leur financement et qui ont pourtant un rôle à jouer en éducation.

En outre, le comité conjoint entend contrôler toutes et chacune des facettes de la télévision éducative. Même Radio-Québec, dont on prétend respecter l'autonomie autant que le désire le CRTC, doit soumettre sa programmation annuellement pour révision. C'est même l'une des conditions formelles que fixe le comité conjoint avant de rendre une décision favorable au sujet de la programmation éducative de Radio-Québec. La deuxième approbation, qui vise **Vidéographe Inc.**, est assortie de conditions plus élaborées encore. Par exemple, l'entreprise, qui doit offrir sa programmation éducative au plus tard le 1er juin 1974, devra fournir au comité conjoint, "au plus tard le 30 novembre 1974", un rapport sommaire des opérations de son entreprise publique de télédiffusion.

•

Cette manie du contrôle, cet amour du carcan, ce culte de la paperasse et des censures préalables, tout cela ne peut qu'enfermer la télévision éducative dans des cadres étouffants. Non seulement il faut que le Québec sache reconnaître des talents d'éducateurs même chez ceux qu'il ne contrôle pas, mais il doit, en outre, comme dans le cas de Radio-Québec ou d'un organisme subventionné comme Vidéographe Inc., allonger la portée de la laisse.

L'Etat a attendu trop longtemps avant de reconnaître ses responsabilités d'éducateur; il est maintenant trop pressé de se reconnaître comme le seul maître à penser.

Laurent LAPLANTE

La nouvelle impasse dans l'enquête du Watergate

par LEON JAWORSKI

• Extraits d'une lettre adressée le 13 février au sénateur James Eastman, président du Comité des affaires judiciaires du Sénat américain, par M. Leon Jaworski, procureur spécial dans l'affaire du Watergate et successeur dans cette fonction du professeur Archibald Cox. A la suite du dernier refus opposé par M. Nixon, M. Jaworski fait le point sur ses échanges avec la Maison-Blanche.

•

Le 4 février dernier, M. James D. St. Clair, procureur spécial du président, m'informait par lettre que le président avait décidé de ne pas accéder à certaines demandes encore pendantes de notre part en vue d'obtenir des enregistrements jugés nécessaires pour l'enquête du grand jury dans l'affaire Watergate et pour l'enquête sur les contributions financières de l'industrie laitière à la dernière campagne électorale du président. M. St. Clair affirmait qu'accéder à ces requêtes serait incompatible avec l'intérêt public et avec l'intégrité constitutionnelle de la fonction présidentielle.

Le 8 février, je rencontrais M. St. Clair afin d'examiner toutes manières possibles de résoudre cette impasse. A la suite de cette rencontre, j'assurais M. St. Clair que, dans l'hypothèse où nos requêtes pendantes seraient satisfaites, nous n'aurions plus d'autres documents à requérir en relation avec l'effraction commise au Watergate non plus qu'avec ce qui a pu être fait en vue de cacher cette affaire. Nous voulions ainsi rassurer le président qui s'inquiétait devant la perspective d'un flot interminable de requêtes de cette nature.

Nonobstant cela, M. St. Clair m'informait hier par lettre de la décision du président, lequel a refusé de reconsidérer sa décision originelle de mettre un terme à sa collaboration à notre enquête, du moins en ce qui touche la remise d'enregistrements additionnels de conversations présidentielles. Il est désormais clair, en conséquence, que nous n'aurons pas accès à certaines pièces jugées nécessaires à notre enquête.

Afin que le comité du Sénat soit pleinement informé, je voudrais porter à votre connaissance une liste non seulement des documents qui nous ont été refusés, mais aussi de ceux que nous avons obtenus.

Dans l'affaire du Watergate, la Maison-Blanche a produit sept enregistrements, une cassette et une bande à dicter, suite à la décision du juge Sirica, confirmée par la Cour d'appel, qui enjoignait au président d'accéder à la demande du jury exigeant la production de certains documents. De plus, la Maison-Blanche nous a fourni des copies de quatre autres conversations présidentielles. Elle m'a aussi permis de prendre connaissance de six autres conversations.

Sur la foi de ces pièces et d'autres indications recueillies par ailleurs, je demandais le 8 janvier dernier la production des enregistrements de 25 rencontres ou conversations téléphoniques précises auxquelles participa le président. Environ deux semaines plus tard, la Maison-Blanche me priait de préciser dans chaque cas les motifs exacts de notre démarche. J'accédai à cette demande le jour même, soit le 22 janvier; je demandai par la même occasion que l'on produise deux conversations additionnelles. Ainsi que le démontre le document que je remis alors à la Maison-Blanche, il y a lieu de croire que ces conversations sont reliées à un aspect ou l'autre de notre enquête.

Le grand jury pourra sans doute, même sans cette documentation additionnelle, recommander un certain nombre de mises en accusation. Ces pièces sont néanmoins nécessaires à la poursuite d'une enquête complète et approfondie. Elles peuvent aussi contenir des éléments qui seront requis pour des procès à venir.

Je dois ajouter que je n'ai jamais exigé que l'on me remette des pièces qui n'auraient aucun rapport avec notre enquête. Chaque fois que la Maison-Blanche a soutenu que certaines pièces demandées par moi-même n'avaient aucun lien avec l'enquête ou étaient de nature particulièrement délicate, j'ai consenti à me rendre moi-même — seul — à la Maison-Blanche pour en faire l'examen. Dans le dernier refus opposé par la Maison-Blanche, rien n'indique qu'il se soit agi de documents non-reliés à notre enquête ou sujets à un privilège présidentiel inviolable.

Le deuxième sujet à propos duquel la Maison Blanche vient de nous refuser sa collaboration a trait aux contributions financières de l'industrie laitière en 1971 et 1972. Comme j'ai décidé de rester à l'écart de cette enquête, je fais rapport sur la foi de l'avis reçu de mon substitut, M. Henry Ruth.

L'enquête relative à ces contributions est loin d'être complète. Le dernier refus de la Maison Blanche risque d'en retarder le déroulement et la pleine réalisation. D'après ce qu'on me dit, M. St-Clair aurait prévenu M. Ruth que la Maison Blanche serait disposée à considérer une requête embrassant un champ plus restreint...

Dans l'enquête sur "les plombiers", la Maison Blanche a fourni un appareil à enregistrer ainsi qu'une certaine quantité de documents. Un membre de notre personnel a été autorisé à prendre connaissance des dossiers contenus dans les filières de l'unité spéciale d'enquête, et on nous a ensuite fourni, à même ces dossiers, les pièces que nous jugions pertinentes à notre enquête. De plus, à la suite d'une recherche effectuée par M. Buzhardt (ancien conseiller juridique auprès du président), la Maison Blanche nous a fait tenir certaines pièces tirées des archives d'un ancien membre du personnel présidentiel; elle nous a cependant refusé l'accès direct à ces dossiers qui nous eut permis de conclure nous-mêmes à la pertinence des pièces. La Maison Blanche nous a également refusé l'accès aux dossiers d'un autre ancien membre de son personnel; dans ce cas, la requête remontait à l'été de 1973.

(...) Nous avons également reçu copies de trois enregistrements reliés à l'affaire de l'ITT. On nous a aussi promis certaines pièces qui pourraient être utiles afin de décider s'il y a lieu, dans certains cas, d'instituer des poursuites pour obstruction à la bonne marche de la justice par le moyen de la destruction ou de l'altération de pièces à conviction.

Enfin, six requêtes reliées à des sujets distincts sont pendantes. Deux remontent aux mois d'août et d'octobre 1973; les quatre autres furent présentées en novembre et en décembre. On a produit certaines pièces reliées à deux de ces requêtes et M. Buzhardt a laissé savoir de son côté qu'une recherche limitée lui faisait conclure à l'inexistence des documents recherchés en relation avec une troisième requête. Nous avons néanmoins des raisons de croire qu'il existe des pièces additionnelles quelque part à la Maison-Blanche. M. St. Clair nous informe de son côté qu'il n'a pas eu l'occasion de se pencher sur ces requêtes depuis qu'il a remplacé M. Buzhardt à titre de conseiller spécial du président.

bloc-notes

Le bilinguisme diplomatique

Les deux déclarations ministérielles faites par le Canada lors de la conférence de Washington sur l'énergie, celle du secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, Mitchell Sharp, et celle du ministre des Finances John Turner, n'étaient pas disponibles en version française.

La chose a causé quelque ennui à la quinzaine de journalistes canadiens de langue française qui couvraient l'événement; et elle a pu représenter un handicap pour eux, relativement à leurs collègues de langue anglaise. Je signale d'autant plus librement cet incident que si la présence de journalistes canadiens-français lors des manifestations de la diplomatie canadienne à l'étranger s'étoffe, c'est pour une bonne part à cause de la politique éclairée de la Maison Pearson, qui consiste à mettre à la disposition de la presse les sièges qui sont libres à bord des avions gouvernementaux assurant le transport des ministres et de leur suite.

Pour ce qui est du "Devoir", nous avons dû renoncer à publier intégralement les deux déclarations canadiennes, comme nous le faisons fréquemment, vue l'obligation de les traduire.

Au surplus, j'avoue que nous ne faisons pas justice, dans notre livraison du 12 février, aux positions prises la veille par le Canada à Washington, en partie parce que l'obligation de traduire, jointe à la nécessité d'accorder la priorité aux positions plus retentissantes ce jour-là de la France et autres participants européens (tout cela dans les deux heures qui séparaient le dernier "briefing" diplomatique de l'heure de tombée de mon journal) m'a empêché de rédiger une deuxième dépêche.

Si j'entre dans ces détails, c'est pour démontrer que ce commentaire n'a rien de symbolique; toujours dans ce but, j'ajoute que certains de mes collègues francophones lisent difficilement l'anglais (ce qui n'est pas mon cas) de sorte que l'unilinguisme "textuel" de la délégation canadienne posait pour certains bien plus qu'un problème d'intendance. J'ai senti, enfin, que les positions canadiennes (au sujet desquelles j'ai dû répondre à plusieurs questions de journalistes européens) auraient peut-être suscité plus d'intérêt dans la presse européenne, si seulement on avait pu en prendre connaissance en français.

Il serait néanmoins ridicule de porter cet incident à l'attention du Commissaire aux langues officielles, puisque la bonne volonté de la Maison Pearson en ce qui a trait à l'égalité linguistique n'est pas en cause. Les communiqués émis à Ottawa par le ministère des Affaires extérieures sont toujours diffusés simultanément (sauf de très rares exceptions) dans les deux langues. M. Sharp, qui ne parle pas le français d'abondance, fait des efforts soutenus pour s'exprimer dans cette langue, tout au moins devant les micros de la radio et les caméras de la télévision.

La majorité des cadres supérieurs du ministère parlent le français à qui le veut bien, comme le chef du service de presse Richard Gorham (dont il faut souligner la rare compétence) et ses deux adjoints, qui sont d'ailleurs francophones.

Mais bilingue à Ottawa, la diplomatie canadienne a trop souvent tendance à devenir exclusivement anglophone lorsqu'elle se déplace à l'étranger. L'incident de Washington n'est pas isolé: on pourrait multiplier les exemples.

C'est là un problème technique que M. Sharp devrait résoudre sans retard. En effet, les déclarations ministérielles ne peuvent être préparées longtemps à l'avance. Bien sûr, le ministre quitte toujours la capitale avec un avant-projet dans sa valise diplomatique: mais il est normal qu'il veuille le réviser sur place, après avoir consulté ses diplomates (en l'occurrence notre ambassadeur à Washington, Marcel Cadieux) et des collègues étrangers (à Washington, MM. Kissinger, Von Lennep de l'OCDE et Ohira du Japon).

C'est pourquoi la Maison Pearson devrait adjoindre un traducteur spécialisé à toute mission canadienne qui se rend à un événement diplomatique de quelque importance à l'étranger. Autrement, son bilinguisme institutionnel devient tout à fait aléatoire, selon qu'il se trouve ou non des diplomates francophones en disponibilité pour se charger de la traduction des textes dans leur forme définitive.

Or s'il s'en trouve presque toujours au sein de la délégation, ces francophones ne sont qu'occasionnellement disponibles pour se farcir une traduction, le plus souvent — on s'en réjouit — parce qu'ils assument des fonctions de premier ordre auprès de M. Sharp.

A Washington, par exemple, le ministre était accompagné de son sous-secrétaire adjoint Michel Dupuy et de l'ambassadeur Cadieux; et il aurait été ridicule de confier des tâches de traduction à des diplomates d'un tel rang, que les travaux de la conférence mobilisaient d'ailleurs complètement.

J'ai pourtant vu, lors de la conférence internationale de Paris sur le Vietnam, un cadre supérieur du ministère, chargé au surplus de conseiller M. Sharp sur les aspects les plus délicats de la négociation, passer le plus clair d'une nuit à traduire la déclaration du lendemain, après avoir participé pendant 18 heures à sa rédaction. Des collègues peuvent témoigner d'autres incidents de même nature.

Tant de zèle pour la cause de l'égalité linguistique m'inquiète, lors même qu'il risque de nuire à l'efficacité de la diplomatie canadienne. Mieux vaudrait que la Maison Pearson déploie plus libéralement ses traducteurs à l'étranger: et sans doute le président du conseil du Trésor, maître d'oeuvre de la politique linguistique du gouvernement Trudeau, n'hésitera-t-il pas à lui en donner les moyens.

Claude LEMELIN

Trop de médecins?

Lors de la conférence fédérale-provinciale qui les réunissait cette semaine à Ottawa, les ministres de la Santé du pays sont tombés d'accord, semble-t-il, pour limiter l'entrée de médecins étrangers admis à pratiquer dans les différentes provinces du Canada.

En entendant parler de "surplus de médecins", les citoyens qui s'entassent dans les salles d'urgence, ceux qui ont le temps de mourir avant que leur tour vienne sur les listes d'attente, ceux qui ne trouvent pas de médecin la nuit, en fin de semaine, durant les fêtes ou les vacances, tous ceux-là auront leur petite idée de la question. De même, dans les régions rurales et les quartiers pauvres, que les médecins ont fui comme la peste, on jugera non sans raison que ce sont des statistiques et des normes budgétaires, non la réalité qui déterminent encore les politiques gouvernementales.

Aussi convient-il de distinguer le nombre de médecins de leur répartition et de leur provenance. En principe, et la médecine ne saurait faire exception, il est plus normal et plus sain pour un pays de former et d'employer sa propre main-d'oeuvre que d'aller en priver peut-être une nation moins bien pourvue. De trop compter du reste sur l'immigration peut retarder le développement des ressources nationales ou y introduire des déséquilibres néfastes.

Qu'à cet égard on veuille donner la priorité aux finissants des Facultés et qu'on n'accepte de l'étranger que les médecins qui peuvent combler ici des postes ou fournir un apport qui, autrement, ne pourraient l'être, c'est le bon sens même; et il y a longtemps que les ministères de la santé et les associations médicales auraient dû prévoir une concertation à cet effet.

Mais si ce contingentement des médecins étrangers et cet ajustement de la formation de nouveaux médecins à la demande de soins devaient être établis seulement en fonction du "marché" actuel, défini par l'argent et les grands centres, les gouvernements auraient peut-être réussi à contenir leurs budgets, et les exploitants commerciaux de la médecine auraient peut-être "diminué la concurrence", mais l'accès véritable aux services de santé n'aurait en aucune manière été "égalisé" dans "toute" la population. Or, là demeure le problème que ni la médecine privée ni la médecine d'Etat n'ont su encore résoudre.

Jean-Claude LECLERC

la parole du jour

"Que de fois n'ai-je pas entendus vos propres et quels pénibles consolateurs vous faites! Y aura-t-il une fin à ces paroles en l'air? Et quelle maladie que ce besoin de répondre! Moi aussi, je pourrais parler comme vous, si c'étaient vous qui étiez là où j'en suis. Je saurais vous accabler de discours... et vous réconforter en paroles!" — Job 16,2-5 (cinquième siècle avant JC).

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Laracque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $40 par année; six mois: $22. À l'étranger: $45 par année; six mois: $25; trois mois: $13. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: .90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

lettres au DEVOIR

Les erreurs de prévision que l'Hydro nous fera payer

M. Roland Giroux,
président de l'Hydro-Québec.

Fin novembre, on nous a appris que l'Hydro-Québec avait de "grandes réserves d'électricité".

A-t-on voulu nous rassurer face à une crise appréhendée de l'énergie? ou bien nous présenter comme une bonne affaire la vente, fin décembre, à Consolidated Edison, New York, où le client étranger continue à payer son électricité moins cher que le consommateur québécois?

Pourtant, nous savons que le pétrole n'est pas instantanément remplaçable par l'électricité: pour passer du chauffage au fuel au chauffage électrique, il faut commencer par mieux isoler les maisons, et ainsi de suite.

De plus le pétrole n'a pas de substitut dans plus de la moitié de son utilisation: le transport.

Nous continuerons donc à produire trop d'électricité pour nos propres besoins...

Or, si abondance de biens ne nuit pas, il faut admettre qu'une surabondance de services déséquilibre un budget et que nous devons payer chèrement pour ces erreurs de prévisions. L'hiver dernier, en période de pointe, un cinquième des turbines tournaient à vide... et davantage le reste du temps. Toute cette énergie s'est perdue et avec elle le bénéfice des investissements des propriétaires de l'Hydro-Québec, nous tous...

Qu'avez-vous à nous répondre, monsieur le président?

Mais il y a plus grave, et nous aimerions avoir la justification des méthodes adoptées par l'Hydro-Québec pour masquer ses défaillances.

1) Pour rectifier la situation, l'Hydro-Québec a d'abord tenté de pousser à la consommation. De là, un déluge de coûteuses campagnes publicitaires; on se rappelle "Zon-Zon", "40 ou 60, voilà la question" "les Hydro-Québécois", et combien d'autres... Cet encouragement au gaspillage a été fustigé par les écologistes, les groupes anti-pollution et même par le ministre de l'environnement. C'est ainsi que dernièrement nous avons eu droit à une petite leçon: "la goutte d'eau qui fait déborder votre facture d'électricité". Quand donc votre service publicitaire comprendra-t-il qu'il y contribue généreusement?

2) Depuis un certain temps, il semblerait que l'Hydro-Québec poursuit un petit manège préjudiciable pour nos appareils électriques et que certains électriciens n'ont pas pu ne pas remarquer.

La moyenne de voltage de secteur en Amérique du Nord est de 117 volts et tous les appareils sont conçus pour utiliser ce voltage, une variation de 5% est acceptable, mais si l'on s'écarte trop de cette moyenne, c'est l'usager qui en fait les frais.

Dans le cas de l'Hydro-Québec, la moyenne serait de 125 volts de moyenne, avec un bas de 116 et une pointe de 130 volts. Pour les ampoules électriques la vie utile décroît très rapidement avec une augmentation même minime du voltage recommandé. Pour le secteur double, le 220 volts, la moyenne doit être de 230 volts. Avec l'Hydro-Québec, on arrive à 260!

Résultat: brièveté de la vie des appareils électriques, hausses des comptes d'électricité, gaspillage d'énergie...

3) Autre technique qui ne joue pas toujours dans l'intérêt du consommateur: l'Hydro-Québec fait le relevé des compteurs de temps en temps seulement et établit une moyenne de consommation.

Quels que soient donc nos efforts pour réduire notre consommation d'électricité, nous payons un compte fictif...

4) L'Hydro-Québec, sollicitée par lettre recommandée, a refusé de venir défendre son point de vue lors des audiences publiques sur l'aménagement de la baie James le 7 avril 1973. Admettez-vous donc que ce projet se révèle indéfendable devant une opinion publique bien informée?

Et pourquoi avoir fait suspendre l'injonction de la Cour Supérieure qui venait juste à temps pour épargner aux Québécois de s'enliser à payer des équipements non rentables et injustifiés?

5) Rappelons enfin que l'Hydro-Québec refusa longtemps de fournir aux Indiens et Inuits qui s'opposent à l'aménagement de la baie James certains documents de travail qui durent être obtenus par sub-poena.

C'est en étudiant ces documents devant la cour supérieure du Québec que le professeur Khazzoom, ancien directeur de la section d'Econométrie de l'Office fédéral américain de l'Energie, a relevé un certains nombre d'erreurs qui discréditent singulièrement un organisme qui croit se tenir sur un piédestal.

1) L'Hydro-Québec calcule mécaniquement la demande québécoise en fonction de sa propre croissance et du facteur temps. Or ce n'est pas le temps qui accroît la demande mais un certain nombre de facteurs assez stables et prédictibles qui agissent conjointement et parfois dans des directions opposées.

2) D'apres les démonstrations du Dr. Khazzoom, les besoins en énergie du Québec augmenteraient au maximum de 4,5% et non de 7,9% comme le prétendait l'Hydro-Québec. La différence entre les deux taux équivaut à rendre complètement inutile la construction des barrages La Grande 1,2,3,4 et toutes leurs diversions.

En fait, en 1971, cette croissance a été de 1,46% (Statistique Canada).

3) L'Hydro-Québec consacre 10% de ses installations pour répondre seulement à un dixième de 1% de ses ventes. Ne vaudrait-il pas mieux vendre moins cher du courant interruptible aux industries et perdre un dollar que d'en dépenser cent à édifier une installation qui ne servira que un dixième de 1% du temps?...

De telles "maladresses" et bien d'autres auraient été corrigées depuis longtemps si l'Hydro-Québec, propriété publique, rendait régulièrement compte de sa gestion. Peut-on espérer, monsieur le président, que l'Hydro-Québec le fera spontanément lors d'audiences publiques par exemple?

Hélène LAJAMBE
Montréal, le 5 février 1974.

des idées | des événements | des hommes

Suite à un Format 60 controversé

Ce que le public doit savoir sur l'aide du Canada aux réfugiés chiliens

par MARCEL PRUD'HOMME

• Cette libre opinion fait suite à une émission de Format 60, diffusée le 5 février, au cours de laquelle le député de Saint-Denis aux Communes fut interviewé par Pierre Nadeau sur la politique du gouvernement canadien envers les réfugiés chiliens.

Monsieur le directeur,

Je suis toujours heureux, à titre de député québécois à la Chambre des communes du Canada, de prendre part aux émissions de télévision auxquelles les divers réseaux canadiens veulent bien m'inviter à donner mon humble opinion sur l'évolution de la politique canadienne. C'est à ce titre que j'ai accepté de participer samedi matin le 2 février à l'enregistrement du programme "60" de Radio-Canada diffusé mardi soir le 5 février. On fut si gentil à mon endroit, du moins jusqu'au tout début de l'enregistrement de l'interview, que j'aurais vraiment tort de me plaindre de la façon dont un vieil ami a pu ensuite tenter, imperceptiblement tout de même, de me passer à la rôtissoire. N'en parlons pas. Il faut savoir faire face à la musique ou à la chaleur de la cuisine, comme disait monsieur Truman. Je laisse juger ceux qui ont vu l'émission. Certains chroniqueurs l'ont d'ailleurs fait sans me voir. Je ne m'imaginais pas avoir été aussi effacé.

Mais comme il m'est arrivé, à cette même émission, de ne pouvoir souvent aller au bout de mes phrases, il y a des précisions que j'aimerais faire et, si on me permet cette insolence, il y a certaines affirmations faites au nom de Radio-Canada que je voudrais adoucir ou même réfuter.

Tout d'abord, d'aucuns ont eu l'impression que cette émission de la société d'Etat, reflet de la société canadienne, la même qui élit les députés, voulait blâmer le gouvernement du Canada relativement à son programme d'aide aux réfugiés chiliens et non-chiliens, trouvant notamment que notre pays n'a pas assez fait mais reconnaissant, en m'enlevant les mots de la bouche ou plutôt d'un bout de pellicule de mon interview, que de nombreux pays communistes, où les plus socialisants des réfugiés chiliens auraient pu se sentir en communauté d'âme, notamment l'URSS, n'avaient pas fait preuve de beaucoup de "générosité" en n'accueillant qu'une pincée de réfugiés, soit quatre à ce moment-là en URSS. On a aussi dit que le Canada a agi "sans souci humanitaire apparent". Ça n'était sûrement qu'une accusation apparente.

Je suis sûr que c'est pour ça que beaucoup de gens ont mal interprété le sens de l'émission. Irait-on en effet enguirlander joyeusement et collectivement les quelque neuf-dixièmes des députés du Parlement d'un pays, soit les libéraux, les conservateurs et les créditistes et même quelques néo-démocrates? Faut-il préciser cependant que certains députés conservateurs ou même des libéraux et les créditistes trouvent que le gouvernement devrait se montrer un peu plus sévère dans le tri des réfugiés venus du Chili, de façon à mieux s'assurer que des tenants du renversement des gouvernements par la violence soient écartés, tandis que certains autres libéraux ou même des conservateurs et des néo-démocrates voudraient que l'on soit un peu plus "généreux". Tous ces représentants du peuple ont-ils tort ou devrait-on n'écouter qu'une poignée de députés néo-démocrates qui voudraient qu'on laisse entrer tout le monde, les yeux fermés? Ou encore devrait-on écouter Radio-Canada? Pour éviter que ce sous-entendu n'amène un malentendu, je préciserai que l'on doit continuer d'avoir, à Radio-Canada, le droit de dire n'importe quoi et autre chose aussi évidemment, à l'occasion.

Et pour revenir aux réfugiés chiliens, on a affirmé par exemple qu'il était tragique de les voir se promener au Canada avec un minable "permis de ministre". Or, un permis ministériel, c'est justement un document exceptionnel, la faveur faite par le ministre de l'Immigration du Canada lui-même, au-dessus de certains règlements et même parfois certains articles de la loi, pour des raisons hautement humanitaires, au profit de citoyens étrangers qui autrement ne pourraient venir ou rester au pays. Ceux qu'on a ainsi plaints parce qu'ils n'avaient qu'un permis de ministre pourront facilement, s'ils le désirent, devenir immigrants reçus, mais si ceci n'a pas encore été possible, c'est tout simplement parce qu'on les a fait venir trop rapidement, si je puis dire, notamment de l'ambassade canadienne à Santiago où une cinquantaine d'entre eux avaient été accueillis. Devant se rendre directement de l'ambassade canadienne à l'aéroport pour y prendre l'avion vers Toronto, ces réfugiés n'ont évidemment pu subir là-bas leurs examens médicaux complets et on a également "sauté" temporairement certaines autres formalités. Mais éventuellement, à moins qu'ils ne désirent aller ailleurs, ils pourront devenir immigrants reçus. De même, ils seront aidés par Ottawa aussi longtemps que les Ougandais l'ont été et d'ailleurs plusieurs Chiliens toujours secourus par Ottawa sont déjà au Canada depuis plus longtemps que les "15 jours" mentionnés à Radio-Canada l'autre soir.

Les prêts à 6%

Puis, on s'est effaré devant les "$650 prêtés à 6% aux Chiliens." Autre affirmation gratuite, puisque $650, ça représente plutôt, selon une déclaration du ministre Andras qui n'a pas toujours été correctement citée toutefois, "le coût moyen d'accueil d'un réfugié au Canada" et non pas l'argent qu'on lui verse d'un seul coup à son arrivée. Ce montant inclut les sommes que le gouvernement verse aux réfugiés pour les aider à subsister pendant qu'ils suivent des cours ou se cherchent du travail. Il y a notamment des allocations non pas de $55 comme on l'a dit à l'émission mais qui peuvent aller de $55 à $95 (famille) par semaine et même, parfois, davantage pour permettre de payer un logement souvent fort élevé au début. Il est vrai que les réfugiés sont invités à payer leur passage par avion, mais à ce propos, madame J. Edmonds, sous-ministre adjointe responsable de l'Immigration, a précisé, le 14 janvier, à la "Canadian Press", que dans "le passé, quand on a prêté ainsi de l'argent aux réfugiés, on n'a jamais pressé quiconque plus tard en vue d'obtenir un remboursement". Il en sera de même pour les Chiliens.

D'ailleurs, une rumeur "en sens inverse" a couru au Chili. On y a cru qu'il était possible de venir gratuitement par avion au Canada où, en mettant pied à terre, un cadeau de $650 vous attendait pour entamer la belle vie. Il en est résulté, surtout depuis une semaine ou deux, une affluence de quelque 1,000 candidats par jour à la chancellerie canadienne de Santiago. Ce n'étaient sûrement pas là des réfugiés terrorisés. D'autre part, dès mardi dernier, à Santiago, la Commission d'aide aux réfugiés a annoncé qu'il ne restait plus (sur 5,000) qu'une cinquantaine ou une soixantaine seulement de réfugiés au Chili, lesquels ont tous reçu des sauf-conduits.

Incidemment, le 6 février, sur 332 personnes ayant obtenu là-bas un visa pour venir au Canada et qui ne l'avaient pas encore utilisé, il y avait 134 non-chiliens qui détenaient ce document depuis plus d'une quinzaine de jours. Mais dès le début du programme canadien d'aide aux Chiliens, de nombreux bénéficiaires avaient indiqué leur intention d'attendre au printemps! Quand j'ai signalé ça l'autre soir à la télévision, on est venu à un cheveu de me dire que la vérité ne m'étouffait pas et puis on a expliqué que c'était peut-être, si c'était un petit peu vrai, la faute à l'escudo. Argent parlant, c'est sûrement par accident que personne n'a indiqué à l'émission que c'était le gouvernement canadien qui assumait les frais de séjour et autres des Chiliens rendus au Canada et non pas seulement des "âmes généreuses".

On a encore affirmé à l'émission que tous les réfugiés chiliens accueillis chez nous doivent signer un document dans lequel ils s'engagent à ne pas faire de politique au Canada. Ça n'est pas le cas. On a plutôt demandé à deux groupes seulement, soit celui des 17 qui s'étaient d'abord réfugiés à la résidence de l'ambassadeur canadien à Santiago, puis plus tard à celui des 55 autres qui s'étaient réfugiés à l'ambassade canadienne même, non pas de garder le silence sur la politique du Chili ou celle du Canada, mais de ne pas faire du Canada, leur nouveau pays en somme, une base d'interventions révolutionnaires contre le Chili. Ils peuvent critiquer à leur guise le gouvernement chilien ou même celui du Canada si le coeur leur en dit.

La comparaison avec les Hongrois et les Tchèques

Il y avait encore cette comparaison faite, d'aucuns ont dit innocemment, entre le sort privilégié fait aux réfugiés tchèques, hongrois et ougandais et le peu de sympathie accordée aux Chiliens. Mais qui ne sait pas que les Hongrois et les Tchèques furent refoulés hors de leur propre pays par des armées étrangères et que les Ougandais d'origine asiatique étaient tout simplement forcés de quitter le pays par le général Amin? Au Chili, on peut certes être en présence d'authentiques persécutés, mais aussi, dans maints cas, de révolutionnaires extrémistes venus non seulement de l'intérieur du pays mais également de tous les coins de l'Amérique latine et pour lesquels, souvent, le régime pourtant pro-communiste Allende n'allait pas assez loin. Il faudrait aussi être naïf pour imaginer qu'il n'y a pas eu jadis un certain "tri" des réfugiés hongrois et tchèques et qu'on les a tous acceptés, eux, aveuglément. Le ministre Andras a déclaré en Chambre que l'on n'admettrait pas, en provenance du Chili, d'individus qui prônent le renversement des gouvernements par la violence. Est-ce que les citoyens canadiens, particulièrement ceux de la province de Québec, voudraient que le gouvernement de notre pays ne prenne pas, comme il le fait, certaines précautions et un peu de temps pour s'assurer que de tels individus ne s'infiltrent pas parmi les réfugiés accueillis chez nous?

Quant l'opération sera terminée, le Canada aura accueilli, comme il s'y était engagé, plusieurs centaines de réfugiés, soit infiniment plus que la quasi-totalité des pays socialistes où pourtant on aurait dû les inviter à bras ouverts, en commençant par l'URSS, et plus que la plupart des pays capitalistes ou industriels, notre pays continuant ainsi de faire preuve d'une générosité dont ont bénéficié, au cours des dernières décennies, les Tchèques, Hongrois, Tibétains, Ougandais, etc.

Monsieur le directeur, c'est tout ça qu'on aurait également pu dire, l'autre soir, à Radio-Canada.

Vous remerciant d'avance de ne pas m'avoir "coupé", vous, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Suite à la page 6

Manifeste du Mouvement progressiste urbain

Il n'y a pas de vie publique à Montréal et le régime Drapeau a tout fait pour encourager cet état de choses. La composition du Parti Civique ne reflète en rien le riche pluralisme culturel de notre population urbaine, de ses différents groupements populaires qui font l'apprentissage de leur histoire et de leur pouvoir, de sa classe ouvrière qui prend conscience de son identité. L'administration Drapeau s'est attaquée aux racines mêmes de la démocratie en s'efforçant de supprimer tout débat, tout intérêt public pour les affaires municipales au sein du conseil, dans la presse et dans la ville en général. Prenant l'autocratie pour la démocratie, le régime Drapeau ne représente et ne consulte personne.

En tant que mouvement progressiste urbain, nous voulons démocratiser la vie urbaine, stimuler le goût de la participation à la vie publique et de la discussion des affaires publiques en offrant le choix d'une administration démocratique face au régime actuel, une administration qui soit représentative de l'ensemble de la population montréalaise et qui soit acquise au principe de la participation et la critique du public dans le gouvernement de notre ville. Par contraste avec l'anonymat des hommes de l'administration actuelle, avec le caractère secret et élitiste de leurs pratiques, les représentants d'un mouvement progressiste urbain seront toujours ouverts à leurs concitoyens et ne cesseront de collaborer avec eux à l'élaboration des politiques.

Avec un programme démocratique de cette nature, la mairie ouvre ses portes, dans tous les sens de l'expression. Le gouvernement élu répond aux besoins des citoyens. Il prépare avec intelligence et imagination le développement à long terme de Montréal. Le monopole du pouvoir dont l'administration Drapeau jouit et abuse depuis trop longtemps l'a rendue incapable de suivre une telle ligne de conduite, oscillant comme elle le fait entre la mesquinerie d'une diminution des allocations versées aux familles défavorisées et l'extravagance de ses projets olympiques. La coexistence de ces deux politiques montre non seulement que les priorités de l'administration Drapeau sont irrémédiablement faussées, mais encore que cette administration n'est comptable à personne de sa gestion financière et qu'elle peut exécuter ses plans à l'abri de tout contrôle public. La poursuite de ces entreprises grandioses, au mépris du bureau de planification de la ville lui-même, montre bien que Drapeau n'a aucun plan cohérent pour le développement à long terme de Montréal, en harmonie avec les besoins réels de ses habitants.

En fait, l'arbitraire de l'administration actuelle prépare une crise urbaine et détruit les avantages dont Montréal jouit encore par rapport à d'autres villes du continent. La complaisance avec laquelle l'administration cède aux pressions des grandes compagnies ne fait qu'aggraver les choses, et les travailleurs, les consommateurs, les habitants de Montréal voient leurs intérêts sacrifiés à ceux de quelques financiers. La destruction absurde du quartier Milton-Parc est un exemple de cette attitude. Le fait que les compagnies du centre de la ville n'aient pas contribué au financement du métro, alors qu'elles en profitent, en est un autre.

Il faut souligner que ce pourrissement de la vie urbaine s'est aggravé après les élections de 1970 qui donnaient le pouvoir absolu au Parti Civique. Jean Drapeau a exprimé lui-même les principes de son régime autocratique en 1970: "Je ne crois pas à l'opposition en principe... Je ne vois pas l'utilité de cette soi-disant démocratie de participation et de ces groupes de citoyens qui veulent maintenant s'occuper des affaires du gouvernement."

Montréal doit prendre sa place dans le courant de démocratisation et de réforme qui transforme plusieurs villes nord-américaines. Il nous faut un programme audacieux, conçu en fonction des besoins de la population, pour contrecarrer ce pourrissement du milieu urbain, un programme que la nature même du régime Drapeau l'empêche d'entreprendre, ou même de concevoir, mais qu'un mouvement progressiste urbain appuie activement.

Un tel programme est axé sur la planification démocratique du développement de Montréal, la priorité étant donnée à la prestation de services publics dans le contexte d'un contrôle par les citoyens.

— Cela veut dire que nous prenons parti pour un gouvernement municipal qui serait prêt à intervenir activement en faveur des locataires: par exemple, inspections obligatoires, création de comités locaux d'arbitrage pour réduire les conflits aussi inutiles que pénibles.

— Cela veut dire que nous prenons parti pour un programme de logements à prix modérés, fondé sur l'aménagement des ressources existantes plutôt que sur la démolition, qui respecterait ainsi le caractère acquis au long des années par nos quartiers.

— Cela veut dire que nous prenons parti pour la création de banques de terrains afin de tirer parti du prix encore relativement faible des terrains à Montréal et d'empêcher ainsi la destruction du centre et des quartiers avoisinants par la spéculation qui a ravagé d'autres villes.

— Cela veut dire que nous prenons parti pour la création d'installations et de services qui font cruellement défaut à l'heure actuelle — parcs, terrains de jeux, piscines, bibliothèques, patinoires — en laissant chaque quartier gérer ses services et décider de ses priorités.

— Cela veut dire que nous prenons parti pour un réseau de transport en commun bon marché et efficace, dans le cadre d'un plan méthodique qui reconnaisse l'utilité du transport public et lui donne la préférence sur les moyens privés de transport, particulièrement dans le centre de la ville, et qui permette d'éviter le gaspillage d'énergie et la pollution.

— Cela veut dire que nous prenons parti pour une réforme électorale qui assurera aux groupes de citoyens les moyens

HMH
Éditions Hurtubise - HMH,
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Edward T. Hall
Le langage silencieux

Le langage de l'espace, du temps, de la distance,
le langage du comportement, des manières,
ce langage qui varie selon les peuples et les régions,
un grand anthropologue américain en livre ici la clef.
Par l'auteur de *La Dimension cachée*

800,000 exemplaires de l'édition américaine déjà vendus

Co-édition Mame / HMH — $7.95

Atelier de
TAPISSERIE
(Haute-lisse)
Louis et Jeanne
AUCLAIR
Session printemps
Inscriptions pour mars
270-1482

SÉANCE INFORMATIVE COMMUNAUTAIRE
sur
LES SERVICES SOCIAUX
ET DE SANTÉ DU QUÉBEC
LOI 65 (CHAPITRE 48)
Mercredi, 20 février 1974, à 20 heures
Bibliothèque Publique Juive
5151, Chemin Ste-Catherine
SUJETS ET PARTICIPANTS
(une période de questions et réponses succédera)
"LA LOI: UNE ANALYSE"
Dr. Alex E. Schwartzman
Membre du Conseil de Santé et Social
Services du Montréal Métropolitain
"LA LOI: SES EFFETS SUR
LES SERVICES DE SANTÉ"
Bernard J. Finestone
Secrétaire Honoraire, Hôpital Général Juif,
Membre de l'Assemblée Centrale pour la Loi No. 65
de l'Hôpital Général Juif
"LA LOI: SES EFFETS SUR LES SERVICES
DE BIEN-ÊTRE SOCIAL"
Oscar Respitz
Président sortant, Services Familiaux Juifs
Président: Mme Joey Richman
La Loi No 65 est la mesure législative de réorganisation des Services Sociaux et de Santé du Québec. Il s'agit d'une question vitale pour notre communauté.
LE PUBLIC EST INVITÉ
sous les auspices du
Congrès Juif Canadien
et des Services Communautaires Juifs

Une encyclopédie alpha POUR TOUS

A la découverte
de tous les pays du monde.

première destination:
la Chine!

le million

700 ans après Marco Polo,
le point sur la Chine et
sur tous les pays du monde.

Il y a maintenant 7 siècles,
un garçon de 17 ans partait
pour Pékin par la voie terrestre
de l'Est. Il s'appelait Marco Polo
et le titre du Million lui revient :
ainsi nomma-t-on le récit de ses
"mille fois mille" aventures
qu'il dicta à son retour,
24 ans plus tard.

Avec LE MILLION,
Alpha s'est chargé de rassembler
et d'explorer toutes les données
capables de nous ouvrir les portes
de tous les pays du monde.

Pourquoi la Chine?
Cette semaine, LE MILLION paraît
de nouveau à partir du n° 1,
en commençant par la Chine.
Pourquoi? D'abord pour renouer
700 ans après avec le destin
fabuleux de Marco Polo.
Mais surtout parce que,
plus que jamais, la Chine est le
pays à découvrir et à comprendre.
C'est aujourd'hui possible avec
LE MILLION. Car LE MILLION
ne se contente pas d'être
une grande encyclopédie
géographique ni un beau livre
de voyage :

LE MILLION, c'est le territoire,
le climat, l'économie, l'histoire,
la population, la vie quotidienne,
les arts, les sciences, l'avenir
de tous les pays du monde.

UNE AUTRE DIFFUSION EXCLUSIVE DES
ENCYCLOPÉDIES
POPULAIRES INC.
6596, BOUL. ST-LAURENT - 270-2157-58

Le rapt de Patricia Hearst

La police recherche deux fugitifs

BERKELEY (AFP) — Deux évadés de prisons californiennes sont actuellement recherchés comme suspects dans l'enlèvement de la jeune Patricia Hearst, a signalé hier le San Francisco Examiner, journal qui appartient au père de la victime.

Selon ce quotidien, les deux individus sont Thero Wheeler, un Blanc de 29 ans, qui s'est échappé de l'infirmerie de la prison de Vacaville, en août, et Donald Defreeze, alias Cinque, un Noir de 30 ans, disparu de la prison de Soledad depuis 11 mois.

Trois témoins, selon le San Francisco Examiner, ont identifié Defreeze, d'après sa photographie, comme un des ravisseurs. Et, d'après un fonctionnaire des services pénitentiaires, la fiche de Defreeze indique que Russell Little, un des membres de l'Armée de Libération Symbionese (SLA), qui revendique l'enlèvement, est un de ses amis.

Le chef de ce groupe, dans une déclaration enregistrée sur bande, envoyée au père de Patricia, M. Randolph Hearst, a déclaré se nommer Cinque. La voix sur la bande serait celle de Defreeze, selon des anciens compagnons de cellule de l'évadé.

Selon des sources proches des milieux extrémistes de San Francisco, ces derniers craignent que l'évadé de Soledad ne soit un agent provocateur. Après son évasion, il aurait, en effet, offert à plusieurs groupuscules de militants de leur servir de "tueur" ou de servir pour d'autres activités terroristes, mais toutes ses offres auraient été repoussées.

De son côté, le FBI, par l'intermédiaire de son porte-parole à San Francisco, a déclaré que les soupçons ne se portent pas à l'heure actuelle sur les anciens détenus. Le nom de Cinque, un esclave qui a mené une mutinerie au 19ème siècle sur un bâtiment négrier, ne fournit aucune preuve, car ce pseudonyme a été adopté par plusieurs militants noirs, a-t-il été indiqué.

Un Portoricain est détenu à Parthenais jusqu'à l'exil?

Raul Estremera, d'origine portoricaine, est présentement détenu au Centre de prévention de la rue Parthenais où il a été conduit le 31 janvier. Estremera et ses procureurs cherchent à obtenir le statut de réfugié politique pour Estremera qui en appelle d'un ordre de déportation.

Hier, un comité de défense de Raul Estremera a dévoilé son existence et quelques circonstances qui ont entouré l'arrestation d'Estremera, son interrogatoire par des enquêteurs spéciaux de la police et la rédaction d'un affidavit où le Porto-Ricain, âgé de 27 ans, déclare qu'il est un militant de l'indépendance de Porto-Rico et qu'ayant vécu dans les ghettos de New York, il en est venu à la conclusion que les traficants de drogues tenaient à leur merci les jeunes, et que les autorités civiles et policières étaient corrompues.

Selon Estremera, si la police canadienne obtenait qu'il soit déporté aux Etats-Unis, sa vie serait en danger: parce que la Mafia l'aurait identifié comme l'un des pires ennemis de son réseau de traficants: "Si je suis renvoyé aux Etats-Unis, je ne serai en sécurité ni aux mains de la police, ni en détention, ni en liberté", déclare Estremera qui soutient que les Porto-Ricains vivant aux Etats-Unis et qui militent pour l'indépendance de Porto-Rico ne jouissent pas des mêmes droits que les autres citoyens, la discrimination envers eux étant exercée par la police en général, par la CIA et par les autorités "parapolitiques".

Selon les policiers chargés du cas d'Estremera, ce dernier serait entré au Québec à la fin de mars 1973 ou au début d'avril de la même année, sous un nom d'emprunt. Me Bernard Mergler et son associé Pierre Cloutier assument ici les intérêts d'Estremera qui, dans une série d'articles parus en janvier dans le Daily News, est soupçonné par la police américaine d'être un "dangereux" partisan de la Black Liberation Army. Estremera aurait déjà utilisé plusieurs pseudonymes. Il a déjà été interrogé à plusieurs reprises et maintient son droit au statut de réfugié politique.

Consensus impossible

La CEQ reporte sa décision sur l'accord de principe relatif au classement

par Gilles Provost

Incapable d'obtenir le consensus nécessaire pour entériner l'entente de principe conclue à la table provinciale de négociations sur le classement des enseignants, la CEQ (Centrale des enseignants du Québec) a résolu hier soir de remettre sa décision à plus tard.

Entre-temps, chacun des 45 syndicats affiliés informera et consultera ses membres et on évaluera les effets de l'entente. De plus, les négociateurs devront retourner à la table des négociations pour s'assurer que certaines des conditions exigées sont réalisables (ce dont plusieurs participants doutent fortement).

C'est dans la plus grande confusion que la CEQ a appris cette décision fort controversée. En effet, le Conseil provincial (la plus haute autorité de la CEQ entre les congrès) avait adopté un amendement qui équivalait à un rejet de l'entente de principe sur le classement si les autorités gouvernementales ad hoc ne garantissaient pas aux professeurs qui voudront suivre des cours universitaires d'ici à la fin de l'été pour bénéficier de certaines clauses de l'entente qu'ils pourront effectivement le faire.

Comme les délais normaux sont déjà écoulés pour s'inscrire à tous les cours pertinents ou comme ces cours ne se donnent pas à temps partiel ou pendant l'été, on voulait aussi que l'exigence de suivre de tels cours soit supprimée s'il n'est pas possible d'en arriver à une autre solution.

En pratique, l'adoption de cet amendement, qui imposait une condition à l'acceptation de l'entente de principe endossée par le conseil d'administration, était une rebuffade très dure pour le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau: ce dernier avait déjà affirmé en conférence de presse que la CEQ acceptait l'entente et recommandait à ses syndicats affiliés d'en faire autant. Cela obligeait aussi les négociateurs à se remettre à table.

C'est alors que des participants ont demandé qu'on reprenne le vote en s'assurant qu'aucun observateur ne participait au vote. Cette fois, le résultat a été encore plus déchirant: les deux camps se sont retrouvés nez à nez avec 49 voix chacun. Les douze délégués de l'Alliance des professeurs de Montréal avaient voté en bloc pour l'amendement, de même que quatre membres du conseil d'administration de la CEQ.

Le président de la centrale, M. Yvon Charbonneau, a décidé d'utiliser son droit de vote prépondérant, lui qui s'était abstenu de voter jusqu'à ce moment. Il a décidé de rejeter l'amendement qui imposait une condition à l'acceptation de l'entente de principe. Ce faisant, M. Charbonneau suggérait aussi à l'assemblée de retenir "l'esprit" de l'amendement et d'en rédiger un nouveau qui serait moins draconien et qui ne compromettrait pas l'endossement de l'entente de principe.

Il fut ensuite décidé d'ajourner jusque dans la soirée pour permettre aux représentants des 45 syndicats affiliés d'aller souper. Pendant ce temps, les négociateurs et les membres du conseil d'administration de la CEQ tentaient de trouver une formule de rechange susceptible de rallier l'assemblée. D'une part, on ne voulait pas compromettre l'acceptation de l'entente et, d'autre part, on voulait trouver une façon efficace d'obliger les autorités compétentes à ouvrir les portes des universités pour les professeurs désireux de bénéficier de certaines clauses de l'entente.

En soirée, on s'est finalement résigné à ne pas trancher immédiatement le dilemme et à consulter les syndiqués eux-mêmes. On espère aussi que les contacts avec le gouvernement et les universités permettront de dissiper les incertitudes concernant la possibilité d'appliquer certaines clauses qui touchent quelque 35% des enseignants déclassés, soit environ 5,000 personnes.

Le syndicat national des employés de Radio-Canada s'oppose à la décommercialisation des ondes

C'est le 3 septembre 1973 que le président de Radio-Canada a fait part au Syndicat canadien de la fonction publique de sa décision de décommercialiser les deux chaînes radiophoniques de la Société, a annoncé hier M. Jean-Marc Lefebvre, président national de ce syndicat.

M. Laurent Picard doit toutefois soumettre cette décision sous forme de recommandation au conseil d'administration de la Société lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration. Mais, le Syndicat regroupant 4,000 employés de Radio-Canada, puisqu'il a été officiellement informé de cette nouvelle politique par M. Picard, doit présenter la semaine prochaine, au cours des audiences du Conseil de la radio-télévision du Canada (CRTC), un mémoire qui portera sur l'ensemble du problème de la publicité commerciale à la télévision et à la radio.

M. Lefebvre n'a pas révélé toutes les conclusions de ce mémoire mais il a indiqué que son Syndicat, après de nombreuses consultations dans toutes les régions et auprès de plusieurs spécialistes, a décidé de s'opposer à la décommercialisation des ondes, radio et télé.

En désaccord avec cette prise de position de son syndicat national, le président de la section 660, qui regroupe quelques centaines de cotisants dans la région montréalaise, a déclaré que M. Lefebvre ne parlait pas au nom des syndiqués de Montréal, que ceux-ci n'avaient pas été consultés et qu'au surplus ils étaient acquis au projet de supprimer les annonces commerciales à la radio de Radio-Canada.

Le président de la section montréalaise, M. Gilles Lortie, a même reproché à M. Lefebvre d'usurper un droit qu'il n'a pas, celui de parler au nom des syndiqués de Montréal.

Hier, M. Lefebvre a répondu à M. Lortie. Il a affirmé en particulier que le Syndicat national a consulté régulièrement les cotisants, que M. Lortie lui-même a été invité à plusieurs réunions, qu'il a souvent été prié de donner son avis mais s'y est refusé, que la démarche accomplie par la direction nationale du Syndicat en vue d'arrêter une ligne de conduite au sujet de la publicité commerciale a été rigoureusement démocratique. Ce sont plutôt les instances montréalaises du Syndicat qui ont refusé de participer aux consultations.

"Quand M. Lortie parle de manque de consultation, il trompe les gens et fait dévier le débat, servant ainsi les intérêts de ceux qui veulent faire disparaître Radio-Canada et qui refusent d'aborder de front la question de la publicité à la radio et à la télévision, aux stations privées comme à Radio-Canada", déclare M. Lefebvre qui promet de s'expliquer davantage sur la position de son Syndicat la semaine prochaine devant le CRTC alors que Radio-Canada doit solliciter le renouvellement de ses permis d'exploitation.

Paul VI est résolu à réconcilier l'Église avec le bloc soviétique

CITE DU VATICAN (PA) — Le pape Paul VI poursuit, dans sa deuxième décennie, sa politique de réconciliation avec le bloc soviétique, soulevant des controverses, mais appuyé par la majorité de l'Eglise catholique.

La dernière initiative du pape dans son "Ostpolitik" a été de démettre le cardinal Joseph Mindszenty, primat de Hongrie. L'anti-communisme constant du vieux prélat était un obstacle aux tentatives du Vatican d'améliorer les relations avec le monde communiste.

Pour Rome, cette politique doit déboucher un jour sur une négociation sur les libertés individuelles des croyants en pays communiste. Comme le déclarait récemment un collaborateur du pape, cette politique devrait, en fin de compte, augmenter la liberté de tous les citoyens dans chaque pays concerné.

Il y a dix ans, le Saint-Siège et la Hongrie signaient un accord important, le premier entre le Vatican et un pays communiste. Jusque là, pour les gouvernement de l'Est, le Vatican était une puissance capitaliste et n'avait pas à s'immiscer dans les affaires intérieures de leur pays, fussent-elles religieuses.

Depuis l'accord de 1964, les prélats du Vatican ont mené une diplomatie active. Ils ont voyagé dans tous les pays de l'Est, et des ecclésiastiques et des pèlerins se sont rendus par milliers au Vatican.

Le pape Paul VI a pu nommer de nouveaux évêques dans la plupart des pays de l'Est et leur assurer une plus grande liberté d'action.

La Pologne et la Hongrie, les deux pays de l'Est ayant le plus grand nombre de Catholiques, autorisent les prêtres à étudier dans les écoles pontificales à Rome. Il y a seulement 25 ans, alors que des prêtres et des évêques étaient emprisonnés, et parfois exécutés, le pape Pie XII parlait de l'Eglise du Silence. Aujourd'hui, Mgr Francesco Marchisano, sous-secrétaire de la Congrégation pour l'Education catholique, déclare: "Pour une Eglise du Silence, elle chante pas mal". Les églises étaient pleines lors d'une visite récente qu'il a faite en Pologne.

La destitution du cardinal Mindszenty a été une mesure importante en vue d'améliorer les relations avec Budapest. Elle a surpris le prélat en exil à Vienne, et a entraîné quelques protestations de catholiques conservateurs.

En fait, la destitution du cardinal marque la fin d'une époque pendant laquelle beaucoup considéraient le Vatican comme un foyer de la lutte pour la défaite du communisme. Le cardinal Mindszenty, qui aura 88 ans en mars, a toujours considéré son défi au totalitarisme communiste sur un plan à la fois politique et religieux. Les primats de Hongrie, qui couronnaient les rois, exerçaient la régence en cas de vacances du Trône.

"Le cardinal considère le gouvernement actuel comme illégal, et il soutient que le primat est resté le seul détenteur de l'autorité légale dans le pays", déclarait un prélat hongrois, actuellement à Rome.

"Je crains", dit un autre Européen de l'Est, "qu'il pense toujours que la monarchie peut résoudre les problèmes de la Hongrie".

Les prélats de l'Est occupant des postes de responsabilité à Rome estiment que la destitution du cardinal va permettre une plus grande liberté aux catholiques du bloc soviétique.

"On peut continuer à être un héros en exil, mais il faut laisser vivre l'Eglise en Hongrie", déclare un prêtre hongrois à Rome.

Un collaborateur du pape a déclaré, dans une interview, que la destitution du cardinal a été le prix que le pape a dû payer pour pouvoir nommer quatre nouveaux évêques titulaires en Hongrie.

La décision du pape survenait à un moment opportun: pendant que Mgr Agostino Casaroli, secrétaire du Conseil pour les Affaires publiques du Vatican, était en Pologne, et à deux semaines de la visite de M. Andrei Gromyko au Vatican. Le ministre soviétique des Affaires étrangères devait rencontrer le pape Paul VI pour la quatrième fois.

"L'intransigeance de Mindszenty ne rencontrait pas l'approbation", a déclaré Mgr Istvan Bagi, d'Esztergom, en Hongrie. "Les adversaires politiques du communisme s'accrochaient à lui comme le chef des éléments conservateurs dans notre pays. C'était mauvais".

En ce qui concerne Moscou, les dirigeants soviétiques ont troqué le mépris contre la courtoisie dans leurs relations avec le Saint-Siège. Mais le Kremlin a, jusqu'ici, évité d'aborder la question de la liberté en URSS.

En Tchécoslovaquie, les autorités gouvernementales ont eu périodiquement des négociations avec le Vatican, mais elles ont fait peu de concessions. Mais la Pologne et la Hongrie ont amélioré leurs relations avec le Saint-Siège, au point qu'on parle de l'établissement de relations diplomatiques.

"Ce qu'il faut, c'est de la prudence et de la patience. On découvre à nouveau chaque jour la coexistence", déclare Mgr Jan Stepiew, 65 ans, recteur de l'école de théologie de Varsovie.

"Nous devons être ouverts et éviter de nous laisser influencer seulement par la propagande occidentale, qui est partiale," déclare Mgr Bagi, 42 ans, qui dirige à Rome l'Institut des prêtres hongrois, et qui est venu l'an dernier d'Eastergom, l'ancienne capitale royale de Hongrie.

"Le communisme, en tant que philosophie, ne peut être mêlé au christianisme", ajoute-t-il. "Mais un dialogue est possible dans la vie de tous les jours. Les protestants l'ont entamé longtemps avant nous."

"Un compromis n'est pas une trahison... La détente aide les Catholiques d'Europe de l'Est à ouvrir des fenêtres sur le monde."

la météo

Prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le Bureau météorologique de Montréal. Un froid très vif persiste sur tout le Québec et la sensation du froid sera d'autant plus accentuée par les vents forts qui persistent encore surtout dans l'est de la province et davantage dans le nord du Nouveau-Québec où les vents rafaleront entre 30 et 40. Une zone de haute pression sur l'est et le sud-ouest de l'Ontario devait donner une nuit claire à presque toute la province tandis que des nuages avec neige passagère et poudrerie persisteront demain sur le nord-est de la province sous l'influence d'une forte dépression sur la pointe nord du Labrador.

Une dépression près de Winnipeg se dirige vers le Québec et apportera pour samedi des nuages et un peu de neige sur l'ouest du Québec dans la matinée et se propagera assez rapidement vers l'est. En même temps un peu d'air chaud adoucira quelque peu la température.

•

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, de Chibougamau, de la haute Mauricie, des Laurentides: nébulosité croissante en matinée suivie de neige légère. Maximum 15 à 20. Aperçu pour dimanche: devenant ensoleillé.

•

Régions de Montréal, de l'Outaouais: nébulosité croissante avec neige légère en fin de journée. Maximum 15 à 20. Aperçu pour dimanche, dégagement graduel.

•

Régions du Lac St-Jean, des Cantons de l'Est, de Québec-Trois-Rivières: nébulosité croissante en après-midi suivie de neige légère. Maximum 15 à 20. Aperçu pour dimanche: généralement nuageux.

•

Régions de Rimouski, Gaspé, Sept-Iles, Baie-Comeau: ensoleillé. Froid. Venteux et poudrerie surtout sur la rive sud du St-Laurent. Maximum de 10 à 15. Aperçu pour dimanche: nuageux et possibilités de neige légère.

Décès—Turgeon

Nélida C. Turgeon est décédée jeudi le 14 février 1974 subitement à l'âge de 52 ans. Bachelière du Collège Basile-Moreau de Ville St-Laurent, elle vint très tôt au journalisme, elle consacra les dernières années de sa vie aux Publications Quebecor, elle était adjointe au Gérant de la rédaction et directrice des pages artistiques du Journal de Montréal. Nélida C. Turgeon était l'épouse de Benoit Turgeon, décédé en novembre 1973, elle laisse aujourd'hui dans le deuil ses quatre fils: Serge, Luc, Bernard et José, ses deux brus: Nicole Cardinal et Jeannine Sylvain et quatre petits-enfants.La dépouille mortelle de Nélida C. Turgeon est exposée au Salon Funéraire Urgel Bourgie Ltée, 745 est, Crémazie. Les funérailles seront chantées, mardi à 9:00 heures à Montréal en l'église St-Alphonse d'Youville. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le manuel du parfait petit locataire

Un ouvrage qui vient à point, "Le locataire et son nouveau bail", écrit par deux avocats, vient d'être lancé dans la collection juridique des éditions Aquila, sous la direction du juge Guy Guérin.

A vrai dire il s'agit moins d'un ouvrage comme en écrivent parfois les civilistes, mais d'un manuel du parfait petit (ou gros) propriétaire (ou locataire), à l'usage d'environ cinq millions de lecteurs québécois.

En effet, 80% de la population du Québec est locataire, signalent les auteurs, Mes Henri Kélada et Paul-Emile Marchand, qui ont tenté en 80 pages d'expliquer dans un langage ordinaire, facilement accessible mais non dépourvu de la rigueur qu'autorisent de telles observations, comment fonctionne la nouvelle loi sur le louage des choses qui régit depuis le 1er janvier le système des baux.

Propriétaires et locataires y trouveront réponse à la majorité des questions qu'ils se posent et d'ailleurs les interrogations les plus fréquentes sont présentées sous la forme d'un questionnaire simple et lisible.

Le petit livre à couverture verte compte cinq chapitres: la formation du bail, sa résiliation, les obligations du propriétaire, celles du locataire, et enfin les recours de ce dernier devant la Commission des loyers du Québec. Suit un dernier chapitre de questions et réponses, auquel on a ajouté la reproduction du bail-type.

Le directeur de la collection juridique des éditions Aquila, le juge Guy Guérin, des Sessions de la Paix, est l'un des juristes les plus autorisés de la magistrature québécoise.

Il souligne justement dans la préface que les auteurs du livre — tous deux ont déjà publié des ouvrages remarqués sur le droit au Québec — ont évité de tomber dans le piège de la vulgarisation facile, des simplifications outrées, tout en s'écartant du jargon rebutant des ouvrages trop spécialisés.

"Le locataire et son nouveau bail" se vend $2.50. Sa lecture pourra éviter aux locataires des augmentations de loyer sensiblement plus coûteuses!

Le chocolat Régent est rappelé

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a annoncé hier le rappel immédiat du marché canadien de tous les produits fabriqués par la compagnie Chocolats Régent Limitée à son usine de St-Hyacinthe.

Le 1er février dernier, le ministre avait ordonné le rappel de boules chocolatées fabriquées à cette usine et emballées dans un papier aluminium coloré. Plusieurs cas d'infections gastro-intestinales avaient été reliés, au Canada et aux Etats-Unis, à la consommation de ce produit, contaminé par un rare micro-organisme appelé salmonella Eastbourne. Depuis lors, la compagnie a volontairement cessé toutes ses ventes au niveau de la production de cette usine.

MANIFESTE

Suite de la page 5

d'exprimer leurs sentiments et de déterminer les politiques. Concrètement, cela veut dire que nous prenons parti pour l'établissement des circonscriptions électorales plus petites et plus homogènes, et des structures politiques dans notre propre mouvement qui permettront aux conseils de quartier de s'institutionaliser, assurant ainsi aux citoyens la participation permanente à l'élaboration des politiques et un contrôle continu de leurs élus.

Bien sûr, ce qui précède n'est qu'un aperçu d'un programme qui ne pourra être établi qu'après une étude approfondie et une participation plus active des citoyens intéressés. Mais ces éléments indiquent l'orientation générale qu'entend suivre le mouvement progressiste urbain au sein duquel notre programme doit être formulé: représentation démocratique de tous les secteurs de la collectivité, planification globale qui respecte l'intégrité et l'importance des différentes communautés montréalaises, priorité d'une utilisation pleinement publique de la ville.

Seuls les citoyens de Montréal peuvent démocratiser leur ville en s'organisant dans les circonscriptions pour se donner les représentants et en s'unissant pour construire un mouvement progressiste urbain à Montréal. (Si vous partagez ces idées et notre détermination d'agir, veuillez prendre contact avec le Mouvement Progressiste Urbain à C.P. 313, Succursale Victoria, Montréal H3Z 2V8 ou téléphoner à: Jean-Pierre Bourdouxhe à 521-3221 ou à Stephen Schecter à 486-2182.)

$3,008 pour une dent de sagesse

THETFORD MINES (PC) — Un dentiste de Thetford Mines, le Dr Georges Gendron, a été condamné à payer à un de ses clients une indemnité de $3,008.-90, à la suite de l'extraction d'une dent de sagesse et des soins pour lesquels le défendeur a manqué de prudence et de diligence, d'après la preuve qui a été faite devant la Cour supérieure.

La réclamation de dommages-intérêts avait été présentée en 1970 par M. Gérard Hémond, commis-vendeur de Thetford Mines, pour préjudice corporel à la suite d'interventions relevant de la chirurgie dentaire. Dans son jugement de onze pages, le juge Yves Bernier mentionne notamment que "le demandeur a établi que les interventions chirurgicales pratiquées sur lui par le défendeur se sont soldées par une série d'échecs".

Le juge rappelle en effet que l'extraction de cette dent de sagesse a causé une ouverture du sinus que le défendeur n'a pas alors constatée, et que la pose d'une plaque d'or sur l'ouverture, effectuée le lendemain pour permettre à la membrane sinusale de se refermer, n'a pas donné les résultats attendus. Non seulement l'ouverture ne s'est pas refermée, mais au bout de trois semaines environ, la plaque d'or s'est déplacée pour se loger dans le sinus.

Enfin, précise-t-on dans le jugement, l'ouverture de la muqueuse et du périoste du palais que le défendeur pratiqua alors sur le demandeur pour récupérer la plaque, n'était pas une intervention utile.

A la suite de toutes ces interventions, le demandeur avait dû être hospitalisé et subir une nouvelle intervention pour que soit enrayée l'infection, retirée la plaque du sinus et guérie la fistule qui s'était fermée.

Le dentiste, dont la compétence a cependant été reconnue devant le tribunal, aurait manqué de prudence en ne prenant pas au préalable une radiographie de la dent. L'extraction des molaires et dents de sagesse du maxillaire supérieur comporte toujours un certain danger pour le sinus, et une radiographie permet de déceler en temps utile les racines irrégulières, une racine à proximité du sinus et parfois même l'intrusion de celle-ci dans le sinus, de préciser le magistrat.

Démarchage frauduleux

Empruntant le nom d'organismes philanthropiques sans en avoir obtenu l'autorisation, des individus tenteraient actuellement de vendre dans la région de Montréal des produits de toilette sous de fausses représentations.

L'Institut national canadien des aveugles déclare avoir reçu des appels téléphoniques de personnes désirant savoir si la vente de shampooing et de savon, au nom de l'INCA, faisait partie de sa campagne de souscription.

Par ailleurs, prétendant représenter la Fondation des maladies du coeur, des vendeurs à domicile offrent des bouteilles d'huiles de bain avec l'assurance que les profits sont versés à la Fondation.

Dans les deux cas, les organismes mentionnés tiennent à préciser qu'ils n'ont pas autorisé ces souscriptions et demandent à la population de signaler à la police locale tout démarchage de ce genre.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

BROSSARD Paul. A Montréal, le 14 février 1974 à l'âge de 72 ans, est décédé Paul Brossard, époux de Aline Brien. Il laisse dans le deuil Gertrude (Mme Hercule Testevide), Emile et son épouse Bernadette Lefebvre, Réal et son épouse Yvonne Gauthier, René et son épouse Jeannine Champagne, Rév. Père Lucien Brossard, O.M.I., André et son épouse Louise Limoges, Laurence et son épouse Rita Fréchon, Robert et son épouse Fernande Parent; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Léopold Brien, Mme Veuve Jeannette B. Sénécal, M. et Mme René Drapeau, M et Mme Jean Brien, M et Mme François Brien ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 18 février. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée angle Boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 11:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLPRON, Lucille. A Montréal, le 15 février 1974 après une courte maladie est décédée Lucille Colpron, de Montréal. Elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Emile Colpron; ses soeurs Simone, s.s. a., Jeanne, Marie (Mme Gérard Lamarche), Thérèse (Mme André Kaltenback); ses frères Jean, Gérard, Raymond, Jacques, Gaby et André: ses beaux-frères et belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces. Elle est exposée au salon Léon Poissant, 180, rue St-Pierre, à Saint-Constant, à 14h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

INGELS. A Gand, Belgique, le 13 février 1974, est décédée, Mme Proba Le Jeune Ingels, mère de M. Michel Ingels de Ste-Foy, Québec.

LAJEUNESSE Jacques M. A l'Hôpital Charles-Lemoyne, le 12 février 1974, à l'âge de 51 ans, 1 mois, est décédé, M. Jacques M. Lajeunesse, gérant-général de Heathkit pour le Québec et les Maritimes, depuis 1963, demeurant à 1405 rue Garneau, St-Bruno. Bien connu du monde de l'Electronique, il fut directeur gérant de l'Association X.M. Mont-Royal en 1966-1967. Il laisse dans le deuil son épouse Madeleine Gravel, ses enfants: Camille, Denis, Michel, son frère Robert et ses soeurs: Simone, Monique, tous ses parents et nombreux amis.
Les funérailles auront lieu samedi le 16 février. Le convoi funèbre partira du Salon E. Têtreault & Fils Ltée. No 1559 rue Montarville, St-Bruno, à 1h.45 pour se rendre à l'église St-Bruno, où le service sera célébré à 2:00 heures. Et de là au cimetière de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation Canadienne des Maladies du Coeur seraient appréciés.

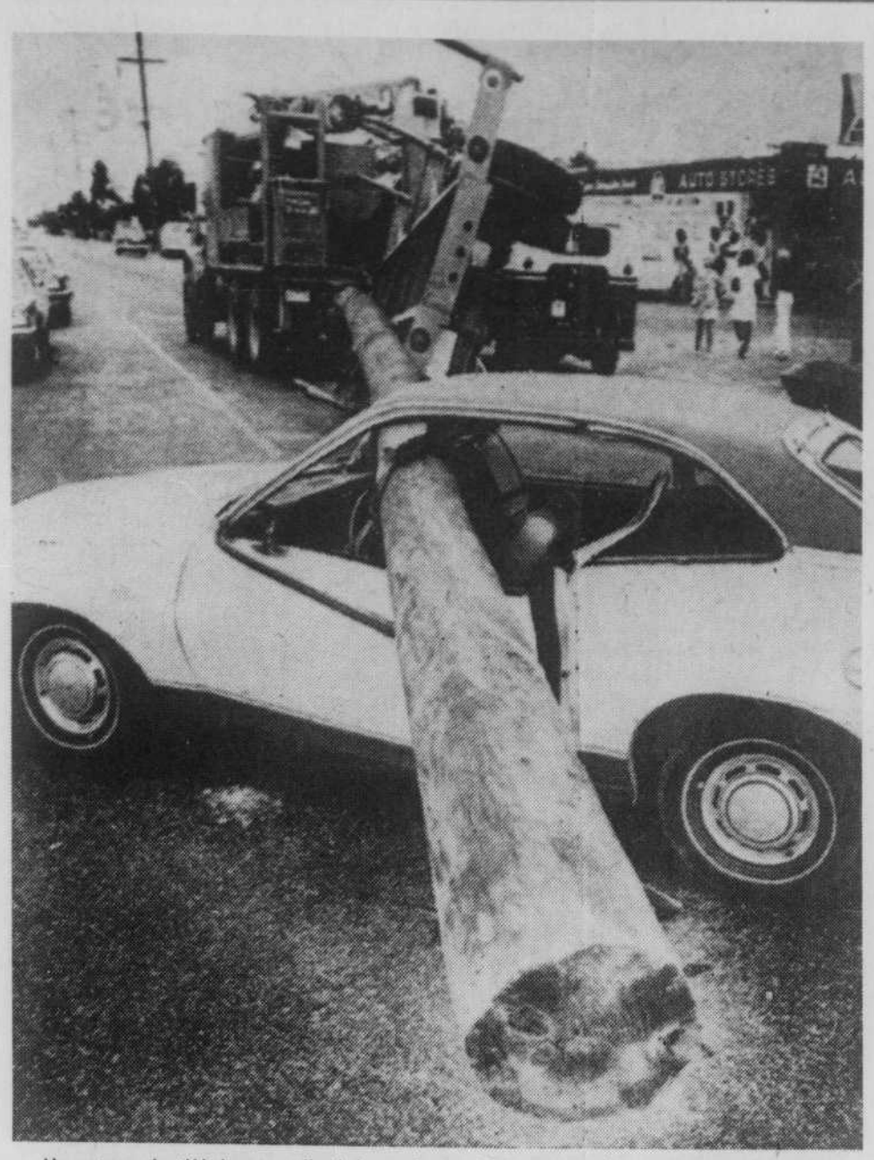

Un poteau de téléphone a glissé du camion qui le transportait pour passer à travers le pare-brise d'une voiture conduite par une jeune femme de 26 ans, Sheryl Trump, de Fort Lauderdale. La jeune femme s'en est tirée avec seulement un nez cassé. (Téléphoto AP)

Un architecte invite l'industrie du bois à une plus grande économie des matériaux

par Michel Nadeau

Les participants au congrès de l'Association canadienne de l'industrie du bois ont été quelque peu surpris hier d'entendre, lors d'un panel sur l'avenir du logement, l'architecte montréalais R. T. Affick les inviter à modifier leur attitude sur la croissance, la consommation et le nombre de mises en chantier pour adopter une attitude plus qualitative basée sur la restauration et la conservation des logements existants.

Rappelant l'état très limité des terrains et des matériaux, M. Affleck a demandé aux industriels du bois de mieux utiliser les ressources disponibles et d'éviter des gaspillages tels que l'emploi de contre-plaqués beaucoup trop épais pour la subdivision des maisons ou la destruction par le feu de planches de bois qui n'ont servi qu'une ou deux fois au coulage du béton.

Ce rappel à l'économie détonnait curieusement à la suite de l'exposé de M. G.W.E. Gordon, président de Halliday Homes Ltd., qui présenta une vision enthousiaste des perspectives quasi illimitées des marchés de l'habitation et du bois.

A moins de conflits ouvriers graves, M. Gordon estime qu'aucune pénurie de matériaux ne se fera sentir dans le courant de l'année. Par ailleurs, il est d'avis que les acheteurs sont les premiers responsables du coût élevé de leur maison. "Cet acheteur jouit maintenant d'un revenu disponible plus élevé que jamais et est prêt à le dépenser, souvent sans poser aucune question sur le prix demandé".

Pour sa part, M. Jacques Bernier, président de la Société d'habitation du Québec a déclaré lui aussi qu'il fallait songer sérieusement à la restauration du stock existant de logements. "Au moins 100,000 logements à Montréal qui ont plus de 50 ans ont besoin de réparations immédiates". Une entente fédérale-provinciale qui tarde à être conclue pourrait accélérer cet effort de préservation des logements déjà intégrés au tissu urbain.

Par ailleurs, M. Bernier a déploré le fait que, pour accroître leurs revenus fonciers, les villes laissent les spéculateurs hausser abusivement le prix des terrains et rendre ainsi ceux-ci inaccessibles à la construction résidentielle.

Insistant également sur le rôle accru des municipalités dans le développement domiciliaire. M Gordon a demandé aux autorités provinciales d'aider les villes dans la viabilité d'un plus grand nombre de terrains afin de permettre aux constructeurs de poursuivre leur programme d'expansion. L'offre aurait ainsi tendance à s'accroître et ralentirait la montée des prix des terrains.

Le panéliste a avoué que jusqu'à maintenant l'industrie avait négligé le citoyen à revenus modestes; l'adoption de certaines mesures pourraient favoriser l'accès à la propriété; accroissement des fonds hypothécaires, adoption par toutes les provinces du Code national de la construction et meilleure utilisation des procédés technologiques dans l'assemblage des maisons.

Enfin, M. Affick est revenu à la charge pour dénoncer la sous-utilisation du sol urbain dont une trop grande partie demeure vacante ou consacrée au stationnement des voitures.

Grève à la Price de Kénogami

350 syndiqués de la CSN à l'emploi de la compagnie Price de Kénogami se sont mis en grève jeudi, paralysant ainsi la principale entreprise de cette petite localité située à 125 milles au nord de Québec. Leur convention collective est échue depuis le 30 avril dernier.

Les négociateurs syndicaux avaient recommandé le rejet des dernières offres patronales, présentées par la compagnie comme l'équivalent des conventions collectives acceptées par les autres employés de la compagnie à Gaspé et à Terre-Neuve.

L'usine de Kénogami produit environ 300,000 tonnes de papier journal par année. Elle avait été paralysée l'an dernier par une grève impliquant 900 autres travailleurs appartenant au même syndicat.

L'étrangleur de Boston laisse $32,000 en héritage

BOSTON (PA) — Albert Desalvo qui, selon ses propres aveux, aurait étranglé une douzaine de femmes dans les années 1960, à Boston, a laissé un héritage de $32,000 provenant principalement des droits qu'il a perçus en prison sur la vente du livre de Gerald Frank, "L'étrangleur de Boston" relatant ses crimes.

Malgré ses aveux, Desalvo n'avait jamais été accusé de ces assassinats et il purgeait une peine pour attaque à main armée, lorsqu'en décembre dernier, il fut poignardé pendant son sommeil dans la prison de Walpole.

Il n'avait pas rédigé de testament et le pécule qu'il a laissé à sa mort, après prélèvement des frais de justice, sera versé à ses deux enfants qui se trouveraient à Reiterwiesen, en Allemagne.

La FTQ appuie les grévistes du vêtement

Au moment où reprenaient hier les négociations interrompues depuis 10 jours entre l'Association des manufacturiers du vêtement et l'Amalgamated Clothing Workers en présence du conciliateur provincial, M. E. Moreau, le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, attribuait à l'impossibilité d'organiser une négociation sectorielle, obligeant tous les employeurs à s'asseoir à la même table, "la pagaille" actuelle dans cette industrie.

"Les travailleurs du vêtement doivent se débattre dans le cadre de lois conçues pour les disperser et les diviser. En écartant la négociation sectorielle, a-t-il déclaré, les lois du travail du Québec rendent terriblement difficile l'union des travailleurs d'un même secteur industriel dans un même combat: c'est ainsi que 3,000 travailleurs négocient avec les plus gros manufacturiers regroupés volontairement au sein de l'Association des manufacturiers et que 3,000 autres — membres du même syndicat — sont aux prises avec 125 entreprises différentes".

M. Daoust a par ailleurs déclaré qu'il appuyait "le mouvement de grève déclenché par les travailleurs du vêtement à Montréal" sans préciser que l'appui de la FTQ allait uniquement aux syndiqués dont la grève est légale. La déclaration du secrétaire-général de la FTQ ne fait pas d'autre part écho aux mots d'ordre de retour au travail lancés par le syndicat aux 3,000 employés des petites entreprises dont la grève est illégale.

A ce sujet, un autre porte-parole de la FTQ devait nous préciser que l'appui de la FTQ allait au mouvement dans son ensemble en dépit de l'ambiguïté de cette position que ne manqueront pas de soulever les officiers de l'exécutif de l'Amalgamated Clothing Workers.

"Il est clair dans notre esprit, devait ajouter ce porte-parole, que la FTQ ne peut demander aux gars de retourner au travail car c'est là la responsabilité du syndicat". il semble en effet que la FTQ n'entend pas cautionner tous les éléments de la stratégie de l'union à cause de certaines erreurs de stratégie.

Les jeux de comportement peuvent servir de thérapeutique conjugale et familiale

par Renée Rowan

1256 est, rue Sherbrooke. Une vieille maison à l'ombre de la Bibliothèque municipale. Une plaque: Centre de psychologie conjugale et familiale.

Dès l'entrée, c'est chaleureux, accueillant. Tout l'appareil traditionnel du bureau de consultation est absent: les fauteuils de cuir et le sofa du psychiatre ont fait place à des coussins de toutes les grosseurs, de toutes les couleurs. "C'est important dans notre approche que le centre ait l'apparence d'un foyer, d'une maison", souligne Jean-Guy.

L'équipe est jeune, dynamique: un seul est psychologue, Jean-Guy Bonin, le directeur. Les quatre autres sont thérapeutes, mais avec une formation soit en psychologie, soit en consultation familiale. Jean-Guy et sa femme Madeleine ont passé deux ans en Californie. Tandis qu'il préparait sa thèse de doctorat au Family Therapy Institute of Marine, à San Raphael, en banlieue de San Francisco, elle se familiarisait au même endroit avec les méthodes de travail auprès des couples.

Riche d'une expérience nouvelle, fasciné par les théories du Dr Eric Berne, l'auteur des livres "Des jeux et des hommes" (Games People Play) et "Que dites-vous après avoir dit bonjour" (What Do You Say After You Say Hello), et celles du psychiatre Thomas Harris qui a écrit un autre immense succès de librairie "D'accord avec soi et les autres" (I'm Ok, You're Ok), le couple décidait à son retour à Montréal de mettre sur pied un centre de psychologie conjugale et familiale qui ouvrait ses portes le 1er avril dernier.

Le but de ce centre est de fournir aux couples, aux familles et aux individus l'instrumentation nécessaire pour qu'ils puissent s'aider eux-mêmes. "Ceux qui viennent nous voir ne sont pas nécessairement des personnes en difficulté, explique Madeleine. Faisant face à des situations insatisfaisantes à vivre, elles viennent chercher ici les moyens pour mieux se comprendre et comprendre les autres, ce qui leur permettra d'identifier comment, à travers leurs attitudes et leurs comportements de tous les jours, elles deviennent "gagnantes" ou "perdantes" dans la vie."

L'équipe se défend d'être ce que l'on appelle des "mariage savers". "Nous ne dirons jamais à un couple de se séparer ou d'essayer de continuer à vivre ensemble, pas plus que nous donnerons de conseils genre... si j'étais à votre place, je ferais ceci ou cela, car nous ne connaissons pas les ressources qu'il y a en chaque personne, poursuit un des thérapeutes, Michel Landry. On aide les gens en terme d'évaluation de ce qui se passe, de ce qu'ils sont. Nous partageons avec eux nos observations sur leurs comportements, leur façon de fonctionner. A partir du moment où nous avons fait le point ensemble, il appartient au couple de prendre sa propre décision. S'il n'est pas capable d'en arriver à prendre une décision conjointe, c'est un "flop". Le processus de décision est vital dans le succès du couple."

Le centre a bâti son propre matériel d'approche (série de cours, sessions de fin de semaine, cassettes qui permettent à l'individu ou au couple de poursuivre le travail à son propre rythme, thérapie individuelle, de groupe ou de famille) sur l'analyse transactionnelle et la dynamique personnelle.

En chacun de nous, il y a trois composantes, rappelle Jean-Guy Bonin: les composantes parent, adulte, enfant. Chacune de ces composantes est un système cohérent de pensées, parfois de sentiments et d'émotions qui s'extériorisent dans des modes particuliers de comportements. Une prise de conscience permet d'identifier la composante en nous qui, à un moment donné, parle, agit, prend le contrôle.

Si le **parent** en nous est autoritaire ou pense qu'il sait tout, il offusque alors l'**enfant** dans une autre personne. Si notre **enfant** est heureux, aime le jeu et la créativité, celui des autres va rechercher sa compagnie et y prendre plaisir. Si en nous l'**adulte** se manifeste, il y a de bonnes chances pour que les autres personnes utilisent leur composante **adulte** pour y répondre.

Par ailleurs, nous tendons tous dans nos relations interpersonnelles, à nous livrer à un certain nombre de "jeux". Par jeux, on entend ici une série de transactions ou d'échanges qui conduit à un dénouement bien défini et prévisible.

"Ces jeux, nous les jouons pour diverses raisons, dit Madeleine Bonin: pour éviter de faire face à la réalité, pour rationaliser un comportement, dissimuler ses véritables sentiments, esquiver la participation, etc."

Dans son livre "Des jeux et des hommes", Eric Berne, psychiatre né rue Sainte-Famille, à Montréal, mais qui a vécu sa vie d'adulte aux Etats-Unis, analyse à travers des situations de la vie courante trente-six de ces jeux. Au centre de psychologie conjugale et familiale, on utilise cette approche pour identifier ce qui se passe entre les couples, entre les personnes.

L'équipe ne travaille pas seulement auprès des couples et des individus, mais aussi auprès des groupes qu'elle peut aider au niveau de l'analyse transactionnelle: professeurs, personnes divorcées ou séparées, professionnels ou futurs professionnels (travailleurs sociaux, psychologues, infirmières, etc), animateurs auprès des fiancés et des équipes de ménages. Il suffit de former un groupe d'une vingtaine de personnes et l'équipe se déplace au besoin pour une série de cours, de rencontres ou une session intensive de fin de semaine (vendredi soir et samedi toute la journée).

Pour toutes demandes de renseignements sur les cours de dynamique ou interpersonnelle qui se donnent au centre, sur la thérapie individuelle ou de couple, ou sur les autres services offerts par le Centre de psychologie conjugale et familiale, il suffit d'écrire au 1256 est, rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1M1, ou de téléphoner à 522-7088.

Université du Québec à Montréal

PROGRAMMES DE MAÎTRISES 1974- 1975

BIOLOGIE
CHIMIE
ÉCOLOGIE
ÉCONOMIQUE
ÉTUDES LITTÉRAIRES
HISTOIRE
LINGUISTIQUE
MATHÉMATIQUES
PHILOSOPHIE
PSYCHOLOGIE
SCIENCE POLITIQUE
SCIENCES RELIGIEUSES
SOCIOLOGIE

Date limite d'admission: 1er mars 1974

Formules de demande d'admission disponibles au:

Service de l'admission (876-3161)
Bureau du registraire
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888
Montréal, Québec H3C 3P8

Pour renseignements sur les programmes, s'adresser au Secrétariat des études avancées, 876-8097.

SARAGUAY-la-FORÊT
(près Cartierville)
SITE
RÉSIDENTIEL / EXCLUSIF
NOUS CONSTRUISONS SUR COMMANDE
La résidence de votre
À l'endroit de votre
Magnifiques terrains
(Prêts à construire)
CHOIX
CHOIX
BOISÉS
IDÉAL PROFESSIONNELS
737-2608

Université du Québec à Montréal

Programmes conduisant aux baccalauréats spécialisés (90 crédits)

FAMILLE DES ARTS
Programmes:
— arts plastiques
— enseignement (arts plastiques)
— design 2D
— design 3D
— enseignement (musique)
— histoire de l'art

FAMILLE DE FORMATION DES MAÎTRES
Programmes:
— enseignement (éducation physique)
— enseignement élémentaire
profil A: préscolaire et élémentaire
profil B: élémentaire
— enseignement (préscolaire et élémentaire)
(module sur le chantier)
— enseignement (enfance inadaptée)
profil A: enseignement
profil B: éducation de groupe
— information scolaire et professionnelle

FAMILLE DES LETTRES
Programmes:
— animation culturelle
— éducation culturelle
profil A: sans mention
profil B: — études littéraires
— linguistique
— études étrangères
— éducation culturelle
(module sur le chantier)
— information culturelle
— recherche culturelle
profil A: sans mention
profil B: — linguistique
— études littéraires
— esthétique
— lettres (études françaises)
— linguistique
— art dramatique

FAMILLE DES SCIENCES
Programmes:
— biologie
— enseignement secondaire (biologie)
— chimie
— enseignement secondaire (chimie)
— mathématiques
— enseignement secondaire (mathématiques)
— enseignement secondaire (mathématiques) (PERMAMA)
— physique
— enseignement secondaire (physique)
— géologie
— sciences de la terre
— enseignement professionnel (technique de la mécanique)
— enseignement professionnel (électrotechnique)

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES
Programmes:
— administration
— enseignement secondaire (administration)
— économique

FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES
Programmes:
— géographie
— enseignement secondaire (géographie)
— histoire
— enseignement secondaire (histoire)
— philosophie
— psychologie
— science politique
— sciences religieuses
— enseignement secondaire (sciences religieuses)
— sociologie
— relations humaines
— travail social
— études urbaines

Programmes conduisant aux certificats

FAMILLE DE FORMATION DES MAÎTRES
— certificat en sciences de l'éducation
(programme de 30 crédits)

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES
— certificat en sciences comptables
(programme de 30 crédits)
— certificat en administration
(programme de 36 crédits)
— concentration:
— général
— santé
— personnel et relations de travail
— administration publique
— administration scolaire
— administration policière
— sciences comptables
— informatique
— marketing
— finances
— évaluation foncière
— administration bancaire
— administration de la coopération
— approvisionnement
— assurances

FAMILLE DES LETTRES
— certificat en linguistique
(programme de 30 crédits)

Date limite de présentation d'une demande d'admission:
— Temps complet: 1er mars 1974
— Temps partiel: 1er juillet 1974

Renseignements supplémentaires: 876-3161

Adresse pour demander un formulaire:

Bureau du Registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1180, rue Bleury
Montréal, Québec
H3C 3P8

"Désarroi", dit Washington

Une révision du mode de décision s'impose à la CEE *(Scheel)*

BONN (d'après AFP et Reuter) — M. Walter Scheel, ministre allemand des Affaires étrangères et président en exercice du Conseil des ministres de l'Europe, a estimé hier, au cours d'une interview télévisée, que l'une des leçons à tirer de l'incapacité de l'Europe à définir une politique commune à Washington était la révision du mode de décision à l'intérieur de la CEE.

En effet, a-t-il souligné, "la capacité de décider dans un groupe de neuf partenaires souffre, si le principe de l'unanimité préside à toute décision". Le chef de la diplomatie ouest-allemande a ajouté que l'on en arriverait peut-être pour les décisions les moins importantes à adopter le principe de la majorité comme d'ailleurs les traités de Rome le prévoient.

Le ministre a souligné qu'"il n'y avait pas eu de querelle franco-allemande", mais bien un "conflit entre la France et ses huit partenaires". Et la France, "qui croyait défendre les intérêts de l'Europe, n'a jamais clairement expliqué son opposition au lien que tous les présents souhaitaient entre la présente conférence et celle qui réunira les consommateurs aux producteurs". "Il semble, en tout état de cause, que l'inquiétude de voir les Etats-Unis prendre une influence de plus en plus grande sur la politique européenne soit plus forte en France que partout ailleurs", a conclu le ministre.

Par ailleurs, dans un commentaire d'une sévérité exceptionnelle pour la France, le chroniqueur James Reston, vice-président du New York Times, remercie sur le mode mi-ironique, mi-sérieux M. Michel Jobert, ministre français des Affaires étrangères, d'avoir, par son intransigeance, sauvé la conférence pétrolière de Washington d'un échec à peu près certain et surtout d'avoir tiré l'administration Nixon d'un mauvais pas en lui faisant jouer finalement le beau rôle.

James Reston estime que M. Jobert a eu raison de déclarer que la conférence avait été insuffisamment préparée et qu'elle s'était réunie hâtivement. Mais il a eu le grand tort, dit-il, de refuser de discuter les problèmes communs aux pays industrialisés et surtout de qualifier la conférence de réunion politique destinée simplement à assurer la domination des Etats-Unis sur les autres puissances.

"C'est la vieille doctrine gaulliste démodée et elle n'est pas seulement inexacte mais presque comique. L'administration Nixon ne peut même pas exercer son autorité sur le Congrès ou le contrôler; elle peut encore moins dominer l'Europe qui est aujourd'hui le principal bloc commercial dans le monde ou encore le Japon qui bat les producteurs américains même sur le marché américain; la sottise de concepts intellectuels d'un autre âge a rarement été mise ainsi en évidence".

En outre, l'administration américaine a brossé hier à l'intention du Congrès le portrait d'une Communauté européenne en proie au "désarroi".

"De nombreux Européens se demandent ouvertement si les Neuf pays membres ont la volonté d'aller de l'avant vers une plus grande unité, ou s'ils laisseront la Communauté stagner et se désintégrer", a déclaré le nouveau secrétaire d'Etat-adjoint pour les Affaires européennes, M. Arthur Hartman, dans une déposition devant une commission de la Chambre des représentants.

La crise de l'énergie, qui "freine" l'unité de l'Europe et la prive d'une des données de sa prospérité, le retard de l'union économique et monétaire, le retrait du franc français de l'accord monétaire commun, l'impasse où se trouve la politique régionale ont plongé le vieux continent dans une situation de "trouble profond", explique M. Hartman.

"Il va devenir beaucoup, plus difficile maintenant" d'atteindre l'objectif d'"union européenne" en 1980, qui était déjà "assez difficile à imaginer" avant les problèmes actuels, a-t-il ajouté.

Une telle situation, qui fait la joie de "nos adversaires idéologiques" requiert de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale qu'elles "s'adaptent, se redressent et apprennent à faire face aux nouveaux défis", a souligné M. Hartman.

"Mais rien ne garantit, dans cette passe difficile, une navigation sans danger" et une maîtrise "très élevée" sera nécessaire, a prédit le secrétaire d'Etat-adjoint.

"Ce n'est certainement pas le moment de jeter par-dessus bord le lest que représente l'engagement américain pour la sécurité de l'Europe occidentale", a-t-il ajouté, pour plaider le maintien de la présence militaire américaine outre-atlantique à son niveau actuel, tant que les négociations sur la réduction mutuelle des forces n'auront pas abouti à des décisions des deux blocs.

M. Hartman a cependant estimé que, malgré les difficultés actuelles de la Communauté, la "tendance à long terme" pourrait conduire à une cohésion plus forte de ses membres, et il a souligné à plusieurs reprises la nécessité du renforcement et de la modernisation des relations atlantiques en dépit des aspects de "dissensions politiques et de rivalités commerciales" que peut présenter actuellement le camp occidental".

Un long entretien Pompidou-Gromyko

PARIS (par l'AFP) — Un entretien exceptionnellement long entre le président Georges Pompidou et M. Andrei Gromyko a marqué hier la première journée de la visite officielle de trois jours du ministre soviétique des Affaires étrangères à Paris.

M. Pompidou a reçu à l'Elysée M. Gromyko pendant plus de deux heures et la conversation a notamment porté sur la date de la prochaine visite du président de la République en Union soviétique pour y rencontrer M. Leonid Brejnev.

La célèbre actrice britannique de réputation internationale, Vanessa Redgrave, participe activement à la campagne électorale en se présentant sous étiquette trotskyste. Vanessa Redgrave est en effet candidate du Workers' Revolutionary Party de Grande-Bretagne. Elle s'entretient ici avec une électrice potentielle. (Téléphoto AP)

Une arme pour Wilson

Le niveau record des prix alimentaires porte un coup à Heath

LONDRES (d'après Reuter et AFP) — A deux semaines des élections législatives britanniques, le gouvernement conservateur de M. Edward Heath s'est vu infliger hier, un coup sévère avec la publication par le ministère de l'Emploi de statistiques indiquant, au cours de l'année passée, une hausse de 20.1 pour cent des prix alimentaires, ce qui constitue un record absolu.

Ces statistiques annuelles révèlent en outre qu'en 1973, le coût de la vie — déjà l'un des thèmes essentiels de la campagne électorale — a augmenté de 12 pour cent, soit également une hausse sans précédent.

Selon les milieux politiques, le choc résultant de la publication de ces chiffres pourrait fort bénéficier au leader travailliste, M. Harold Wilson, dont la cote, dans les récents sondages, piétine.

M. Wilson a accusé le gouvernement conservateur d'avoir laissé monter en flèche les prix, alors que, dans le même temps, il bridait les salaires des travailleurs, notamment des mineurs, dont les revendications ont provoqué ces élections anticipées.

Ce à quoi M. Heath répond que l'inflation, dont il souligne la dimension mondiale, rend encore plus nécessaire de tenir fermement la barre de sa politique des revenus.

Selon les statistiques du ministère de l'Emploi, les prix alimentaires ont augmenté, en janvier, de 2.9%. Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur, en juin 1970, ces mêmes prix ont fait un bond de 53%. Dans le même temps la moyenne des prix aux consommateurs s'accroissait de 37.1%. D'ailleurs, la hausse des prix et l'Europe, pour les travaillistes, la lutte contre l'inflation et le rejet des extrémistes de gauche, pour les conservateurs, ont été les principaux thèmes que les deux grands partis politiques britanniques ont développé au cours de la première semaine de la campagne électorale.

En dépit de la volonté des uns et des autres d'élargir le débat, cette première semaine de la campagne, la plus impitoyable et la plus acharnée depuis 1945, a toutefois été dominée par la grève des mineurs. Encore incertains de la portée de leurs programmes, MM. Edward Heath et Harold Wilson ont tous deux tenté de prouver à l'opinion que le règlement du conflit des houillères demeurait au coeur de leurs préoccupations.

M. Heath en demandant mercredi aux mineurs de cesser leur grève tout en invitant ses adversaires à se joindre à son appel, M. Wilson en proposant jeudi une conférence des trois partis en vue de résoudre le conflit, tous deux savaient pertinemment qu'en fin de compte, c'est ce problème qui les départagera dans l'esprit de l'électeur.

Les sondages unanimes donnent avec des marges très variables les conservateurs vainqueurs. Les travaillistes sont indiscutablement inquiets, même si, pour rassurer leurs partisans, ils peuvent avancer que le 28 février est encore loin et que les sondages ont prouvé en 1970 qu'ils n'étaient pas infaillibles.

Pour remonter le courant, M. Wilson compte avant tout sur le grave problème des prix.

Jouant sur la xénophobie latente d'un peuple insulaire, M. Wilson n'a pas manqué d'établir un lien direct entre la vie chère et la politique agricole de la Communauté européenne. En demandant en des termes aussi énergiques que vagues la "renégociation" des conditions d'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, le chef du Labour estime avoir derrière lui la majorité des électeurs.

Du désengagement israélo-syrien semble dépendre la levée de l'embargo arabe

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — L'arrivée cet après-midi à Washington des deux émissaires arabes Ismail Fahmi et Omar Sakkaf, qui doivent aussitôt rencontrer le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger, a ranimé dans les milieux politiques l'espoir que de sérieux progrès étaient en vue, devant conduire à un désengagement des troupes sur le front du Golan, et ensuite à la levée de l'embargo sur le pétrole.

Cependant, des sources proches de la conférence arabe d'Alger ont laissé entendre hier qu'aucune levée de l'embargo sur les exportations de pétrole arabe vers les Etats-Unis n'était envisageable, tant qu'un accord n'était pas conclu entre Israël et la Syrie; ce qui sous-entend que le secrétaire d'Etat Henry Kissinger devra à nouveau oeuvrer d'arrache-pied pour rapprocher les deux positions, et que les deux émissaires arabes pourraient bien n'apporter rien de très neuf dans leurs valises.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Georges Vest a cependant affiché hier un optimisme de rigueur, lorsqu'il a déclaré que les deux ministres arabes ne se seraient pas déplacés" s'ils n'avaient pas quelque chose d'utile à nous dire". On a cru un instant que les deux émissaires seraient reçus à Key Biscayne par le président Nixon immédiatement après leur arrivée. Mais finalement c'est à Washington que se tiendront les entretiens avec M. Kissinger.

M. Kissinger, qui a quitté Washington hier après-midi pour aller conférer avec le président Nixon en Floride, regagnera la capitale ce soir. Il rencontrera M. Ismail Fahmi et M. Omar Sakkaf, soit ce soir, soit demain, qui doivent lui transmettre "quelques idées émises par le président syrien Hafez Assad au cours du petit sommet d'Alger au sujet du désengagement sur le front du Golan," si l'on en croit Al Ahram.

Pour sa part, l'Orient-Le Jour estimait hier "qu'aucune décision n'a été prise au mini-sommet d'Alger" que le seul élément que l'on pourrait qualifier de "décision" a été l'envoi d'émissaires à Paris et à Washington pour "complément d'information".

An Nahar écrit d'autre part que c'est la "tension" et même la "menace de rupture" entre Damas et Le Caire, à la suite du désengagement egypto-israélien qui fut à l'origine de ce mini-sommet. Un dirigeant syrien aurait déclaré à ce journal que l'Egypte avait agi avec précipitation en acceptant ce désengagement, qui a placé la Syrie "à découvert" en raison des concessions consenties par l'Egypte.

En outre, Haaretz a publié hier une longue interview de M. Abba Eban, dans laquelle il déclare notamment: "Je ne suis en aucune façon disposé à accepter l'assurance que le président Sadate veut la paix. Si certains de mes collègues ont une opinion différente, mes meilleurs voeux les accompagnent et j'espère qu'ils ont raison".

Une grève générale des pompistes menace les États-Unis

WASHINGTON (AFP) — Après la grève des transporteurs routiers, les Etats-Unis sont menacés d'une grève des pompistes, excédés par les réglementations administratives et les queues interminables d'automobilistes.

Déjà une cinquantaine de stations services avaient volontairement fermé mercredi et jeudi dans le Connecticut, et une vingtaine hier dans la région de Norfolk (Virginie). Le mouvement menaçait de s'étendre dans les prochains jours à plusieurs autres Etats dont l'Oregon, la Californie et Washington.

Le mécontentement des distributeurs est motivé par une récente circulaire de l'administration fédérale de l'Energie ordonnant aux stations d'essence de servir indifféremment tout acheteur qui se présente, sous peine d'une amende de 5,000 dollars. De plus, les distributeurs demandent une augmentation de leurs approvisionnements, qui sont insuffisants, priorité étant donnée par les raffineries aux fuels, l'autorisation d'augmenter leurs prix qui sont plafonnés, ainsi qu'une protection accrue de la police pour canaliser les queues.

Les pompistes refusent de se plier aux injonctions de l'administration et préfèrent fermer plutôt que d'avoir à mécontenter leurs clients fidèles qu'ils continuent de servir en priorité sur les autres acheteurs.

En attendant, l'administration de l'Energie vient d'envoyer des équipes d'enquêteurs dans une vingtaine d'Etats pour vérifier que les approvisionnements d'essence disponibles sont répartis également sur l'ensemble des Etats-Unis.

Certains commentateurs accusent les compagnies pétrolières de ne pas respecter les directives de l'administration et d'envoyer par exemple moins d'essence vers la capitale, pour faire pression sur le Congrès.

L'éventualité d'un rationnement de l'essence aux Etats-Unis est toujours envisagée mais l'échéance la plus proche a été reportée du 1er mars au 1er avril par l'administration fédérale de l'Energie.

Par ailleurs, on a appris que la Libye aurait continué d'approvisionner en pétrole certains acheteurs américains depuis l'embargo, parce que ces derniers ont résisté aux pressions des grandes compagnies pétrolières pour ne pas acheter le brut libyen nationalisé.

La sous-commission du Sénat présidée par le sénateur Frank Church (démocrate, Idaho), qui a ouvert une enquête sur l'activité internationale des sociétés pétrolières américaines, s'apprête à publier les témoignages de fournisseurs américains sur leurs démêlés avec les grandes compagnies à propos du pétrole libyen.

On apprend ainsi que deux compagnies américaines, Standard Oil of California, et Texaco ont essayé d'empêcher à l'automne dernier que le plus grand fournisseur en produits pétroliers des centrales électriques de la région de New-York, NEPCO, achète du brut libyen après la nationalisation en septembre par Tripoli de leurs intérêts.

NEPCO a ainsi reçu plusieurs coups de téléphone de dirigeants de ces compagnies, renforcés par un appel du département d'Etat, pour ne pas donner suite au contrat d'achat de 105,000 barils-jour signé par Tripoli après la nationalisation à 51 pour cent des avoirs libyens de Socal, Texaco et Mobil.

Comme NEPCO refusait d'obéir à ces pressions, la Standard Oil décida d'annuler le contrat de transport par ses propres pétroliers, du brut libyen acheté par le fournisseur new-yorkais, qui a dû se rabattre sur d'autres moyens de transport, d'un coût nettement plus élevé.

En conséquence de cette opération, selon la commission du sénateur Church: les New-Yorkais payeront un peu plus cher leur électricité à la compagnie Continental Edison, acheteur de ce pétrole.

Pour son pétrole, la Libye sollicite l'aide française

PARIS (d'après l'AFP) — Le premier ministre libyen, M. Abdel Salam Jalloud, qui est depuis jeudi en visite officielle en France, a proposé au gouvernement Pompidou des livraisons à long terme de pétrole libyen en échange d'une participation française à l'industrialisation de l'économie de la Libye.

La France construirait des usines pétrochimiques, ainsi qu'à plus longue échéance des usines nucléaires. On faisait remarquer hier qu'ainsi la France poursuivait sa politique d'accords bilatéraux, qui risque de mettre sous peu en conflit les intérêts français avec ceux des compagnies pétrolières internationales, notamment américaines.

On se rappelle que la France a catégoriquement rejeté à Washington l'idée d'observer une sorte de code de conduite pour les contrats bilatéraux et cette négociation avec la Libye risque d'apparaître comme une sorte de défi, les offres libyennes se présentant comme une récompense pour l'attitude réservée de la France à Washington.

D'autre part, les propositions faites par la Libye d'acheter à la France les biens et les services nécessaires à son industrialisation n'ont pas de quoi surprendre. La Libye dispose de substantiels excédents de devises qu'elle consacre à des achats massifs à l'étranger. La France n'est d'ailleurs pas la seule à s'intéresser au marché libyen et la délégation libyenne en France n'achètera sans doute pas n'importe quoi à n'importe quel prix.

Le "23 septembre" dit sa paternité

MEXICO (AFP) — La "Ligue communiste du 23 septembre" a revendiqué l'attaque lancée jeudi contre un train mexicain, au cours de laquelle quatre soldats ont été tués par des rafales de mitraillettes.

Le commando qui a attaqué le convoi, dans l'Etat de Puebla, a peint en lettres rouges sur la porte d'un fourgon "Ligue communiste du 23 septembre". Cette organisation qui affirme agir pour "la justice des pauvres" serait dirigée par Lucio Cabanas, le principal chef de la guérilla dans cette région du pays.

Ottawa devrait contrôler l'importation des dindes

CALGARY (PC) — Le président du Bureau de mise en marché des dindes, en Alberta, M. Murray Brown, a affirmé que le gouvernement fédéral devrait imposer des contrôles à l'importation des dindes en provenance des Etats-Unis..

M. Brown a formulé ce commentaire durant une allocution devant les membres de l'Association albertaine des éleveurs de dindes.

Il a suggéré à Ottawa d'imposer à ce marché l'article onze des accords du Gatt, qui établirait un embargo sur les importations américaines au même niveau que le marché américain a obtenu dans les années précédentes.

En Ontario, les éleveurs de dindes ont déjà subi une perte de revenus en raison des importations américaines à prix moins élevés.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Psychologue
d'enfants et d'adolescents
ROBERT LETENDRE,
Psychologue
Diplômé de l'Université de Genève
Sur rendez-vous seulement
2057, Édouard-Montpetit
Tél. 738-6620

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS
pour faire la livraison du journal LE DEVOIR
à Repentigny
Saint-Jean
Saint-Lambert
Brossard
Candiac
Longueuil
844-3361

les MOTS CROISÉS du Devoir

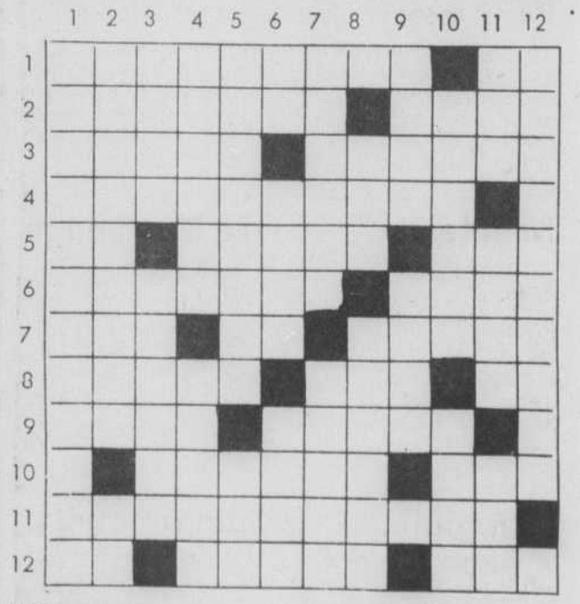

Horizontalement

1—Noviciat — Le meilleur en son genre.
2—Tempête violente — Change l'air.
3—Tige ligneuse grimpante ou volubile. — Sentence publicitaire brève et frappante.
4—De l'Islande.
5—Caesium — Rien — Souverain.
6—Doctrine d'origine chrétienne contraire à la foi catholique et condamnée par l'Eglise — Ce que la morale prescrit de faire.
7—Terre entourée d'eau — Immaculée Marie — Os de certains poissons.
8—Noir — Recueil de bons mots — Aluminium.
9—Sorte de boîte — Partie antérieure.
10—Propre au lion — Utilise.
11—Autrefois, femme d'un magistrat qui avait le titre de lieutenant.
12—Dans — Rends un son enroué — Sans inégalités.

Verticalement

1—Marionnette à double bosse.
2—Petit ruisseau — Préfixe privatif.
3—Fait de vive voix — Alliage antifriction à base de plomb ou d'étain.
4—Fruit — Qui annonce de la gaieté.
5—Absence de développement d'un tissu, d'un organe, dès la vie embryonnaire. — Enleva.
6—A toi — Il brame — Anneau de fer.
7—Fou — En état d'ivresse.
8—Meuble de repos — Fruit à pulpe sucrée et savoureuse.
9—Tabernacle renfermant l'image d'un dieu — Partie la plus grossière du son.
10—Conseillère secrète mais écoutée — Jupe de danseuse.
11—Gros perroquet — Montagne de Grèce (Thessalie) — Unité monétaire d'Extrême-Orient.
12—Soldat en arme placé en faction.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	O	S	S	A	R	D	■	G	E	N	A
2	E	R	M	I	T	E	■	T	A	B	O	U
3	C	D	■	S	T	I	M	U	L	A	N	T
4	A	U	B	A	I	N	E	■	E	H	■	R
5	P	R	E	L	E	■	R	A	T	I	N	E
6	L	I	■	■	D	I	O	P	T	R	E	■
7	T	E	S	S	I	T	U	R	E	■	B	A
8	U	R	E	T	R	E	■	E	■	D	O	N
9	L	■	M	U	■	M	I	T	R	E	■	N
10	E	C	O	P	E	■	O	E	U	V	R	E
11	■	A	I	R	A	I	N	■	D	O	U	X
12	E	R	R	E	U	R	■	B	E	T	T	E

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

A son entrée en Suisse, où il entend se reposer quelque temps, Soljenitsyne, acclamé par la foule en gare de Bâle, accorde des autographes à ses admirateurs. (Téléphoto AP)

Soljenitsyne pourrait demander asile à Berne

ZURICH (d'après AFP et Reuter) — Après avoir obtenu un visa d'entrée en Suisse, où il entend se reposer quelque temps, Alexandre Soljenitsyne s'est rendu en train de Cologne à Zurich et s'est ensuite installé dans l'appartement de son avocat Fritz Heeb, dans la banlieue zurichoise.

Dans l'entourage de l'avocat, on estime que l'écrivain va demeurer quelques jours dans cet appartement situé au troisième étage d'un immeuble cossu de la banlieue résidentielle de Zurich. Selon des rumeurs qui n'ont pas encore reçu de confirmation, Soljenitsyne, qui dispose pour le moment d'un visa touristique valable trois mois, pourrait demander aux autorités suisses de lui accorder le droit d'asile. Il séjournerait chez Me Heeb en attendant la décision.

"Soljenitsyne vient dans notre pays afin de s'y reposer", précise un communiqué du ministère suisse de la Justice.

L'écrivain soviétique, qui a été muni d'un "fremdenpass" par les autorités de Bonn, c'est-à-dire "d'un laisser-passer pour étrangers sans passeport", peut rentrer s'il le veut en Allemagne fédérale.

L'écrivain jouit ainsi en Suisse, pendant trois mois, d'un statut de touriste qui lui permet de se déplacer et de résider où il l'entend.

Sa présence en Suisse, indique-t-on encore, ne soulève absolument aucune difficulté. Il devra toutefois se conformer à la règle générale interdisant aux touristes de faire des déclarations susceptibles d'altérer les relations de la Suisse avec d'autres pays, ajoute le communiqué.

L'écrivain avait quitté tôt dans la matinée, la maison de campagne du romancier allemand Heinrich Boell, qui lui avait offert l'hospitalité depuis qu'il était arrivé, mercredi, en Allemagne, expulsé d'Union soviétique.

Tout au long du trajet en train de Cologne à Zurich, Soljenitsyne est resté dans son compartiment aux rideaux tirés. Des policiers en civil et en uniformes se tenaient dans le couloir et exerçaient une surveillance vigilante. L'écrivain n'a fait qu'une très brève sortie hors de son compartiment, au cours de laquelle il a accepté de signer quelques autographes, en gare de Bâle.

A Moscou, les autorités soviétiques ont repris hier la campagne contre l'écrivain expulsé. "La trahison ne pardonne pas", écrit la Pravda, qui publie de nombreuses lettres de lecteurs représentant différentes catégories de travailleurs traitant Soljenitsyne de "dégénéré" et affirmant que la mesure d'expulsion prise contre le "traître" est entièrement justifiée.

D'une manière générale, les autorités soviétiques cherchent à discréditer aux yeux de l'opinion publique l'auteur de L'Archipel du Goulag, mais elles s'efforcent également de justifier leur décision de l'expulser et de le priver de la nationalité soviétique. Ainsi, la Pravda publie-t-elle une lettre d'un artiste, M. Boris Smirnov, qui qualifie Soljenitsyne de "traître stipendié qui s'est mis à vendre tout ce qui est cher aux Soviétiques. Il n'y a pas de place sur le sol soviétique pour ce Vlassov de la littérature".

Par ailleurs, un problème familial lié à l'existence d'un enfant du premier mariage de l'épouse d'Alexandre Soljenitsyne risque de retarder les formalités de départ de la famille de l'écrivain, a-t-on appris hier à Moscou des amis de Soljenitsyne. Le jeune garçon, âgé de 12 ans, ne pourra quitter l'URSS qu'avec l'autorisation paternelle.

Pour sa part, Natalia Svetlova a déclaré cependant hier aux correspondants étrangers qu'elle n'avait toujours pas été avisée officiellement, autrement que par le communiqué de l'agence Tass de jeudi publié hier dans la presse, qu'elle pourrait quitter l'URSS et rejoindre son mari avec sa famille.

Les amis de celle-ci ont déclaré que l'écrivain, durant son interrogatoire par le général du ministère de l'Intérieur, Mikhail Malyarov, considérait que sa famille comportait six membres: sa femme, ses trois fils, l'enfant du premier mariage de sa femme, et sa belle-mère.

Selon les mêmes sources, le général Malyarov n'aurait pas fait de commentaires, mais aurait simplement répété que "toute sa famille pourrait le rejoindre en exil".

Toujours selon ces mêmes sources, Soljenitsyne adressa alors une requête à Nicolai Podgorny, président du Praesidium du Soviet suprême, lui demandant l'autorisation de permettre aux six membres de sa famille de le rejoindre.

Soljenitsyne aurait déclaré, selon ces mêmes sources, qu'il se refusait de quitter l'URSS sans sa famille au complet, sur quoi le représentant des autorités lui rétorqua qu'il serait de toute façon chassé du territoire soviétique par la force.

Les cheminots japonais décident de participer à la grève générale

TOKYO (AFP) — Le syndicat des travailleurs japonais des chemins de fer a décidé hier de se joindre aux travailleurs des autres syndicats et de participer à la grève générale du 1er mars prochain, si aucun compromis n'est atteint d'ici là.

Les travailleurs japonais ont organisé cette grève, qui, si elle a lieu, sera probablement la plus importante jamais connue au Japon, pour appuyer leur revendication d'un salaire mensuel de 36,600 yens, soit 122 dollars. Outre les cheminots, les employés des postes feront grève, ainsi que les fonctionnaires, les ouvriers de la métallurgie, les mineurs et les dockers.

Cette grève sera suivie d'autres grèves à l'échelon national, ainsi que de manifestations dans tout le pays vers le 10 avril.

Le premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka, doit rencontrer prochainement les leaders des quatre plus importantes organisations syndicales, et notamment ceux du conseil national des syndicats (Sohyo), qui regroupe 4,300,000 travailleurs. Les leaders de Sohoy ont indiqué qu'il était possible d'aboutir à un compromis avec le gouvernement, si ce dernier fait des propositions en relation avec les demandes des travailleurs.

New Delhi craint que le sommet de Lahore n'envenime la situation

NEW DELHI (par l'AFP) — M. Swaran Singh, ministre indien des Affaires étrangères, a mis fermement en garde hier le Pakistan contre la tentation d'utiliser la prochaine conférence islamique de Lahore à des fins partisanes pour tout ce qui a trait au sous-continent indien.

Ce deuxième sommet, qui réunira les 30 membres de la conférence islamique, doit avoir lieu du 22 au 24 février. Elle sera précédée d'une conférence au niveau des ministres des Affaires étrangères.

M. Singh, qui s'adressait aux journalistes en rentrant d'une visite à Dacca, a affirmé qu'une telle attitude serait "contraire à l'accord de Simla et constituerait un vain exercice."

Toute tentative du Pakistan de "porter préjudice à l'Inde ou au Bangla-Desh", a-t-il ajouté, se révélerait "négative" et retarderait le processus de normalisation dans le sous-continent indien.

Le ministre indien a néanmoins estimé que les autres participants à la conférence ne feraient rien qui puisse envenimer la situation dans cette partie du monde, la plupart d'entre eux ayant conscience de la situation.

L'Inde, a encore indiqué M. Singh, n'a aucune objection à présenter en ce qui concerne les buts poursuivis par la conférence, à savoir le soutien aux Arabes dans leur lutte contre Israël. L'Inde, a-t-il fait remarquer à ce propos, a en effet toujours manifesté son soutien total à la cause arabe.

En outre, le Bangla-Desh et l'Inde ont exprimé leur inquiétude au sujet de l'attitude pakistanaise dans le problème du rapatriement des ressortissants pakistanais bloqués au Bangla-Desh.

Dans un communiqué publié à l'issue de la visite de trois jours à Dacca de M. Swaran Singh, invité par son collègue du Bangla-Desh, M. Kamal Hossain, les deux personnalités expriment l'espoir que Rawalpindi honorera ses engagements inclus dans l'accord de New Delhi, et prévoyant le rapatriement accéléré de ses ressortissants. Ils souhaitent également que le gouvernement pakistanais prenne de nouvelles mesures pour l'application fidèle des termes de l'accord de New Delhi et notent avec satisfaction que plus de 200,000 personnes ont d'ores et déjà été rapatriées dans leurs deux pays respectifs depuis la signature de l'accord.

En ce qui concerne la question de l'océan Indien, les deux parties ont exprimé aussi leur inquiétude devant la décision prise par les Etats-Unis et le Royaume-Uni de renforcer la base de Diego-Garcia, craignant que cette décision aggrave les rivalités de pouvoir dans cette région.

aux quatre coins du monde

Combats meurtriers aux Philippines

ZAMBOANGA (AP) — Plus des deux-tiers de la ville de Jolo, dans les Philippines, ont été rasés durant les combats, qui y ont opposé les rebelles musulmans aux forces gouvernementales. Le département de la Santé a confirmé que quelque 10,000 personnes étaient ou mortes ou portées disparues dans cette ville, située à 620 milles au sud de Manille. Selon des témoins, les morts étaient ou laissés sur place ou jetés à la mer, les francs tireurs empêchant les civils de les ensevelir, et défendant pied à pied la ville en flammes.

Leur vie dépend du roi Hassan II

RABAT (AFP) — La Cour suprême de Rabat a rejeté hier les pourvois en cassation formés par les six Marocains condamnés à mort le 18 janvier dernier par le tribunal militaire de Kenitra, qui les avait jugés pour complot contre la sûreté intérieure de l'Etat, et tentative de renversement du régime chérifien. Seule désormais une grâce royale peut les sauver du peloton d'exécution.

En outre, une nouvelle affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat marocain, dans laquelle sont impliqués quelque 70 Marocains, est en cours d'instruction à Rabat. Parmi ces inculpés, figurent un certain nombre des 72 acquittés au procès de Kenitra (août 1973) dans l'affaire relative au complot du 3 mars 1973, mais maintenus depuis lors en détention préventive.

Bateau sud-coréen arraisonné

SEOUL, (AFP) — Des patrouilleurs nord-coréens ont arraisonné un bateau de pêche sud-coréen, ayant à son bord 12 hommes, après avoir coulé un autre bateau de pêche de même type dans la mer Jaune, près de la ligne du cessez-le-feu, a annoncé hier, le ministère de la Défense à Seoul.

L'ERP menace d'exécuter un colonel

BUENOS AIRES (AFP) — "L'armée révolutionnaire du peuple" (ERP), d'obédience marxiste léniniste, a lancé hier un ultimatum au gouvernement argentin. Elle menace d'exécuter le colonel Jorge Ibarzabal, qu'elle détient prisonnier, si les deux guerilleros de l'ERP appréhendés au cours de l'attaque de la caserne d'Azul ne sont pas relachés d'ici demain.

Manifestant tué à La Martinique

FORT DE FRANCE (AP) — Un homme a été tué et trois autres blessés, lors d'une manifestation de grévistes, à La Martinique, lorsque la police tira sur une centaine de manifestants. La situation est tendue à La Martinique, depuis qu'une grève générale a été lancée en début de semaine, mouvement qui faisait suite à une grève de trois jours à la compagnie d'électricité. Les manifestants, armés de bâtons, ont tenté de pénétrer dans des plantations et la police fit feu alors. Lors de l'affrontement, les forces de l'ordre ont eu de leur côté quatre blessés.

La femme du ministre tripotait...

SAIGON, (AFP) — Un ministre sud-vietnamien a été relevé de ses fonctions après que la police eût découvert un tripot dans une maison appartenant à sa femme. Par un décret signé hier, le président de la République, M. Nguyen Van Thieu, a mis fin aux fonctions du général Pham Van Dong, ministre des Anciens combattants. Le communiqué du cabinet du président annonçant cette décision ne donne aucune autre précision et n'indique pas par qui le général Dong, qui appartient au cadre de réserve, sera remplacé.

Lima nationalise quatre compagnies

LIMA (AP) — Le gouvernement péruvien a nationalisé jeudi quatre filiales de la société américaine W.R. Grace and Co., qui fabriquent du papier et des produits chimiques. Les usines nationalisées ont une valeur totale de $70 millions.

Deux plantations de cannes à sucre de la même société avaient déjà été expropriées en juin 1969, dans le cadre de la réforme agraire.

Banzer renvoie quatre ministres

LA PAZ (Reuter) — Le président Hugo Banzer a procédé hier à son troisième remaniement du cabinet bolivien en cinq mois, renvoyant de leurs fonctions quatre ministres et supprimant deux ministères. Ce remaniement fait suite à la révolte paysanne, qui, au début du mois, avait bloqué les routes conduisant à Cochabamba. L'armée avait dispersé les manifestants, laissant treize morts sur le terrain. Les ministres renvoyés sont le ministre de l'Intérieur, celui des Affaires paysannes et deux autres ministres libéraux sans portefeuille.

Exploitation à trois du gaz sibérien

TOKYO (AP) — De source bien informée, on déclare que des représentants du Japon, des Etats-Unis et de l'Union soviétique se réuniront à Tokyo, au début du mois prochain, en vue de la réalisation d'un programme conjoint d'exploitation du gaz naturel en Sibérie, dans la région de Yakoutsk. Les discussions porteront essentiellement sur les conditions de prêts de banques américaines et japonaises. Elles ont convenu en effet de fournir pour ce programme de $120 à $150 millions.

L'ONU entend la plainte de l'Irak

NATIONS UNIES (AFP) — Le Conseil de sécurité, saisi d'une plainte de l'Irak contre l'Iran à la suite des récents incidents frontaliers, a entendu hier le représentant de l'Irak proposer l'envoi d'un représentant spécial du secrétaire général de l'ONU dans la région et le représentant de l'Iran préconiser des négociations bilatérales entre les deux pays.

Le président du conseil, M. Louis de Guiringaud (France), après consultation de ses collègues, a fixé à mercredi prochain la reprise des débats. Il est possible que l'Irak, qui est membre du conseil de sécurité, présente alors un projet de résolution tendant à l'envoi sur les lieux d'un représentant du secrétaire général de l'ONU.

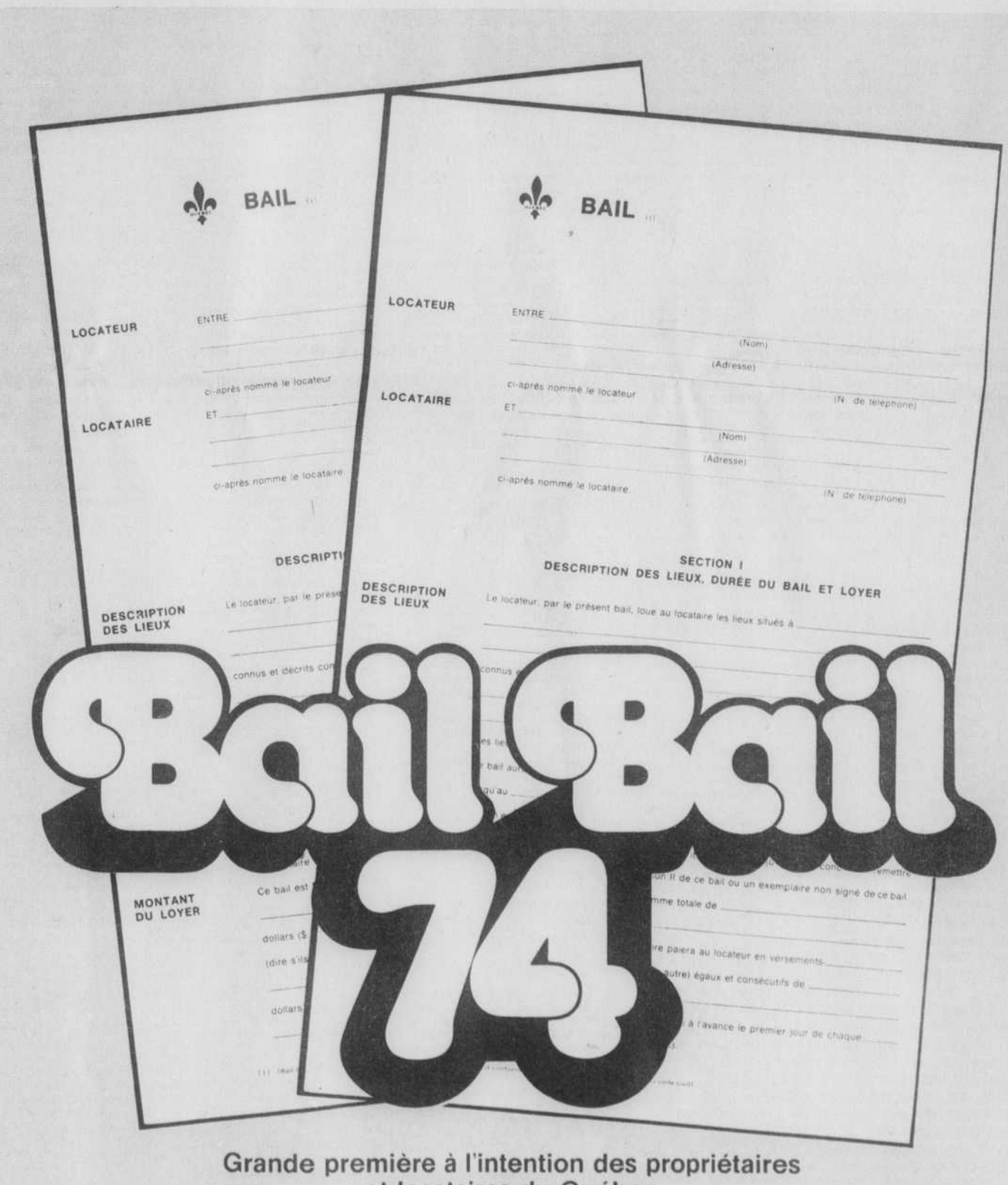

Grande première à l'intention des propriétaires et locataires du Québec.

La nouvelle législation des loyers oblige aussi bien les propriétaires que les locataires à utiliser un bail unique actuellement distribué **gratuitement** par le gouvernement du Québec. Ce bail s'applique à **tous les logements, à la grandeur du Québec.**

Prenez le temps de le lire...

Il contient trois sections:

1° la description du logement;
2° les 43 clauses obligatoires;
3° les clauses additionnelles (chauffage, enlèvement de la neige, stationnement, etc...).

Depuis le 1er janvier 1974, tous les baux **conclus, renouvelés ou prolongés** doivent être absolument conformes au bail illustré.

Procurez-vous le **gratuitement** dans sa version française ou anglaise (au choix du locataire) dans tous les établissements bancaires et caisses populaires, aux bureaux de la Régie des Loyers, dans un grand nombre de kiosques à journaux ou en écrivant au ministère de la Justice du Québec, C.P. 100, Québec.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec le bureau de la Régie des Loyers le plus rapproché.

QUÉBEC

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Dépenses électorales: la loi s'appliquera à compter du 15 juillet

OTTAWA (PC) — La loi sur les dépenses électorales entrera vraisemblablement en vigueur le 15 juillet, a déclaré hier le président des élections, M. Jean-Marc Hamel.

M. Hamel a souligné que la mise en place du mécanisme électoral nécessaire à l'application des dispositions de la nouvelle loi va bon train, mais il y a peu d'espoir qu'elle soit complétée avant la mi-juillet.

Cette loi a été adoptée en troisième lecture aux Communes le 3 janvier et a reçu la sanction royale le 14 janvier. En vertu de la loi, la proclamation doit être faite au plus tard le 15 juillet, soit six mois après l'obtention de la sanction du gouverneur général.

A ce jour, a ajouté M. Hamel au cours d'une entrevue, le gros du travail est fait mais la version finale de la loi, un document de 400 pages, ne pourra pas être publiée avant la fin de mars.

Cette législation fixe une limite aux dépenses des candidats et de leurs partis, impose un contrôle sur les contributions, réglemente la transmission des messages politiques et engage le gouvernement à rembourser certaines dépenses encourues par les candidats.

Dans les six mois suivant la fin de chaque exercice financier, les partis politiques reconnus devront présenter leurs états de compte à M. Hamel et son équipe de collaborateurs. A la suite d'une élection, les candidats et les partis devront soumettre des rapports révisés.

Selon M. Hamel, quatre à six employés permanents devraient suffire pour voir à l'application quotidienne des dispositions de la loi sur les dépenses électorales. Le nombre des employés augmentera vraisemblablement en période électorale, mais la majeure partie du travail issu des violations ou présumées violations de la loi sera exécutées sous la juridiction d'un commissaire nommé en vertu de la dite loi.

M. Hamel prévoit nommer ce commissaire le 15 juillet. date d'entrée en vigueur de la loi. Celui-ci jugera du bienfondé des plaintes déposées relativement à la loi et prendra la responsabilité d'intenter des poursuites.

M. Hamel a révélé qu'à son personnel, composé présentement d'un directeur des dépenses électorales, des conseillers juridiques et de secrétaires, s'ajoutera bientôt un comptable agréé.

Le jour d'inauguration de la loi marquera la première au Canada de l'application d'une législation limitant les dépenses électorales. Les dépenses des candidats seront limitées à $1 pour chacun des premiers 15,000 électeurs de leurs circonscriptions, $0.60 pour chacun des 10,000 suivants et $0.25 pour chaque électeur au-dessus de 25,000. Les partis devront respecter un plafond de $0.30 par électeur.

Les langues secondes : 4,400 bourses d'été

OTTAWA (PC) — Quelque 4,400 étudiants canadiens de niveau postsecondaire pourront bénéficier au cours de l'été de cours de formation en langue seconde dans le cadre d'un programme financé par le Secrétariat d'Etat.

Pour la quatrième année consécutive, ce programme, dont le budget s'élève à $2.8 millions, sera coordonné par le Conseil des ministres de l'Education et administré par les ministères provinciaux de l'Education.

Chacune des bourses, d'une valeur de $610, couvrira les frais de scolarité, d'hébergement et de pension, et sera versée directement à l'établissement scolaire.

Les frais de transport, aller et retour, sont à la charge de l'étudiant, qui doit de plus subvenir à ses dépenses personnelles. Les boursiers devront loger dans des résidences du campus ou dans des familles désignées par l'établissement comme propres à favoriser l'acquisition de la langue seconde.

Les cours, d'une durée de six semaines, seront dispensés dans des institutions collégiales et universitaires réparties dans une trentaine de grands centres à travers les pays.

Durant les quatre dernières années, quelque 11,400 étudiants ont eu l'occasion de parfaire leurs connaissances du français et de l'anglais dans le cadre d'un tel programme, mais ce nombre ne représente que le tiers des étudiants qui ont posé leur candidature.

Les premières demandes d'inscription auront la préséance dans la sélection des candidats éligibles au programme.

Cette année, la participation de chansonniers amateurs, d'expression française et anglaise, est prévue pour permettre aux étudiants de se familiariser plus concrètement au folklore et à la musique actuelle propres aux deux groupes ethniques.

L'entente fédérale-provinciale, en vertu de laquelle ce programme a été rendu possible, a été ratifiée hier par le secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, et le secrétaire général du Conseil des ministres de l'Education, M. Maurice Richer.

Chef de cabinet à l'Immigration

Le ministre de l'Immigration du Québec, M. Jean Bienvenue a annoncé hier qu'il a nommé M. Claude Peloquin, aux postes de chef de cabinet et d'attaché de presse. Agé de 30 ans, M. Péloquin compte plusieurs années d'expérience journalistiques, notamment à la Presse Canadienne et à Télé-Média. Depuis trois ans, il agissait comme directeur des relations publiques du Parti libéral du Québec.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS DE REQUETE
POUR CHANGEMENT DE NOM

Avis est, par les présentes, donné que Leo Darcatch, de la cité de Acapulco, Mexico, et demeurant à 10 Monterry Avenue, adresse une requête au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec pour l'autoriser à changer son nom de famille, de Darcatch à Bercovitch.

MONTREAL, 13 février 1974
ROBINSON SHEPPARD BORENSTEIN SHAPIRO & FLAM
Procureurs du Requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que LOCATIONS H.B.R. LTEE, H.B.R. LEASING LTD, 11251 est, rue Notre-Dame, Montréal, Prov. Québec s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour être autorisée à faire la location à long terme, de camions, camions-tracteurs et remorques, pour le public en général.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 132.

ADRIEN R. PAQUETTE
Procureur de (du) requérant (e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que LIONEL BERNICKY, 324, rue Brodeur, Longueuil, P.Q. permis no: 21946-V demande (nt) à la Commission des Transports du Québec, l'autorisation afin que son permis 21946-V soit transféré à la compagnie L. & B. TRANSPORT & FILS INC.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 132.

BENOIT GROLEAU
Procureur de (du) requérant (e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que LES AUTOBUS E. MENARD & FILS INC. Clarenceville, Province de Québec s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour demander la permission d'exploiter le service d'autobus d'Emile Ménard, permis no: 2299-A, par permis spécial valide pour une période de 9 mois.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

SIGNE: ADRIEN R. PAQUETTE,
Procureur du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que MARCEL CHARETTE —1160 rue St-Laurent app. 4-Longueuil, Québec, permis no: 20750-V demande (nt) un permis à la Commission des Transports du Québec, pour pouvoir tirer les remorques de la compagnie H.G. SNYDER TRUCKING INC. — permis 165057 - V — laquelle demande un permis de courtier en transport réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

SIGNE BENOIT GROLEAU
Procureur de (du) requérant (e)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que REAL PARADIS, 1001 — 23e avenue, St-Antoine des Laurentides, Cté Terrebonne, Québec, dont le permis no 3201-A, temporaire et valide jusqu'au 31 août 1973 et prolongé jusqu'au 1er mars 1974, demande que ce dit permis soit prolongé jusqu'au 1er septembre 1974.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 800 est, boul. Maisonneuve, suite 700, Montréal 132, Québec.

ADRIEN R. PAQUETTE,
Procureur du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que MARCEL TOUCHETTE — 463, rue Notre-Dame, Acton Vale, Québec demande un permis à la Commission des Transports du Québec, pour une période de neuf (9) mois, pour transporter d'un point à un autre du Québec, des dorments de chemins de fer usagés, pour le compte de ACTON TRADING INC.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 132.

ADRIEN R. PAQUETTE,
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que L. & B. TRANSPORT & FILS INC. demande (nt) un permis à la Commission des Transports du Québec, afin d'exploiter le permis no. 3336-V présentement détenu par Monsieur Robert C. Snook, lequel se lit comme suit: TRANSPORT GENERAL — SERVICE LOCAL de Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 5 milles de ladite localité.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 132.

BENOIT GROLEAU
Procureur de (du) requérant (e)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que Peegee Truck Rentals (Quebec) Ltd., du 313 rue David, Gatineau, province de Québec s'est adressée à la Commission des Transports du Québec en vue de faire approuver la cession de tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'elle possède dans le permis de location 870-DYV à Monsieur E. J. Quinn du 5516, de la rue Isabella à Montréal, lequel sollicite également de la Commission des Transports un permis spécial, à cet effet, ledit permis étant un permis de location de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) à court et à long terme.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports, 800 Est, Boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

FRANÇOIS PERREAULT
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que FLORIDA REFRIGERATED SERVICE INC. — permis 19614-V — P.O. Box 1297 Dade City, Florida — (Québec: 1680, rue William, Montréal) demande que son tarif FXNQ-2 soit remplacé par son tarif FXNQ-3 et que son tarif QTB-6 soit remplacé par son tarif QTB-7, ce qui constitue une augmentation générale de 7% sur le tarif précédent.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports, 800 Est, Boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

SIGNE: FRANÇOIS PERREAULT
PROCUREUR DU REQUERANT

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS
No 12-037-970-740

RICHARD JOLY,

Requérant

vs

BRIGITTE MANG JOLY,

Intimée

L'imtimée est par les présents requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, Division des Divorces de Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans des délais susdits, le requérant procèdera d'obtenir contre vous par défaut un jugement en divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Jacques Perron
Registraire

Mtre. Simon Richter
455 Craig ouest, Ch. 303
Montréal, Québec
Procureur de la requérante

PRENEZ AVIS que le Service de Limousine Murray Hill Ltée, (permis 602-A) a déposé auprès de la Commission des Transports du Québec, une requête pour augmenter de $2.00 à $2.25 par adulte, et de $1.00 à $1.15 par enfant, son tarif de transport par autobus entre l'aéroport international de Montréal (Dorval), et Montréal.

Toute personne intéressée peut produire une opposition à cette demande dans les quatre (4) jours de la première publication du présent avis en date du 14 février 1974.

Le servide de limousine
Murray Hill Ltée
1380, rue Barré
Montréal

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec que le contrat de vente, cession et transport exécuté le 30 janvier, 1974 à SOCIETE CENTRALE DE FACTORING LIMITEE de toutes les créances présentes et futures payables à CARLETON MANUFACTURERS (1974) LTD/MANUFACTURE CARLETON (1974) LTEE a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 6 février, 1974 sous le numéro 2491573.

SOCIETE CENTRALE DE FACTORING LIMITEE

Avis est donné que par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que toutes les créances qui ont été vendues, cédées et transportées par ARTITEX KNITTING MILLS INC. à la BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE DANS L'acte er gistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2461092, ont été revendues, retrocédées et retransportées par la dite BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE audit ARTITEX KNITTING MILLS INC. par contrat de rétrocession daté le 23 janvier 1974 et enregistré audit Bureau d'Enregistrement le 25 janvier 1974 sous le numéro 2489118.

LA BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE
Le 5 février, 1974.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
— PERMIS SPECIAL —

PRENEZ AVIS que LAKESHORE MOVERS & WAREHOUSING (CAN.) LTD. — permis 713-V — avise la Commission des Transports du Québec de sa nouvelle adresse au 115, boulevard Hymus, à Pointe-Claire, province de Québec, et demande une augmentation des taux locaux pour le transport de meubles, ce qui constitue une augmentation de 13% sur les frais de transport et de 10% sur les frais d'aide additionnelle.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 800 est, boul. Maisonneuve, suite 700, Montréal 132, Québec.

ADRIEN R. PAQUETTE,
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que METROPOLITAN PEAT MOSS TRANSPORT REG'D (Nicole Pagé) — 99, rue Charles-Lemoyne app. 306B — Longueuil, Québec, permis no: 22845-V demande (nt) un permis à la Commission des Transports du Québec, pour pouvoir tirer les remorques de la compagnie H.G. SNYDER TRUCKING INC. — permis 16057-V — laquelle demande un permis de courtier réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

SIGNE: BENOIT GROLEAU,
Procureur de (du) requérant (e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que Rumble Transport Ltd., 94 Newkirk Road, Richmond Hill, Ontario (500 Place d'Armes, suite 1015) demande à la Commission des Transports du Québec le permis temporaire suivant:

Classe: Transport par contrat — longue distance — route restreinte —

Service: De la frontière Québec-Ontario (Ports d'entrée Rivière Beaudette et Hull) à tous points dans la Province de Québec indiqués par Canadian Heat Treaters Limited. Pour le transport de plaques d'acier pour le compte de Canadian Heat Treaters Limited.

Retour avec marchandises refusées ou endommagées.

Conditions: Ce service ne pourra être donné qu'après l'autorisation préalable émise par "The Ontario Highway Transport Board".

Tout intéressé peut contester cette demande de permis temporaire dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 800 est, boul. Maisonneuve, suite 700, Montréal 132.

GUERTIN, GAGNON et LAFLEUR
PROCUREURS DE LA REQUERANTE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que Stewart Ster pour et au nom d'une compagnie à être incorporée sous le nom de Auto Courrier Ltd. dont la place d'affaires sera au 1915 de la rue Prud'homme à Montréal s'est adressé à la Commission des Transports du Québec pour demander l'autorisation de se porter acquéreur de tous les droits, titres, intérêts et privilèges attachés au permis 21538-V dont Monsieur Armand Provost est détenteur, lequel d'ailleurs se lit comme suit:

CLASSE: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL

SERVICE: St-Lambert et tous les endroits situé: sur une distance ne dépassant pas 10 milles des limites de ladite cité, pour le transport de colis légers, avec camion d'une capacité maximum de 5 tonnes.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports, 800 Est, Boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

SIGNE: FRANÇOIS PERREAULT
PROCUREUR DU REQUERANT

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Greffe des Divorces)

"L'aide judiciaire"

NO: 500
12-038373-746

MARIE MICHEL ROLLANDE VEILLEUX, Ménagère, domiciliée dans la cité et district de Montréal à 3855 St-Joseph, Appartement 4, Requérante -v- JOSEPH PAUL JEAN GUY BOLDUC, autrefois domicilié dans la cité et district de Montréal, présentement de lieu inconnu, Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR: L'Intimé, Joseph Paul Jean Guy Bolduc, est par ces présentes appelé de comparaître dans un délai de 60 jours après la dernière publication de cet avis. Une copie de cette requête en divorce est laissée pour lui aux bureaux de Greffe des Divorces du District de Montréal. Prenez de plus avis, qu'à défaut de vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 5 février 1974
JACQUES PERRON, Registraire.

CRYSTAL & ADLER, 455 rue ouest Craig, Montréal, P.Q. H2Z 1J1

"Prenez avis que Middle Atlantic Conference a obtenu de la Commission la modification de ses tarifs comme suit: augmentation des taux entre les localités situées dans la province de Québec et les différents points des Etats-Unis desservis par les camionneurs membres de Middle Atlantic Conference, le tout tel qu'il appert aux différents suppléments d'urgence suivants:

Supplément 12 au Tarif 33-P
Supplément 41 au Tarif 34-H
Supplément 2 au Tarif S-266-A
Supplément 16 au Tarif S-293-B
Supplément 1 au Tarif S-293-C
Supplément 2 au Tarif S-295-C
Supplément 1 au Tarif S-316
Supplément 1 au Tarif S-322-A

Augmentation: environ 1.7%.

La présente décision entrera en vigueur le 4ième jour après la première publication pour une période de six (6) mois. Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les 4 jours de la première publication en formulant une opposition à cette fin à la Commission des Transports du Québec, 6u 800 est, boul. de Maisonneuve, Montréal."

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est par les présentes donné que George Kenneth Boynton Brosseau, opérateur, domicilié au 2441 Grand Trunk Street, dans la Ville et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur-en-conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Kenneth Frederick Boynton et changeant le nom de son épouse, Dame Rita Alexina Brosseau domiciliée à l'adresse susmentionnée en celui de Rita Alexina Boynton; et, avis est aussi par les présentes donné que George Hector Boynton Brosseau, superviseur, domicilié au 175 Blvd. DeGuire, Apt. 1402, dans la ville et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur-en-conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de George Hector Boynton et changeant le nom de son épouse, Dame Christine Anne Brosseau, domiciliée à l'adresse susmentionnée en celui de Dame Christine Anne Boynton.

MONTREAL, ce 13 jour de février 1974.

DUQUET, MACKAY, WELDON, BRONSTETTER & THIVIERGE
Avocats des Requérantes.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que TRANSPORT DE LA CAPITALE INC., demande un permis spécial à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisé à opérer le permis no. 862-V appartenant à M.G. Transport Enrg.;

A) TRANSPORT GENERAL — SERVICE LOCAL
Québec et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville.

B) TRANSPORT GENERAL — LONGUE DISTANCE — RAYON
De Québec à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite ville et retour.

Tout intéressé peut contester cette demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les 4 jours de la première parution.

SIGNE: BENOIT GROLEAU
Procureur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que LA SARRE TRANSPORT ENRG., 129 est, 3e avenue, LaSarre, Québec — permis 19031-V — demande d'être autorisée à transporter des meubles de ménage (Article 51 — Ordonnance Générale) de tout point à tout point de la province de Québec pourvu que la distance entre ces points soit plus de 50 milles, pour le public en général.

LA SARRE TRANSPORT ENRG. est agent de ATLAS VAN LINE (CANADA) LTD..

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 800 est, boul. Maisonneuve, suite 700, Montréal 132, Québec.

ADRIEN R. PAQUETTE,
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que Rumble Transport Ltd., 94 Newkirk Road, Richmond Hill, Ontario (500 Place d'Armes, suite 1015) demande à la Commission des Transports du Québec le permis temporaire suivant:

Classe: Transport par contrat — longue distance — route restreinte —

Service: De la frontière Québec-Ontario (Ports d'entrée Rivière Beaudette et Hull) à tous points dans la Province de Québec indiqués par Canadian Heat Treaters Limited. Pour le transport de plaques d'acier pour le compte de Canadian Heat Treaters Limited.

Retour avec marchandises refusées ou endommagées.

Conditions: Ce service ne pourra être donné qu'après l'autorisation préalable émise par "The Ontario Highway Transport Board".

Tout intéressé peut contester cette demande de permis temporaire dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 800 est, boul. Maisonneuve, suite 700, Montréal 132.

GUERTIN, GAGNON et LAFLEUR
PROCUREURS DE LA REQUERANTE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que SYRACUSE RIGGING CO. INC. — 930 Highwater Road — Syracuse (New York) — 200 ouest, rue St-Jacques Suite 905 Montréal, Prov. Québec s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour un permis spécial de 90 jours, pour le transport, par équipement spécialisé des panneaux de béton précontraint originant F.O.B. de Montréal à Prefac Concrète, destinés à Syracuse (New York), pour le compte de A. Neslick & Sons. La requérante demande aussi d'avoir le droit de faire le service en passant à travers l'Ontario, corridor, dans tous les cas par tous les ports d'entrée disponibles.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

SIGNE: Adrien R. Paquette,
Procureur de (du) requérant (e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COMMISSION DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION
APPEL D'OFFRES PUBLIC
LOCATION DE VEHICULES AUTOMOBILES

La Commission demande des offres pour la location d'environ:

a) 288 véhicules automobiles de modèle "intermédiaire"
b) 3 véhicules automobiles de modèle "familial"
c) 6 véhicules automobiles de modèle "tout terrain".

Les contrats de location seront à l'unité et chaque contrat sera pour une durée de deux (2) ans.

Pour obtenir le cahier des charges, devis et autres documents, s'adresser au secrétaire de la Commission de l'industrie de la construction, 3530 ouest, rue Jean-Talon, Montréal (739-4781).

Pour être validement reçues, les soumissions doivent se trouver physiquement entre les mains du secrétaire, à son bureau, suite 302, 3530 ouest, rue Jean-Talon, Montréal, au plus tard à douze (12) heures, heure officielle de Montréal, le 12 mars 1974 et devront être scellées.

La Commission exige la réception d'au moins trois soumissions, ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Le secrétaire et adjoint
au directeur général,
André Bergeron.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-016 725-73

DAME MARIE ANNE LABARRIERE, demeurant au 5607 rue Charlemagne, dans les Cité et District de Montréal,

Demanderesse

-vs-

EMMANUEL CADET, de résidence inconnue,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur EMMANUEL CADET, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la date de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation a été laissée à la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 13 février 1974

(S) WILFRID LEFEBVRE
REGISTRAIRE-ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500 18-000155-748

AVIS est donné par les présentes que le 27 mars, 1974, la Requête sera présentée à la Cour Supérieure, Division de Pratique, pour le District de Montréal, à 9:30 a.m., Chambre 2.16, pour homologuer la modification du régime matrimonial entre M. Vasilios Sachlas, manufacturier, de Dollard des Ormeaux, District de Montréal, demeurant et domicilié au 169 Fairview, et son épouse, Dame Flora Calisto, ménagère, du même endroit, en vertu des articles 1266 et seq. du Code Civil de la Province de Québec, lesquelles ententes sont désignées dans un acte de modification du régime matrimonial exécuté devant Me Eric Bruce Moidel, Notaire, le 16 janvier 1974, sous ses minutes numéro 4148.

Montréal, le 13 février, 1974.

Mes Greenblatt, Ginsberg & Associés,
Procureurs du Requérant,
1440 rue Towers, Suite 100,
Montréal, Qué. H3H 2C9

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-038901-744

DAME EVELYNE TOMASZEWSKI, ménagère, épouse commune en biens de Robert G. Holly, résidant et domiciliée au 5622 Jarry est, à St-Léonard, district de Montréal,

Requerante

-vs-

ROBERT G. HOLLY, adresse inconnue,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé Robert G. Holly, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 12 février 1974
(S) WILFRID LEFEBVRE
REGISTRAIRE

HARGREAVES, MONETTE, TRUDEL, LEDUC
Avocats
5125, rue du Trianon, suite 230
Montréal H1M 2S5 — Tél. 354-1520

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-038678-748

ANTOINE ROY, résidant et domicilié au 4911, 6e Avenue, Rosemont, dans les cité et district de Montréal,

Requérant

-vs-

MONIQUE AUGER, ménagère, épouse commune en biens de Antoine Roy, résidant à un lieu inconnu,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée MONIQUE AUGER, est, par les présentes requise de comparaître dans un délai se soixante (60) jours, à compter de la date de la dernière publication.

Une copie de la Requête en divorce a été laissée, à la Division des Divorces du district de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 12 février 1974.

JEAN-GUY VAUGEOIS (SG)
REGISTRAIRE

Mes Dureault & Lagacé, Avocats
249, rue Champlain,
Saint-Jean, Qué.
PROCUREURS DE LA PARTIE REQUERANTE.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-12-038550-749

DAME CAROLYNE THERESA HAWLEY, secrétaire, et résidant à 3400 Avenue Ellendale Appt. 129 dans la Cité et district de Montréal

requérante

-vs-

KENNETH COVEY autrefois résidant et domicilié dans la Cité et District de Montréal et présentement de lieux inconnus,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé KENNETH COVEY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 8e jour de février 1974

Wilfrid Lefebvre
Régistraire

SIDNEY COOPERSTEIN,
avocat de la requérante
400, boul. de Maisonneuve ouest
Suite 1051 Montréal 111, P. Q.

AVIS est par les présentes donné que "DONALD DOW GOOD" gentilhomme, résidant et domicilié au 1780 boul. Décarie, App. 27, dans la Cité de St-Laurent, District de Montréal, fera application au Ministère de la Justice pour changer son nom à "DONALD EDMUND ALLEN" lequel changement de nom aura bénéfice à sa femme née Edith Evelyn Jean Covey et à tous leurs enfants qui naîtront.

ST-LAURENT, ce 12ième jour de février, 1974.

DESCOTEAUX, ROSEN & LAVERDURE
Procureurs du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que "Henri Gilles Béliveau, du 136, de la rue Proulx à Nicolet s'est adressé à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante:

CLASSE: TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - TERRITOIRE - CONTRAT

SERVICE: De la gare des Chemins de Fer Nationaux du Canada de Sorel à Yamaska, Pierreville, Nicolet, St-Grégoire, LaBaie Ste-Angèle de Laval (Des Ormeaux) et entre ces points, pour le transport de colis et de messageries et retour, et sur paiement des frais de transport par ladite compagnie.

RESTRICTION: La marchandise sera laissée exclusivement aux dépôts des agents du service de messagerie et/ou du colis du C.N. à ces endroits.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 132.

BENOIT GROLEAU
Procureur de (du) requérant (e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que l'Epiphanie Express Inc., 26 des Sulpiciens, B.P.-P.O. Box 279, L'Epiphanie, province de Québec, s'est adressée à la Commission des Transports du Québec pour obtenir la modification suivante:

CLASSE:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — TERRITOIRE — CONTRAT —

SERVICE:
De la gare des Chemins de Fer Nationaux du Canada de Montréal, à Jolfette, l'Assomption, St-Paul l'Ermite, l'Epiphanie, St-Jacques, Rawdon et entre ces points, pour le transport de marchandises et de messagerie et de colis, et retour, sur paiement des frais de transport par le C.N.

RESTRICTION:
La marchandise sera laissée exclusivement aux dépôts des agents du service de messagerie et de colis du C.N. à ces endroits.

Tour intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports, 800 Est, Boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

Signé: FRANCOIS PERREAULT
PROCUREUR DE LA REQUERANTE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 500 12-038, 531-749

DAME YOLANDE GUAY, ménagère, des ville et district de Montréal,

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, Tél: 276-9067. J.N.O.

Fauteuil et divan suédois, bibliothèque et bureau intégrés en bois de rose, ensemble cuisine style Café Terrase; comme neufs. Cause départ. 365-1304 ou 768-3374. 18-2-74.

ENSEMBLE de salle à manger comprenant: table, buffet, vaisselier vitré, 6 chaises, datant de 60 ans. Prix: $550. Tél.: 524-6564 entre 4 et 7 p.m. 18-2-74

ANTIQUITÉS À VENDRE

ACHETONS ET VENDONS: choix considérable — meubles antiques, porcelaine, vaisselle, fixtures, etc. Prix très raisonnables. Ouvert 7 jours par semaine. 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse, 435-4350. J.N.O.

AUTHENTIQUES MEUBLES québécois en pin du XVIIIe et XIXe siècle, avec leurs couleurs d'origine. R. Coutu, 38, Richelieu, St-Charles-sur-Richelieu, sortie 69, Transcanadienne. Tél.: 584-2631 1-3-74

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

COURS

La formation, c'est VOUS bon pour

La formation peut vous aider à trouver et à garder un bon emploi et à obtenir ainsi un meilleur salaire.
La formation peut vous être utile également si vous êtes chômeur ou en sous-emploi, ou lorsque votre métier devient désuet.
Consultez le Centre de Main-d'oeuvre du Canada; un conseiller vous aidera à mieux voir ce que peut vous apporter le Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada.

Ces cours sont offerts dans plusieurs villes de la province de Québec.

COURS	DÉBUT	FIN
Pré-secondaire (6e et 7e année)	4-3-74	19-7-74
Secondaire I (8e année)	18-3-74	21-6-74
Secondaire II (9e année)	4-3-74	7-6-74
Secondaire III (10e année)	25-2-74	14-6-74
Secondaire IV (11e année)	25-2-74	14-6-74
Secondaire V (12e année) Physique - Chimie	4-3-74	14-6-74

Les cours suivants sont offerts aux endroits indiqués seulement.

COURS	DÉBUT	FIN	VILLES
Outilleur-matriceur (perfectionnement)	25-2-74	19-6-74	Laval
Réparation et vérification d'appareils hydrauliques (perfectionnement)	25-2-74	12-6-74	Pointe-Claire
Commis-comptable, (perfectionnement)	4-3-74	19-6-74	Montréal C.-N.
Techniques commerciales (perfectionnement - soir)	Inscriptions continues		Beauharnois
Contremaître forestier (perfectionnement)	25-2-74	19-4-74	Baie-Comeau
Mécanicien machinerie lourde forestière (perfectionnement)	25-2-74	19-4-74	Baie-Comeau
Préposé débosselage peinture, estimation (perfectionnement)	11-3-74	23-8-74	Montréal C.-N.

VOTRE EMPLOI, C'EST NOTRE AFFAIRE

Centre de Main-d'œuvre du Canada — Main-d'œuvre et Immigration
Canada Manpower Centre — Manpower and Immigration

FEMME DEMANDÉES

SECRÉTAIRE

Fonctions:
- Recevoir les gens qui se présentent au local de pré-implantation.
- Recevoir et acheminer les appels téléphoniques.
- Effectuer certains travaux de nature comptable en collaboration avec l'administration du budget.
- Procéder à la dactylographie, polycopie des procès-verbaux du comité responsable ainsi que des autres documents nécessaires au comité de travail et aux animateurs.

Exigences:
- Être sténo-dactylo et avoir de bonnes connaissances de comptabilité.
- Avoir une personnalité agréable.
- Être disponible.

Salaire: Selon l'expérience et les qualifications.

Début du travail: 25 mars 1974.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que vos attestations avant le 11 mars 1974, au:

Centre Local des Services Communautaires,
4935, rue Ardennes,
Montréal-Nord

18-2-74

HOMMES DEMANDES

REPRÉSENTANT INDUSTRIEL
demandé

par une importante compagnie en pleine expansion, engagée dans le domaine de l'équipement visuel et de l'exhibition.

Le représentant que nous recherchons travaillera dans la Province de Québec, avec un territoire protégé.
Les responsabilités sont :
- De visiter les magasins à rayons, magasins à chaîne, magasins à spécialités, etc.
- De donner le service à la planification commerciale du magasin et au département de la présentation d'équipement visuel.

Un entraînement sera donné au nouveau représentant en vue de l'initier à notre commerce.
Rémunération généreuse faite sur une base de commission nette.
La préférence sera accordée aux candidats bilingues.
Toutes les demandes seront traitées strictement confidentielles.
C'est une excellente occasion pour une personne dynamique possédant expérience dans le domaine.

Faire parvenir curriculum vitae avec détails complets à :

DULA-WING ASSOCIATES
Store Planning - Engineering - Production - Installation,
Case postale 216,
Grimsby, Ontario
a/s du Directeur du personnel

18-2-74

APPARTEMENT À PARTAGER

ETUDIANT PARTAGERAIT logement, près Uquam avec autre étudiant ou jeune travailleur. Tél: après 5 p.m. 525-1591. 18-2-74.

APPARTEMENTS À LOUER

VAN HORNE — DECELLES: 3½ pièces, chauffé, poêle, réfrigérateur, eau chaude, balcon. $115. Tél: 342-4918. 21-2-74

BROSSARD: 3½ à 6½ chauffés, neufs avec stationnement. $122. à $162. par mois. 5505 Platon. Tél. 678-1417 ou 671-3691. 18-2-74

KENT 2780, magnifiques 3½, 2½, meublés si désiré. Linton: 4½, 3½, Tél: 738-4593 ou 731-2189. 21-2-74

ILE DES SOEURS: sous-location, 1er mars, 3 chambres, tapissé, patio $239. Tél: 721-5108 ou 761-1772. 19-2-74

2780 KENT, app 35. près centre d'achats et U. de M. 3½, $150. par mois, meublé ou non, stationnement intérieur libre, disponible 1er mars. Appelez Laurent Chevalier 733-0526. 18-2-74.

AUTOS À VENDRE

VOUS CHERCHEZ UNE VOITURE? un service? un endroit? Fort Chambly Auto, dépositaire Volvo-Fiat. Prix à partir de $2,850. Tél: 658-6623. 1-3-74

JEEP "Wagonneer", 1967. Doit vendre. Tél: 874-5503. 18-2-74.

BUREAUX À LOUER

COIN
Rez-de-chaussée
Sherbrooke ouest - Ste-Famille
3,000 PIEDS
Air climatisé, possibilité de partager, emplacement idéal pour bureaux professionnels et financiers.
Immeubles Zurich Inc.
842-5819 ou 845-3151
1-3-74

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux Bavarois, face pente ski, 5½, chauffé, meubles Thibault, cheminée pierre, toit cathédrale. Location: semaines-vacances. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-3-74

CHAMBRES À LOUER

METRO JEAN—TALON: chambre dans maison privée, tapis mur à mur, tout confort, accès cuisine, pour jeune homme distingué 25-30 ans. Références. Tél: 274-3718 soir. 18-2-74.

DEMANDES D'EMPLOI

Rédaction, révision, traduction à la pige; expérience acquise dans l'édition et les relations publiques. Tél: 430-4022. 20-2-74.

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT déménagement local, longue distance, service outremer. Emballage. Entreposage. 725-2421. 18-2-74

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél: 642-4077. J.N.O.

FEMMES DEMANDÉES

DEBROUILLARDISE REQUISE. Jeunes avocats durs, impatients et exigeants ont besoin d'une secrétaire additionnelle, à temps partiel (17hres à 20:30 hres), beaucoup de travail et de responsabilités. Ecrire à Case 161, Le Devoir. 20-2-74

SECRÉTAIRE BILINGUE
avec expérience
- Institution culturelle
- Centre-ville
- Traitement : selon qualifications

Tél.: 866-1505, poste 59
18-2-74

FEMMES DEMANDÉES

AUXILIAIRE LICENCIEE demandée pour clinique de médecine esthétique; heures régulières, fins de semaine libres. Dr. Labelle 843-4061. 19-2-74.

DACTYLO-DICTAPHONISTE
Grand bureau d'avocats au centre-ville demande personne bilingue avec 3-4 années d'expérience. Bénéfices sociaux gratuits. 3 semaines de vacances.
Tél.: 878-3711
18-2-74

INSTITUT DE RECHERCHE demande services jeune femme (25 à 35) canadienne-française, parfaitement bilingue, qualité d'initiative pour assumer complètes responsabilités bon fonctionnement du secrétariat. Expérience minimum 5 ans, tâches comprennent: réorganisation, supervision personnel de secrétariat, correction et préparation de publication, rapports de recherche (français et anglais), organisation petite bibliothèque et système de classement, etc. Collaboration étroite avec administrateur, capable de rencontrer échéances. La candidate doit également posséder dactylographie, dictaphone rapides et précis. Salaire en fonction expérience et qualifications. Personnes ne remplissant pas toutes les conditions mentionnées, prière ne pas se présenter. Appelez 879-7274 19-2-74

BUREAU D'AVOCATS, centre-ville, recherche secrétaire bilingue, sténo d'expérience. Expérience légale non nécessaire mais utile. Salaire suivant qualification. Appelez 861-3401. 23-2-74.

SECRETAIRE pour médecin spécialiste dans quartier Snowdon. Conversation et dactylo bilingues, parfaites, essentielles. Expérience médicale non requise. Dr. Launay 488-9101. 23-2-74

SECRÉTAIRE JUNIOR
DEMANDÉE
à Ville St-Laurent
Dactylo bilingue, ayant initiative pour travailler avec les éditeurs.
- Bénéfices marginaux
- Salaire à discuter

Adresser votre curriculum vitae à:
McGRAW-HILL ÉDITEUR,
Service du Personnel,
750 Boul. Laurentien,
Ville St-Laurent,
Tél: 744-5531 18-2-74

HOMMES DEMANDÉS

GÉRANT DES VENTES

Nous recherchons un gérant des ventes compétent, professionnel, bilingue, qui peut diriger toutes les phases de la vente, marketing, service et fonctions s'y rapportant, pour un important manufacturier de maisons mobiles au Canada.

Nous offrons:
Un salaire proportionnel à ces fonctions, des chances d'avancement et d'excellents bénéfices marginaux.

Faire parvenir, en toute confiance, curriculum vitae à:

Case 163, Le Devoir

18-2-74

HÔPITAL DES LAURENTIDES
L'ANNONCIATION COMTE DE LABELLE P.Q. 819-275-2118
Centre Hospitalier des Laurentides
recherche
UN CUISINIER

Diplôme donné par l'Institut du Tourisme du Québec ou expérience jugée équivalente (suite à un examen).
Salaire et conditions de travail:
Selon la convention collective.
Adresser curriculum vitae à:
Directeur du personnel,
Centre Hospitalier des Laurentides,
L'Annonciation,
J0T 1T0

19-2-74

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉS

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CE CONCOURS EST OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

INSPECTEUR - COMPTEURS ÉLECTRICITÉ ET GAZ
$8,732 - $9,757
Ministère de la consommation et des corporations
MONTRÉAL, QUÉ.

FONCTIONS: Inspecter et essayer plusieurs types de watt-heuremètres à induction monophasés ou pluriphasés, d'enregistreurs de pointe et des compteurs à gaz volumétriques du type courant ou des modèles à compensateur de température.

QUALITÉS: Avoir complété leurs études secondaires ou dans le cas échéant, démontrer leur capacité d'accomplir le travail propre au groupe de l'inspection technique attestée par une expérience professionnelle dans un domaine connexe.

Avoir un permis de conduire en règle.

Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage du français.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

Veuillez remplir votre formule de demande d'emploi (PSC 367-401) que vous pouvez vous procurer aux bureaux de poste, aux Centres de Main-d'Oeuvre du Canada et aux bureaux de la Commission de la Fonction Publique du Canada et l'adresser comme suit:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
1010 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE
PLACE DU CANADA, SUITE 1360
MONTRÉAL, QUÉ. H3B 2R1

Veuillez mentionner le numéro de concours 74-M328-1 (TI-2)

18-2-74

FERMES À VENDRE

PRES DRUMMONDVILLE: Choix de plusieurs belles fermes dont une avec roulant. A Compton, avec lac à truite. Tél: 418-453-2681. 18-2-74.

HOMMES DEMANDÉS

HOMME SÉRIEUX QUI PEUT TRAVAILLER SANS SURVEILLANCE. Revenu $14,000 par année plus boni. Pour contacter clients dans Région de Montréal. Voyagement limité avec voiture. Nous entrainons. Doit être bilingue. Écrire par avion : W.G. Dick, Prés. Southwestern Petroleum, Box 789, Ft. Worth, Texas, U.S.A.
19-2-74

A VOTRE PORTEE: Agence de distribution opérée sur une base de temps partiel. Aucun capital requis. Faire parvenir son curriculum vitae à Case Postale 102, Repentigny, Québec. 18-2-74

CONTRÔLEUR-COMPTABLE
Pour assurer l'administration de la comptabilité d'hôtels.
Traitement: selon curriculum vitae.
Tél: 866-6492
M. Gauthier
20-2-74

CAMIONNEURS, 35 à 45 ans, avec expérience dans le déménagement de maisons privées. Expérience de courroie. Pour rendez-vous 388-5842. 21-2-74.

CONCEPTEUR
Candidat qui recherche poste-clé.
- Doit posséder bonnes connaissances techniques en éclairage, articles de consommation en métal et en plastique.
- Excellent salaire.
- Avantages marginaux.

St-Léonard.
Tél.: 325-2115
19-2-74

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

BOUTIQUE D'ART demande commis-vendeurs et gérants, parfaitement bilingues. M. Sloan, 489-7593. 25-2-74.

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES

requiert les services d'un

TECHNICIEN EN ORGANISATION SCOLAIRE

Endroit: Polyvalente Ste-Thérèse.
Attributions:
Sous l'autorité du directeur de l'école, le technicien en organisation scolaire voit à l'admission des élèves, à la programmation des horaires et examens, aux techniques de contrôle de retards et d'absences, aux avis de départs, à l'organisation technique de la suppléance et il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.
Qualifications:
Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.
Posséder des aptitudes et des habiletés techniques reliées à l'utilisation de l'informatique et posséder des connaissances de base lui permettant de suivre des cours et de participer à des sessions de perfectionnement en informatique.
Salaire:
Entre $6,500.00 et $10,700.00 selon l'expérience.
S.V.P. envoyer curriculum vitae avant le 23 février 1974 au:

Directeur des Services du Personnel
C.S.R. Deux-Montagnes,
C.P. 298
Cité Deux-Montagnes, J7R-4K2

18-2-74

LOGEMENTS DEMANDÉS

AHUNTSIC: stations Sauvé et Bourassa, 3 fermé, 2e étage, propre, tranquille, personne seule travaillant le jour. Tél: 389-6134. 18-2-74.

COTE—DES—NEIGES, OUTREMONT: 7 ou 8 pièces, rez-de-chaussée de préférence. Famille de 4 adultes. 1er mai. Tél: 733-0156. 18-2-74

LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC OUEST: haut-duplex, détaché; 5½; chauffé; vaste (35' x 42') et ensoleillé. Escaliers inférieurs, garage privé attenant, peinture selon votre choix. $250. Tél: 661-9016. 19-2-74.

RIVARD: logement non chauffé, 7 pièces, 220, sera redécoré. $80. par mois. Tél: 744-1202. 18-2-74

N.D.G. Marcil, 2e étage, 6 pièces, foyer, cave, balcon, véranda, 220 volts, gaz Tél: 487-4570, visites: 481-6518. 18-2-74

GRAND LOGEMENT
Boul. Pie IX, sud de Sherbrooke, 9 pièces séparées avec fenêtres dans chaque pièce, chauffé et eau chaude fournie. Recommandations exigées. $260.
2630 Boul. Pie IX, appt. 1
Tél: 526-4411, M. Cloutier
18-2-74

MACHINERIES

SOUFFLEUSE "Sicard", BM8, moteur Chrysler, pour camion ou tracteur. $3,250. ou meilleure offre. Claude Bélanger, 697-6911. 18-2-74

MAISONS À LOUER

OUTREMONT
Maison XIXe siècle
Complètement redécorée intérieur-extérieur. 3 étages, très ensoleillée, grand jardin, beaucoup d'arbres. 8 pièces chauffées dont 5 chambres, garage chauffé. Système intercom. $450. libre mai.
Visites soir, sur rendez-vous
737-0302 18-2-74

CANDIAC: Parc Laurier, bungalow, 7 grandes pièces, 3 chambres à coucher, 2 chambres de bains, salle familiale, foyer et bar. Garage chauffé, patio, terrain paysagé, très propre, rideaux inclus. 20 minutes centre-ville. Tél: 659-2568. 18-2-74.

ON DEMANDE

ATTENTION SPECIALE, Le Panier Central du Pauvre Enrg. a un besoin urgent de linge et de meubles. Tél.: 522-3213. 21-2-74

OCCASIONS D'AFFAIRES

PERSONNES SERIEUSES demandées avec petit capital pour devenir concessionnaires d'une nouvelle boutique vestimentaire. Inf. 272-3341. 22-2-74.

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette. b. a., b.péd.b.ph.1. ès lettres Tél: 524-3852. (J.N.O.).

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BUNGALOW STYLE CALIFORNIEN, 10 pièces, plusieurs extras. 42,000 pieds de terrain. Piscine creusée 18' x 36'. Cartierville Ouest. Prix: $65,000. Propriétaire 332-2378 18-2-74

STE—JULIE: Haut-Bois, split level, chalet suisse, 11 pièces, nombreux extras. Agents d'immeuble s'abstenir. $43,900. Tél: 649-1769. 18-2-74.

BROSSARD: bungalow de brique, 6 pièces plus 3 finies au sous-sol, garage, salle de lavage, 1½ salle de bain. Terrain entouré d'une haie. $35,000. Tél: 676-5590. 18-2-74.

LONGUEUIL: Vous aimez le charme des maisons d'autrefois? Venez voir ce cottage situé à quelques minutes de Place Longueuil. Très grandes pièces. Arbres matures. Toit, égout et électricité en neuf. Salle à diner. Hâtez-vous! Maison très en demande! Appelez Mme D. Provencher, 679-8220 ou 671-2305. Immeubles Westgate, courtiers. 18-2-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT
Cottage familial en brique, 9 pièces fonctionnelles, état impeccable, foyer en brique dans la salle familiale, 4 chambres, salle de jeux très bien aménagée au sous-sol. **Quartier résidentiel.** Louise L. Lalancette, **672-3741** ou **679-1110.**

BOUCHERVILLE
Splendide cottage pierre et brique, 9 pièces vastes et bien éclairées, salle familiale avec foyer en pierre, salle à diner séparée, cuisine-dinette fonctionnelles, grand salon, 4 chambres à l'étage, salle de jeux au sous-sol, garage double. **Résidence de prestige dans la Seigneurie.** Louise L. Lalancette, **672-3741** ou **679-1110.**

LONGUEUIL
Quatre logements, 2 x 6 et 2 x 4 pièces, **secteur résidentiel du Vieux-Longueuil;** logement du propriétaire - 6 pièces, libre pour le 1er mai. Bonne construction 1964. Louise L. Lalancette, **672-3741** ou **679-1110.**

FIDUCIE DU QUÉBEC
courtiers
18-2-74

ANJOU: vaste split-level, 7 pièces, cuisine toute équipée, tapis, foyer, bar, piscine, 2 salles de bains, paysagé, patio, etc. A côté d'un parc, près du futur métro. Prix: $42,000. Hypothèque: $16,000. Comptant $10,000, minimum. 7720 Du Mail. 352-9035. 18-2-74.

BOUCHERVILLE: Bord de l'eau, idéal pour professionnel, modèle exclusif. Il faut voir. Appelez 655-7611. Immeubles Westgate, courtiers. 18-2-74

LONGUEUIL: bungalow pierre et brique, 8 pièces. Salle de jeux. Construction par le propriétaire. Bien paysagé. Faut pas manquer. Mme A. Martin, 679-8220 ou 674-0103. Immeubles Westgate, courtiers. 18-2-74

VILLE DE LAVAL
Bungalow neuf
Véritable aubaine, 5 pièces, près écoles, piscine, etc. Hypothèque 8¾ %. Comptant et possession à discuter.
Tél.: 661-1728
19-2-74

NOUVEAU—BORDEAUX: bungalow de luxe, pierre et brique, 7 pièces, sous-sol fini avec garage. $42,000. Pas d'agent. Sur rendez-vous 331-3049. 18-2-74.

BOUCHERVILLE
TRIPLEX très bons revenus, hypothèque 7¼ %. Construction 1966. 6½ pièces, près commodités. Prix demandé: $38,500. MLS. Appelez Mme Jacqueline Gervais,
655-9532 ou **672-0321.**
A.E. LePAGE & WESTMOUNT REALTIES INC.
Courtiers
18-2-74

McMASTERVILLE: Bungalow brique, 44' x 24', terrain paysagé et clôturé 10,000 pieds carrés, 4 chambres à coucher, cuisine-dinette, sous-sol fini, bar, tapis mur à mur, garage, foyer B.B.Q., patio, haie, décoration superbe, taxes $421., salle de couture, salle de lavage, portes persiennes. Hypothèque 7%. Poêles et draperies inclus, corniche aluminium, rhéostats, fenêtres aluminium. Prix $37,500 (M.L.S.) G. Bienvenu, 467-0285 ou 467-8788. Immeubles Westgate, courtiers. 18-2-74.

LANORAIE: Sur le bord du fleuve. Superbe domaine à 35 minutes de Montréal. Cottage canadien, terrain 36,517 pieds carrés. Piscine creusée. M.L.S. Pour informations Lucette Philibert, 655-7611 ou 655-8037. Immeubles Westgate, courtiers. 18-2-74.

BOUCHERVILLE: Sur la rive du St-Laurent — cottage ancien. Terrain 218' x 110' environ. Comptant: $20,000. Paulette Parisot, 655-9400 ou 655-7194. (M.L.S.) Immeubles Carbonneau, courtiers. 18-2-74.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A.E. LePAGE
COURTIER — BROKER
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

LONGUEUIL
"Domaine Normandie"
Somptueux split-level, onze pièces, carré maison 32' x 74', matériaux qualité choisie. Entrée plancher marbre, vaste hall, salon foyer pierre indienne, salle à diner, cuisine planifiée, tous accessoires encastrés, B.B.Q. salle lavage attenante ainsi que salle à déjeuner. Quatre grandes chambres à coucher, deux salles de bains sur palier supérieur. Palier inférieur: salle familiale foyer pierre taillée, bibliothèque intégrée finition bois cerisier. Bureau ou cinquième chambre à coucher, salle de jeux et atelier. Tapis mur à mur, **propreté impeccable.** Garage double, piscine chauffée, terrain paysagé. Pour rendez-vous appeler **Mme Yvette Duranleau 674-4531 ou 672-0321.**
18-2-74

REMBOURRAGE

A PRIX RAISONNABLE , rembourrage général, estimation gratuite, ouvrage garanti. Tél: 467-6386. 18-2-74.

REMBOURRAGE GENERAL, réparation sets de salon, sofa-lits, davenports, chaises de cuisine. Spécialiste en capitonnage et meubles antiques. Estimation gratuite. Ouvrage garanti. Tél: 521-5484. 1-3-74.

CHAISES ANTIQUES à rembourrer ou à recouvrir? Appelez donc quelqu'un qui s'y connaît. Tél: 932-9250. 18-2-74.

TAILLEURS

DROLET tailleurs spécialité, habits et costumes sur mesure, 351 rue Guizot. Tél: 388-2532. 18-2-74.

TERRAINS À VENDRE

2 TERRAINS JUXTAPOSES au delà de 7000 pieds carrés. Résidentiel, Nouveau-Bordeaux. $8,500. Mlle Chapelle 687-1342. Immeubles Westgate, courtiers. 19-2-74

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES ou ENCADRÉES • VOUS SEREZ TOUJOURS SATISFAIT du SERVICE et du RÉSULTAT . 844-3361
Compétence: **Mme Turgeon**

on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Volontaires par excellence

Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.

toronto

Gains impressionnants

La bourse de Toronto a enregistré ses meilleurs gains depuis le 30 janvier dernier, alors que tous les secteurs importants du marché, à l'exception des aurifères, ont acquis des gains appréciables et que les échanges étaient nombreux.

Les observateurs croient que les profits améliorés des corporations et le marché à la hausse à New York a contribué largement à ces gains.

L'indice aurifère a perdu 14.9 à 547.44, alors que les prises de profits continuaient d'amputer les récents gains dans ce domaine.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 325 contre 193 alors que 233 valeurs demeuraient inchangées.

Le volume des échanges a été porté à 4.47 millions d'actions, contre 3.58 millions jeudi, tandis que la valeur a été de $39.14 millions contre $24.30 millions le jour précédent.

Tous les sous-groupes industriels, à l'exception de deux sur 17, ont signalé des hausses. Les marchandises en gros, les alimentaires, les manufacturiers et les pipelines ont été les secteurs les plus favorisés, tandis que la construction et les matériaux de construction, les trusts et les compagnies de finance étaient à la baisse.

Les échanges ont repris pour les actions de Hallnor Mines, suite à un arrêt jeudi, pour annoncer un paiement final de 32 cents l'action aux actionnaires. Hallnor a grimpé de 30 cents à 80 cents.

Tara Exploration a été la valeur la plus active et a grimpé de 7 5-8 à $25 1-2. Cominco Ltd a offert $25 pour toute action n'étant pas en mains de cette compagnie ou de Charter Consolidated Ltd, de Londres. Cominco a monté de 3-4 à $34 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	6960	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Acklands	547	$13	12⅞	12⅞	— ⅜
Acme	13000	15½	14½	14½	
Acres Ltd	794	$11	10⅝	10⅝	+ ⅛
Acres A pr	104	$43½	43½	43½	— ⅛
Acres wt	1042	120	114	120	+10
Adanac M	3500	50	45	50	+10
Agnico E	9355	$11⅛	10¼	10⅜	— ⅜
Agra Ind	600	$9	9	9	— ⅛
Akaitcho	6600	255	245	250	
Albany	14500	71	69	69	— 1
Alt East G	2400	$7	6⅞	6⅞	
Alta Gas A	7460	$12¼	12	12	
Alta Nat	300	$18⅛	18	18⅛	
Alcan	14870	$34¾	34¼	34½	+ ¼
Algo Cent	210	$13	13	13	+ ¼
Algma	12913	$24½	24⅛	24¼	
Algonq pr	z42	425	425	425	
Alliance B	900	$9⅝	9	9⅝	+ ⅜
Alminex	z40	$6⅝	6⅝	6⅝	
Alum 4 pr	1800	$17½	17½	17½	
Alum 4½ p	155	$33½	33½	33½	
Am Larder	7500	79	79	79	— 1
Am Eagle	9000	100	95	95	+ 1
Am Leduc	2170	8	8	8	+1½
A Quasar P	3000	$13	13	13	+ ½
Andres W	225	$19⅜	19	19⅜	+ ⅜
Anglo-cn	200	$17½	17½	17½	
Ang CT 265	125	$32½	32½	32½	+ 1
Ang UD	34600	144	130	135	+12
Aquitaine	6421	$28½	27⅝	28½	+ 1
Argosy	2200	27	27	27	— 2
Argus B pr	225	$33½	33	33	
Argus C pr	300	$12½	12¼	12¼	— ¼
Asamera	8100	$12¾	12⅛	12¾	+ ⅝
Ashland C	2000	$10¾	10½	10½	— ⅛
Asoc Porc	5948	235	225	230	+ 5
Ato A	690	$17¾	17⅜	17½	+ ½
Atl C Cop	6500	60	60	60	
Ato Hard A	z50	$8¾	8¾	8¾	
Avoca M	4200	75	75	75	
Bad Boy	400	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅜
Balindery	2300	135	125	125	
Banister C	500	$15½	15½	15½	+ 1
Bankeno	6950	$5½	490	490	−10
Bank B C	z50	$22⅜	22⅜	22⅜	
Bank Mtl	4784	$20¼	19⅞	20	
Bank N S	1189	$39	38¾	39	+ ¼
B Cdn Nat	706	$18½	18½	18½	
Bary Expl	5000	62	60	62	+ 5
Bathst p	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
Baton B	900	480	480	480	−20
Beavr Eng	300	440	430	440	+ 5
Becker B p	600	390	375	375	−25
Bell Can	16727	$41⅜	41	41¼	+ ¼
Bell A pr	198	$44¼	44¼	44¼	— ¼
Bell B pr	1050	46	45¾	46	
Bell C pr	300	$30	30	30	
Beth Cop	3375	$15½	15⅜	15½	+ ¼
Big Nam	35500	29	25	27	+ ½
Bl Hawk	2000	67	67	67	+ 4
Black P A	200	450	450	450	+10
Block Bros	6100	385	370	380	
Bombrdier	2000	190	175	185	— 5
Bonanza I	3300	245*	235	240	— 5
Bovis Cor	2950	175	172	172	— 2
Bow Valy	9180	$26⅞	26½	26¾	— ⅛
BP Can	3340	$14¾	14½	14½	— ¼
Bralor Res	5670	248	245	245	— 2
Bramalea	3910	$6⅛	6	6⅛	— ⅛
Brameda	4739	72	72	72	+ 2
Brascan A	5053	$16⅜	16⅛	16⅜	
Brnda	28160	$8⅛	7⅜	7⅜	+ ⅜
Brdg Tank	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅜
Bright A	220	$14	14	14	+ ¼
Brinco	3000	$5	485	490	
Br Am Bnk	z32	$15¾	15½	15¾	
BC Forest	596	$19	18¾	18¾	
BC Sugar A	890	$20¾	20⅜	20¾	+ ¼
BC Phone	z75	$49½	49½	49½	
BCPh 5.15	z5	$64	64	64	
BCPh 6.80	200	$22½	22½	22½	+ ½
BCP 7.04 p	300	$23¼	23¼	23¼	
Br Reef	14250	89	85	85	— 3
Brunsk	27500	$5¼	5	5¼	
Budd Auto	250	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Budd A w	200	355	355	355	+ 5
Burns Fds	300	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
Cad Dev	2357	$16½	16¼	16¼	+ ⅛
CAE Ind	2985	$10⅜	9¾	10	+ ¼
Cal Pow	z75	$23⅞	23⅞	23⅞	
Cal P 7 p	270	$94	93¼	93¼	— ⅛
Calvrt Dle	1000	195	195	195	+ 5
Calvert	1000	24	24	24	— 1
C Mine	20000	27	25½	25½	— ½
Camfl	11175	$21¾	20⅜	20¾	+ ¼
Cam Chib	3000	$9½	9	9¼	— ⅛
Camp RL	380	$81	79½	79½	−2½
Campau A	450	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Campu 7p	400	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Can Cem L	100	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
C Geo	28440	209	200	205	+ 1
Can Malt A	1000	$28½	28½	28½	
CNor W	11200	$8⅞	8⅜	8⅝	+ ⅜
C Pakrs C	160	$24¾	24¾	24¾	+ ⅜
Can Perm	1430	$19¼	18¾	19⅛	
CS Pete	7000	$5½	5⅜	5½	— ⅛
C Tung	16650	385	370	375	+ 5
Cdn Arrow	7500	34	28	34	+6½
C Bonanza	2050	144	143	143	— 1
C Cabl	38025	$16¼	16	16¼	+ ¼
C Cable w	9710	300	280	300	+30
Cdn Cel	225	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
CC Man A	225	$24	24	24	+ 1
C Curtis	3000	68	65	65	+ 2
Cdn Equty	200	$17¾	17⅜	17⅜	+ ⅜
C Ex Gas	8900	335	325	335	+10
C Found pr	100	$10⅝	10⅜	10⅝	— ⅛
C Homestd	4641	$6⅝	6⅜	6⅝	+ ⅛
C Hydr	400	$7⅜	7⅜	7½	
C Imp Bank	3835	$29½	29	29½	+ ⅛
C Ind Gas	2586	$9⅜	9⅛	9¼	+ ⅛
CIL	350	$18	17¾	18	
C Int Pow	250	$13	12¾	12¾	— ¼
Cn Lncrt	12500	18	16½	17½	+1½
CLI Pete	863	26	26	26	+ 3
C Manoir	3300	385	365	365	−25
C Malart	8000	65	59	59	— 6
C Marconi	1638	355	345	355	+15
C Occdental	6200	$11⅞	11⅝	11⅞	+ ⅛
CP Inve	1300	$17¼	17⅛	17¼	+ ⅛
CP Inve pr	735	$34⅜	34¼	34¼	
CPIn w	21695	330	310	325	+10
CP Ltd	9765	$15¾	15½	15⅝	
CPL A p	5000	$10½	10½	10½	
C Reserve	300	440	440	440	
Cdn Sup O	675	$56½	56	56	
Cdn Tire A	1655	42	41	41½	+ ¼
C Utilties	288	$10	10	10	— ¼
C Util $1.25	z88	$19½	19½	19½	
C Util w	1200	291	291	291	— 9
Canron	100	22	22	22	
Capit Div	1000	33	33	33	— 2
Carl OK	11628	400	380	380	— 5
Carma D	900	$10⅜	9¾	10⅜	+ ½
Carrier JD	100	225	225	225	+ 5
Cassiar	250	$11	10¾	11	+ ¼
Cassidy L	z50	490	490	490	
CC Yachts	865	340	340	340	— 5
Celanese	400	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Celan 175 p	236	$20	20	20	— ⅜
Cent Pat	2300	130	126	126	— 4
CFCN	300	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Charter Oil	550	55	455	5	+50
Chmly	40350	255	243	255	+10
Chestrvile	3000	17	16	16½	
Chib Kay	3200	26	26	26	— 1
Chib M	10500	56	55	56	
Chieftan D	1550	$10½	10⅛	10½	+ ⅜
Chimo	1700	120	120	120	+ 2
Chrysler	4066	$17⅛	16⅞	17	+ ⅛
City Sav T	400	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅜
Ciarcan	6055	$5	485	495	+ 5
Coch W	19150	244	235	235	— 1
Coin L	16000	34	31½	31½	— ½
Coldstm	4072	310	290	310	+20
Coles Book	400	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Compr Ap	275	$11	11	11	
Comb Met	4000	15	14½	15	+1½
Cominco	4141	$34¼	33¼	34¼	+ ¾
Com Cap	1275	240	230	230	
Computel	z25	$6	6	6	
Conduits	100	$9¼	9¼	9¼	
Coniagas	9802	210	202	204	— 1
Conn Bath	2105	$27¾	27¼	27¼	+ ⅜
Con Bath p	1000	$18½	18¼	18½	+ ¼
Con Bath w	7460	215	206	207	+ 7
C Bath 68 w	2550	$15	14⅜	14⅜	— ⅜
Con Bldg	3175	288	275	285	+ 5
Con Fardy	2800	145	140	140	— 8
C Durm	53400	87	79	81	+ 6
C Marben	7300	110	93	110	+15
C Morisn	8900	205	200	205	— 1
Con Nichol	6000	8	8	8	
Cons Prof	7300	135	130	130	— 4
C Rambler	3100	320	300	315	+20
C Rexspar	2800	34	33	33	— 2
Con Textle	825	335	325	325	−25
C West P	188	100	100	100	
Con Dis	18280	$13¼	12⅜	13¼	+ 1
Cons Gas	4745	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅜
Con Gas A	z3	$69	69	69	
Con Glass	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Control F	100	205	205	205	+ 5
Conwest	400	485	480	480	−15
Cooper C	600	$8	8	8	
Coprcorp	2000	30	30	30	+2½
Cop Fields	1700	175	171	171	— 3
Cornat Ind	4300	465	455	465	+ 5
Cornat pr	100	$23	23	23	
Cr Food A	100	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ⅛
Coseka R	7300	215	200	205	−15
Costain R	200	$6⅜	6⅜	6⅜	
Costin R w	100	255	255	255	−10
Courvan	8000	23	22½	23	+ ½
Craigmt	1260	$6½	6	6	
Crain R L	600	$8¼	8	8	— ¼
Crestbrk	300	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Cstland	2800	21½	21	21	— 1
Crwn Life	z135	$68	67¾	67¾	
Crwn Trst	100	$27	27	27	
Crow Nest	100	$27½	27½	27½	— ½
Crush Intl	1100	$8⅞	8⅜	8⅜	— ⅜
Cuvier	36047	248	210	242	+15
Cygnus A	z10	$7¾	7¾	7¾	
Dalmy A	300	$5¼	5¼	5¼	
Daon Dev	2050	$9½	9⅛	9¼	+ ¼
D Ara	11000	21	20½	20½	— ½
Decca R	400	$5⅜	5¼	5¼	— ¼
D Elda	10200	51	48	51	+ 2
Delhi Pac	1000	10	10	10	+ 1
Denison	2040	$52	51¾	51¾	— ½
Dicknsn	8050	$9¼	8¾	8⅞	— ⅜
Discovry	2800	175	171	171	— 4
Distl Seag	2700	$42	41¾	42	— ¼
Doman I	800	$8½	8¼	8½	+ ⅜
Dome	635	$174½	173	173	−2¾
Dome Pete	1584	$39½	39⅜	39½	
D Bridge	1225	$42	41¼	41¼	— ¾
D Citrus	300	$7¼	7¼	7¼	— ¼
D Explor	1000	53	53	53	— 2
Dofasco	4324	$30⅝	30½	30⅝	+ ⅜
Dom Glass	500	$10¾	10¾	10¾	
D Strs	12210	$13¾	13¼	13¾	+ ½
D Textie	7900	$10½	10⅛	10⅜	+ ⅛
Domtar	16945	$25½	24½	24⅞	+ ⅜
Domtar pr	z33	$13¼	13¼	13¼	
Douglas L	650	345	330	340	+10
DRG Ltd A	200	$6¼	6¼	6¼	
Dr Mc C A	500	$14½	14½	14½	+ ¼
Dunraie	500	39	39	39	— 1
Du Pont	464	$25½	25½	25½	
Dustbane	200	$6¼	6¼	6¼	
Dylex Ltd	1725	$5¼	5	5	— ½
Dylex A	26000	$5⅜	5	5¼	— ⅛
Dynasty	8300	$10½	9⅞	10⅜	+ ½
Estn Can S	z25	$15⅜	15⅜	15⅜	
East Mal	9550	$9¾	9¼	9½	+ ¼
East Sull	3167	298	280	295	+15
Econ Inv	200	$15¾	15¾	15¾	+ ¾
Electro Itd	1295	$7⅞	7½	7⅞	+ ¼
Electro K	300	170	170	170	
Elks Stors	2300	$11¼	10½	11¾	+ ½
Emco	500	$5½	5½	5½	
Falco C	20651	$13	12¾	13	+ ¼
Falcon	4180	$63	62	62¼	+ ⅜
Fed Ind Ltd	1200	$6¼	6	6¼	— ⅛
Fidelty M S	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Fields S	20200	$15½	15½	15½	
Finning T	525	$11	11	11	+ ¼
F City Fin	1300	$10½	10½	10½	
F City F wt	1700	$6¼	6	6¼	+ ¼
Fittings	z25	$20	20	20	
Foodcrp Lt	1800	120	120	120	
Foodex S	8600	455	450	455	
Ford Cnda	1100	$80	79½	80	— ½
Fort Relnc	1500	31	31	31	
Francana	1450	$10⅛	10	10⅛	
Fraser A	201	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Frobex	31014	33	32	32	
GH Steel	1800	$7¾	7¾	7¾	
Gaz Metr	1022	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Gaz 5.40 p	165	$65	65	65	— ½
Gen Baker	1250	330	315	330	+20
Gen Distrb	100	$9¼	9¼	9¼	
GMC	z73	$48¼	48	48	
Genstar L	5500	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Gnstar L w	250	$5½	5½	5½	+ ⅛
Gesco Dis	1100	$5¾	5¼	5⅜	+ ⅜
Gnt Masct	4950	224	220	221	— 3
Giant Yk	3335	$23⅛	21¼	21¼	−2⅜
Gibraltar	4500	$12	11¾	12	+ ¼
Gold Crest	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Goldund M	1560	117	115	115	
Gldry	24100	66	60	66	+ 8
Goldrm	13000	9½	9½	9½	— ½
Godyear p	z25	$33½	33½	33½	
Gozlan	100	$8	8	8	— ¼
Graft G	1000	$21¾	21¾	21¾	
Granduc	750	360	360	360	
Granisle	z50	$8⅜	8⅜	8⅜	
Gt COilsds	583	$10½	10⅛	10½	+ ⅜
GL Nickl	1000	235	235	235	
GL Paper	z38	$24½	24	24½	
GL Pap w	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
GN Capital	1000	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Gr Plains	100	$28½	28½	28½	— ¼
Gt W Life	113	$64½	64½	64½	+ ½
Gt West S	3550	375	370	370	— 5
G West wt	z50	100	100	100	
Green Pnt	8000	9	8	8½	— ½
Greyhnd	1270	$17½	17½	17½	
GSW C pr	z11	$84	84	84	
Guar Trst	356	$10⅜	10¼	10¼	
Gulf Can	880	$33⅛	33	33⅛	+ ⅛
Gulf Corp	100	$22	22	22	
Gulfstr	29622	152	140	145	+ 5
Hallnor	2200	80	75	80	+30
Hambro C	225	380	375	375	+15
H Group	800	$7⅝	7½	7½	
Ham Tr	600	$11	11	11	
Hardee	9100	108	108	108	+ 2
Hard Crp A	2300	$6¾	6	6¼	+ ¾
Hard Crp C	3400	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Harlequin	z50	$12	12	12	
Harris J S	1100	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
HWood A	200	225	225	225	+ 5
HWood B	z100	80	80	80	
Hawker S	220	$5½	5½	5½	
Hawker pr	z50	$63½	63½	63½	
Hayes D A	310	$6¾	6½	6½	
Highmont	100	191	191	191	— 9
Hollinger	300	$42½	42½	42½	
Homco Ind	600	410	400	410	+15
Home A	1183	$49½	49	49½	+ ½
Horne Pit	100	400	400	400	−10
Huston	56183	300	280	300	+22
Hoden DH	500	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Huds Bay	3425	$24¾	24½	24½	— ¼
H Bay Co	1200	$16⅜	16½	16½	— ⅛
HB Oil Gas	5684	$44½	43¾	44	
Huron Eri	1250	$27¼	27¼	27¼	
Husky Oil	3160	$20⅜	19¾	20⅜	+ ¾
Husky D w	2800	$6⅛	5¾	6⅛	+ ⅜
Husky E w	2700	$8⅞	8⅝	8¾	— ⅛
Hydrd	13510	68	60	66	+ 3
Hy's Ltd	100	325	325	325	+ 5
IAC	3090	$18⅜	18¼	18¼	— ¼
IAC wt	160	56	6	6	— ⅛
Imasco	1185	$29⅝	29	29⅜	+ ⅜
Imp Oil	5079	$40	39½	40	+ ½
Indal Can	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Indusmin	260	$9½	9½	9½	+ ½
Ind Adhes	300	$13¾	13¾	13¾	
Inglis	337	$16	15½	15½	+ ¼
Inland Gas	593	$9⅞	9¾	9¾	
Inland G p	300	$13¼	12¾	13¼	+ ½
Inter-City	3805	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅛
Intrmetco	600	430	430	430	
IBM	133	$225	221	224½	+1½
I Mogul	10565	$11	10⅛	10⅞	+1⅛
I Mogul A	1100	$16¾	16½	16¼	— ⅜
Inco	17777	$36½	35¾	36¼	+ ½
I Obask	14360	42	40	42	+ 2
Interpool	200	$11	11	11	— ¼
Intpr Pipe	4714	$21⅛	20¾	21⅛	+ ¼
Int Pipe w	1800	$6⅜	6	6	— ⅜
Ipsco	1937	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Inter Tech	2500	30	29	30	
Inv Group	2400	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Inv Grp A	2145	$8½	8¼	8½	+ ¼
Inv Grp 5 p	200	$17¾	17½	17¾	+ ⅜
Irish Cop	4000	7½	7½	7½	+ ½
Iron Bay T	1000	390	390	390	
Irwin T A	5800	310	300	310	+15
Iso	5166	210	205	205	
IU Intl	11742	$17¼	16⅞	17	+ ⅜
Ivaco Ind	850	$10⅝	10½	10½	
IWC Com	1900	220	210	210	−10
Jannock	1243	$6⅜	6⅜	6½	+ ⅛
Jannock D	100	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Jannock A	200	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Jelex	25500	21	18	20	+ 3
Jonsmith	8000	10	9½	10	
Jorex Ltd	8500	83	82	83	— 1
Joutel	21300	49	48	48	+ 1
Kaiser	10660	480	440	440	−30
Kam Kotia	3020	100	97	97	— 3
Kaps Tran	2350	455	450	455	
Keen Ind	500	$9¾	9¼	9¼	+ ¼
Keeprite B	100	$8¾	8¾	8¾	+ ½
Kelly D A	200	$5½	5½	5½	
Kenting	200	$7½	7½	7½	+ ½
Kerr Ad	12156	$15½	15	15¼	— ⅛
K Anac	16000	43	40	43	
Kilembe	100	175	175	175	
KT Mining	1000	9½	9½	9½	−2½
Koffler	7900	$5⅛	495	495	−17
Labatt A	1972	$23	21¾	22½	+ ⅜
Labatt A p	200	$22	22	22	+ ¾
Lab Min	1000	$41	41	41	+ ½
Lacnx	35000	125	105	123	+24
Lacnx w	21500	39	34	38	+ 5
Lacroix I	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅜
Laidlaw T	400	$7¾	7½	7½	— ¼
LOnt Cem	1300	400	400	400	
L Osu	24000	12	9	11	+1½
L Shore	596	$7⅜	7¼	7⅜	— ¼
Lamb M A	z61	115	115	115	
Langis	9000	17	15	15	−2½
Lasitr Km	600	70	70	70	
Laura Sec	405	450	440	450	— 5
Laura	11225	70	69	69	— 1
Lau Fin	1000	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Leigh Inst	4000	415	385	415	+20
Leons Frn	z1	$8¾	8¾	8¾	
Levy A pr	100	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Life Inv	4220	40	30	30	−10
Life I A	28800	6	4	4	−1½
Linc A p	z40	$25¼	25	25	
LL Lac	4125	380	360	370	+10
Lob Co A	3400	$6¾	6¼	6¼	
Lob Co B	7300	$6¾	6¼	6⅜	+ ½
Lob Co pr	200	$25½	25½	25½	
Lob Ltd Ap	250	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Lob Ltd Bp	100	$17	17	17	+ ¼
Loch Inc	z40	370	370	370	
Lochiel	2800	285	281	281	— 1
Loeb M	500	355	355	355	
Lost River	2125	380	365	365	−20
Lytton M	3500	160	155	156	+ 1
Mclan H A	725	$9	8⅞	9	+ ¼
MH Cable	450	$12⅛	12	12⅛	+ ⅜
MB Ltd	7361	$30⅜	30½	30⅜	— ⅛
Madeline	1556	470	465	470	
Madsn	13850	345	310	320	— 5
Magna Int	100	$9¾	9¾	9¾	
Magnason	100	$5½	5½	5½	+ ⅛
Magnetcs	z100	70	70	70	
Magnum	300	$18	17¾	17¾	+ ⅛
Maislin I	400	$6	6	6	
Malartic	4850	299	293	299	+18
Man Ba	25910	209	200	200	— 4
M Lf Mills	555	$21	21	21	+ ¼
Marcana	3066	21	21	21	— 1
Mrtme Ele	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Maritime	107	$18¾	18¾	18¾	
Markl	23200	490	485	490	+ 5
Martin	44200	65	61	64	
Mas F	14785	$17	16¼	17	+ ⅜
Match	55800	32	26	29	— 1
Mattgmi	1280	$31½	30½	30½	— ½
Mc Adam	3000		37	37	— 2
McGraw H	100	400	400	400	
Mc Intyre	z50	$53⅜	53⅜	53⅜	
McLaghin	1725	$20	19⅞	19⅞	+ ⅛
McLagn w	z80	$10½	10¼	10¼	
MDS Helth	500	320	320	320	+20
Melchers	z25	$6⅞	6⅞	6⅞	
Melton R E	500	360	355	360	+10
Ment	13100	310	290	294	— 5
MEPC	200	$9¼	9¼	9¼	
MEPC w	750	365	340	365	+25
Mercantil	1780	$21½	21¼	21⅜	+ ⅜
Merla E	10550	220	195	210	+10
Meta U	19500	26	23	24	— 1
Met Stores	z5	$12	12	12	
Microsyst	165	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Micrsys w	200	320	320	320	+10
Midrim	7100	22	20	22	+ 3
Mill Group	300	280	280	280	−20
Mindamr	2700	380	380	380	
Molson A	3895	$23¼	22⅜	22⅜	— ⅛
Molson B	z48	$21½	21½	21½	
Molson C	1000	$22	22	22	+1½
Mon Inv	200	$8¼	8¼	8¼	
Monarc W	400	235	235	235	+10
Monenco	200	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ½
Moneta P	2330	72	72	72	
Mon A	17500	25½	25	25	+ 1
Moore	30770	$47½	46¾	47⅛	— ⅛
Morse A	400	$16	16	16	
Mt Wright	2000	20	20	20	+ 2
MTS Inter	3000	46	45	46	+ 6

Un bureau d'actuaires se joint au groupe Sodarcan

M. Gérard Parizeau, président de SODARCAN Ltée et M. A. Hervé Hébert, président de Hébert, Le Houillier & Associés Inc., ont annoncé l'association de leurs deux sociétés. M. Hébert devient vice-président de SODARCAN Ltée et membre du Comité exécutif.

La maison Hébert, Le Houillier & Associés Inc., est un important bureau d'actuaires-conseils dirigé par cinq associés, messieurs A. Hervé Hébert, F.I.C.A., F.S.A., Marcel Le Houillier, F.I.C.A., F.S.A., Jacques G. Parent, F.I.C.A., F.S.A., Gilles Cantin, M.Sc.C., Serge Beaudoin, F.I.C.A., F.S.A.

Bien connue dans le domaine des régimes de rentes et autres avantages sociaux, la firme Hébert, Le Houillier & Associés, Inc. opère également dans le domaine de l'informatique tant au niveau de l'implantation et de l'administration de systèmes qu'à celui de l'exécution de travaux spécifiques. L'ensemble des services actuariels couvre aussi bien les avantages sociaux aux employés que l'assurance générale.

Cette association avec le groupe SODARCAN cadre bien avec la diversification de cette société de gestion, laquelle constitue un important organisme canadien dans le domaine de l'assurance et de la réassurance. L'actif consolidé de SODARCAN dépasse $20 millions et la compagnie dispose d'un personnel de 250 employés et associés regroupés dans les entreprises suivantes:

- Courtage d'assurance directe: Gérard Parizeau, Ltée, J. E. Poitras, Inc. et Parizeau, White et Associés Inc.
- Courtage de réassurance: le Blanc Eldridge Parizeau, Inc. et Canadian International Reinsurance Brokers Limited.
- Actuaires-conseils: Hébert, Le Houillier & Associés Inc.
- Réassurance: La Nationale, Compagnie de réassurance du Canada.

La crise de l'énergie donnera naissance à un système plus rationnel de transport

par Dennis Trudeau de la PC

Que la crise de l'énergie se manifeste uniquement par des prix plus élevés ou qu'elle s'accompagne d'une pénurie réelle d'essence, les autorités des chemins de fer du Canada sont d'accord pour dire que cette situation pourrait avoir comme résultat un système plus rationnel de transport, et de ce fait les chemins de fer joueraient un rôle plus important.

Alors que les coûts toujours plus élevés de l'essence causent des difficultés au transport par route et par avion, les gouvernements et d'autres organisations commencent à voir d'un oeil nouveau les avantages des trains comme moyen de transport, pour les citoyens et pour les marchandises.

Ils déclarent que le chemin de fer pourrait redevenir à la mode, mais les autorités ferroviaires disent que celui-ci n'a jamais cessé de l'être. Pendant que l'industrie du camionnage et celle, plus nouvelle, du transport par avion grandissaient, les chemins de fer ont continué à participer au transport général.

En dépit d'une grève nationale pendant l'été, 1973 a été une bonne année pour les compagnies de chemin de fer. Les chargements sont passés de 3.8 millions à quatre millions, soit une hausse de 6.3 pour cent, et le tonnage canadien a augmenté de 12.5 pour cent, passant de 212 millions de tonnes à 238 millions.

Ce sont en grande partie les politiques gouvernementales sur les tarifs de fret, et les subventions accordées aux services de passagers qui détermineront si les chemins de fer joueront un rôle plus important dans l'avenir. Mais déjà les trains ont commencé à ressentir les effets de la pénurie d'énergie.

M. Keith Hunt, vice-président des opérations et de l'entretien du Canadien National, a déclaré que les services ferroviaires connaîtront une demande considérable. "Notre véritable tâche, c'est d'être en mesure d'y pourvoir", dit-il. Mais les chemins de fer se ressentent aussi de la crise de l'énergie. Le coût du combustible utilisé par le CN, en 1973, est monté de 50 pour cent en 1973, et la compagnie prévoit payer cette année $67 millions pour son combustible. En 1973, le coût du combustible avait été de $43 millions.

Cependant, dit M. Hunt, les chemins de fer n'utilisent que 1.7 pour cent de toute l'énergie consommée au pays, et les statistiques démontrent qu'elles le font avec parcimonie.

Pour transporter une tonne de cargaison sur une distance d'un mille, un train a besoin de 750 unités thermales britanniques d'énergie BTU, un camion en utilise 2,400, et un avion, 63,000.

En ce qui concerne le transport des individus, les trains viennent au second rang, après les autobus, pour ce qui est du nombre de passagers par gallon de combustible. Les voitures de passagers et les avions occupent les troisième et quatrième places.

En plus d'utiliser l'énergie de façon efficace, les chemins de fer offrent un autre avantage, dit M. Hunt. Ils occupent moins d'espace que les super-autoroutes. "C'est une bonne idée d'augmenter la longueur des voies ferrées, plutôt que de construire plus d'autoroutes. C'est une réponse aux problèmes de l'écologie."

Ce que peuvent les chemins de fer pour augmenter le volume de marchandises transportées par fret, et ce qu'elles sont en mesure de faire pour promouvoir le transport des passagers sont deux choses bien distinctes.

Un porte-parole officiel du CN a fait observer que plus de 90 pour cent du transport des individus, au Canada, s'effectue par automobile. Six pour cent par avion, et le reste par train. Il semble qu'il faudra une pénurie grave d'essence et une amélioration considérable de l'équipement pour que les automobilistes reviennent au chemin de fer. Le transport des marchandises est une autre affaire.

Il représente environ 94 pour cent du volume de transport au CN, et les chemins de fer tentent depuis des années d'améliorer ce service.

Ils dominent déjà dans le transport des ressources naturelles, comme le charbon, le bois, les minéraux et la potasse, et M. Hunt dit que ce service grandira en proportion des besoins mondiaux. Mais les chemins de fer peuvent vraiment prendre plus d'importance dans le domaine du transport des marchandises, qui constituent déjà une partie des opérations effectuées par l'industrie du camionnage. Les porte-parole des deux compagnies ferroviaires disent vouloir améliorer leur service de transport de camions, en établissant des systèmes flexibles et en adaptant les horaires de train de façon à répondre aux besoins des compagnies de transport.

"Cela arrive à point, mais ce que nous faisons actuellement avait déjà été prévu", dit M. S.T. Cooks, directeur du développement du CN.

Dans le but d'utiliser l'énergie de façon plus rationnelle, l'industrie du transport pourrait être organisée de telle sorte que les trains se spécialiseraient dans le transport à longues distances, tandis que les camions se spécialiseraient dans les distances plus courtes.

Les deux compagnies de chemin de fer ont acheté de nouveaux wagons à plate-forme, cette année, afin de répondre à la demande croissante pour ce service, et elles songent à ajouter d'autres wagons à leurs flottes, afin d'effectuer le transport qu'on lui a confié comme résultat de la crise de l'énergie.

Bien que les porte-parole des compagnies de chemin de fer disent que ce sont les prix plus élevés, et non la pénurie, qui caractériseront les réserves d'énergie cette année, on pourrait appliquer des mesures d'urgence pour activer le transport. Ainsi par exemple, entre Montréal et Toronto, 5,000 camions roulent chaque jour sur la route. En plaçant les camions sur les trains, on pourrait doubler leur capacité.

Le transport des passagers présentent un problème d'un autre ordre. "Les gens reviennent à l'idée des trains pour voyager, dit M. Hunt. Ils commencent à se rendre compte de la valeur de leur temps, et commencent à refuser de conduire sur une distance de 300 à 400 milles." Mais les trains de passagers ne sont pas profitables, et les compagnies de chemin de fer ne croient pas qu'elles soient obligées d'assumer le déficit et d'améliorer des services nouveaux de train.

"Il est évident que beaucoup de gens veulent recommencer à voyager par train, dit M. Hunt. Quelle est la décision à prendre devant cette évidence?"

Cette nouvelle tendance existe, et la crise de l'énergie ne fera que l'accentuer. "Pour ce qui est de l'avenir immédiat, nous sommes prêts", de dire M. Hunt.

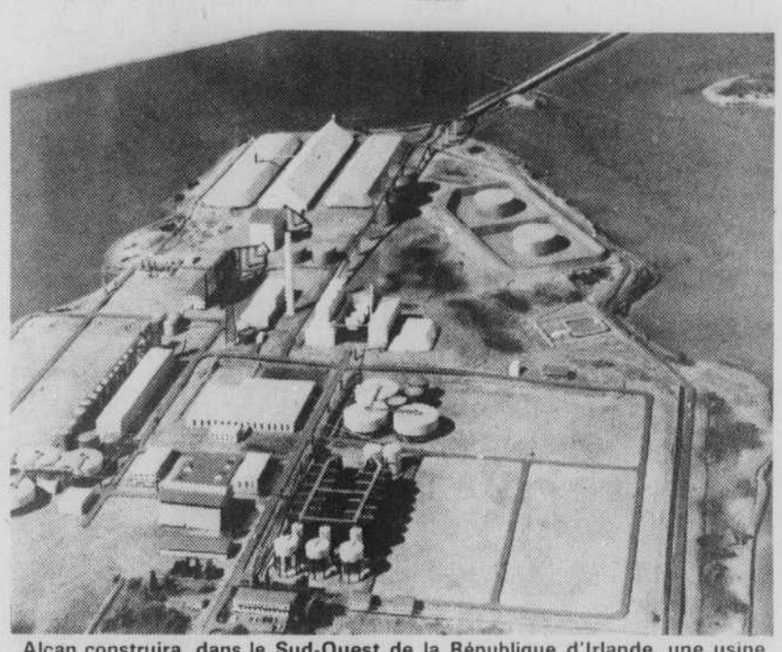

Alcan construira, dans le Sud-Ouest de la République d'Irlande, une usine d'alumine dont la capacité annuelle sera de 880 000 t.c. Sa production sera exportée vers la Grande-Bretagne, la Scandinavie et divers pays d'Europe. La mise en service de l'usine (maquette ci-dessus) est prévue pour le début de 1978. À Arvida, la capacité annuelle des usines d'alumine d'Alcan est de 1 387 000 t.c.

Comment investir

Les titres de sociétés pétrolières regagnent la faveur des courtiers

par Sandra Ingalsbe

TORONTO — L'inquiétude soulevée chez les investisseurs par les interventions gouvernementales dans le secteur de l'industrie du pétrole canadienne a donné lieu récemment à un comportement décevant des titres de sociétés pétrolières, mais une maison de placement entrevoit une reprise prochaine.

La maison montréalaise Lévesque, Beaubien Inc. affirme en effet que les inquiétudes se dissiperont quelque peu au cours des prochains mois et que les pétroles devraient être en mesure d'afficher des gains propres à illustrer plus adéquatement les progrès accomplis en 1973 de même que le rôle qui leur revient dans un monde à court de ressources énergétiques.

La maison de placement montréalaise note, par ailleurs, qu'il est difficile de prédire jusqu'à quel point se fera cette reprise des titres pétroliers, l'une des raisons en étant que les guides d'investissement traditionnels se trouvent modifiés considérablement.

Par le passé, les valeurs pétrolières étaient des titres de croissance. La plupart des sociétés pétrolières produisaient à des niveaux substantiellement inférieurs à leur pleine capacité et chaque année on enregistrait une augmentation de dix pour cent des volumes de production. Les réserves s'accumulaient.

"Tels n'est plus le cas. En 1974, la plupart des sociétés produiront au maximum et à moins que de nouveaux gisements importants soient découverts, une diminution graduelle des volumes sera enregistrée. Ainsi, pour de nombreuses sociétés, la seule source de croissance résidera peut-être dans une hausse des prix", souligne la maison Lévesque, Beaubien.

Les sociétés dont les activités s'étendent au forage dans des régions où les possibilités d'exploitation rentable sont élevées auront des titres particulièrement attrayants, note la maison de placement.

"Compte tenu de ceci, l'investisseur s'efforcera de constituer un portefeuille équilibré de titres pétroliers liés à la prospection dans la mer du Nord, le delta du Mackenzie, le littoral est et l'Alaska, bien articulé quant à la hausse des prix du gaz naturel et du pétrole, et doté d'une solide position de prospection au Canada".

Parmi les titres recommandés par la maison Lévesque, Beaubien Inc. figurent ceux d'Aquitaine, Canadian Industrial Gas and Oil, Voyager, United Canso, Western Decalta et Husky.

Les titres de toutes les sociétés intégrées semblent intéressants aux prix actuels, précise la maison montréalaise. La hausse des prix a stimulé une croissance appréciable des gains et une amélioration des marges de bénéfices par rapport au raffinage et à la mise en marché.

"Les sociétés ne sont plus obligées de vendre à perte leurs surplus aux consommateurs industriels ou aux marchands de gros. Le marché de tous les produits finis est relativement restreint et les prix sont élevés.

"A cette amélioration s'ajoute une tendance mondiale qui semble se dégager et qui consiste à mettre l'accent sur les bénéfices provenant des activités relatives au raffinage et à la mise en marché plutôt que sur l'accumulation de bénéfices provenant des activités relatives au raffinage et à la mise en marché plutôt que sur l'accumulation de bénéfices provenant des secteurs de production".

La maison Lévesque, Beaubien souligne d'autre part que Texaco et BP Canada ont les titres les moins coûteux parmi les sociétés intégrées et que ceux-ci constituent une excellente occasion pour les investisseurs "conservateurs" et que, "bien qu'il soit difficile de faire un choix entre Gulf, Imperial et Shell", les titres de Shell ont sa faveur pour les investissements à plus long terme.

Glendale

La Société d'énergie de la baie James vient d'accorder à la compagnie Glendale Ltée, de St-Joseph-de-Beauce, un contrat de $2.7 millions pour la construction de 255 unités industrielles.

A la signature du contrat un porte-parole de la SEBJ a signalé que c'était la première fois qu'un contrat de cette importance est donné en bloc à une seule compagnie, expliquant qu'auparavant la SEBJ divisait ce genre de contrat entre deux fournisseurs.

"L'obtention de ce contrat, a déclaré pour sa part, M. Michel Asselin, directeur général de Glendale, nous permettra de mettre sur pied l'usine de la division industrielle d'une façon permanente et de fournir à la compagnie du travail pour plusieurs mois à venir". Le contrat en question s'échelonnera du 25 février au 27 juin prochain.

La compagnie Glendale, qui emploie plus de 450 personnes, se spécialise depuis 1965 dans la fabrication de maisons mobiles et de roulottes de tous les genres. Elle fabrique également des unités industrielles tels que campements, dortoirs, cuisines.

Royal Trust

Création d'une société de placements hypothécaires

La Compagnie Trust Royal a annoncé hier la création de l'Arteco Mortgage Investment Company.

La nouvelle compagnie, dont le siège social se trouve à Edmonton en Alberta, se procurera le capital dont elle placera la presque totalité dans des hypothèques domiciliaires partout au Canada, par la vente d'actions et de débentures.

L'Arteco est une des premières compagnies de placements hypothécaires à être constituée en corporation en vertu de la récente loi fédérale visant à accroître le flux des placements dans l'habitation domiciliaire.

L'Arteco, qui est commanditée par le Trust Royal, restera autonome tout en ayant recours aux services de prêts hypothécaires et de comptabilité du Trust Royal. On s'attend à ce que la vente initiale des titres dans le public débute avant la fin de mars.

Le profit net d'exploitation du Royal Trust pour 1973 s'est chiffré par $14,246,000 par rapport à $12,477,000 en 1972, une augmentation de 14 p. cent. Le rendement par action fut de $1.40 pour 1973 et $1.28 pour 1972, une augmentation de 9 p. cent. Le rendement par action est calculé sur une moyenne de 10,190,000 actions en circulation en 1973 en regard de 9,718,000 en 1972, rajustement nécessité par le fractionnement de 2 pour 1 qui a eu lieu en 1973.

L'actif consolidé, qui ne comprend pas les biens de successions, de fiducies et d'agences administrés, se montait à $2.6 milliards à la fin de 1973 en comparaison de $2.1 milliards pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 24%.

Un dividende trimestriel de 22½ cents par action a été déclaré payable le 8 février aux actionnaires inscrits le 22 janvier. Les dividendes précédents étaient de 20 cents par trimestre.

La compagnies a également annoncé que lors de l'assemblée annuelle du 28 février, elle demandera aux actionnaires d'adopter un règlement visant à la restructuration de son capital afin de donner aux actionnaires la faculté de percevoir des dividendes exempts d'impôt, aux termes de la loi de l'impôt sur le revenu.

La hausse des prix de gros s'accélère aux États-Unis

WASHINGTON (AFP) — La hausse des prix de gros s'est accélérée aux Etats-Unis pendant les trois derniers mois pour atteindre un taux annuel de 37.2 pour cent, annonce le département du Travail.

En janvier, l'indice des prix de gros s'est inscrit à 150.4 base 100 en 1967, soit une hausse, ajustée des variations saisonnières, de 3.1 pour cent par rapport au mois précédent, et une hausse à taux annuel de 37.2 pour cent entre novembre et janvier.

Entre janvier 1972 et janvier 1973, la hausse des prix de gros ressort ainsi à 20.6 pour cent, ce qui représente la seconde plus forte hausse annuelle depuis 1947.

La hausse a surtout été sensible le mois dernier pour les produits alimentaires plus 8.1, les biens de consommation plus 2.8 et les matières premières industrielles plus 2.3 pour cent, notamment les produits pétroliers 22 pour cent pour le brut, 7.7 pour cent pour les raffinés, les produits chimiques et les papiers.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUÉBEC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUÉBEC sera tenue à la Salle Canadienne de l'édifice La Laurentienne, 500, Grande-Allée est, Québec, le 20 février 1974, à compter de 15 heures aux fins de:

considérer et approuver les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1973 ainsi que le rapport des vérificateurs;

procéder à l'élection des administrateurs et au choix des vérificateurs;

ratifier le règlement No 14;

et discuter toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

LOUIS TARDIF, avocat
Secrétaire

AVIS DE CONVOCATION

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de LA SÉCURITÉ COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA, aura lieu mardi le 12 mars 1974, à 20h00, au Grand Salon de l'Hôtel Reine Elizabeth, à Montréal, aux fins suivantes:

a) prendre connaissance du rapport annuel;
b) nommer les vérificateurs pour l'année qui suit;
c) élire les administrateurs pour l'année qui suit;
d) expédier toutes autres affaires qui pourraient être légalement soumises à l'assemblée.

PAR ORDRE DU CONSEIL
Jacques L'Heureux, C.A.
Secrétaire-Trésorier

Montréal, le 16 février 1974

LA PROTECTION UNIVERSELLE

compagnie d'assurance

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la PROTECTION UNIVERSELLE compagnie d'assurance sera tenue à la Salle Canadienne de l'édifice La Laurentienne, 500, Grande-Allée est, Québec, le 20 février 1974, à compter de 15 heures aux fins de

considérer et approuver les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1973 ainsi que le rapport des vérificateurs;

procéder à l'élection des administrateurs et au choix des vérificateurs;

ratifier le règlement No 8;

et discuter toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

LOUIS TARDIF, avocat
Secrétaire

LA PAIX COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de LA PAIX compagnie d'assurances générales du Canada sera tenue à la Salle Canadienne de l'édifice La Laurentienne, 500, Grande-Allée est, Québec, le 20 février 1974, à compter de 15 heures aux fins de:

considérer et approuver les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1973 ainsi que le rapport des vérificateurs;

procéder à l'élection des administrateurs et au choix des vérificateurs;

ratifier le règlement No XV;

et discuter toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

LOUIS TARDIF, avocat
Secrétaire

les obligations

Prix à la baisse

Les prix étaient à la baisse et les ventes faibles sur le marché canadien des obligations cette semaine.

Les ventes, fortes lundi et mardi, avec des prix élevés, ont modéré mercredi et sont demeurées à des prix inchangés. Même si les ventes furent plus fortes jeudi, les prix furent à la baisse et les ventes ont baissé vendredi avec des prix encore plus bas.

Dans la semaine, le marché à court terme fut inactif, tandis que celui à moyen et long terme a perdu environ un quart de point. Les valeurs corporatives demeuraient inchangées ou perdaient environ un-huitième de point.

GOUVERNEMENT DU CANADA

7½, 1er déc.	1980	101	101½
5½, 1er déc.	1974	98¾	99¼
7¼, avril 1	1975	100¼	100¾
5½, oct. 1	1975	97¾	98¼
3¼, juin 1	1976	91¾	92¼
7, juillet 1	1977	100½	101½
6½, juin 1	1979	96	97
3¼, oct. 1	1979	81½	82
6¼, avril 1	1980	94½	95
4½, sept. 1	1983	81	81½
6¼, avril 1	1980	94½	95
3¼, mars 15	1998	58	59
CN, 4 fév.	1981	81	81½
CN, 5 oct. 1	1987	75½	76½
Perpétuel	1996	38	40
6½, avril 1	1977	98¾	99¼
6½, oct. 1	1995	86	87
Canada 7¼ 1er oct.	1973	103¼	103¾

PROVINCIALES

A.G. 7½ 15 déc.	1991-87	91¼	92¼
Alberta Gas 7⅛ 15 oct.	1991	94¼	95¼
Pr. N.B. 7¾ ms	1996-94	90¾	91¾
Ont. Hyd. 8½		101¾	102¾
O. Hyd. 7⅝ 18 sep.	1992-88	86¼	87
Ont. Hyd. 9 30 n.	1995-90	103½	104½
Ont. Hyd. 8¾ 30 n.	1995-90	101¾	102¾
Qué. 8¾, 15 oct.	1998-95	100	101
Man. Hyd. 8⅛ 17 d.	1998-93	96⅞	97⅛
T.N. 8⅛, 15 sept.	1994	100¼	100¾
Québec 8½, 15 déc	1998	98¼	98¾
N.B.E. 8½, 15 nov.	1998-96	98½	99

MUNICIPALES

Com. Ur. Mtl 8⅝, 1 mai		91	93
Mét. Tor. 8¾ 20 oct.	1993	96¾	97¾
		Achat	Vente

SERVICES PUBLICS

Alb. Gas 9¼	1990	101½	103
Bel. Tél. 9⅜, 14 août	1970	103	105
N & C 9⅜, jan. 5	1990	101	103
TCP Line 9¾ 20 jn	1990	102	104
Mar. Tel & Tel.		100½	—

INDUSTRIELLES

AG Trunk 8⅛	1992	92½	93½
BNS 7½	1988	96	97
BNS Mfge 8¼	1979	100	100½
B of M 7¼	1987	96	97
BM RT 7	1978	94	94½
Bell 8⅛	1994	93¾	94¼
BC Tel 9	1997	100½	101
BC Forest 9	1995	99½	100
Cal Power 8½	1993	96½	97¼
Cda Cement 8¾	1992	98	99
Cdn Util. 8⅜	1992	94½	95½
CIBC 7½	1993	95½	96½
Cons Gas 8⅝	1992	96	97
Cominco 8½	1991	95½	96½
DCS 7⅜	1991	90	92
Eaton Acc 9	1993	99½	100½
Falconbridge 7¾	1991	89	91
HB Accept 8¾	1991	95	97
Husky 8½	1991	95	97
Inland 8⅜	1991	93	95
Int Nickel 8⅛	1991	98½	99
IPL 8⅛	1993	93	94
Maritime Tel 8¾	1993	98½	99
Nfld Tel 9	1993	99	100
Pan Cdn 8⅛	1992	91½	92½
RBC 7½	1987	96	97
Steinberg Realty 8⅛	1993	98	100
TD Bank 7½	1993	95½	96½
Trader 9	1993	96	97
TRP 8¾	1992	97½	98½
TRP 9	1993	99	100
Union Carbide 8⅛	1992	95	97
Union Gas 8¼	1993	93	95
WTC 8	1991	91	92
WTC 8½	1993	94	95
WDS 8¼	1993	98	99

NOUVELLES EMISSIONS

Laurentides 9⅛	1994	101¼	101½
Niagara 9	1994	100⅜	100⅝
UDC 9	1994	100½	101
F.C.I. 9	1989	100⅛	100⅜

CONVERTIBLES

ACK 7½	1998	102	105
AGT 7½	1990	120	—
AOD 5 7	1989	79	—
AHX 5	1993	88	90
CGT 5½	1989	85½	86½
DTX 5¼	1992	100	102
GPD 5	1993	90	92
HBC 6	1993	103	104
MAS 7	1989	104	107
NUW 8¼	1991	107	—
PPE 5	1992	100	102
SCR 7¼	1988	92	94
SSR 4½	1988	118	—
WTC 7½	1991	110	111

Baisse du dollar

MONTREAL — Le dollar américain, en termes de devises canadienne, est demeuré inchangé à $0.97 2-5, à la fermeture, tandis que la livre sterling était à la hausse de 1-10 à $2.21 39-50.

A New York, le dollar canadien est demeuré inchangé à $1.02 67-100, tandis que la livre augmentait de 1-10 à $2.27 7-10.

Thoma Joe Johnny
Vincenzo Franco Pasquale Settimio

Recontrez quelques-uns de notre famille de 128-membres dévoués à votre bon palais.

PAESANO
IL RISTORANTE ITALIANO
5192 Côte-des-Neiges,
près Reine-Marie
731-8221

C'EST CONNU DE TOUT LE MONDE OU PRESQUE...

QU'ON PEUT SAUVER DE L'IMPÔT GRÂCE À UN PLAN D'ÉPARGNE-RETRAITE

Qui ne sait pas encore qu'à chaque année, on peut affecter à un plan d'épargne-retraite jusqu'à $4,000 déductibles d'impôt?

Mais investir à votre avantage, c'est une autre affaire car ce n'est pas tout de sauver de l'impôt. Il vous faut également

- une garantie sur le capital en tout temps
- un bon rendement et pour longtemps: 8.05% - garanti pour 10 ans (dépôts de février 1974)
- de la flexibilité car on ne connaît pas toujours l'avenir.

Notre plan ÉCOFLEX répond à ces exigences. Vous pouvez dormir en paix; le capital ne fondra pas en cours de route, parce que L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie s'en porte garante. Les intérêts sont déterminés par le taux net de nos placements courants et garantis pour 10 ans sur chaque dépôt (par exemple, l'intérêt applicable aux dépôts effectués en février 1974 est de 8.05% garanti pour 10 ans). Comme il est difficile de s'engager à long terme, grâce à ÉCOFLEX, vous pouvez déterminer vous-même le montant de vos dépôts.

Pour des renseignements additionnels concernant ÉCOFLEX, consultez le bureau local de

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

"Apollo" a manqué à la rentrée des trois de Skylab

HOUSTON (Texas) (AFP) — La dernière heure que les trois pilotes de Skylab ont passée dans l'espace, le 8 février, fut certainement la plus périlleuse de ce vol-record de 84 jours.

A un moment où ils se trouvaient hors de tout contact avec la terre, leur appareillage de petites fusées directionnelles tomba partiellement en panne, a-t-on appris hier de source officielle à Houston.

Gerald Carr, Ed Gibson et Bill Poque se trouvèrent alors dans l'impossibilité de contrôler le tangage et les oscillations latérales de leur capsule "Apollo" en route pour la terre. Seul le roulis obéissait à leur commandement. C'était là une marge de manoeuvre totalement insuffisante pour regagner la terre.

Il n'était pas question de requérir l'avis du "sol", et les trois hommes furent complètement laissés à leur propre initiative.

Dans l'incapacité de donner à la capsule "l'attitude" ou position voulue dans l'espace, ils risquèrent soit de plonger trop brusquement dans l'atmosphère, et de s'y désintégrer dans les flammes, soit de "ricocher" en effleurant les premières couches d'air de l'atmosphère. Dans ce cas, la mort était aussi inévitable, mais plus lente, la capsule s'inscrivant alors sur une orbite virtuellement sans fin autour de la terre.

"J'aurais été pris de panique", a relaté le Dr James Fletcher, administrateur de la NASA. "Mais ce ne fut pas leur cas, c'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles ils sont astronautes".

Ces pilotes qui, auparavant, auraient dû pousser un bouton pour assurer un contrôle automatique du module triplace, n'avaient pas effectué cette manoeuvre pour une raison ou pour une autre. Ils se trouvaient donc en contrôle manuel de leur capsule. La NASA s'efforce actuellement d'élucider ces raisons tant à Houston qu'à Downey, en Californie, où l'habitacle a regagné les chantiers de son constructeur, North American Rockwell.

Pour le moment, les contrôleurs de vol croient que l'instruction du sol aux astronautes de passer au contrôle automatique ne leur est pas parvenue, ou qu'ils ne l'ont pas entendue ou comprise, ou bien qu'ils n'en ont pas tenu compte.

Le trio se souvint pourtant qu'à l'entraînement, il leur avait été enseigné la procédure de secours en pareil cas. Ils ont eu recours, précise-t-on à Houston, au système dit "autorité directe complète" (complete direct authority) qui les brancha sur un ordinateur providentiellement bien placé... et sur une trajectoire parfaite de retour à terre.

Moins d'une heure plus tard, Carr, Pogue et Gibson se posaient à 5 kilomètres du porte-avions Nouvelle-Orleans.

Université du Québec à Chicoutimi

LE MODULE DES SCIENCES DE LA TERRE

dans le cadre exceptionnel de la Région du Saguenay-Lac St-Jean offre un programme d'études de 1er cycle en:

GÉNIE GÉOLOGIQUE

à ceux qui désirent faire carrière dans:

— l'exploration, la mise en valeur et l'exploiration de gîtes métallifères ainsi que des autres ressources souterraines;
— la participation à la construction d'édifices, de routes, de barrages et de ponts.

Pour renseignements:

Monsieur le directeur
Module des sciences de la terre
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi, Qué. G7H 2B1

Collège de Maisonneuve

COURS D'ETE EN ESPAGNE A CUENCA

six semaines en juillet et août

espagnol élémentaire
espagnol intermédiaire
civilisation et littérature espagnoles

.voyages culturels
.excursions
.spectacles
.sports et services connexes
.assurances

coût: $450 à $530 tous frais compris — INSCRIPTION: avant mars 1974

demandez notre dépliant: COURS D'ETE EN ESPAGNE
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke, Montréal, H1X 2A2
514-254-7131

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES
ÉTUDES À TEMPS PARTIEL (ADULTES)

DATE LIMITE DE DEMANDE D'ADMISSION:

Au plus tard
— le 1er avril pour la session d'été 1974;
— le 1er juillet pour les cours du soir de l'année universitaire 1974-75.

- CHIMIE
- INFORMATIQUE
- MATHÉMATIQUES
- PHYSIQUE
- SCIENCES BIOLOGIQUES

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES:
Découper, remplir et retourner le coupon-réponse ci-dessous à:
FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES
SERVICE DES DOSSIERS DES ÉTUDIANTS
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128 - Montréal 101
Tél.: 343-6521

Ces cours font partie des programmes conduisant au baccalauréat ès sciences spécialisé ou avec sujet majeur et intéressent notamment les enseignants en exercice.

☐ Je désire recevoir la liste et la description des cours offerts.
☐ Je désire recevoir un formulaire de demande d'admission.

NOM ..... PRÉNOM .....
ADRESSE .....
TÉL.: .....

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

collège marie victorin
7000, rue marie-victorin, montréal
COLLÈGE PRIVÉ
d'enseignement général et professionnel
LIMITE D'ADMISSION: 1er mars
RENSEIGNEMENTS: 325-0150

centre des arts visuels
COURS DE PRINTEMPS
(dans notre nouvel immeuble)
* Pour Adultes:
céramique - tissage - sérigraphie - dessin - peinture - sculpture - émail sur cuivre - bijouterie - histoire de l'art - batik - et un cours d'initiation aux Métiers d'Art.
* Nous offrons aussi des cours pour les enfants et les adolescents.
Inscrivez-vous dès maintenant ! 488-9559
328, Avenue Victoria

COLLÈGE SAINT-JEAN-VIANNEY
14800 est, boul. Gouin,
Montréal
Tél.: 648-3821
Collège privé
Reconnu
d'intérêt
public
Nos objectifs:
COURS COLLÉGIAL (CEGEP); SEC. IV, SEC. V.
CHEMINEMENT EN ÉQUIPE
ENGAGEMENT DANS LE QUARTIER
VIE EN RÉSIDENCE

COLLÈGE FRANÇAIS
185 ouest, Fairmount
Métro Laurier - St-Joseph
— Situé à l'est d'Outremont - une rue au nord de Laurier.
— Reconnu d'INTÉRÊT PUBLIC en 1969.
— Membre de l'A.I.E.S. et de l'A.C.Q.
— Mixte, ouvert aux élèves canadiens-français, français et néo-canadiens.
*PENSIONNAT
— Demi-pension, externat.
INSCRIPTIONS
* PRIMAIRE:
— Rue Fairmount - Tél.: 273-0774.
— Annexe Nord (Cartierville) 332-1383.
— Annexe Rive Sud (Longueuil) 670-7660.
Autobus Scolaires:
Ville Laval . . . Montréal . . . La Rive Sud . . .
* SECONDAIRE: Secondaire I à Secondaire V
(Programmes et examens du Ministère - Promotion par matières)
EXAMENS D'ENTRÉE en SECONDAIRE I:
Samedi 16 février, de 9 à 12 hres.
COLLÉGIAL: Collégial I et II.
— Préparation au D.E.C. (Diplôme d'Études Collégiales).
— Cours préparant aux structures d'accueil universitaires:
— SCIENCES de la SANTÉ.
— SCIENCES PURES et APPLIQUÉES.
— SCIENCES de l'ADMINISTRATION.
— SCIENCES HUMAINES.
— ARTS.
— LETTRES (langues).
Pour renseignements et inscriptions:
Tél.: 272-0754, 272-1455, 272-3848

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(COURS COLLÉGIAL)
- Collège reconnu d'intérêt public.
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement.

PROGRAMME:
- Le cours collégial (diplôme d'études collégiales).

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:
1- Sciences de la santé
2- Sciences pures et appliquées
3- Sciences humaines
4- Sciences de l'administration
5- Arts plastiques
6- Lettres, langues modernes, théâtre

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1974
Date limite: 1er mai 1974
(Préférence accordée aux demandes d'admission entrées avant le 1er mars 1974)

RENSEIGNEMENTS:
BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: 342-1320 poste 255
(Le collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

L'ÉCOLE SECONDAIRE MONTAIGNE
- Campus-Longueuil (Métro Longueuil)
- Campus-Montréal (Métro Sherbrooke)
Institution privée reconnue et subventionnée par le Ministère de l'Éducation
Enseignement général pour garçons et filles
EXAMENS D'ADMISSION
Secondaire I et II: les samedis, 16 et 23 février, 2 et 9 mars
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:
Tél.: 524-6190, 845-7815, 526-8927

COLLÈGE VILLE-MARIE
École secondaire indépendante reconnue
D'INTÉRÊT PUBLIC
par le Ministère de l'Éducation
Direction:
M. Aurèle Daoust
EXAMEN D'ENTRÉE
pour les élèves de 6e année qui commenceront les études de niveau secondaire
GARÇONS et FILLES
Les samedis 16 et 23 février à 9h. du matin
Inscriptions en cours pour toutes les classes du secondaire
2850, rue Sherbrooke est, Montréal 134
Téléphone: 525-2516

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
FACULTÉ DES SCIENCES
TRIMESTRE D'AUTOMNE 1974
BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES (B.Sc.)
PROGRAMMES OFFERTS
BIOLOGIE
biologie (R)
entomologie (R)
microbiologie (R)
physiologie-biochimie (R)
zoologie-botanique (R)
biologie-pédagogie*
CHIMIE
chimie (R)
biochimie (R)
chimie appliquée (C)
chimie-pédagogie*
MATHÉMATIQUES
mathématiques (R)
mathématiques pures (R)
math.-économique (R)
math. appliquées (RC)
informatique (RC)
mathématiques-pédagogie*
PHYSIQUE
physique (RC)
physique-pédagogie*
DURÉE DES ÉTUDES
En régime régulier: 6 trimestres (deux par année) pour une durée normale de trois ans.
En régime coopératif: alternance, par périodes de quatre mois, de 6 sessions d'études en faculté et de 4 stages de travail rémunéré (minimum: $1,500 par stage) pour une durée de trois ans et demi. Par exception, le programme de chimie appliquée ne comporte que trois stages.
CONDITIONS D'ADMISSION
Le D.E.C. avec le profil "Sciences pures et appliquées" rend le candidat admissible à **toutes les options.** - Pour les options **biologie** et **chimie:** le D.E.C. avec le profil "Sciences de la santé". - Pour l'option **mathématiques:** le D.E.C. avec le profil "Sciences de l'administration", ou tout autre D.E.C. et la réussite de MAT 101, 103, 105 et 203.
RENSEIGNEMENTS
Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au secrétaire de la Faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke.
DEMANDES D'ADMISSION
Disponibles au Bureau du registraire de l'Université de Sherbrooke et aux secrétariats des Services pédagogiques de chaque collège, les formules de demande d'admission doivent parvenir **avant le 1er mars 1974** au:
BUREAU DU REGISTRAIRE
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SHERBROOKE, QUÉBEC J1K 2R1
R Programmes offerts en régime régulier seulement.
RC Programmes offerts en régime régulier ou coopératif.
C Programme offert en régime coopératif seulement.
* Programmes préparant à l'enseignement au secondaire.

LE DEVOIR
cahier des arts et lettres
montréal, samedi 16 février 1974

deux héros du canal deux

la 500e de "boubou"

par DANIEL PINARD

Pantalons blancs, bottes blanches, chemise de couleur entrouverte, chainette d'or, une croix, des breloques, torse bronzé, quelques poils... Accessible-inaccessible: Boubou. Un visage d'angelot baroque fatigué dessous le maquillage. Un adolescent de 35 ans les yeux cernés. Jésus la Caille.

"Allô, allô!... Bonjour ma tante Alice! Comment ça va?" "Ça va ben!" (C'est à ton tour Laura Cadieux) "Qu'est-ce que vous avez là dans votre sac?" Car Boubou est curieux. "C'est du sucre à crème que j'me suis fait' moé-même.. C'peux-tu conter une ben grosse menterie?" Boubou est bon enfant. "Ben sûr, voyons ma tante Alice. Vous savez ben que vous pouvez tout faire chez Boubou." Les yeux de ma tante Alice pétillent: "Ben, vous êtes pas aussi beau qu'à télévision. Moé j'vous voyais lé chfeux nouères. Astheur j'voé ben qui sont bruns. C'parceque moé, ma télévision est rien que nouère et blanche". (Les belles-soeurs s'esclaffent entre deux pinky-stamps). "J'vous l'avais ben dit que ch'conterais une ben grosse menterie". Tante Alice se fait sérieuse: "Pis astheur, si ça vous fait rien, m'a dire bonjour à René, à Steeve pis à Stéphane qui sont restés che nous".

"Allô, allô, les petites madames! Venez voir Boubou!"

Aujourd'hui, personne n'a gagné au jeu des sacs de sable. Tant pis... On se reprendra la prochaine fois. La madame de Saint Germain accepte un billet de mini en guise de consolation. Qui perd gagne, qui gagne perd.

L'autre petite madame n'a pas deviné que c'était Anna Belle qui avait caché le prix-boni. "C'est ben d'valeur, un beau cent piasse" me dit ma voisine. "A l'aurait pas du choisir Pierre Martel. C'était ben sûr que c'était pas lui, rien qu'a voir son air tout décocrissé". Le vendredi, Boubou annonce le numéro gagnant à la Loto. Personne d'ici n'a gagné. Tant pis, ça sera pour la prochaine fois.

Un "petit commercial" et Boubou nous revient. Autour de l'enceinte aménagée aux Galeries d'Anjou se pressent ceux qui n'ont pas obtenu de laissez-passer. Prévenante, la direction a fait suspendre tout autour des téléviseurs pour ceux qui seraient trop loin ou trop petits pour voir Boubou en chair et en os. C'est le reflet du reflet. "Je GAR-de une PHO-to de tou-a,oua oua oua" chante la belle Nicole. "Oua oua oua, une pho-to de tou-a tou-a tou-a" répondent des voix tendres et minuscules. C'est l'écho de l'écho.

Encore un "petit commercial" et c'est Anna Belle. Fragile aurignacienne, tout en seins et en cheveux, oxygénée: "Où sont-ils donc, tous ces pays de cinéma? Moi je sais qu'ils n'existent pas, quand je vois sur ma corde à linge les caleçons et puis les bas qui font les singes". Des voix confirment toutes discrètes: "Non, ils n'existent pas tous ces pays de cinéma oua oua oua". "Bon-jour ma belle Anne- Belle" dit Boubou. "Bye-Bye, Boubou". Exit Anna Belle.

Un autre "petit commercial" puis c'est Ricet Barrier. Comme un cheveu sur la soupe, un chien dans un jeu de quilles, un éléphant dans une boutique de faïence: "La maison de mes rêves, je la construirai en papier, genre HLM perfectionné, entre les voies de chemin de fer, ce sera une maison du tonnerre". Ma tante Alice ne sourit pas.

Boubou annonce les jeux olympiques Boubou. Quatre catégories. Trois médailles pour chaque catégorie. Le *COJO* des petites madames. Envoyez vos cartes postales. Qui sait? Peut-être gagnerez vous le concours du Bibi à Boubou. Boubou annonce *Gisèle* à la Place des Arts... Les Ballets modernes du Québec... trois albums de bandes dessinées... les films au Ciné-Campus...le marché aux puces de la Coop des citoyens d'Olier.

On est parfois sérieux chez Boubou. Voici le docteur Paul Stanley cardiologue accompagné de deux petits "bouts de choux" que la technique moderne a rescapé. "I sont-y cute rien qu'un peu!" Malheur, bonheur, technique peut tout: Boubou encore au rendez-vous.

"Viens t'en ma belle Nicole. Viens chanter avec Boubou!" Ma tante Alice, avenante et bien campée sur la première rangée, tient les "cue-cards" tandis que Boubou et la belle Nicole entonnent. "Toi, tu es le soleil de ma vie...tu m'as montré l'amour... tu fais mon bonheur chaque jour..." Les coeurs de la Saint Valentin ont remplacé les flocons de Noël. Bientôt ce sera Pâques. Mais c'est toujours l'été pour tous ceux qui ne font que rêver aux quatorze soleils.

Exit Boubou qui donne des beaux gros becs à ses petites madames, embrasse une pléthore de petits enfants, et signe quantité d'autographes. Je monte l'attendre au deuxième. Michel Capistran m'a promis une interview avec Jacques Boulanger.

•

"Imagines-toi, me dit Jacques Boulanger qu'on s'est un jour mis dans la tête à *Femme d'Aujourd'hui* d'analyser, de décortiquer, de démasquer le personnage Boubou. "Que représente Boubou dans notre société québécoise en évolution?" se demandèrent les femmes d'aujourd'hui. "En quoi contribue-t-il à l'évolution ou encourage-t-il la stagnation de la femme québécoise?" On avait réuni, pour procéder à l'autopsie, des "femmes du peuple" qui avaient pour l'occasion laissé leur vison au vestiaire. C'était de ces "femmes du peuple" qui *écoutent Femme d'Aujourd'hui* pour en parler tout en prenant le thé d'après-midi ou au cours d'un cernissage sur la rue Crescent ou Sherbrooke. "Ma chère, vous avez entendu Simone de Beauvoir? Quelle femme Ad-mirable. Vous avez vu Bunuel? Quelle tendresse dans la violence de l'émotion!. Quel poignant constat de notre condition humaine!" Evidemment, toutes, sauf deux, m'ont fait passer pour un inculte imbécile. Remarque bien que je m'en fous. "Boubou, dirent-elles, c'est un spectacle futile où la médiocrité du langage s'allie à l'étroitesse de l'esprit. C'est un spectacle qui contribue à l'aliénation de la femme, qui l'humilie et la dépossède, qui l'encourage à croupir dans un monde illusoire. C'est honteux que Radio-Canada, qui a pour mission d'éduquer le peuple, contribue à une telle entreprise d'obnubilation collective, et patati et patata..."

"J'ai voulu aller me défendre moi-même à *Femme d'Aujourd'hui*. Je leur aurais dit qu'elles n'avaient rien compris. Que mes bonnes femmes aliénées, pognées, non libérées, je les avais choisies par défi. Pire encore, j'avais décidé d'aller les chercher. De les prendre comme elles sont. De les aimer pour ce qu'elles sont, sans me prendre pour un autre et jouer les Don Quichotte de la culture missionnaire. Mes bonnes femmes, (je les connais, je viens de ce milieu là), elles écoutent *Symphorien, les Pierafeu, Rue des Pignons*, et les *Tannants d'aujourd'hui*. Elles n'ont que faire de *Rencontres*, du *24, de Dossiers* ou de *Femme d'aujourd'hui*. La plupart d'entre elles ne savent même pas que ça existe. Beaucoup d'entre elles ont passé la cinquantaine. Elles ont lutté, buché, trimé. Elles veulent avoir la paix. Leur vie est déjà faite. Elles ne comprennent pas ce que c'est

suite à la page 19

les 15 ans de nadeau

par JACQUES THÉRIAULT

A l'âge de douze ans, il fauchait le magnétophone de son père pour réaliser des émissions de radio avec des copains... Vingt-cinq ans plus tard, il anime et alimente en reportages l'émission d'affaires publiques la mieux nantie au pays: *Le 60*. Dans son entourage, on dit simplement: "Pierre Nadeau est né avec un micro à la main". L'expérience, la curiosité, son goût du risque et sa passion de l'inédit ont canalisé sa propension à témoigner du vécu; et depuis lors, il foule les sentiers journalistiques en maniant le micro comme d'autres le sabre d'abordage.

Au moment de notre rencontre, Pierre Nadeau venait d'être la cible du chef du Crédit social, M. Réal Caouette. Ce dernier, on s'en souviendra, avait dénoncé les "barbotages" de l'animateur du *60* qui avait interrogé le député libéral Marcel Prud'homme sur le sort réservé aux Chiliens désireux de fuir le régime Pinochet par crainte de représailles.

Mais Nadeau a d'autres chats à fouetter.... Dans le modeste bureau qu'il occupe à la maison de Radio-Canada, l'atmosphère n'est pas spécialement à la détente. Chaque jour, une quarantaine de lettres auxquelles il faut répondre et quelques entrevues à accorder à des étudiants intéressés à un sujet particulier traité au *60*; chaque dix minutes, un téléphone qui sonne pour ceci ou cela. Il faut prêter une oreille attentive: c'est la règle du jeu, du défi qu'il accepte de relever chaque semaine aux côtés de camarades du métier. "C'est épuisant, éprouvant, mais drôlement stimulant" commente Nadeau.

Rappelant l'époque de *Format 60*, comprenant deux reportages hebdomadaires qu'on discutait par la suite avec des invités réunis en table ronde, Nadeau avoue toutefois préférer la formule actuelle qui laisse place à quatre sujets d'actualité. "Pendant quatre ans, dit-il, cette émission a joui d'une excellente réputation. Mais, l'an dernier, on a tout foutu en l'air en réalisant qu'il était possible de suivre l'actualité de plus près, si on s'en donnait la peine. Dans le domaine des affaires publiques, au réseau français de Radio-Canada, ça ne s'était jamais vu. Dans le passé, les émissions de ce genre devaient être terminées au moins deux semaines à l'avance. Ici au *60*, deux ou trois jours avant la diffusion, il nous reste parfois des sujets à traiter."

Le 60, qui rejoignait 1,800,000 auditeurs à la fin de janvier (presque le double de "Appelez-moi Lise"!), figure en tête de liste des cotes d'écoute à la télévision de Radio-Canada. Et l'équipe se réjouit d'autant plus de cette popularité qu'elle n'a pas cessé de s'accroître depuis le coup d'envoi de la nouvelle formule.

Mis à part son bataillon de techniciens et de cameramen, l'équipe du *60* réunit cinq journalistes chevronnés — Michel Pellan, René Mailhot, Guy Lamarche, Claude-Jean de Virieux et Pierre Nadeau — qui profitent de l'expérience et des conseils de six réalisateurs: Pierre Castonguay, François Brunet, Jean Saint-Jacques, Robert Dubuc, Gérald Renaud et Claude Roy. L'esprit d'équipe qui anime maintenant tout un chacun serait un atout de taille, selon Nadeau.

Mais quels critères commandent le choix des reportages? Dans quel esprit sont-ils réalisés? Quels sont les sujets qui ont suscité le plus de réactions de la part des téléspectateurs?

"Nous ne voulons pas être à la remorque des journaux, répond spontanément l'animateur du *60*; je crois que c'est une solution de facilité. Bien au contraire, parce que notre effort d'actualiser est constant, il nous est arrivé de présenter des reportages bien avant qu'on en parle dans les quotidiens (...) Il n'est pas non plus question de donner dans une veine carrément spectaculaire, mais on cherche toujours à faire preuve de suffisamment de "punch" pour éveiller le public et l'amener à réagir face à tel ou tel problème. A ce chapitre, je crois que la surenchère actuelle de l'information n'est pas très positive. Les gens entendent tellement de bulletins de nouvelles en une journée qu'ils ne retiennent pratiquement rien. Ça passe trop vite, tu n'a pas le temps de t'en dégager, de prendre du recul. Au *60*, on recherche plutôt l'inverse. On n'a pas le droit de balancer en quelques minutes les problèmes concernant les hôpitaux, l'Ethiopie, les réfugiés chiliens, le conditionnement physique ou la crise du pétrole. C'est beaucoup trop important".

Indiquant que ces reportages comptaient parmi ceux qui avaient entraîné le plus de réactions, Pierre Nadeau est également persuadé que cette émission doit laisser place à la controverse. "Au Québec, précise-t-il, j'ai l'impression qu'on a perdu l'habitude de ce qu'on appelle un "hot seat". On a un sens de la hiérarchie que les Anglais n'ont pas. Le député a remplacé le curé: il faut mettre des gants blancs pour lui parler. Mais du fait que les hommes politiques savent maintenant se servir de la télévision, j'ai l'impression qu'on peut se permettre plus de rigueur au cours d'une entrevue".

Quinze ans de métier... déjà! Mais Nadeau n'en fait pas toute une histoire. Il avoue seulement qu'il est plus facile d'exercer son travail de journaliste lorsqu'on est connu, que "les gens s'ouvrent plus rapidement", que les contacts sont évidemment plus nombreux.

Dans son cas, tout a commencé en 1957, en tant qu'annonceur. Parce qu'il trouvait "déprimant d'obtenir sa permanence à Radio-Canada à l'âge de vingt et un ans", il quittait Montréal pour Paris l'année suivante. Durant six mois, il travailla comme journaliste à l'ORTF et entreprit des études d'art dramatique mais, dit-il "j'ai vite compris que je n'étais pas fait pour le métier de comédien".

De retour au pays, il reprenait son travail d'annonceur jusqu'en 1965, date à laquelle Radio-Canada l'envoyait à Paris à titre de correspondant. Trois ans plus tard, il regagnait Montréal pour assurer successivement des séries d'émissions qui allaient contribuer à affermir sa réputation: "Le monde maintenant" à la radio (1968-69), "Le point" (1969-70), "Week-end" au réseau anglais (1970-72) et, bien sûr, "Le 60". De toutes ces émissions, c'est de "Week-end" que Nadeau conserve le meilleur souvenir. "Ce fut une expérience fascinante et inoubliable, dit-il. J'y ai acquis une nouvelle façon d'aborder les sujets".

Mais les reportages en terre étrangère, effectués la plupart du temps dans des conditions périlleuses, occupent également une place privilégiée dans l'univers de Pierre Nadeau. En 1966, il est au Vietnam d'où il ramène un reportage saisissant de quarante-cinq minutes; en 1967, il est témoin de la guerre des Six Jours; en 1970, il participe au tournage d'un long métrage dans les camps de fedayine; en 1971, il est de nouveau au Vietnam; en août dernier, il était au Chili; puis, en octobre, il se rend à deux reprises au Moyen-Orient — la première à Damas, la seconde dans le sud du Liban.

"Ce genre de reportage, dit-il, constitue un stimulant dans notre métier. C'est dur, c'est éprouvant, mais j'en ai besoin une fois par année... par goût du risque sans doute. Dans le feu de l'action, on vit seulement pour le document uni-

suite à la page 19

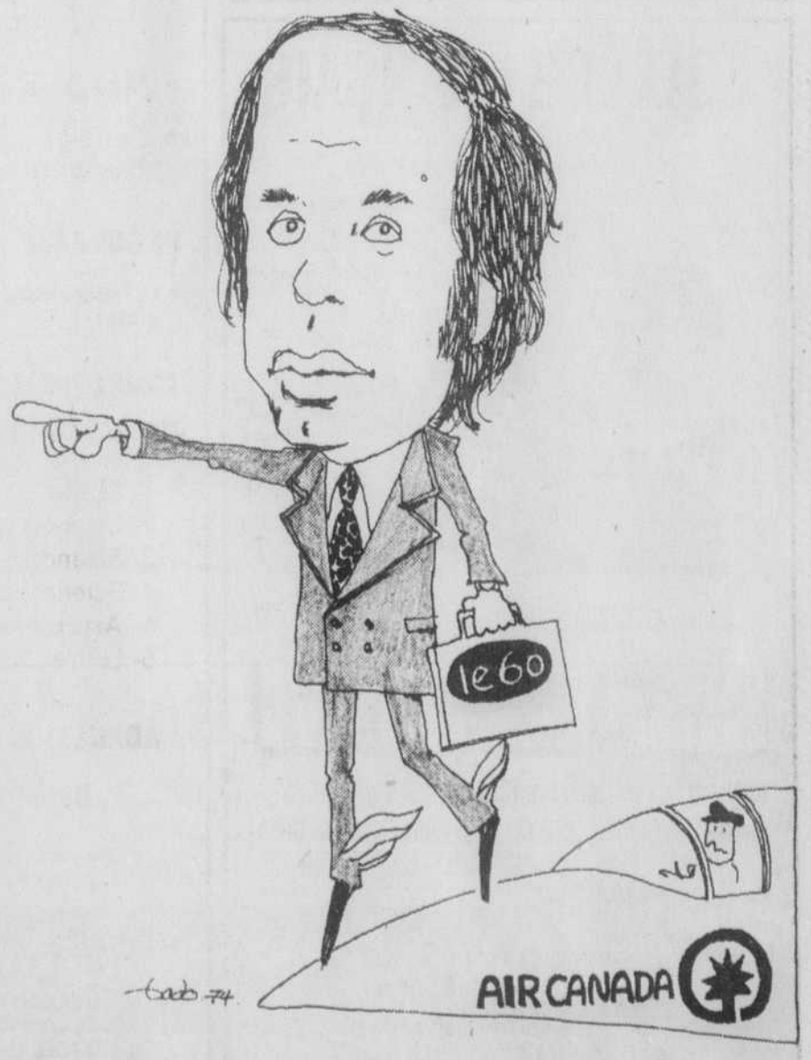

maquette: robert guy scully/ montage: roger legault

chroniqueur des lettres soviétiques au DEVOIR, meery devergnas a lu en russe le dernier soljénitsyne, et donnera samedi prochain un aperçu de "l'archipelag goulag": naim kattan, chroniqueur des lettres étrangères, fera le bilan des oeuvres antérieures.

Clara Malraux sur son mari: les trois premières saisons...

par JEAN ÉTHIER-BLAIS

de l'Académie canadienne-française

Les souvenirs de Clara Malraux continuent de paraître. Ils s'intitulent *Le bruit de nos pas*. Les pas d'André Malraux ont profondément marqué le sol que nous foulons. Sa vie est une somptueuse aventure où se côtoient hauts faits et chefs-d'oeuvre. Il est à la fois témoin et participant et tout ce qui touche à sa personne intéresse, car, à l'instar de son maître de Gaulle, Malraux a su mêler intimement à la fureur de l'action, ce mépris des hommes qui est la marque dernière du génie. Cependant, avant de devenir André Malraux, ou la projection hors-cadre d'un André Malraux mythique, il fut le jeune homme qui tenta toutes les aventures. Consciemment, avec entrain, Malraux et sa femme, la Clara des *Mémoires*, s'insérèrent dans le vingtième siècle et voulurent le modeler à l'image des rêves. Passion de la vérité? Calcul d'arrivistes bourgeois qui veulent l'emporter sur la société et la dominer? Rastignac renaît à chaque génération. Ici, c'est le couple qui devient l'ambitieux dressé devant Paris, le poing levé. Les trois premiers volumes des souvenirs de Clara Malraux sont consacrés à la saisie de l'âme d'une jeune fille qui se mue compagne de l'aventure. C'est elle qui parle, mais c'est lui qui vit. Malraux est le centre. On l'attend, depuis les premières pages. C'est la vie pour l'autre, au rythme continu de l'admiration.

Qui est Clara Malraux? Née Goldschmidt, elle appartient à la bourgeoisie d'affaires juive, d'origine allemande, qui s'installa en France, à la fin du siècle dernier. Le premier volume raconte l'enfance de Clara. Comme toute sa famille, elle vit en marge de l'univers français. Riche, parfaitement bien élevée, ses attaches étrangères l'isolent, en quelque sorte, à l'intérieur de son milieu. Très tôt, elle sent qu'elle est Juive. Enfant, à l'école, elle apprend à réciter que les Gaulois sont ses ancêtres. Son père se moque d'elle. La famille veut s'intégrer à la vie française, mais pas entièrement à la société. Ses parents ont perdu leur religion en cours de route. Elle-même sera catholique, protestante et juive. Cela ne s'explique pas, ni ne se comprend. Un étranger peut-il comprendre le déchirement québécois? Il faut vivre soi-même cette situation pour en sentir tout le poids. Il en va de même de la bourgeoisie juive. Clara Goldschmidt sait pertinemment que si, au cours de la guerre de 1914, on cherche à dénaturaliser sa mère, née Allemande, ce n'est pas parce qu'on en veut à cette digne femme; non, c'est que son oncle réussit trop bien en affaires, que ses ennemis le guettent et que tous les moyens sont bons pour se venger. Dans cette atmosphère ambiguë grandit la jeune Clara. Elle se compare elle-même à Esther qui gravit les degrés du temple. Ses lectures sont belles, surtout Laforgue "douloureux, pointu, ironique", qui lui ressemble. Comme il est merveilleux d'aimer Jules Laforgue! Ajoutez *Guerre et Paix*, Péguy et l'anthologie de Léautaud, voilà qui forme en vigueur la sensibilité et le coeur.

C'est donc une jeune personne fort vive que rencontrera André Malraux, chez des amis, autour d'une table. Chapitre admirable que celui où Clara Malraux décrit ces entrevues, lui vibrant et rempli du besoin d'aimer, érudit (on le lui reproche) et sachant déjà s'exprimer de façon sybilline, la voix chaude, un léger accent parisien; elle tout aussi passionnée que lui, amoureuse dès le premier coup d'oeil, voulant plaire sans rien abandonner de sa personnalité. Clara fait découvrir Tolstoï à André. Ils font des promenades ensemble, ils se regardent, ils s'aiment. Et puis, pour la jeune fille, le mot voyage intervient. Italie, Chine, les grands départs. Lorsque Malraux entre dans la vie de Clara, c'est pour l'emmener au loin, avec lui. Elle le sait et parle déjà de renoncements. En réalité, elle épousera un homme bien exigeant, de ceux qui veulent tout. Tout posséder, tout comprendre, tout connaître, tout enseigner. Il s'empare de cette petite jeune fille à l'esprit grand ouvert et la transforme en Clara Malraux. Il faut dire qu'elle était parfaitement prédisposée à sortir de sa chrysalide. Quel romantisme! Malraux et Clara se connaissent à peine qu'il l'invite à aller danser chez les apaches, rue Brocca. A la fin de la soirée, ils se retrouvent dans la rue, face à des bandits qui sortent un pistolet et tirent. Voulaient-ils enlever la jeune fille riche? Jalousie? Malraux a lui aussi un pistolet et les bandits s'enfuient. Il est blessé à la main. Clara le ramène chez-elle et le panse. Après cet incident, tout était possible. Et le devint.

Et ce sont les voyages, la découverte de la pauvreté, de l'exploitation, du désordre organisé. Comme Montherlant en Afrique du Nord, et à la même époque, Malraux et Clara se trouvent le nez collé sur la réalité du colonialisme européen. Au début, s'ils voyagent, c'est parce qu'ils sont riches; ou plutôt, parce que Clara est riche. Mais, la ruine venue, ils repartent, et le plus loin possible, par besoin d'argent, et pour savoir le poids du monde. On connaît la mésaventure de Malraux au Cambodge. Ce qu'on sait moins, c'est que c'est Clara qui l'a sauvé. On accuse Malraux d'avoir volé des objets d'art khmer; on l'arrête, on lui intente un procès, Clara rentre à Paris, alerte tous leurs amis. Protestations grâce auxquelles Malraux échappe à la prison en Indochine. Il suffit d'y penser pour en avoir froid dans le dos. D'autant plus que les deux jeunes Français s'étaient mal fait voir des autorités en mer de Chine. Pendant que Malraux avait droit à la condamnation en bonne et due forme, Clara, de retour au sein d'une famille archi-bourgeoise, en voyait de toutes les couleurs. Afin de l'amener à quitter Malraux, on cherche à l'interner dans un hôpital psychiatrique.

Seule sa volonté l'empêche de sombrer dans le délire. Ses amis l'entourent, rédigent une lettre condamnant l'attitude des juges saigonnais, Malraux revient. Parmi les signataires, Gide (un professionnel de la signature), Mauriac, Max Jacob, André Breton, Guy de Pourtalès, Aragon (qui n'était pas encore communiste). Leçon: Malraux et Clara n'accepteront pas la défaite et repartiront pour l'Indochine, cette fois afin d'y lutter à visage découvert contre la puissance occupante. Ils y vivront l'avant-propos de *La condition humaine*. La vraie lutte commence pour Malraux, contre la décadence de l'espèce, contre lui-même et contre les puissances d'exploitation. Cette lutte le mènera jusqu'à la hauteur triomphale du gaullisme, au service de la pensée politique de l'un des plus grands hommes de notre temps. Le combat de sa vie trouvera là sa raison d'être et sur le plan esthétique, son apogée.

Alain Poissant parle ici du dernier tome des souvenirs de Clara Malraux. Est-ce la femme seule qui s'exprime enfin, décrivant d'autres combats? Elle a su donner à sa personnalité l'éclat du feu. A chaque page de son autobiographie, les remarques amusantes et profondes fusent. On sent l'esprit qui agit, l'intelligence constamment à la recherche de soi. Les anecdotes s'insèrent dans le corps du récit. Il est certain que Clara Malraux a appris à écrire, à se raconter. Elle n'a pas lu Laforgue en vain et garde, au fil du temps, son esprit douloureux et ironique. Avec, en plus, une volonté d'acier, qui faisait défaut au lecteur de l'Impératrice Augusta. On commence à lire Clara pour Malraux; et puis, c'est pour elle, et elle seule.

"Le bruit de nos pas", tome I à III, par Clara Malraux, chez Grasset, Paris.

...et la quatrième, "L'été"

par ALAIN POISSANT

collaboration spéciale

Pour une certaine génération de Français, André Malraux ce n'est pas un sujet, c'est un des leurs. Ah! ces grands noms français devenus chiens de garde! Autant le dire tout de suite, je suis célibataire, inconnu et je viens de lire le quatrième volume des souvenirs de Clara Malraux, la première épouse des *Antimémoires*. Je me suis demandé — elle se nomme Clara Goldschmidt — pourquoi elle conserve le nom de son ex-mari alors que tout au long de *Voici que vient l'été*, elle nous fait savoir (et pas entre guillemets) qu'elle a toujours essayé de sortir de l'ombre de Malraux. Sur la jaquette et en exergue, il y a cette citation de Mallarmé qui se prêterait bien à une réponse: "Nous fûmes deux, je le maintiens".

Et c'est bien du couple Malraux dont il est question: Clara, féministe avant la mode, et André, avec son masque d'aventurier. Je ne le cache pas, ce livre à couverture jaune et jaquette rouge clair m'a semblé plein de rancoeur et de vengeance. Cependant je lui reconnais du mordant, une façon pas du tout "féminine" de raconter...

La fin du prologue par exemple, où Mme Malraux cite une lettre qu'elle avoue fictive: "Avez-vous été témoin de la conversation entre Dieu le Père et A.M., conversation qui se situe vers la fin de l'année 1928? Celà me semble vraisemblable, puisque de par vos origines, vous pouviez servir d'interprète. Dans ce cas, donnez-moi quelques précisions sur les sujets traités."

"Je compte sur une prompte réponse et d'avance vous remercie. Trouvez, etc." Et Clara Goldschmidt d'ajouter: "Allons-y, répondons".

Le ton est donné. Il s'agit de le maintenir.

L'auteur de *Les Conquérants* et de *La Condition humaine* n'était qu'un homme, époux exemplaire dans une société patriarcale et savant modeleur d'une image, la sienne.

Drôle d'époque que celle de l'entre-deux-guerres. On dit l'entre-deux-guerres, c'est facilement loin derrière nous. Mais 1920-1940 c'est la montée du nazisme, du stalinisme, du surréalisme et du féminisme.

J'aurais bien aimé placer le communisme quelque part mais je ne savais pas trop dans quel ordre et j'ai laissé tomber). Clara Malraux nous parle de tout ça et juge. Voici pour la gauche de l'époque: "En Allemagne, si Hitler s'est installé, c'est parce que nous n'avons pas su marcher d'un même pas, nous les gens de la gauche."

Elle était communiste bien sûr. Durant le voyage du couple en Russie, où elle n'était, nous dit-elle, que la traductrice des paroles de son mari, elle s'est retrouvée voisine d'estrade de Staline lors d'un défilé monstre sur la Place-Rouge. Lorsque le même soir André lui demanda ce qu'elle avait pensé de son voisin, elle aurait répondu: "Je passerais bien un moment avec lui dans un lit." Ce qui l'aurait exposé à quelques difficultés, conclut-elle.

Le surréalisme, elle le place à côté du malrauisme et le jugement est sommaire: "... les surréalistes se prenaient un peu trop au sérieux et pour trop peu de résultats: leur plongée dans l'inconscient les rapprochaient des médiums, leur plongée dans la politique aboutissant à des aller et retour, leur goût de la peinture leur permettait de vivre." Il est vrai que beaucoup d'écrivains de l'époque ont hésité entre deux tendances: l'action politique à la Malraux et l'acte surréaliste par excellence.

Malraux était du côté de l'espoir, comme Nizan jusqu'en 39. Clara Malraux aussi était de ce côté, en tant que révolutionnaire mais aussi en tant que femme, ce qui donnera un féminisme pensé aux frais d'une image publique, qui l'aliénait dit-elle. Elle le sait bien qu'ils vont la lire les yeux croches les universitaires "restaurateurs de destins" et admirateurs de son mari, ne voyant que l'autre, l'écrivain, le fictif. Par chance, l'oeuvre de Malraux me laisse indifférent. C'est que j'admire un écrivain de la même époque, un Américain, Dashiell Hammett qui dans *Red Harvest* a su allier perfection du récit et préoccupations politiques. Malraux le mentionne dans ses *Antimémoires*. Mais où je voulais en venir, c'est au féminisme.

Clara Goldschmidt a certains dons pour le pamphlet. Elle n'a rien à envier à aucune féministe et elle sait manier l'insulte, j'en suis sûr. *Le Bruit de nos pas* lu comme une analyse du chauvinisme mâle, singulièrement représenté par cette légende de défenseur, André Malraux. Mais quand la gauche est parti politique, où est la gauche? Je dirai que "l'évolution" de la civilisation se fait ailleurs, peut-être chez ce deuxième siècle qu'on a oublié en Occident et qui se penche de lui-même — des mâles l'ont fait aussi au début du vingtième siècle, entre autres Mauss et Reich — sur cette notion sociale, ou division, le patriarcat. Tout brillant théoricien qu'il était, M. Malraux avait de drôles de gestes face à la liberté humaine. L'écrivain adulé pris au piège par sa propre femme, le cas vaut la peine qu'on s'y penche. Pauvre homme allais-je ajouter! Il est plaisant

suite à la page 19

Moi, c'est... l'Université de Montréal

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

LISTE DES PROGRAMMES

Anthropologie
Criminologie
Démographie
Relations industrielles
Sciences politiques
Sciences économiques
Service social
Sociologie

Biochimie
Biologie
Chimie
Géologie
Informatique
Mathématiques
Physique

Études allemandes
Études anciennes
Études anglaises
Études françaises
Études hispaniques
Études italiennes
Études russes
Études slaves
Géographie
Grec moderne
Histoire
Histoire de l'art
Linguistique
Traduction

Philosophie
Psycho-éducation
Psychologie
Psychomotricité
Sciences de la communication

Au premier cycle: baccalauréat spécialisé, baccalauréat avec sujet majeur et mineur, baccalauréat avec sujets mineurs.

Scolarité normale: 3 années.

Renseignements: 343-7076

Les formulaires de demande d'admission doivent parvenir, dûment remplis, chez le registraire de l'Université de Montréal AVANT LE 1er MARS.

LA GRANDE VENTE ANNUELLE DE LA LIBRAIRIE LEMEAC Inc.

Bibliothèque et Encyclopédie de LA PLÉIADE (277 volumes)

GÉNIES ET RÉALITÉS (4 séries, 46 volumes)
SKIRA (9 collections, 82 volumes)
L'UNIVERS DES FORMES (21 volumes)

AUX PRIX DE FRANCE ET MEILLEUR MARCHÉ QU'EN FRANCE

MERVEILLES DES ICONES	~~$36.50~~	$20.10
L'AMEUBLEMENT	~~$53.20~~	$29.25
LES 15 RÉVOLUTIONS DE LA MODE	~~$44.00~~	$24.20
DAUMIER: PROFESSEURS & MONTARDS	~~$30.80~~	$16.95
L'EUROPE DES INVASIONS	~~$54.85~~	$30.20

CHECAN
EROS KALOS
ROMA AMOR
RATI LILA
SARVE & NAZ
ARTS DE RUSSIE
Peinture française dans les musées russes

17.50 CHACUN

20% sur PSYCHOLOGIE BIOGRAPHIES Albums pour Enfants

30% sur PHILOSOPHIE HISTOIRE SOCIOLOGIE SPORT-MUSIQUE SCIENCES OCCULTES

40% sur Toute la Littérature FRANÇAISE

ET TOUS LES LIVRES D'ART EUROPEENS

CONTINUE...CONTINUE...CONTINUE...

371 Laurier Ouest Montréal H2V 2K6 Tél.: 273-2841-2842-2843 Angle Laurier et Parc — Autobus: 50, 51, 80, 128, 129

TONNE FÊTE PAPA
de Jacqueline Barrette

Le sexe et la famille québécoise
En vente partout $2.75
les grandes éditions du québec inc.
3555, rue monselet, montréal-nord 459, qué. tél.: 324-4976

DE NOUVEAU DISPONIBLE !
aux éditions du Boréal Express

René Lévesque tel quel

FRANÇOIS AUBIN

• Un livre qui vous fera découvrir le leader indépendantiste québécois tel qu'il est aujourd'hui.
• Un portrait récent basé sur des faits vécus, des anecdotes et des témoignages recueillis auprès de ses amis, ses collègues et ses adversaires.

En vente partout au prix de $3.95

relations

Février

Numéro spécial

LA CONSOMMATION

Les défis de la société de consommation:

- Consommation et publicité,
- consommation et crédit,
- consommation et endettement,
- consommation et insuffisances des investissements,
- consommation et carences de la législation.

L'abonnement: $8.00 - Le numéro: $0.75

S'adresser à son fournisseur habituel ou au bureau de la revue.

Formule de commande

Ci-joint $ ..... pour ..... numéro(s) de

RELATIONS de février

Ci-joint $8.00 pour un abonnement, à partir du mois de .....

Nom .....

Adresse .....

.....

Relations

8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9 Tél.: 387-2541

Une grande biographie de la vieille dame du Palais-Royal

par JEAN-PIERRE DUQUETTE

Il n'y a plus que les Anglais et les Américains pour produire de grandes biographies d'écrivains français: Enid Starkie et son *Flaubert* les *Cocteau* de Robert Phelps et Francis Steegmuller, un *Colette* de Phelps, (découpage d'oeuvres de la romancière), le *Proust* controversé de Painter. Sauf le monumental *Flaubert* de Sartre (mais il s'agit là d'une entreprise très particulière), la critique française fait mine de bouder le genre et se cantonne dans les savantes analyses de thèmes et de structures, quand ce n'est pas l'éclairage sociologique ou psychanalytique qui est choisi pour aborder les oeuvres: l'écrivain n'existe plus, il n'y a désormais que "de la production textuelle". Voilà où nous ont conduits les excès du biographisme.

Il n'empêche qu'on est encore intéressé par l'être qui a un jour pris un stylo et s'est mis à tracer sur des pages ces signes étonnants qui deviennent, à mesure, destins, paysages, cheminements intérieurs, voyages en omnibus ou en avion. Qui niera, sérieusement, que le romancier *s'écrit* en écrivant, qu'il devient à la fois lui-même et tant d'autres, à mesure que s'organisent les rencontres, les amours, les ruptures, les départs? Voilà pourquoi, malgré tout, les biographies sont toujours de saison. Il n'est pas indifférent de connaître ou non Flaubert ou Gide, dès leur enfance, dans leur mûrissement et à l'abord de la vieillesse. Cela *n'explique* rien, bien entendu. Mais on peut davantage saisir, dans l'établissement de rapports mystérieux et souvent indicibles, comment tel ou tel a écrit ceci ou cela, et pas autre chose (la surdité réelle ou inventée de Louis Hémon a-t-elle fait que Maria Chapdelaine est presque toujours muette? Peu importe. L'idée en tout cas est séduisante).

Qui n'a jamais vu l'une ou l'autre des innombrables photographies de Colette? Elle reste l'un des visages les plus attirants, dans les manuels de littérature façon Lagarde et Michard. Masque triangulaire, lèvres minces et fardées, vieille dame aux cheveux mauves, savant négligé du foulard ou du cachemire autour du cou, gros Waterman à la main, petit doigt relevé. A l'autre extrême, la fillette au regard triste, puis la jeune femme affranchie en costume masculin, faussement ingénue, ou encore le sein découvert au music hall, dans des pantomimes pour cartes postales 1900. L'excellente biographie de Margaret Crosland nous en donne un choix complet, avec Toby-chien et "La Chatte", et jusqu'à l'image dernière dans les jardins du Palais-Royal jonchés de brassées de fleurs, le catafalque recouvert des couleurs françaises, en août 1954. Voilà pour le cinéma. Au-delà de ces images de légende, il y a la vie et l'oeuvre d'une femme hors de l'ordinaire, dont le centenaire de la naissance, l'an dernier, nous a valu une abondante moisson d'études diverses.

Cette biographie intitulée *Colette ou la difficulté d'aimer* est extrêmement attachante, à la fois juste de ton et honnête. Excellemment documentée, ayant déjà une longue habitude de l'oeuvre entière de Colette qu'elle a traduite en anglais, Margaret Crosland a longuement interrogé Maurice Goudeket, le dernier mari de la romancière, le "meilleur ami"; Colette de Jouvenel, la fille née du second mariage; la vieille gouvernante Pauline; de nombreux amis encore vivants. Elle est ainsi en mesure de faire la part des choses, de rejeter les potins sans fondement et d'établir la "vraie vie" de celle dont on a toujours dit le meilleur ou le pire. Enfin, elle a eu accès à toute une correspondance encore inédite, de sorte qu'il lui a été relativement facile de recomposer la vie sans doute la plus fidèle et la plus complète que nous ayons à ce jour de l'auteur des *Claudine*.

La biographe annonce dès l'avant-propos le but de son ouvrage: "montrer comment le caractère et la vie de Colette donnent à son style une saveur et un tour particuliers". La première étape de ce destin est capitale: l'enfance protégée (Sido écrira plus tard à sa fille: "Une enfance heureuse est une mauvaise préparation aux contacts humains"), sous l'aile d'une mère qui impose sa tutelle en ayant l'air de n'y accorder aucune importance. Ce "pays quitté" que Colette ne cessera jamais de porter au plus profond d'elle-même, la maison, le célèbre jardin de Saint-Sauveur-de-Puisaye rempli d'arbres, de plantes, de fleurs, d'animaux, et qui vivra pour toujours dans **La maison de Claudine**, tout cela tend à redonner l'image vivante, embellie peut-être, de la fabuleuse Sido. C'est le personnage capital de la vie et de l'oeuvre de Colette. Le père, capitaine à la jambe amputée, passe de longues journées enfermé dans "la bibliothèque". Toute la famille est persuadée qu'il remplit du récit de ses mémoires de gros cahiers reliés qu'on retrouvera absolument vierges. Sido, elle, sécateur à la main, taille, élague, transplante, suit la germination, annonce le temps qu'il fera; Colette apprend la nature, tout en dévorant d'innombrables bouquins. Sido lisait Corneille à la messe, dissimulé dans son missel, et s'étonnait que sa fille, à douze ans, n'ait pas plus de goût pour Saint-Simon. Puis, brusquement, c'est la catastrophe; la mauvaise administration du capitaine oblige à vendre les fermes, la maison et le jardin merveilleux. Voilà la déchirure capitale, à seize ans, dans la vie de Colette, la fin de l'enfance.

Après trois ans d'intermède chez le demi-frère Achille, médecin de campagne installé à quelque distance de Saint-Sauveur, c'est l'invraisemblable mariage avec Willy (Henri Gauthier-Villars), de quinze ans son aîné, et qui lui fera connaître le monde littéraire de Paris (Anatole France, Proust, Schwob, Pierre Louys, Jean Lorrain, Valéry); le monde de la musique (Ravel, Debussy, Fauré, Reynaldo Hahn, le festival de Bayreuth); avant de lui demander d'écrire des souvenirs d'écolière en ne ménageant pas les détails piquants. Sans être vraiment l'ogre qu'on en a souvent fait, Willy était un curieux personnage, son moindre défaut étant de chercher la célébrité par tous les moyens, y compris en signant les manuscrits — médiocres — des nombreux nègres qu'il employait. Par désoeuvrement, mais ennuyée par le pensum, Colette commence à raconter *Claudine à l'école* sur des cahiers d'orthographe rayés de gris à barre marginale rouge: elle retrouve son enfance bienheureuse. La critique enthousiaste de Rachilde, dans le *Mercure* de mai 1900, fera vendre le roman (signé Willy) à 50,000 exemplaires. Le personnage est lancé, qui ne quittera pas de très longtemps la pauvre Colette, remise immédiatement à la tâche: les autre *Claudine* paraîtront, coup sur coup, au rythme d'un par année.

Après les *Minne*, en 1906, c'est le divorce. Commence alors la longue amitié amoureuse entre Colette et Missy de Morny. Colette monte sur les planches et joue la pantomime; elle fait la connaissance d'Henry de Jouvenel au journal *Le Matin* auquel elle collabore à partir de 1909. Voyages, tournées de théâtre, reportages, second mariage qui durera douze ans, second divorce. Les oeuvres s'accumulent, la célébrité commence: séries de conférences, brève aventure de l'institut de beauté et des fards, crèmes et poudres "Colette". En 1935 elle épouse Maurice Goudeket qui sera auprès d'elle jusqu'à la fin. Les honneurs viennent: Académie royale de Belgique, Académie Goncourt, grade de commandeur de la Légion d'honneur. Depuis 1938, elle s'est fixée rue de Beaujolais au Palais-Royal, où l'arthrose de la hanche la retiendra presque continûment, pendant ses quinze dernières années.

La vieille dame célèbre mais n'y croyant pas ("Je le saurais...) veille désormais le soir, sous le fanal bleu qui éclaire le "radeau", la table à écrire emjambant le lit-divan; elle s'abandonne (?) à "la douceur de vieillir", entourée, aimée, protégée. Cinquante livres derrière elle, ses oeuvres complètes publiées chez Flammarion, elle apprend vers le soir, mais est-ce que tout n'est pas soir, vespères, pour moi; jour non pas avare, mais rapide? (...) Désapprendre d'écrire, cela ne doit pas demander beaucoup de temps; je vais toujours essayer (...) Avant de toucher le but, je m'exerce; je ne sais pas encore quand je réussirai à ne pas écrire; l'obsession et l'obligation sont vieilles en somme d'un demi-siècle; un esprit fatigué continue au fond de moi sa recherche de gourmet, veut un mot meilleur, et encore meilleur que meilleur".

Avec cette écriture charnelle, douce et mordante, ronde et incisive, Colette a parlé des choses de tous les jours, des fleurs, des fruits, des bêtes. Elle a raconté des histoires qu'on a prétendues immorales, scandaleuses, avec parfois certain "parfum de lesbianisme"; où les femmes, en tout cas, possèdent, dominent, tyranniques et souvent plus qu'à demi malheureuses. C'est un fait que la "difficulté d'aimer" naît, chaque fois, d'une inquiétude nouvelle devant l'âge qui vient, l'incertain abandon et la crainte de la déception: "Un peu de douleur, un peu de plaisir... Je ne lui aurai donné que cela..." Et c'est un fait que les hommes, plus jeunes ou plus faibles, sont ici "des miroirs dans lesquels les femmes se regardent aimer et vieillir", comme le rappelait récemment Mavis Gallant dans le **New York Times Book Review.**

Margaret Crossland en arrive à une constatation semblable: "Colette trace des portraits de femmes avec une remarquable et déchirante compréhension, mais ses caractères masculins sont imprécis, n'existent que pour permettre aux femmes d'exister. Ses héroïnes sont éprises d'ombres, symboles des faiblesses qui rendent les relations si difficiles." Pas si hors de propos qu'on aurait cru, alors, le portrait de Colette promené à New York en tête de la grande manifestation du "Women's lib" il y a quelque temps, même si l'on peut à bon droit se demander ce que Colette elle-même en eût pensé.... M. Crossland a là-dessus une phrase peut-être éclairante: "A la fin de sa vie, elle (...) reconnut avoir en elle des traces de virilité", tout en affirmant un peu plus loin que le féminisme lui paraissait une absurdité.

Dans son dernier livre en 1949, Colette trace comme un bilan, mais encore provisoire, "ni mémoires, ni journal": *Le fanal bleu*. Elle y rêve, elle y écrit, sous la lampe coiffée de deux feuillets de son papier bleu-violet, et qui brille à toute heure: "Je fais de moins en moins la différence entre les heures de la nuit et les heures du jour, l'heure d'écrire, de regarder, toutes sont bonnes..." Ultime fébrilité d'une vieillesse avide? Bien sûr que non. Colette continue à accueillir la vie, alors que les choses, même les plus banales, deviennent des événements si on les regarde bien: les chiens et les chats, les perroquets en visite, les fleurs, la collection de presse-papier, l'heure du courrier, les enfants du Palais-Royal criant sous ses fenêtres. Du reste, elle n'est pas coupée du monde: visiteurs du soir, déjeuners Goncourt, séjour dans le midi, voyage annuel à Monte Carle.

Au hasard des journées, au fil de la plume, Colette continuait à raconter la vie: "je n'ai su parler que de ce que je connaissais". Mais elle connaît tout, elle est curieuse de tout, et la diversité de son oeuvre, d'époque en époque, réunie par le fil conducteur d'une écriture identique, nous renvoie toujours à cette petite phrase du *Journal à rebours*, au début de la dernière guerre: "A sept ans, huit ans, j'apprenais déjà que la beauté seule mérite de durer."

Margaret Crossland, "Colette or the difficulty of loving", Bobbs-Merrill, New York 1973; traduit de l'anglais par M. Matignon, chez Albin Michel, 1973.

Librairie Encyclopédique
Librairie Ancienne et Moderne

Pour la 4e année consécutive, la Librairie vous offre sa

GRANDE VENTE ANNUELLE

50%

sur tout, sauf:

20%

— Dictionnaires
— Formats de poche
— Canadiana — livres anciens
— Nouveautés

Venez vite pendant que le choix est à son meilleur !

1635, rue Saint-Denis — 845-0911
(métro Berri)

RADIOGRAPHIE D'UNE DICTATURE

Cette description est une prouesse de l'intelligence si on tient compte du fait qu'en Haiti aucune étude sociologique appropriée n'a été faite pour parvenir à une interprétation correcte des phénomènes socio-politiques. Juan Bosch.

Radiographie d'une dictature de Gérard Pierre-Charles est l'ouvrage le plus récent paru en français sur la "dynastie" des Duvalier.

Disponible aux Editions Nouvelle Optique au prix de $ 6.

Pour commandes postales, s'adresser à Nouvelle Optique
C.P. 1824, Suc.B
Montréal H3B-3L4
Chèque ou mandat-poste payable à Nouvelle Optique.
Livraison immédiate.

Les revues littéraires du Québec

la barre du jour
TRANSGRESSION (No 42)

des textes de André Beaudet, Nicole Brossard, Paul Chamberland, François Charron, Raoul Duguay, Lucien Francoeur, Patrick Straram

À PARAÎTRE FIN FÉVRIER: No 43
des textes de Claude Beausoleil, Normand de Bellefeuille, André Ducharme, Francine Minguez, Yvon Paquin et André Roy

ABONNEMENT: $10.00 (six numéros)
$12.00 à l'étranger

LES REVUES LITTÉRAIRES DU QUÉBEC
a/s LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, MONTRÉAL 101

DR. SERGE MARLAND
FLAMMARION
VOULEZ VOUS UN ENFANT HEUREUX ?

LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE

LOVE
MACHINE
Jacqueline Susanne
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.

cahier des arts et lettres

SOINS ET
BEAUTÉ
DE VOTRE ENFANT
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.

LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE

Présence de l'"absent": les mémoires de Jacques Madaule

par GILLES MARCOTTE

A la fin de son livre de souvenirs, "L'absent" (1), Jacques Madaule reproduit — ou invente, peut-être, qui sait? — une longue conversation qu'il aurait eue, la nuit, dans un train, avec un inconnu. Ce n'est pas la plus belle partie du livre mais c'en est peut-être la plus significative, la plus révélatrice quant au désir qui a donné naissance à l'ouvrage. L'interlocuteur n'est pas, de son côté, un homme à confidences; il s'impatiente à plusieurs reprises d'être tenu en éveil par l'interminable discours de l'autre, qui cette nuit-là ne peut résister à la tentation de tout dire, de lui-même et de son existence, de révéler à quelqu'un son vrai visage. "Toute ma vie, dit ce dernier, depuis que j'ai été en mesure de discerner l'autre, je n'ai jamais cessé de croire qu'un homme qui parle à un autre directement, les yeux dans les yeux, ne peut pas ne pas l'atteindre, ne fut-ce qu'un instant très court.

L'atteindre, cela veut dire que vous l'obligez à quitter sa place pour se mettre à la vôtre. Est-il rien au monde de plus important: parler, et être entendu? Jacques Madaule, qui fut le premier exégète de Claudel, qui fut des premiers combats de la revue "Esprit", ne nous parle guère ici de Claudel ni d'"Esprit". L'homme d'action, le professeur, le critique, cède la place à celui que nous sommes tous quand nous dépouillons les rôles qui nous sont confiés par le monde. Un "absent", oui, c'est-à-dire, privé de sa carapace sociale, un homme qui ne cesse de mesurer la distance entre son existence et la "vraie vie".

Aussi bien, l'intérêt principal de ces mémoires ne se trouve-t-il pas dans les faits, les rencontres, les événements, bien qu'ils en proposent de fort intéressants. Portraits en mouvement de Claudel, de Louis Massignon, de Francisque Gay, de Jules Isaac. Description de l'atmosphère très particulière, feutrée, un peu étouffante, qui régnait chez les Maritain, Jacques et Raïssa. Puis les voyages, en Allemagne avant la guerre, en Russie, en Israël. Rien de bien original, dans ces récits de voyages, et ils ennuiraient même un peu si l'on n'y suivait un curieux personnage appelé Jacques Madaule, volontairement naïf, curieux de tout, refusant de discuter, tentant de se mettre à la place de l'autre et de voir par ses yeux ce qu'on lui montre. Une vie bien remplie, en somme; une vie réussie, vouée à quelques idéaux généreux. Jacques Madaule a participé à ce qu'il y avait de plus prometteur, de plus ouvert, dans la France de son temps. Il est resté fidèle à quelques valeurs essentielles, et s'est retiré à temps de ce qui, entrepris dans l'enthousiasme du renouveau, commençait à pourrir — le M.R.P., par exemple.

Et pourtant, à mesure, tout cela s'efface, au cours de la lecture, recouvert par des événements plus intimes, plus secrets; et les personnages connus pâlissent auprès des personnes qui tinrent, dans la vie de Madaule, les rôles déterminants. C'est que les "personnages" n'entrent pas dans la mouvance du narrateur, ou n'y entrent qu'à la façon de signes passagers. De même, se retirent à l'arrière-plan toutes les actions qui attestent, de l'extérieur, la plénitude d'une existence. La véritable histoire de Jacques Madaule, telle qu'il la raconte, est celle d'un envers de l'action, d'une immobilité attentive au milieu des événements les plus pressés, des défaites successives de l'apparence. Voici le professeur chahuté: "Ce qu'il y a de pire dans la situation d'un professeur chahuté, c'est qu'elle est inavouable."

Le professeur Madaule l'avouera plus tard, dans un livre comme celui-ci, dont le plus grand mérite est d'être composé de vérités inavouables, et enfin avouées, par la grâce et le vertige de l'écriture. Bon époux, bon père de famille, le narrateur dira de sa femme et de ses enfants: "Mais il y a quelque chose qu'ils ne peuvent obtenir de moi, c'est ma présence, une certaine intensité de présence. Il m'est impossible d'être présent, à l'immédiat. C'est trop lourd et je suis moi-même trop léger." D'où la correspondance amoureuse qu'il entretint, pendant des années, avec une femme qui l'avait refusé dans sa jeunesse, cette Douce-Amère qui est la figure même du manque. On pourrait continuer, à l'infini, l'énumération des "actes manqués", des "absences", des défaites, qui parsèment le livre de Jacques Madaule. J'ajoute aussitôt qu'ils sont évoqués sans amertume et que même, au bout du compte, ce sont eux qui dessinent avec le plus de précision et de chaleur le visage de l'homme.

L'homme défait, n'est-ce pas l'homme nu, rendu à la vérité de sa condition. Et l'amour même, n'est-ce pas, plutôt qu'une conquête, une façon de rendre les armes? "Ce n'est pas difficile d'aimer, c'est à la portée de n'importe qui. Mais être aimé, c'est ça le difficile! C'est presque impossible à supporter." Ce désistement, Jacques Madaule nous dit qu'il l'a vécu, qu'il le vit encore, et qu'il ne cesse pas d'en être émerveillé. C'est une grâce, en effet, et qui n'occupe pas seulement les dernières pages de son livre, où il dit l'irruption de l'amour inespéré, mais imprègne, par rétroaction, toutes celles qui précèdent.

Si vous êtes un peu fatigué des livres, romans ou autres, qui vous tirent à hue et à dia, refusent de vous laisser respirer, lisez "L'absent". C'est un de ces rares ouvrages qui donnent le goût de la rencontre.

(1) *Jacques Madaule, "L'absent", coll. Voies ouvertes, Gallimard.*

quoi lire - les ESSAIS

Histoire du Sionisme, par Walter Laqueur, Calmann-Lévy, coll. "Diaspora", 687 pages. Les grandes étapes d'une "longue marche" entreprise, il y a plus de soixante-dix ans, sous l'impulsion d'une utopie et qui devait aboutir à la création d'un Etat, celui d'Israël. Il convient de rappeler quelques dates liées à cette histoire exceptionnelle: en 1896, un journaliste viennois, Théodore Herlz, publie "L'Etat juif" dans le but de constituer un mouvement national appelant les Juifs à créer un Etat en Palestine; en 1917, plusieurs dizaines de milliers de Juifs sont déjà en Palestine (alors province turque) et l'Angleterre s'engage, par la déclaration de Balfour, à y créer un foyer national juif; en 1939, une nouvelle société est née en Palestine des vagues successives d'immigration et de l'inspiration socialiste, provoquant inévitablement un conflit avec les Arabes au nom de deux nationalismes (l'Angleterre devait être incapable d'arbitrer ce conflit); en 1945, la guerre s'achève et six millions de Juifs ont été victimes du génocide hitlérien; en 1948, l'Etat d'Israël est créé.

Traduit de l'anglais par Michel Carrière, cet ouvrage constitue la première histoire complète de cette dimension disponible en français. Comme le précise Laqueur, "des deux grandes histoires publiées antérieurement, l'une, celle de Sokolow, ne va que jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale et est en grande partie consacrée aux précurseurs du sionisme politique, et l'autre, celle de Bohm, "Die zionistische Bewegung", à laquelle tout livre sur le sujet doit beaucoup, s'arrête au milieu des années 1920 et n'a jamais été traduite."

Commentaire — de Berne à Paris (1952-1962), par Jean Chauvel, Fayard, coll. "Les grandes études contemporaines", 370 pages. Le troisième tome de "Commentaire" où l'ambassadeur Chauvel livre ses réflexions sur des événements historiques dont il a été témoin, notamment la signature des fameux accords de Genève en 54.

La civilisation des moeurs, par Norbert Elias, Calmann-Lévy, coll. "Archives des sciences sociales" 342 pages. En se fondant sur des sources aussi déroutantes que savoureuses Elias tente de démontrer que nos habitudes (se moucher, cracher, dormir, faire l'amour, etc.) se placent à un stade déterminé d'une évolution séculaire. Du Moyen Age où le contrôle des pulsions est réduit, jusqu'à nos jours, les classes dirigeantes ont été lentement modelées par la vie de cour, et la spontanéité a fait place à la règle, au refoulement et au rejet dans la vie privée.

Pompei — mort d'une ville, par René Guerdan, Robert Laffont, 241 pages. La vie colorée d'une petite ville romaine ressuscitée sous nos yeux, avant qu'elle soit ensevelie sous les cendres en cette fatale matinée du 24 août 79. Se lit comme un roman.

Sociologie empirique du loisir, par Joffre Dumazedier, Seuil, coll. "Sociologie", 270 pages. Mal connu, le loisir ne se réduit pas au temps libéré par le progrès économique et la revendication sociale. Tout en étant conditionné par la consommation de masse et la structure de classe, il est de plus en plus le centre d'élaboration de valeurs nouvelles, surtout dans les jeunes générations. Ce mouvement social va ébranler non seulement les structures de la société, mais plus radicalement les orientations de la vie elle-même. Par l'auteur célèbre de "Vers une civilisation du loisir?", paru en 1962.

Qu'est-ce que l'étude du milieu?, par Louis Not, Le Centurion, coll. "Paidoguides", 176 pages. Alors que s'instaure le "tiers temps pédagogique", que les activités socio-éducatives hésitent entre la discipline scolaire et la libre activité du plaisir, Not livre ses réflexions à tous ceux qui demeurent persuadés que de la pédagogie d'aujourd'hui dépend la société de demain.

Lip: 100,000 montres sans patron, par François-Henri de Virieu, Calmann-Lévy, coll. "Questions d'actualité", 292 pages. Un portrait fascinant de la "mutinerie" de Besançon qui marquera, sans contredit, une date dans l'histoire des luttes politiques et sociales en France. L'auteur montre comment 1,200 hommes et femmes ont réussi à mettre en difficulté le gouvernement et le patronat national.

Voulez-vous un enfant heureux?, par le Dr. Serge Marland, Flammarion, 425 pages. Comment la personnalité de l'enfant se structure-t-elle? Pourquoi et comment évolue-t-elle vers l'épanouissement ou l'angoisse? Quelle est la part de l'action des parents? Quelles sont les attitudes familiales souhaitables et celles qui mutilent? Ce livre tente de répondre à toutes ces questions le plus clairement du monde.

Des ondes et des hommes, par Maurice Deloraine, Flammarion, 236 pages. L'ITT vu de l'intérieur et le rôle vital joué par cet organisme dans le domaine des télécommunications.

J.T.

En France

Jusqu'à quel point la littérature québécoise est-elle connue en France? Se donne-t-on seulement la peine de l'étudier au niveau des lycées et des universités?

Ceux qui sont intéressés par cette question devraient écouter "Horizons" du dimanche 17 février alors que Martine de Barsy interviewera trois étudiants en littérature québécoise de même que leur professeur M. Jean-Marcel Paquette qui enseigne notre littérature aux universités de Villetaneuse et de Caen.

Le professeur Paquette signale qu'il existait déjà une chaire de littérature canadienne d'expression française à l'université de Strasbourg, une de sciences politiques à l'université de Bordeaux de même qu'une autre de sociologie québécoise à Aix et une chaire d'histoire du Canada à Poitiers. M. Paquette ira même jusqu'à dire qu'on enseignait déjà la littérature québécoise à Poitiers en 1911 et qu'Emile Nelligan y était étudié alors qu'il était à peine connu dans son propre pays.

ERIK H. ERIKSON
la vérité de gândhî
les origines de la non-violence
flammarion

En vente dans toutes les librairies
HENRI TROYAT
de l'Académie française
LE MOSCOVITE
le début d'un nouveau cycle russe
flammarion

Au Cercle du Livre de France,
réédition format de poche de
MES BEAUX MEURTRES
Nouvelles
d'ADRIEN THÉRIO
De la première nouvelle, Le Chat Sauvage
Gérard Bessette dit:
"La solidité de l'optique, la subtile analyse des sentiments ambivalents du héros à l'égard de son père, la sensualité frisonnante et contenue des dernières scènes en font une oeuvre exceptionnelle".

Aux Éditions Jumonville
LES FOUS D'AMOUR
roman
d'ADRIEN THÉRIO
dont l'action se passe entièrement dans un monastère "Est-ce que vraiment Dieu, n'aurait plus besoin de nous?" se demandent les moines -
"- un roman vigoureux qui traite avec éloquence, audace et gravité d'un sujet semé d'embûches, dit Paule Saint-Onge dans Chatelaine -
En vente dans toutes les librairies.

LIBRAIRIE BIBLIOPHILE
DU CANADIANA
550 est, Dorchester
Montréal H2L 2L3
844-1816
ACHAT ET VENTE:
livres, périodiques, etc.

AVIS
Les Éditions de la Famille Canadienne sont à la recherche de talents nouveaux.
Nous serions intéressés à publier tous genres de romans. Les manuscrits doivent être soumis à l'adresse suivante :
LES ÉDITIONS DE LA FAMILLE CANADIENNE
4935 Jarry est, Mont. 455

VIENT DE PARAÎTRE

LE TRENTE-SEPTIÈME NUMÉRO DES
CAHIERS DES DIX

L'instruction des dix mille colons, nos ancêtres, Louis-Philippe AUDET; La vocation manquée du Sénat canadien, Jean-Charles BONENFANT; Charles Boucher de Niverville, son ascendance et sa carrière politique, Raymond DOUVILLE; Louis Fréchette et le Canada français d'autrefois, Séraphin MARION; La « dolce vita » en Nouvelle-France à la veille de la guerre (1740-1758), Armand YON; L'habitation traditionnelle au Québec, Robert-Lionel SÉGUIN; François de Laval, chanoine et archidiacre d'Evreux, André VACHON; Le drame de Kamouraska d'après les documents de l'époque, Sylvio LEBLOND; Un pacte avec le diable (conte-type 361), Luc LACOURCIÈRE; Cyrille Boucher (1834-1865), disciple de Louis Veuillot, Philippe SYLVAIN.

Un volume de 336 pages, $9.50

Publiés annuellement depuis 1935, ces Cahiers réunissent des études inédites des membres de la Société des Dix sur des sujets divers touchant l'histoire du Canada. L'ensemble forme une précieuse collection à laquelle ont contribué des historiens de prestige comme Aegidius Fauteux, Léo-Paul Desrosiers, Mgr Olivier Maurault, Pierre-Georges Roy, Jean Bruchési et d'autres.

ENCORE DISPONIBLES: LES NUMÉROS 21 à 36 (1956 à 1971), l'exemplaire $9.50

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

VIENT DE PARAÎTRE . . .
. . . AUX ÉDITIONS DU JOUR
L'EPOUVANTAIL
Roman d'ANDRÉ MAJOR
• Sitot sorti de prison, Momo part à la recherche de Reddé devenue call-girl au Paradise.
• L'opposition de deux mondes: celui de la ville et de la campagne. Une grande violence. De l'amour et de la haine.
En vente partout au prix de $4.75 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

la MUSIQUE

Deux séries de concerts gratuits : McGill et R.-C.

par GILLES POTVIN

Même si le Musée des Beaux-Arts a fermé ses portes pour une longue période, l'Orchestre de chambre McGill n'en continue pas moins à présenter ses concerts gratuits, mais à Redpath Hall, sur le campus de l'université McGill. Jeudi, le 7 février dernier, il y avait foule pour un programme tout Vivaldi que Alexander Brott présentait avec le concours de deux solistes, la flûtiste Suzanne Shulman et le violoniste Gyorgy Terebesi. L'événement s'est déroulé devant une salle archicomble, pendant qu'au dehors, les amateurs éconduits tentaient à qui mieux mieux de séduire un portier implacable. Pour des raisons qui sautent aux yeux, ces concerts sont préparés un peu à la hâte mais les quelques imperfections d'exécution qui surviennent ici et là sont abondamment compensées par l'enthousiasme et la concentration des participants. C'est un Vivaldi un peu vigoureux que nous a présenté Brott mais il y avait néanmoins dans ses exécutions une pureté stylistique étonnante.

La brillante musicienne canadienne Suzanne Shulman et sa flûte plaquée or a littéralement charmé son public en jouant deux concertos, dont le plus célèbre, en ré majeur, qui a pour sous-titre "Le chardonneret". Voilà un nom qui est définitivement à retenir et une artiste qui mérite beaucoup plus que des concerts dans les circuits JMC. En vérité, il n'y a rien à lui reprocher. Tout est parfait: style, sonorité, musicalité. En seconde partie, les "Quatre saisons" ont permis au violoniste hongrois Gyorgy Terebesi de faire ses débuts montréalais. De formation hongroise et française, cet artiste enseigne depuis deux ans au camp musical CAMMAC dans les Laurentides. Après s'être réchauffé tout au long du premier des quatre concertos, Terebesi s'est affirmé comme un violoniste de classe, conduisant l'archet avec beaucoup de dextérité, avec une sonorité brillante et égale. Son exécution a su enthousiasmer l'auditoire qui lui a accordé une ovation impressionnante et amplement méritée.

Alexander Brott dirige l'orchestre de chambre de McGill

●

A la salle Claude-Champagne, un autre concert gratuit se déroulait le lendemain, dans la série des concerts que Radio-Canada enregistre pour diffusion en différé. Le Quatuor Orford, qui célèbre ses dix ans d'existence, avait réuni un auditoire sympathique et attentif. Mais il y avait beaucoup trop de fauteuils vides et l'on ne peut que déplorer cette situation qui devrait pouvoir être corrigée. Mais les fervents qui ont gravi la colline n'ont pas eu à le regretter un instant. L'ensemble canadien a prouvé encore une fois qu'il tient sa place au rang des meilleurs quatuors actuels, d'où qu'ils viennent.

Le jeu d'Andrew Dawes, Kenneth Perkins, Terence Helmer et Marcel Saint-Cyr atteint maintenant une profondeur et une sérénité qui sont le fait de formations mûries avec l'âge. Le Quatuor en ré mineur de Mozart, l'un des plus touchants messages du compositeur, a reçu un traitement d'une grande dignité, souvent même inspiré. Le Quatuor no 2 du Canadien Oskar Morawetz est une page substantielle, dont l'écoute est facile à cause du brio de l'écriture et de la grande logique de la structure de ses mouvements. Les quatre instrumentistes l'ont admirablement défendu, tout comme le Quatuor en la mineur, op. 13, de Félix Mendelssohn qui terminait le programme. Composé à 18 ans, ce quatuor injustement négligé par les ensembles, est un touchant hommage à Beethoven que les musiciens du Quatuor Orford ont traduit de façon absolument émouvante.

Demain soir, de l'opéra

Pour terminer la soirée des *Beaux Dimanches* du 17 février, on présentera, à 21h30, *Visages d'opéra*, émission mettant en vedette la basse du Metropolitan Opera Jerome Hines.

C'est le réputé chanteur lui-même qui fera la présentation des oeuvres au programme. En compagnie d'Allan Crowfoot, ténor (prince Shuiski), de Paule Verschelden, mezzo-soprano (Féodor) et de Robert Peters, ténor (serviteur), Jerome Hines interprétera d'abord *Et toi, mon fils, que lis-tu?* de la première scène du deuxième acte de *Boris Godounov* de Moussorgski. Soulignons qu'en plus de l'originale, il existe six autres versions de *Boris Bodounov*, toutes de compositeurs célèbres. Jerome Hines a joué les sept versions en trois langues, du Metropolitan Opera au Bolchoï de Moscou et même jusqu'en Sibérie. *A Visages d'opéra*, c'est la version de Rimski-Korsakov qui est utilisée.

Le deuxième extrait d'opéra au programme est l'acte V du *Don Quichotte* de Massenet. Jerome Hines interprétera pour la première fois de sa carrière le rôle de Chevalier de la Manche, tandis que Napoléon Bisson personnifiera son fidèle écuyer Sancho Pança.

"L'ÉTÉ"

suite de la page 16

de penser que ce ne sont pas les théoriciens de la société idéale qui auront su porter l'espoir, la condition humaine, mais ces condamnés à être femme.

Mais derrière tout cet imbroglio pour savoir qui a tort et qui a raison, il y a pour moi ce plaisir de retrouver Nizan et l'éloge de *Aden-Arabie*. Je relis constamment cette oeuvre née de la révolte de deux mains qui cherchent à s'accrocher et ne rencontrent que ruines: philosophie, religion, politique, science, université, tout repose sur des débris de l'homme. Fin du chapitre six de Aden-Arabie: "Je vous dis que tous les hommes s'ennuient."

Malade, malade, le fol, la folle, que reste-t-il? Quelques bons paragraphes peut-être: "Je devais avoir le cerveau bizarrement fabriqué: ne concevais-je pas les rapports humains comme se créant les uns par rapport aux autres? J'inventais en somme un personnel mode de structure. Je fabriquais un triangle: société, transgression, liberté. Il me semblait que celui qui s'était octroyé le droit à la transgression ne pouvait exiger des autres le respect des lois." Chacun l'admettra avec moi, le moi n'est que révolte, le regard et le langage aboutissent à la révolution. Comme si les lois etaient solubles dans le sang humain! Une manière de dire non à la violence de ma main gauche et à la répression de ma main droite.

Quand André Malraux sera mort, certains se contenteront de confronter les autres tomes des *Antimémoires* et *Le bruit de nos pas* pour savoir lequel tel après-midi de 1928...mais il y a un peu plus qu'un site archéologique pour touristes dans cette approche de deux personnes qui tentèrent d'un même regard pendant vingt ans d'assurer leur liberté et leur célébrité. L'un devint politicien, l'autre féministe vindicative. L'auréole a parfois de drôles d'odeur, je n'en dirais pas plus... j'imagine *Secrétariat* — le cheval— qui se mettrait à raconter les travers des conducteurs qui le poussèrent à devenir gagnant, ou le conducteur qui essaierait de reporter la célébrité de *Secrétariat* à ses bons soins. Ils n'auraient ni l'un ni l'autre tort ou raison: le cheval portait le conducteur sur son dos et ce dernier guidait. Mais est-ce là...?

On s'y laisse prendre. Au début je savais que chacun avait sa cause à défendre, l'un féministe sur le dos d'un révolutionnaire, l'autre fasciné par la révolution et l'on veut bien nous faire connaître sur qui il a appuyé sa gloire. J'ai feuilleté récemment les *Antimémoires* et j'ai retenu cette phrase, qu'on pourrait bien attribuer à Valéry tant elle comporte de solitude inhumaine (mais l'adjectif n'a pas de sens)": Ce qui m'intéresse dans un homme quelconque, c'est la condition humaine; dans un grand homme, ce sont les moyens et la nature de sa grandeur; dans un saint le caractère de sa sainteté. Et cet aveu de l'autre, la femme: "Comme n'ont-ils pas compris, dès cette époque, que noun ne pouvions rester ensemble nos vies durant, qu'un jour viendrait où je souhaiterais entendre ma propre voix? J'admets que j'avais peu à dire, mais ce peu m'étouffait et ne pouvoir le dire me rendait méchante".

J'ai appris récemment que le scarabée va chercher sa pilule dans une bouse, et que mettant tous ses efforts à la rouler loin pour la manger en paix, on tente de la lui voler.....

"Voici que vient l'été", tome IV des "Bruits de nos pas", par Clara Malraux, Paris 1973, Grasset éditeur.

"BOUBOU"

suite de la page couverture

que la libération de la femme parce qu'elles ont cru toute leur vie à certaines valeurs. Elles ne veulent plus changer et c'est leur droit le plus strict."

"Ca n'est pas une raison pour les laisser pour compte, pour les abandonner aux postes privés. Elles paient leurs impôts comme tout le monde. Elles ont le droit qu'on travaille aussi pour elles. Elles préfèrent chanter avec Georges Guétary, Michel Louvain, Jean Roger ou Paolo Noel plutôt que de se conscientiser en écoutant Pauline Julien, Georges Dor, Vigneault ou Ferland. Et c'est leur droit. Ca n'est pas une raison pour ne pas les aimer. Aujourd'hui tu as pu le voir toi-même, elles n'ont pas voulu écouter Ricet Barrier. Elles ne l'ont pas compris parce qu'elles ne l'ont pas écouté. Comment veux-tu qu'à l'heure du midi alors qu'elles sont occupées à faire la popote, à torcher les enfants, elles puissent s'asseoir pour écouter de savants discours sur la différence entre Beckett et Ionesco? Ca ne veut pas dire qu'elles ne sont pas disponibles, à une autre heure, pour plus. Le soir, une fois le mari revenu à la maison, elles écouteront *Pierre Jean Jasent* par exemple. Plusieurs d'entre elles écoutent maintenant le *Soixante*. Parce que Nadeau, lui, se refuse à leur parler de haut. Parce qu'à une heure où elles peuvent être attentives, il leur parle d'égal à égal".

"Pour les petits enfants qui furent les premiers fans de Boubou, je suis le père très doux qui ne les gronde jamais, et qui est présent à l'heure du midi. Pour quelques adolescents je suis le grand-frère avec qui ils aimeraient bien se chamailler. Pour certaines, je suis l'amant idéal, parce que complètement dépourvu d'agressivité. Je suis pour certaines de ces femmes, seules à la maison, le fils qui vient leur rendre visite, à qui on pardonne tout. Pour d'autres, je suis complètement asexué. Deux des femmes venues à **Femme d'Aujourd'hui** discuter le personnage Boubou ont pris ma défense parce qu'elles avaient compris." Une d'entre elles a même dit: "Boubou c'est celui qui a accepté d'écraser sa sexualité pour rejoindre la femme, pour pénétrer dans son intimité". Et c'est vrai. Je suis prêt à tout pour les rejoindre. Je m'assoirai sur leurs genoux, s'il le faut".

NADEAU

suite de la page couverture

que qu'on va rapporter dans ses valises; c'est par la suite seulement qu'on prend conscience des dangers encourus, qu'on commence à avoir la trouille. L'occasion fait le larron et, personnellement, je suis toujours prêt à recommencer. Je préfère être sur le terrain lorsqu'il se passe des événements importants".

Et lorsqu'on demande à Pierre Nadeau ce qu'il envisage de faire après *Le 60*, il explique en esquissant un sourire un peu mystérieux: "A quarante ans, je disparais de la circulation... pour écrire et voyager. J'estime qu'il sera temps de laisser la place à quelqu'un d'autre". Ce jour là, on ne le verra plus figurer au palmarès des plus beaux hommes du Canada. Il quittera la maison de Radio-Canada en emportant avec lui les photos du général de Gaulle et de Napoléon, le poster de "La grande bouffe" de Marco Ferreri et l'imposante carte géographique du Moyen-Orient qui ornent les murs de son bureau.

les spectacles EXPORT "A" sur scène au théâtre St-Denis
Métro Berri-De Montigny
RÉCITAL MINUIT
MAHOGANY RUSH et MACK
15-16 fév.
Billets en vente: Théâtre St-Denis, Sauvé Frères
PRODUCTIONS GUY ROY - J. É. NADEAU
Prix d'entrée: $2.50 taxe incl.

The Church Of St. Andrew and St. Paul
(coin Redpath et Sherbrooke)
Wayne Riddell, Directeur musical
CANTATES ET ARIAS
Oeuvres pour solistes et instruments
Schutz, Buxtehude, Purcell, Bach et Telemann
DIMANCHE, 17 FÉVRIER
4:30 P.M.
ENTRÉE LIBRE — Bienvenue à tous !

Le mardi, 26 février à 20h30
Jean-Pierre Rampal et Robert Veyron-Lacroix
Flûte et Clavecin
Billets : $2.00, $3.00, $4.00, $5.00
Une production de la Régie de la Place des Arts
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

SPECTACLE DES DAUPHINS
AQUARIUM
LA RONDE ILE Ste HELENE
RENSEIGNEMENTS 872-4656
stationnement gratuit

PLANÉTARIUM DOW - MYSTÈRES DU TEMPS ET DE L'ESPACE
1000 ouest, ST-JACQUES 872-4210
30 JANV. 17 MARS
service des sports et loisirs

théâtre du rideau vert
25e Anniversaire
Du mardi au samedi: 20h.
Dimanche: 19h.
yerma de Federico Garcia Lorca
Mise en scène OLIVIER REICHENBACH
Monique MILLER
Jacques Galipeau — Jacques Thisdale
Janine Sutto - Gisele Schmidt - Sophie Clement

théâtre jeunesse
TOUS LES DIMANCHES
14h30 — MARIONNETTES
LA FLUTE ENCHANTÉE
de Pierre Regimbald et Nicole Lapointe.
15h30 — THÉATRE
L'ÎLE AU SORCIER
Fantaisie d'André Cailloux
Reservations 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

viens faire un tour chez moi...
aux Quartiers d'Hiver des Animaux
SAMEDIS ET DIMANCHES DE 12 A 18 HRES
PARC ANGRIGNON 3400 BOUL. DES TRINITAIRES
ENFANTS 25 ADULTES 50 872-2815

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE
"LA MOSCHETA"
DE RUZZANTE & GUY DUFRESNE
mise en scène CLAUDE DESLANDES
décors MICHEL CATUDAL
costumes CLAUDE GAGNON-CHOQUETTE
musique GINETTE BELLAVANCE
AVEC
HELENE LOISELLE
EDGAR FRUITIER
LUC DURAND
JEAN-PIERRE CARTIER
1200 Bleury — Renseignements 866-1964

COMEDIE FRANÇAISE
TOURNÉE CANADIENNE 1974
Molière Musset Labiche Feydeau
21 au 27 MARS (relâche le 25) 20H30
"LA STATION CHAMPBAUDET" d'Eugène Labiche
"MAIS N'TE PROMÈNE DONC PAS TOUTE NUE" de Georges Feydeau
28-29-30 MARS 20H30 — Matinée le 30 14H30
"ON NE SAURAIT PENSER À TOUT" d'A. de Musset
"LE MALADE IMAGINAIRE" de Molière
(nouvelle mise en scène de Jean-Laurent Cochet)
JACQUES CHARON dans le rôle d'Argan
Billets/soirée: $6.50-$5.00-$4.00-$3.00
Matinée: $5.50-$4.50-$3.50-$2.50
Demi-tarifs sur billets $4.50: étudiants - Age d'Or.
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et commandes postales.
CHARGEX 932-2234
THÉÂTRE MAISONNEUVE

le THÉÂTRE

Un spectacle difficile, et un beaucoup plus facile

par ADRIEN GRUSLIN

La pièce "Eux" d'Eduardo Manet, présentée au TNM, est aussi exigeante pour les deux comédiens que pour le public. C'est du théâtre moderne comme on a malheureusement bien peu l'occasion d'en voir à Montréal. "Eux" véhicule beaucoup de choses, trop même: de l'amour à la mort en passant par la violence, la dénonciation et le rituel. Il y a tant à voir que c'en est passablement compliqué, et par moments, on frise l'incohérence. Celui qui ne connait ni Artaud, ni les conceptions modernes du théâtre, y perd son latin.

Si difficile soit-elle, cette pièce n'en reste pas moins des plus intéressantes. "Eux", c'est M. et Mme Arthur. Ils auraient pu s'appeler "Personne". M. Arthur nous en informe en s'excusant des difficultés que pose le tracé de sa fiche signalétique. Deux êtres dans le noir affirment leur existence. Deux êtres volontairement flous et mal définis qui tantôt s'opposent, tantôt s'aiment, et le plus souvent s'ignorent, dans une espèce de rituel.

Au début, M. Arthur, chantant "Happy birthday Madeleine", s'amène poussant un chariot avec gâteau, chandelles et champagne. La femme entre alors en scène. On mange, on boit, on parle et dit des choses plus ou moins claires. L'homme est timide, la femme hautaine. Ils changeront au rythme des situations. La femme n'est pas Madeleine ou peut-être l'est-elle? Qui est Madeleine? C'est une fausse question. Après une demi-heure, on ne saisit pas tout mais on découvre l'essentiel. Les personnages vivent la vie: terrible, violente et incompréhensible. Cette demi-heure de paroles est longue, car le geste y est rare; rien ne se fait, rien ne se crée.

Les Arthur se mettent à danser. Leur tango ponctue leurs paroles. Visuellement, le tableau est très réussi. La mise en scène de Paul Buissonneau est impeccable. On aura droit par la suite à une véritable performance physique de Jacques Godin. Il joue, tête en bas; il parle et ses pieds font les gestes! Moment excellent. La scène de l'amour physique est très belle. Lente, elle devient une cérémonie qui nous amènera par la suite à un véritable sacrifice. L'agneau est immolé par le grand-prêtre Arthur devant un autel indéfinissable.

Le geste est stylisé au maximum. Le verbe étant parfois incohérent, lui seul a une relative simplicité. On le sent mystérieux et envoûtant à la fois. L'art et la science n'échappent pas au sacrifice. Hégel, Newton, De Vinci, Beethoven (et d'autres) sont l'objet d'un assassinat symbolique. On a aimé, on a tué, on s'est libéré pour se retrouver dans le noir. C'est problématique!

La direction des deux comédiens par Buissonneau est adroite. Il a su mettre en acte cette pièce au contenu plutôt lourd. Tout est calculé. Le rituel, présent à plusieurs moments, est certes l'aspect le plus intéressant. Les décors volontairement vaporeux à cause des multiples rideaux suspendus) cadrent avec l'atmosphère troublante qui imprègne toute la pièce. Les éclairages de demi-teintes vont également dans le même sens.

Les deux comédiens offrent durant presque deux heures, sans interruption, une performance intéressante. Jacques Godin retient surtout l'attention. Il est le timide, puis le volontaire meneur de jeu, avec une égale conviction. À un seul moment, au début lorsqu'il nous entretient, est-il moins convainquant.

Quant à Geneviève Bujold, elle m'apparaît être également à la hauteur bien que son personnage soit moins marqué et du coup moins convaincant. "Eux" est un spectacle difficile, mais à voir, tant pour son contenu que pour la qualité du jeu et la mise en scène. Selon moi, une telle pièce, si embrouillée soit-elle, est de loin préférable à tout le théâtre "de répertoire" qui soit...

"La Moscheta" présentée par la Nouvelle Compagnie Théâtrale tient beaucoup de la Comedia d'ell Arte. Elle appartient à la même époque ou à peu près. On n'y retrouve pas les Arlequin et Colombine, mais les quatre personnages peuvent facilement être perçus comme leurs cousins germains. Pour peu qu'on s'y connaisse en théâtre, ce qui n'est pas le cas du public "spécial" du Gésu, on connait par coeur l'anecdote: des quiproquos, des méprises, des ruses qui jamais ne sont graves, qui toujours finissent bien, ou presque. Tout est jeu, il n'y a rien d'autre. Ici, ce jeu est particulièrement vivant et drôle. Pour celui qui découvre ce théâtre, c'est très amusant, mais pour les autres, ce sera du déjà vu, un peu facile.

L'adaptation de Guy Dufresne me semble très heureuse. Il fait parler les personnages comme il fait parler ses gens des "Forges du Saint-Maurice", le lundi soir à Radio-Canada. Ce langage québécois "ancien" est plus près de nous, rend la pièce plus accessible, tout en lui conservant son petit air vieillot. Il conserve également la truculence originelle de ces personnages campagnards. L'atmosphère y gagne.

La fable est simple. Bétia, femme de Ruzante, est convoitée par Menato, l'ami, et par Tonio le "valeureux" soldat costaux et ...voisin d'en face. L'action se noue entre ces quatre personnages à partir de malentendus et d'astuces. La morale de ces gens est très souple. Chacun cherche son profit, en l'occurrence Bétia. Fourbes, rusés, poltrons et sympathiques; ils le sont tous, sauf Tonio qui échappe mal à un certain ridicule.

Bétia se laisse tâter à volonté par le "valeureux". Tout est léger, les personnages sont étrangers au tragique. On parle fort mais jamais on n'ose s'affronter en face. La scène où Ruzante est dans la rue et Tonio sur son balcon le résume bien. Le ton de leurs voix est proportionnel à la distance qui les sépare.

La mise en scène de Claude DesLandes est très précise à ce niveau, comme dans toute la pièce. Il insiste beaucoup sur les déplacements et les mimes. Ce type de pièce, où le texte est secondaire, commande un tel choix. Lorsque Ruzante et Menato, accoutrés en soldats, marchent dans la nuit pour surprendre Tonio, les gestes et déplacements des comédiens sont calculés. Ruzante a peur, il claque des dents et fait du même coup claquer toute son armure. Sa démarche dans le noir, avec son jeu de pieds, amuse le public.

Le décor de Michel Catudal nous met dans l'ambiance de ces campagnards sales, vulgaires, pauvres et heureux. Tout traîne chez Ruzante. La seule complexité du décor est la planche qui termine le balcon de Tonio. Elle est accrochée au plafond et Tonio la descend un soir pour aller voir Bétia. Le balcon communique alors avec la maison de Ruzante. Cet élément est une complication aussi inutile que peu signifiante. Quant à la musique, elle est légère et amusante, mais elle n'a de rôle que celui de boucher des trous. Elle accompagne les moments où il y a changements de personnages, mais n'ajoute pas grand chose à l'ambiance.

Les comédiens donnent une bonne performance. J'ai parlé plus haut du jeu de Ruzante. Luc Durand, (Gobelet) n'en est pas à ses premières armes. Ses mimes et ses jeux corporels sont au point. Il tient le rôle principal et c'est sûrement celui qui fait le plus rire les spectateurs. Edgar Fruitier campe bien le valeureux soldat aux épaules larges et à la voix forte, et poltron. Les rires et les manières qu'Hélène Loiselle donne à Bétia rendent bien la vulgarité du personnage et Menato, joué par Jean-Pierre Chartier, s'intègre dans l'ensemble.

Hélène Loiselle dans la "Moscheta"

Dans deux dimanches, le monde de J. Barbeau

Aux *Beaux Dimanches* du 3 mars, les téléspectateurs de Radio-Canada auront l'occasion de mieux connaître le jeune dramaturge canadien Jean Barbeau, par le truchement de l'une de ses pièces, *Goglu*, présentée au Théâtre de midi du TNM au printemps dernier, et de l'adaptation pour la télévision qu'il a faite *d'Eris*, oeuvre de Lee Falk, traduite par Chris Marker. Ces deux pièces ont été réalisées et mises en scène par Jean Faucher, assisté de Lucile Leduc. Les décors sont de Théo Aras; les costumes de Fernand Rainville; les maquillages de Marika Gréti, et la direction technique a été assurée par Guy Desmarais.

En guise d'apéritif à cette soirée de théâtre, dont nous vous parlerons dans notre prochaine livraison, nous vous présentons, captées par notre photographe, les mimiques des personnages principaux, visages expressifs qui traduisent le drame qui se joue.

Jean Ricard et Marc Legault sont les vedettes de *Goglu* dont toute l'action se déroule sur un banc de parc, un banc surnommé "le banc des vieux".

Hubert Loiselle et Jean-Louis Millette sont les principaux interprètes de *Eris* drame qui se joue sur un pont, la nuit, tel qu'illustré ici.

Les Beaux Dimanches

L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau

Le 17 février à 19h30

La Baleine qui chante

Non seulement une succession d'images sous-marines d'une grande beauté, mais aussi un document sonore exceptionnel.
Les baleines à bosse dont les grandes nageoires blanches ressemblent à des ailes, émettent des sons. Elles crient, parlent et chantent.
Au large des Bermudes, l'équipe de la "Calypso" a filmé le ballet impressionnant des baleines à bosse et enregistré leur concert.

Réalisation: Philippe Cousteau.
Commentaire: Philippe Diolé.

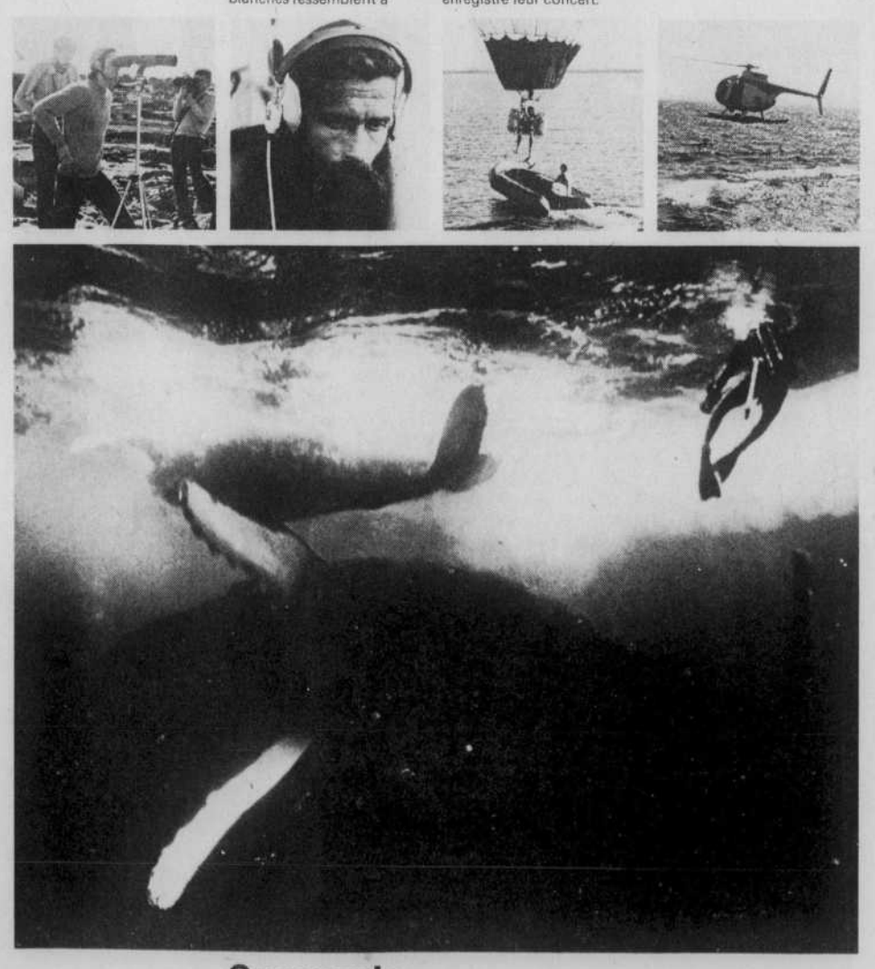

On regarde
Radio-Canada

CBFT 2 MONTRÉAL CBOFT 9 OTTAWA-HULL CBVT 11 QUÉBEC CBGAT 9 MATANE CKRN 4 ROUYN-NORANDA CBAFT 11 MONCTON CBWFT 3 WINNIPEG CBLFT 25 TORONTO CHAU 5 CARLETON CKRT 7 RIVIÈRE-DU-LOUP CBXFT 11 EDMONTON CJBR 3 RIMOUSKI CHLT 7 SHERBROOKE CKRS 12 JONQUIÈRE CKTM 13 TROIS-RIVIÈRES

28 JOURS AVANT BINGO

SAMEDI DIMANCHE 6.30 - 8.50 ÉTUDIANTS ET AGE D'OR $1.00 TOUS
CHACAL
Un film de Fred Zinnemann
salle émile legault
613, BOUL. STE-CROIX, ST-LAURENT

CE PROGRAMME QUITTERA L'AFFICHE TRÈS PROCHAINEMENT
VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOIR CE FILM
14 ANS
ANNIE GIRARDOT dans un film de ANDRE CAYATTE
"Il n'y a pas de fumée sans feu"
1590 ST-DENIS 845-3222 METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
pierrot
12.20 - 2.34 - 4.48 7.02 - 9.16

Cinémas ODEON
Salle Renoir
POUR TOUS
le nouveau film de LUCHINO VISCONTI
Ludwig
LE CRÉPUSCULE DES DIEUX
VERSION INTÉGRALE
SAM.: 2.30 - 5.45 - 9.00
DIM.: 2.00 - 5.15 - 8.30
Salle McLaren
STANLEY KUBRICK
Orange Mécanique
18 ANS
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SAM. - DIM.: 1.50 - 4.25 - 7.00 - 9.30

18 ANS Adultes
De WILLIAM PETER BLATTY
THE EXORCIST
Réalisation de WILLIAM FRIEDKIN
AVIS: LE TRAITEMENT DE CERTAINS ÉPISODES DU FILM RISQUE DE SURPRENDRE, VOIRE DE SECOUER FORTEMENT LE SPECTATEUR. La Direction
REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE CE SOIR À 11-45 P.M.
À L'AFFICHE LOEW'S 954 STE-CATHERINE O. 866-5851 à 2.00, 4.30, 7.00, 9.30 p.m.
LAISSEZ-PASSER & CARTE DE L'ÂGE D'OR NON ACCEPTÉS.

et maintenant le film...
POUR TOUS

Un film de NORMAN JEWISON
"JESUS CHRIST SUPERSTAR"
VERSION FRANÇAISE
avec
TED NEELEY · CARL ANDERSON · YVONNE ELLIMAN
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
Sem. 7-30-9.40 Sam. - Dim.: 1.00 - 3.10 - 5.20 7.30 - 9.40

le CINÉMA

Charmants "Arpenteurs" de Soutter, énergique "Serpico" de Lumet

par ANDRÉ LEROUX

Une maison isolée. Un jardin luxuriant. Une campagne déserte. Dans ces cadres géographiques nettement délimités, Michel Soutter a organisé, très savamment, tout un jeu de chassés-croisés amoureux entre quatre personnages énigmatiques. *Les Arpenteurs*, présentement à l'affiche au Cinéma du Vieux Montréal, n'est pas un film facile d'abord. Réalisé en noir et blanc, avec un très petit budget, il oscille constamment entre le réalisme intimiste et l'insolite trouble, entre le pragmatisme et la féerie, entre la pudeur et l'explosion de sentiments cachés.

Ce qui fait le charme du film de Soutter, ce sont ses personnages qui abandonnent toutes leurs préoccupations quotidiennes pour se mettre en quête de la tendresse. Ainsi Léon (Jean-Luc Bibeau), le grand arpenteur et Max (Michel Cassagne), le petit arpenteur, ne reculent devant rien pour exprimer leur besoin d'amour. Mais ils ne vont jamais directement à l'essentiel. Ils hésitent, tournent en rond, piétinent sur place, s'interrogent, doutent d'eux-mêmes et d'autrui, s'entêtent à ne voir que leurs désirs les plus immédiats. Chez Soutter, comme chez Borgman, les femmes sont beaucoup plus ouvertes à l'amour, plus disponibles à tout ce qui s'offre à elles. Alice (merveilleuse Marie Dubois) connaît très précisément l'objet de son désir: Léon. Mais celui-ci se dérobe et lui préfère Ann (Jacqueline Moore) qui en cherche un autre.

Le film s'articule à partir de rencontres fortuites, de disparitions soudaines, de retrouvailles inespérées et de départs imprévisibles. Dans cet univers où rien n'est ce qu'il paraît être, les mots les plus simples sont à reconsidérer, les gestes les plus insignifiants porteurs d'un sens jusque-là inconnu. Tout est jeu à la fois sérieux et drôle, ironique et grave, mystérieux et limpide. Au moment, où l'on croit comprendre et percevoir clairement les motifs qui poussent les personnages à agir, on se retrouve démuni, désorienté par la brusque apparition d'un nouvel élément, d'un objet ou d'un mot inattendus.

Dans *Les Arpenteurs*, comme dans *James ou Pas* et *Haschisch* (films précédents de Soutter) le langage catapulte les situations, provoque les personnages, entraîne les événements dans des voies toujours surprenantes. Comme dans les films d'Eric Rohmer, les mots ont un pouvoir de suggestion et de révélation qui dépasse leur fonction initiale de simple communication. Ils font éclater le réel, percent les apparences trompeuses, brisent les habitudes de perception et révèlent les élans affectifs les plus secrets, ceux que le quotidien se charge de masquer et d'étouffer. C'est un cinéma de la parole mais où tout peut agir comme révélateur. Une casquette, un briquet, un panier de légumes, un manteau permettent aux personnages des arpenteurs de se lier d'amitié, de dévoiler leurs désirs refoulés, de faire connaissance ou de retenir une part précieuse d'un être aimé (Alice qui garde le manteau de Léon). Projetés hors d'eux-mêmes par des objets familiers ou des mots évocateurs, les personnages se regardent en face et découvrent la plénitude ou le manque de chacune de leurs existences.

Le cinéma de Soutter n'est pas un cinéma spectaculaire ou dramatique. Débarrassé de toute intrigue romanesque, de toute superstructure narrative artificielle, de tout rebondissement emphatique, il existe par tout ce qu'habituellement on rejette au cinéma: les temps morts, la banalité (ce qui ne veut pas dire l'insignifiance) de personnages ordinaires et de situations sans éclat. Avec une rare économie de moyens, Soutter réussit à rendre fascinant ce qui pourrait être ennuyeux. Pas de cadrages recherchés. Pas d'angles de prise de vue insolites. Pas de montage éblouissant. Mais une attention chaleureuse et patiente portée à des personnages, saisis en plans fixes et cadrés de façon à être toujours obligés de se révéler à autrui. Tout est mis en oeuvre pour que personne n'échappe à personne. La mise en scène, attentive aux moindres fluctuations affectives des individus, resserre personnages, objets et décors pour en dégager la poésie la moins évidente et la plus vraie. *Les Arpenteurs* est un pur ravissement. Peut-être pas un grand film, quelquefois un peu trop réfléchi, replié sur lui-même, pas assez enraciné dans le réel, mais si personnel, intelligent et stimulant, qu'il procure un plaisir d'une rare qualité. *Les Arpenteurs* place Soutter au rang des cinéastes suisses les plus importants.

●

Peut-on lutter contre la corruption d'un système hautement hiérarchisée? Dans quelle mesure un individu honnête, conscient des velléités de son milieu de travail, peut-il exercer son métier en refusant de se plier à toutes sortes de compromis? Telles sont les questions que posent le dernier film de Sidney Lumet: *Serpico*, présentement à l'affiche au cinéma Westmount Square. Il y a quelques années, les journaux avaient beaucoup parlé de l'affaire Frank Serpico, ce policier New Yorkais rejeté par tous ces collègues parce qu'il ne voulait pas accepter de pots de vin. Son obstination farouche et sa fidélité à ses principes avaient abouti à la formation de la Commission Knapp, chargée d'enquêter sur le système de terreur et de patronage à l'intérieur du corps policier.

Frank Serpico est ainsi devenu la figure exemplaire de l'homme seul luttant contre l'irrationalité d'un monde qui considère la corruption comme une réalité parfaitement acceptable et justifiable. Abandonné par ces confrères qui ne comprenaient pas pourquoi il refusait de s'intégrer au système, d'en soutirer d'importants profits personnels, on le regardait comme un délateur dangereux. Marginal malgré lui, il s'est retiré dans Greewich Village et a complètement transformé son mode de vie. Il s'est laissé pousser la barbe et les cheveux, s'est habillé sans recherche et a vécu de façon essentiellement bohême. Repoussé ouvertement par le système pour lequel il représentait une véritable menace, il a décidé d'afficher, sans scrupule, sa marginalité. Comme personne ne voulait l'écouter, à l'exception d'un policier qui avait un contact au Times et d'un inspecteur grâce auxquels le scandale a finalement éclaté, Serpico se voyait partout des ennemis. Sa vie privée est ainsi devenue une espèce de vaste cauchemar paranoiaque. Incapable de vivre harmonieusement toutes relations amoureuses, il s'est retrouvé seul face à lui-même. Laurie, l'infirmière qui l'aimait, n'a pu supporter très longtemps ses constantes incertitudes, ses doutes obsessionnels et ses hantises d'homme traqué. Comme il vivait dans un monde de mensonges et de duperies normalisés et soupçonnait toujours son entourage, il était presque inévitable qu'il succombe, personnellement, à ses doutes, qu'il mette en cause la sincérité de celle qui l'aimait vraiment. Lorsque la Commission Knapp a démantelé le réseau de la corruption policière à New York, Serpico était au bord de la folie.

Le film, adapté du livre de Peter Mass, a une vitalité et une énergie débordantes. On est propulsé d'une situation à l'autre avec une fougue qui ne se dément jamais. Le montage nerveux, saccadé, efficace de Dede Allen (monteuse attitrée d'Arthur Penn) ne permet jamais à l'intrigue de s'étioler ou de se disperser. Le spectateur est emporté dans le mouvement dynamique du film, entraîné dans une aventure où tous les éléments ont un intense pouvoir dramatique. Le récit, alerte et précipité comme dans une bande dessinée, en comporte aussi toutes les limites. Les personnages, dessinés à gros traits, manquent de nuances, de véritable ambiguité et de profondeur. Les situations, trop clairement définies, n'englobent pas toutes les données des problèmes, n'en examinent pas toutes les coordonnées. On sent trop le caractère outrancier, simpliste, de la démonstration. D'une part, les policiers véreux, corrompus à souhait, pourris jusqu'à la racine. D'autre part, le bon, l'honnête et le pur Serpico, l'homme inatteignable et parfaitement innocent. Le décalage est beaucoup trop grand pour qu'on se laisse totalement séduire par le film. En y réfléchissant, les failles deviennent vite évidentes. Avec un peu de recul critique, on se rend compte que la musique de Mikis Theodorakis est fort mal utilisée, qu'elle ne convient guère au sujet et qu'elle n'ajoute absolument rien au film. Les mélodies italianisantes mélangées à l'instrumentation grecque ne réussissent pas à donner une quelconque ampleur à l'entreprise. Lorsque Frank Serpico témoigne devant la Commission Knapp, la musique envahit littéralement la bande sonore alors qu'il serait beaucoup plus intéressant de comprendre ce qui s'y dit.

Mais, malgré tout, *Serpico* n'est pas un mauvais film. Sidney Lumet sait comment animer un décor, lui donner un ton et une atmosphère particuliers. Les appartements délabrés et sordides, les ruelles étroites et sombres, les rues sales de certains quartiers inquiétants de New York, la vie grouillante d'une ville en constante ébullition existent avec une très forte impression de réalité. Chaque coin de rue recèle son danger et son mystère. La violence peut éclater dans le décor le moins menaçant. Le film traduit très justement la dureté d'une ville polluée, décolorée, en proie à une sourde brutalité et à une perfide agressivité. C'est dans ce cadre, à la lumière crûe et sèche, que Frank Serpico évolue, replié sur lui-même par la force des choses.

Pendant la durée de la projection, on oublie le caractère schématique des personnages et des situations, parce que Lumet est capable de soutenir le rythme trépidant du récit, de lui insuffler un ton humoristique enlevé et de conférer à ses personnages une intense sensation de vie. Même si la plupart des comédiens secondaires sont mal dirigés et que la photographie n'est pas particulièrement soignée, *Serpico* divertit agréablement de la première à la dernière image. Al Pacino, dans le rôle de Frank Serpico, nous rend le personnage extrêmement attachant. Il se donne complètement au rôle et nous permet d'en oublier le manque de consistance. Sa voix nasillarde, sa démarche pesante, son allure de hippy désordonné suscitent l'empathie du spectateur. On est toujours du côté de Serpico car Pacino a un charme, une force de magnétisme, dont sont dépourvus les autres comédiens. Certes, ce parti-pris est naïf et facile mais il joue en faveur de Pacino et du film. Le spectateur réagit avant tout au charme de Pacino, à ses réactions physiques devant les événements. On ne comprend pas le personnage de l'intérieur car les implications morales de l'existence de Serpico n'ont pas été développées. Le jeu de Pacino n'a pas l'intensité tourmentée de celui de Brando dans *Dernier Tango à Paris*, mais il s'incère merveilleusement dans l'esthétique de bande dessinée du film.

La principale faiblesse du film de Lumet et des deux adaptateurs, Norman Wexler et Waldo Salt, est de ne pas avoir souligné le caractère positif du personnage de Frank Serpico. Lorsque Lumet et ses associés abandonnent Serpico, à la fin du film, on a l'impression d'assister à l'effondrement définitif d'un homme qui a tout perdu. L'honnêteté de Serpico paraît soudainement dérisoire et ridicule. Comme si tout ce qu'il avait accompli n'en avait pas vraiment valu la peine. Comme si sa soif de justice et son acharnement à faire triompher le bien s'étaient retournés contre lui, l'avaient vidé de lui-même. Lumet semble croire qu'il aurait peut-être mieux fait de s'intégrer et de fermer les yeux sur tout ce qui se passait autour de lui.

Certes, Frank Serpico n'est pas sorti indemne de son entreprise de dénonciation de la corruption policière. Il a été marqué douloureusement, blessé dans sa chair (la balle qu'il a reçue pendant l'exercice de ses fonctions) et dans son esprit (l'inévitable solitude et les doutes sur les conséquences de ses actes) mais il a eu le courage d'être fidèle à ses principes jusqu'au bout. Il a lutté sans arrêt, contre toutes les formes de pourrissement psychologique et moral. En le présentant comme le véritable perdant, Lumet minimise la portée de sa démarche et de sa sincérité. Frank Serpico a fourni la preuve vivante que l'individu le plus ordinaire peut s'opposer concrètement et efficacement à la corruption du système. En passant sous silence le fait que trente cinq policiers étaient prêts à donner de leur sang pour sauver sa vie au moment ou il fut grièvement blessé, Lumet tait, plutôt bassement, l'exemplarité de son destin. Ce que le livre de Peter Mass reconnait beaucoup plus honnêtement. Frank Serpico a conservé sa dignité malgré les insultes, la solitude et le peu de reconnaissance qu'on lui a montrée. Au lieu d'écraser le personnage, le film aurait dû, il me semble, valoriser ce qui le distinguait des rapaces qui l'entouraient. Pourquoi vouloir nous faire croire que Frank Serpico s'est détruit en étant fidèle à son besoin et son désir d'honnêteté? C'est traiter bien injustement un homme qui mériterait un regard plus chaleureux.

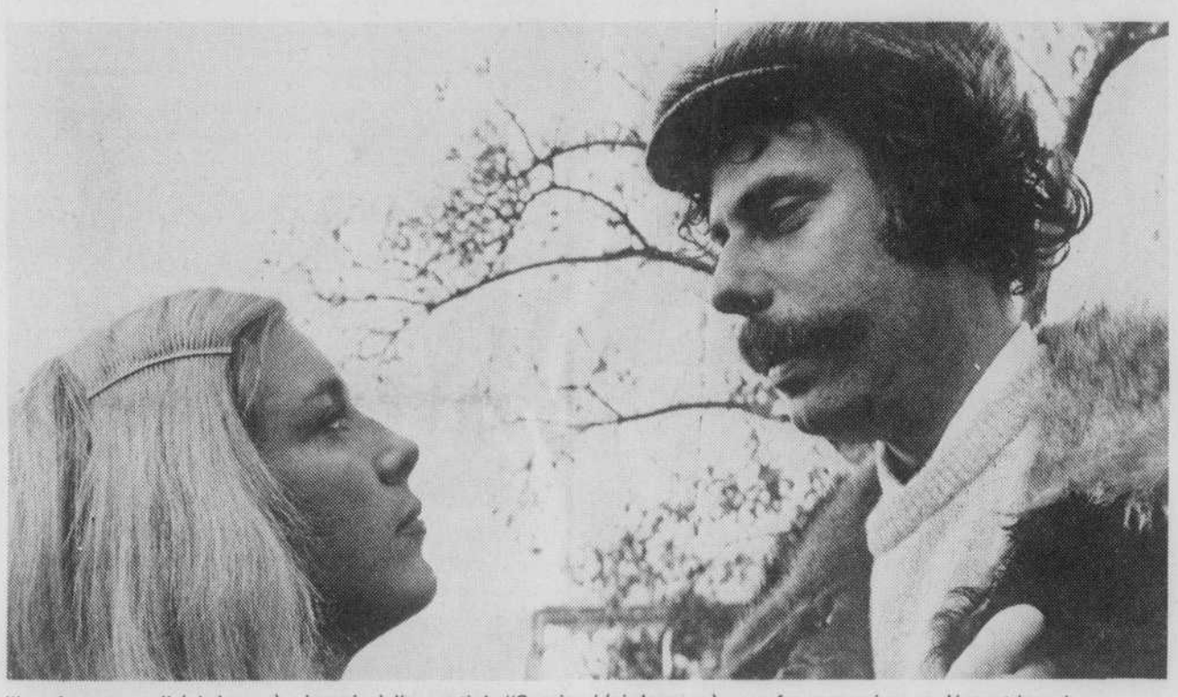

"Les Arpenteurs" (ci-dessus) : jamais à l'essentiel; "Serpico " (ci-dessous) : une fougue qui ne se dément jamais.

quoi voir — les CINÉMAS

Ludwig ou Le Crépuscule des Dieux: grandeurs et misères d'un petit maître. Le dernier film de Luchino Visconti croule sous le faste tapageur et vide d'une mise en scène compassée. Il semble évident que Visconti n'ait plus rien à dire sur la décadence des "grands" de ce monde. Un film inutile (Au cinéma Dauphin).

●

The Exorcist: de William Friedkin. L'un des films les plus répugnants de toute l'histoire du cinéma. Le récit fabriqué d'une petite fille possédée par Satan. Friedkin ne manifeste aucune sympathie pour les souffrances de la jeune fille et n'est absolument pas intéressé aux véritables problèmes posés par le satanisme. Il ne cherche qu'à terrifier crument le spectateur, à le violer sur place, à lui procurer bassement des émotions fortes. C'est un commerçant qui ne croit ni à la sensibilité, ni à la richesse du propos, ni à l'intelligence du spectateur. *The Exorcist* est tellement dégoûtant qu'il ne réussit même pas à divertir (au cinéma Loews's).

●

Billy Two Hats: un western intelligent réalisé par Ted Kotcheff. Un Blanc (Gregory Peck) et un Métis (Desi Arnez Jr.) sont pourchassés par un shérif raciste et impuissant à comprendre leur amitié. Malgré un scénario mince et des personnages peu développés, la mise en scène, souple et vigoureuse, donne force et vie à un film dont on n'a pas assez parlé. (Au cinéma Place du Canada).

●

Ash Wednesday: Elizabeth Taylor plus belle que jamais dans un film plus risible que jamais. Signé Larry Peerce. (Au cinéma Van Horne).

●

El Topo: la meilleure preuve que la prétention bien camouflée paie. Le meilleur exemple d'un faux film "profond", réalisé sans sensibilité et bourré de vagues divagations métaphysiques. Pour ceux qui croient que la violence est amusante (au cinéma Outremont).

●

Je t'aime: Jeanne Moreau perdue dans nos paysages québécois et dans les méandres d'un scénario éculé et mélodramatique. Un film sans vie, complètement impersonnel. Un ratage complet. (au cinéma Papineau).

●

L'Invitation: La bureaucratie suisse vue par un cinéaste talentueux, Claude Goretta. Une brillante et féroce satire d'un système social hiérarchique et oppressif. Un film qui pourrait se passer au Québec. (au cinéma du Vieux Montréal).

●

The New Land: L'inoubliable épopée de colons suédois transplantés en Amérique au 18e siècle. Des comédiens magistralement dirigés, un souffle lyrique envoûtant et une densité peu commune. Un très grand film signé: Jan Troël (au cinéma de la Place Ville-Marie).

●

Papillon: Une anémique adaptation du célèbre roman d'Henri Charrière. Beaucoup d'aventures mais peu d'émotions. Un film ronflant qui ne dépasse jamais les conventions du genre Dustin Hoffman est le seul comédien attachant dans cette trop longue odyssée. Une terrible musique de Jerry Goldsmith (au cinéma Palace).

●

Sleeper: Le dernier film de Woody Allen. Pas toujours très drôle. Beaucoup de gags usés. Inégal et trop peu cohérent. Il manque au film un ton plus personnel et une conception du comique mieux articulée. (au cinéma Place Ville-Marie).

●

The Serpent: Une histoire d'espionnage qui n'a rien d'excitant. C'est mal joué, mal mené et complètement invraisemblable. Réalisé sans imagination par le vieux routier Henri Verneuil. (au cinéma Claremont).

SALLE RESNAIS 2e Semaine POUR TOUS
AVANT TOUT UN FILM D'AMOUR
MICHEL PICCOLI
LEA MASSARI
un film de MICHEL DEVILLE
ELEGANT INTELLIGENT INVENTIF – PARIS MATCH
TENDRE CRUEL IMPERTINENT – FRANCE SOIR
CHARME BONHEUR – L'EXPRESS
PUDEUR IRONIE – LE MONDE
SENSUEL RAFFINE – LA CROIX
RIRE CHARME – JOURNAL DU DIMANCHE
– L'AURORE
la femme en bleu
Elysée 35 MILTON 842-6053
SALLE EISENSTEIN POUR TOUS
6e MOIS
Une oeuvre exceptionnelle – JOURNAL DU DIMANCHE
Une vraie leçon de cinéma. – L'EXPRESS
LA BONNE ANNEE
DE CLAUDE LELOUCH

LES ARPENTEURS
AVEC MARIE DUBOIS
JEAN-LUC BIDEAU
Sélection officielle Cannes 1972
Grand Prix Festival de Dinard 1972.
Vieux Montréal 136 est, St-Paul - 861-7863
STUDIO B TOUS
ÉTUDIANTS $1.50
La réussite la plus accomplie au cinéma suisse
ARPENTER: Marcher de long en large à grandes enjambées entre les maisons, les gens et les sentiments
SEMAINE 6.30 - 8.15 - 10.00
DIM. 3.00 - 4.45 - 6.30 - 8.15 - 10.00
STUDIO A ÉTUDIANTS $1.50 TOUS
L'INVITATION
PRIX DU JURY CANNES '73
UNE FÊTE FABULEUSE
AVEC JEAN-LUC BIDEAU FRANÇOIS SIMON
DERNIÈRES SEMAINES
SEM.: 6.00 - 7.55 - 9.45
DIM.: 2.25 - 4.10 - 6.00 - 7.55 - 9.45

"Bulldozer, dans le ton des meilleurs films de Sergio Leone" (Luc Perreault, La Presse)
14 ANS
les FILMS MUTUELS présentent un film de PIERRE HAREL
BULLDOZER
avec MOUFFE DONALD PILON ANDRE ST-DENIS PAULINE JULIEN RAYMOND LEVESQUE YVAN DUCHARME TONY ROMAN
scénario et dialogues PIERRE HAREL & MOUFFE
musique "OFFENBACH"

À L'AFFICHE AUX 4 CINÉMAS !
PARISIEN 861-2697
LAVAL 688-8200
VERSAILLES 353-7880
GREENFIELD PARK 671-6129
(Laissez-passer non valables - Aucun prix jeunesse) - PARISIEN, REPRÉSENTATION À 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 P.M. LAVAL-1, GREENFIELD-1, VERSAILLES (Salon Bleu) SUR SEMAINE À 7.30 & 9.30 P.M., SAMEDI & DIMANCHE À 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 P.M.

les BEAUX-ARTS

À quand le grand saut d'André Fournelle?

par PIERRE VALLIÈRES

Depuis un peu plus de dix ans, surtout depuis sa collaboration aux expériences et aux découvertes d'Armand Vaillancourt en 1962, André Fournelle poursuit une oeuvre sculpturale, qu'il a placée volontairement sous le signe de l'expérimentation et qui, de la fonte au néon en passant par le plastique et l'électronique, vise l'intégration de multiples textures matérielles à des espaces divers, construits chaque fois dans le but d'introduire un dialogue au niveau de l'imaginaire entre l'artiste et celui que touche ou provoque son oeuvre.

Ci-dessus, "Crucifixion", fonte de 8'6", à mon avis la plus belle sculpture réalisée jusqu'à maintenant par Fournelle; ci-dessous, "Auto Hôtel", 60" de haut par 50" de long : acier peint, acier chromé, blocs de résine de plastique, filaments électriques.

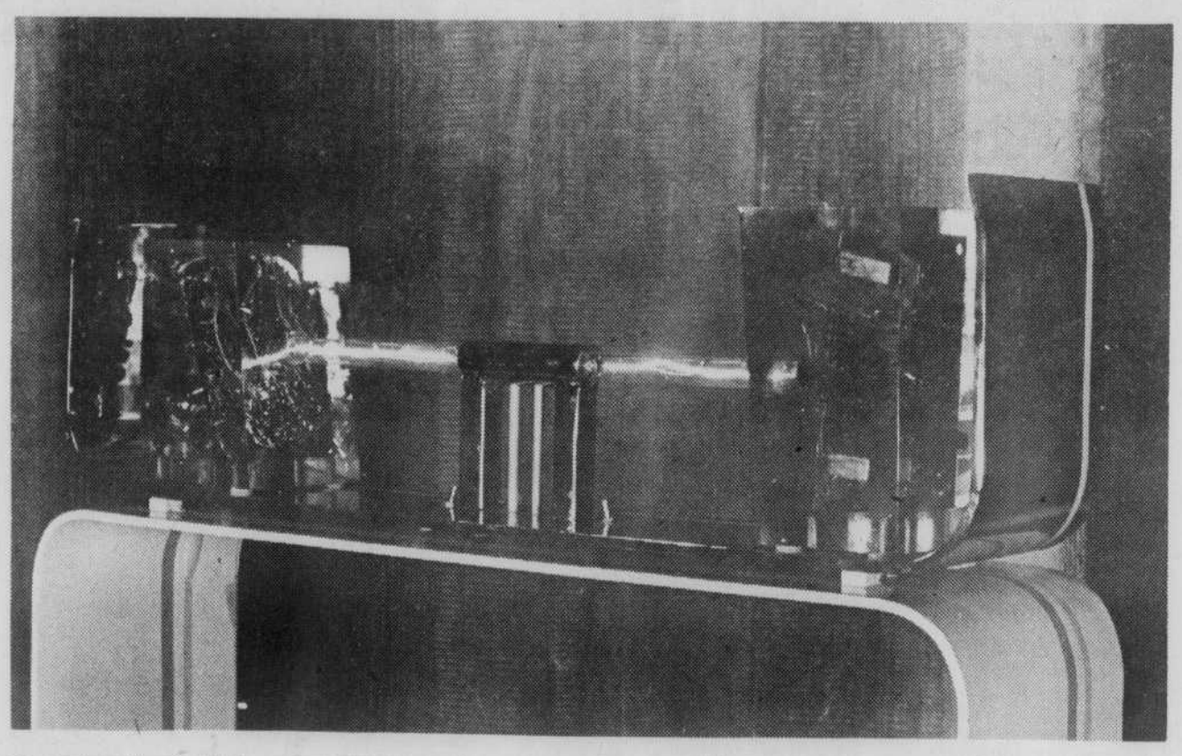

Ce dialogue se situe à la fois au niveau esthétique et politique. Car Fournelle, comme Vaillancourt, ne cache pas ses opinions indépendantistes et libertaires et, depuis 1968, il lui est arrivé plus d'une fois d'utiliser la sculpture comme une arme idéologique et d'animer au plan culturel des actions collectives de type "terroriste" (il s'agissait bien sûr de terrorisme culturel, comme l'égorgement de colombes lors d'une représentation de *Double jeu* de Françoise Loranger ou l'envahissement de l'exposition Rembrandt aux Musée des Beaux-Arts par des poules auxquelles il avait attaché des messages de provocation).

Mais contrairement à Vaillancourt dont l'effervescence et l'exaltation indomptables ont façonné déjà une oeuvre gigantesque dont l'unité repose sur sa capacité de faire coïncider esthétiquement le feu de sa passion immédiate à une habileté exceptionnelle d'improviser et d'amalgamer matériaux et techniques, comme d'autres manient les sons ou les couleurs en se jouant des idées préconçues et des règles établies, Fournelle semble encore à la recherche du "déclic" émotif et/ou mental qui lui permettrait de faire de sa longue expérimentation des formes et des matériaux la rampe de lancement d'un style complètement libéré des influences anciennes, et générateur, comme chez Vaillancourt ou Roussil, d'une oeuvre hautement oxygénée, se suffisant à elle-même par l'air, l'espace, la forme et le ton.

L'exposition Fournelle, que présente l'Association des sculpteurs du Québec, au 1237 Sanguinet, et qui reprend celle présentée il y a quelques jours au Musée de Québec, témoigne du grand talent, incontestable, d'André Fournelle, et des possibilités diverses qu'il sait exploiter. Elle témoigne également de son grand amour pour la matière et pour l'homme. Mais il manque encore à cette riche diversité de matériaux, de formes, de préoccupations, d'essais et de risques, le saut dans l'invention pure, dans l'imprévu total, bref dans le *scandale*.

Le fait qu'André Fournelle, depuis quelque temps, a mis en sourdine ses activités extra-sculpturales (happenings, etc.) indique peut-être que consciemment ou inconsciemment il est à la recherche de l'émotion esthétique et viscérale qui lui permettra de voir de l'autre côté des formes et des espaces qu'il a forgés jusqu'à maintenant un autre paysage, beaucoup plus vaste encore, que lui seul peut découvrir, habiter et représenter, parce qu'il ne peut être que le sien... et que seul son moi complet peut engendrer et faire vibrer.

Militant actif de la libération québécoise, Fournelle a lui-même à se libérer d'un espace, d'un temps, d'une école, pour accéder à lui-même et, du même coup, nous faire danser au rythme de sa propre chorégraphie plastique. Chorégraphie qu'il n'a pas encore écrite mais dont les signes apparaissent déjà dans ce qu'il a fait jusqu'à maintenant.

Ceci dit, André Fournelle a déjà parcouru une route qui dépasse en intérêt et surtout en promesses la plupart des "cheminements" que l'on nous propose, ces temps-ci, dans le domaine de la sculpture au Québec. Il ne faudrait pas pour autant que l'on s'en contente béatement en poussant Fournelle aux rétrospectives chères aux musées.

G. Toupin voit en Fournelle "un seul homme en trois personnes": le sculpteur, le pamphlétaire, l'artisan de la fonte. Je dirais plutôt que cet homme qui a expérimenté de multiples formes d'expression, y compris la poésie, ne semble "déchiré" que dans la mesure où demeure encore une distance entre les visions fulgurantes qu'il connaît à certains moments et (peut-être) les moyens qu'il se donne — ou qui lui sont disponibles — de les représenter sculpturalement... et complètement, dans un espace approprié qui reste à inventer.

Fournelle ignore sans doute lui-même (et nous également) quelle forme sculpturale cela prendra, bien que l'on se doute des matériaux qui lui serviront de supports: la fonte, le bronze, le plastique et le néon. A moins qu'il s'agisse plutôt de l'aluminium, du chrome ou de l'acier inoxydable... De toutes façons, peu importe. L'essentiel, c'est qu'après dix ans d'"expérimentations", André Fournelle fasse le saut et nous entraîne avec lui sur une trajectoire imprévisible, qu'il réussisse à nous prendre par surprise, qu'il provoque l'éclatement pour lequel on le sent disponible et prêt.

Son exposition est à voir pour cela: pour ce qu'elle annonce et prépare. Militant de la liberté, Fournelle n'a pas le droit de nous priver de *toute* la sienne.

L'engagement politique a parfois amené Fournelle, depuis cinq ans, au refus délibéré de l'oeuvre dite esthétique. Mais c'est plutôt au niveau de son oeuvre sculpturale qu'il doit s'engager plus avant, plus profondément. C'est à ce niveau que Fournelle est le plus apte à concrétiser ses choix politiques parce que c'est d'une grande oeuvre libératrice que nous estimons qu'il peut être le détonateur irremplaçable.

quoi voir - les GALERIES

Pierre Heyvaert: importante rétrospective de l'oeuvre du sculpteur Pierre Heyvaert à la galerie Corbeil de la rue Crescent. On sait que Pierre Heyvaert est décédé récemment, à l'âge de 39 ans, d'une tumeur au cerveau. Son acharnement et sa ferveur étaient devenus légendaires dans le milieu des arts. Une exposition à voir absolument et dont nous parlerons dans les prochains jours.

●

Harold Town: du 17 février au 23 mars, le Musée d'art contemporain présente 150 tableaux du célèbre peintre torontois. C'est aussi une exposition à ne pas manquer et dont LE DEVOIR rendra compte samedi prochain.

●

Périphéries et Contacts: au Musée d'art contemporain également, du 17 février au 23 mars, deux manifestations d'intérêt: la première par les artistes du groupe Véhicule et la seconde animée et conçue par William "Bill" Vazan qui, en plus de lancer son dernier livre, présente une exposition des documents originaux qui servirent à sa création. Ces deux manifestations se rejoignent dans leur souci commun de faire éclater les frontières esthétiques et formelles délimitées par les traditions établies. Elles sont caractéristiques des recherches privilégiées des artistes québécois anglophones.

●

Espace 5: cette nouvelle galerie, dirigée par Mme Landsman, regroupe les oeuvres de plusieurs artistes qui évoluent en dehors des réseaux de commercialisation de l'art et qui se définissent comme une avant-garde.

●

Pierre Archambault: la galerie de la SAPQ, 411 St-Nicolas, présente les dernières oeuvres de Pierre Archambault (jusqu'au 18 février). Cette exposition révèle un changement radical dans la méthode plastique et les préoccupations d'Archambault.

Galeries d'Art

RENÉ RICHARD (par voie de souscription)
À paraître bientôt, un magnifique volume de 190 pages contenant 48 photographies en couleurs et 112 en noir et blanc.
Tiré à 215 exemplaires dont quelques-uns seront accompagnés de 6 lithographies spécialement gravées pour ce livre par l'artiste.
Écrire ou téléphoner:
ÉDITIONS LA FRÉGATE
Case postale 157, Station H — Montréal H3G-2K7, Tél. : 849-8587

1934 — 40e Anniversaire — 1974
EXPOSITION
Jeanne Rhéaume et Paul Soulikias
Jusqu'au 28 février
Galerie "L'Art français"
370 ouest, rue Laurier, Montréal 152 — 277-2179

Importantes huiles par
W. Brymner, M.A. Fortin, A.J. Franck, Lawren Harris, A. Hébert, Ozias Leduc, John Lyman, J.E.H. MacDonald, Goodridge Roberts, M.A. Suzor-Côté, F.H. Varley, H. Walker
... et autres.
galerie bernard desroches
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal H3A 1H6 / tél. 842-8648

espace 7000
galerie culturelle
7000, rue marie-victorin, montréal tél.: 325-0150
EXPOSITION DES OEUVRES DE
MICHÈLE GRONDINES
JUSQU'AU 28 FÉVRIER
HEURES D'OUVERTURE: du lundi au vendredi de 12 h. à 15 h. et de 19 h. à 21 h.

EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE
Du mercredi 20 février au samedi 9 mars
Exposition-vente des peintures des artistes de l'Association des Artistes du Lakeshore
Foyer des Arts - Eaton, 9e étage, Centre-ville
Exposition des créations d'artistes québécois au restaurant Eaton "La Galerie" du Mail Cavendish (quartier Côte St-Luc)
EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Mini-Fée c
9.30 Yogi et Popotame c
10.00 Mon ami Ben c
10.30 Lassie c
11.00 Télèchrome c
12.00 Les héros du samedi c
1.00 Sporthèque c
2.00 Tournoi international de Hockey Pee-Wee c
3.30 Cinéma-Jeunesse:
"Ciril le debrouillard" (aventures — Yougoslave) c
5.00 Bagatelle c
6.00 XYZ c
6.30 Téléjournal c
6.40 Nouvelles du sport c
6.50 Politique-fédérale c
7.00 Le monde merveilleux de Disney c
8.00 La soirée du Hockey
"New York à Vancouver" c
10.30 Téléjournal c
10.45 Nouvelles du sport c
11.00 Le Carnaval de Québec c
12.15 Cinéma:
"Le vilain Américain" (drame social — Américain 1962) c

CFTM 10

8.55 Horaire Bienvenue c
9.00 Ciné-Jeune:
"Le jour où la terre s'arrêtera" (aventures — Américain 1951).
10.30 Pop 73 c
11.00 Coop-001 c
11.30 Vers 76 c
12.00 Bon week-end c
2.00 Roller Derby c
3.00 Soeur volante c
3.30 Horizon sports c
4.00 Papa a raison c
4.30 C'est arrivé cette semaine c
5.00 Studio 10 c
6.00 Sur le matelas c
7.00 Vie d'artistes c
8.00 Les Grands spectacles:
"Trois soldats de l'aventure" (drame psychologique — Américain 1964) c
10.00 Regards sur le monde c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 Sans pantoufles:
"Les inconnus dans la ville" (drame — Américain 1955) c
12.45 Sans pantoufles: "Les heures chaudes" (comédie — Français 1959).

CBMT 6

9.21 Standby six c
9.30 Arthur and the square knights c
10.00 Klahanie c
10.30 The Flintstones comedy hour c
11.30 Par 27 c
12.00 Assignment Sports c
12.30 Reach for the top c
1.00 Children's Cinéma c
2.00 European figure skating c
4.00 CBC Curling classic c
5.00 The Bugs Bunny Road Runner hour c
6.00 Up date c
6.30 Music Machine c
7.00 Adventures of Black Beauty c
7.30 Canadian ski pro classic c
8.00 Hockey:
"Atlanta à Toronto" c
10.30 Singalong Jubilee c
11.00 The National c
11.15 Provincial affairs c
11.21 Montreal Tonight c
11.37 Ciné-six:
"Valley of decision" (drame 1945).
1.40 Station closing c

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air c
6.30 The Community c
7.00 Hercules
8.00 Yogi's gang c
8.30 Josie and the Pussycats in outer space c
9.00 The new pink panther c
9.30 The Flintstones c
10.00 Animal World c
10.30 The Waterville Gang c
11.00 Puppet people c
11.30 Fantastics c
12.00 Magic Tom's Road Show c
12.30 Sports beat '74 c
1.00 Saturday at the movies:
"Great St. Trinians' train robbery" (comédie) c
3.00 Grand prix wrestling c
4.00 Wide world of sports c
5.30 Garner Ted Armstrong c
6.00 Mannix c
7.00 Banjo Parlor c
7.30 Police Surgeon c
8.00 Academy Performance
"A case of rape" c
10.00 The Dean Martin comedy hour c
11.00 The CTV National news c
11.18 Pulse c
12.00 Saturday night feature movie:
"Anna and the kind of Siam". (drame — 1946).
2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Grangallo et Petitro c
9.30 Le Roi Léo c
10.00 Une fleur m'a dit c
10.15 Le jour du Seigneur c
11.00 30 dimanche c
11.30 Son et images c
12.00 La semaine verte c
1.00 D'hier à demain c
2.00 L'Univers des sports c
3.30 L'heure des quilles c
4.30 Le français d'aujourd'hui c
5.00 5 D c
6.00 Politique atout c
6.30 Téléjournal c
6.40 Sports dimanche c
6.50 Politique provinciale c
7.00 Quelle famille c
7.30 Les Beaux Dimanches:
"L'Odyssée sous-marine de l'équipe de Cousteau: la baleine qui chante" c
"Saute noire" l'ensemble Pierre-Rolland "Visages d'Opera" c
10.30 La flèche du temps c
11.00 Téléjournal c
11.15 Sports dimanche c
11.30 Rencontres c
12.00 Ciné-Club:
"Le Testament d'Orphée" (Fantaisie poétique de Jean Cocteau — Français 1959).

CFTM 10

8.55 Horaire bienvenue c
9.00 Les p'tits bonshommes c
9.30 C'était l'bon temps c
11.00 Monsieur le Maire c
12.00 Bon Dimanche c
2.00 L'Eglise sur la place c
2.30 La famille Stone c
3.00 Choc des idées c
4.00 Télé-Quilles c
5.00 Information voyages c
5.30 Le cirque à son meilleur c
6.00 Music-hall des jeunes c
6.30 Jeunesse c
7.30 Ciné-Choix:
"Les fanfares de la gloire" (Drame — Britannique 1960) c
9.30 Sous mon toit c
10.00 Québec sait chanter c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 Dan August c
12.15 Le 10 vous informe c

CBMT 6

10.30 This is the life c
11.00 Meeting Place c
12.00 The little concert c
12.30 News profile c
12.45 A Way out c
1.00 Dollars and scene c
1.30 Country Canada c
2.00 Adieu Alouette c
2.30 Canadian film makers c
3.00 World of music c
4.00 Youth confrontation c
4.30 Arts 74 c
5.00 Music to see c
5.30 Hymn sing c
6.00 Wonderful World of Disney c
7.00 The Beachcombers c
8.00 The Waltons c
9.00 The collaboration c
10.00 The market place c
10.30 Ombudsman c
11.00 The National c
11.21 Montreal Tonight c
11.37 Cine Camp:
"Grand hotel" (drame avec Greta Garbo — Américain 1932)
1.35 Station closing c

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air c
6.30 The community c
7.00 Hercules
7.30 Crosswords c
8.00 Rex Humbard c
9.00 Oral Roberts presents c
9.30 It is written c
10.00 The Hellenic program c
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 NHL Hockey:
5.30 Going places c
"Philadelphie à Montréal" c
4.30 Question period c
5.00 Untamed world c
6.00 Travel 74 c
6.30 The Amazing world of Kreskin c
7.00 The Brady Bunch c
7.30 The Sonny and Cher comedy hour .c
8.30 CTV Sunday mystery movie c
10.00 W-5 c
11.00 The CTV national news c
11.18 Pulse c
12.00 Sunday night feature movie:
"The mad room" (Drame — 1969) c

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou. 353-5960 "Chacal" 12.45, 5.00, 9.20 et "Joe Kid" 3.25, 7.40.

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 288-2943. "Le crépuscule des crapules" 2.40, 6.00, 9.20. "L'invincible dragon noir" 1.05, 4.25, 7.45.

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon. 935-4246. "The sting" 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon. 931-3313. "Madame Zenobia" 12.45, 2.20, 4.00, 5.45, 7.30, 9.20.

AVENUE: 1224 ave Greene Westmount. 937-2747. "Cinderella liberty" 12.30, 2.40, 4.45, 6.50, 9.00.

BEAVER: 5117 ave du Parc. 844-1932. "Teenie Tulip" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

BERRI: 1280 St-Denis 878-2424. "Le roi du Cung-Fu attaque" 2.45, 6.15, 9.45 et "Les Caids" 1.00, 4.20, 8.00.

BIJOU: 5030 Papineau, 527-9131. "Le despote cruel" 1.20, 4.49, 8.18 et "L'homme aux mains d'acier" 11.50, 3.19, 6.28, 9.57.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E. 523-5180. "Les cinq doigts de la mort" 1.00, 4.35, 8.10 et "Cité de la violence" 2.35, 6.15, 9.50.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685. "La barbe à papa" 2.30, 6.15, 9.55 et "Six minutes pour mourir" 12.40, 4.20, 8.00.

CHATEAU: 6956 St-Denis, 271-4400. "Le filleul" 2.50, 6.05, 9.20 et "Les enragés de la moto" 12.00, 4.25, 7.50.

CHEVALIER: 1590 St-Denis, 845-3222. "Quelqu'un derrière la porte" 11.50, 3.18, 6.26, 9.54 et "Journée noire pour le bélier" 1.23, 4.51, 8.19.

CINEMA V: 5550 Sherbrooke O. 489-5559 (Salon rouge): "The adventures of Rabbi Jacob" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salon bleu): "The grande bouffe" 12.00, 2.20, 4.45, 7.10, 9.35.

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Les aventures de Rabbi Jacob" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302. "Traitement de choc" Sam: 7.55. Dim: 2.10, 6.05, 10.10. "M.A.S.H." Sam: 5.40, 9.45. Dim: 3.50, 7.55.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395. "The day of the Dolphin" 1.10, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Jesus Christ superstar" (v.f.) 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

DAUPHIN: (McLaren): 2396 Beaubien, 721-6060 "Orange mécanique" 1.50, 4.25, 7.00, 9.30.
(Salle Renoir) 2396 Beaubien, 721-6060. "Le crépuscule des Dieux" sam: 2.30, 5.45, 9.00. Dim: 2.00, 5.15, 8.30.

ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Confidences érotiques" 1.00, 4.00, 7.00, 10.00. "Mets ton diable dans mon enfer" 2.20, 5.20, 8.25.

ELYSEE: 35 Milton, 842-6053. (Salle Eisenstein) "La bonne année" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle Resnais): "La femme en bleu" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E. 525-8600. "La grande bouffe" Sam: 7.10, 9.35. Dim: 12.00, 2.20, 4.45, 7.10, 9.35.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E. 288-3303. "Les aventures de Rabbi Jacob" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

IMPERIAL: 1420 Bleury 288-7102. "Alyse et Chloe" 1.00, 4.35, 8.10. "Photos interdites d'une bourgeoisie" 2.30, 6.05, 9.40.

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E. 725-7000. "Les aventures de Rabbi Jacob" Sam: 6.00, 8.00, 10.00. Dim: 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "The exorcist" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.

LUCERNE: 855 Décarie, 744-2734. "Teenie Tulip" 1.15, 4.05, 6.50, 9.50 et "Roadside service" 12.05, 2.55, 5.40, 8.40.

MAISON PAIN DE GINGEMBRE: 990 rue du Couvent, collège Dawson. "101 Dalmatiens" 10.00 a.m., 12.00, 2.00.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174. "Les cinq doigts de la mort" Sam: 8.10. Dim: 1.00, 4.35, 8.10. et "Cité de la violence" Sam: 6.15, 9.50. Dim: 2.35, 6.15, 9.50.

MERCIER: "Le roi du Cung-Fu attaque" 12.30, 3.35, 6.45, 9.50 et "Profession aventurier" 2.05, 5.15, 8.20.

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145. Sam: Buster Keaton: "The General" 7.00. "Camille" 9.30 et "El Topo" 12.00 p.m. Dim: Buster Keaton: "The General" 2.00. "College" 4.30 et "Cabaret" 7.00. "Symphonie pathétique" 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Papillon" 12.45, 3.30, 6.15, 9.00.

PAPINEAU: 4519 Papineau, 521-6853. "Religieuse du Saint Archange" 2.35, 5.55, 9.20 "Je fais tout ce que tu veux" 1.00, 4.20, 7.45.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine 861-2697. "Bulldozer".

PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222. "Il n'y a pas de fumée sans feu" 12.20, 2.34, 4.48, 7.02, 9.16.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain, 861-4595. "Billy two hats" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) 577 Dorchester O. 866-2644. "Newland" 12.10, 2.55, 5.40, 8.35.

PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) 577 Dorchester O. 866-2644. "Sleeper" 1.15, 3.15, 5.15, 7.25, 9.30.

PLAZA: 6505 St-Hubert, 274-6155. "Les cinq doigts de la mort" 1.00, 4.35, 8.10. "Cité de la violence" 2.35, 6.15, 9.50.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent, 845-5215. "The sensual girls" 12.20, 3.05, 6.00, 8.45 et "Six women" 1.30, 4.15, 7.10, 10.00.

RIVOLI: 6905 St-Denis, 277-4129. "Lady Frankenstein" 2.55, 6.15, 9.30 et "Lachez les chiennes" 1.10, 4.25, 7.45.

SAINT-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "Terreur aveugle" 12.05, 3.29, 5.33, 9.57 et "L'hôpital en folie" 1.34, 4.58, 8.22.

SALLE BREBEUF: 5625 av. Decelles, 731-1297. "L'aventure du Poseidon" 3.00, 7.00, 9.15.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 932-11.39. "Fantasia" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.05

SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322 "Suburban wives" 1.00, 3.55, 6.45, 9.40 et "Commuter husband" 2.25, 5.20, 8.15.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges, 731-8243 "Ash Wednesday" 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.35.

VENDOME: Place Victoria, 878-1451. "Les noces rouges" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.

VERSAILLES: (Salle bleue) 7265 Sherbrooke E. 352-4020. "Bulldozer" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

VERSAILLES: (Salle rouge) 7265 Sherbrooke E. 352-4020. "Religieuses du Saint Archange" 1.00, 4.30, 8.00 et "Les Amazones du désir" 2.55, 6.25, 9.55.

VERDUN: 3841 Wellington, 768-2092 "Hap Ki-Do" 3.10, 6.30, 9.50 et "La part du lion" 1.30, 4.50, 8.00.

VIEUX MONTREAL: 136 St-Paul E. 861-7863 (Studio B) "Les Arpenteurs": sam: 6.30, 8.15, 10.00 Dim: 3.00, 4.45, 6.30, 8.15, 10.00. (Studio A): "L'invitation" sam: 6.00, 7.55, 9.45. Dim: 2.25, 4.10, 6.00, 7.55, 9.45.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577 "Le roi du Cung-Fu attaque" 12.10, 3.25, 6.40, 9.55 et "Le gang des otages" 1.40, 4.50, 8.10.

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount, 931-2477 "Serpico" 1.30, 4.10, 6.50, 9.20.

YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8978. "American graffiti" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis, 844-8734. Relâche.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 Boul. de Maisonneuve. Sam: "Shorts" (W.C. Fields) 7.00. "She" (I. Pichel — Américain 1935) 9.00. Dim: relâche.

SOCIETE DES FILMS DE McGILL: Sam: "L'Aveu" (C. Gravas — France 1970) 7.00, 9.30. Dim: relâche.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole): 485 Sherbrooke O., 844-3691. Raoul "Wezi Oizo" Duguay — 22h30.

CENTAURE: 453 St-François Xavier, 288-1229. "The Promise" d'Aleksei Arbuzov — Sam: 15h, 20h. Dim: 19h.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury, 866-1964. "La Moscheta de Ruzante, (horaire irrégulier).

REVUE THEATRE: 1858 Maisonneuve O., 937-2733. "Little murders" Jules Feiffer-Sam. 21h. Dim.: relâche.

RIDEAU VERT: 4654 St-Denis, 844-1793 — "Yerma" de F.G. Lorca — Sam: 20h. Dim: 19h.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. "En attendant Trudot" de Victor-Levy Beaulieu. 20h30.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "Eux" de E. Manet Sam: 17h, 21h. Dim: 19h.

THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 av. des Pins E. 845-7277. "Adaptation" d'Elaine May. Sam: 20h30 Dim: relâche.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: sam: Les grands ballets canadiens "Giselle" et "Au delà du temps" 20h30
Dim: Buddy Rich — 20h.

THEATRE MAISONNEUVE: Sam: "Martell... en tête" 203h0. Dim: Société Pro Musica — 16h30.

THEATRE PORT-ROYAL: "La mort d'un commis voyageur" d'Arthur Miller — 20h30

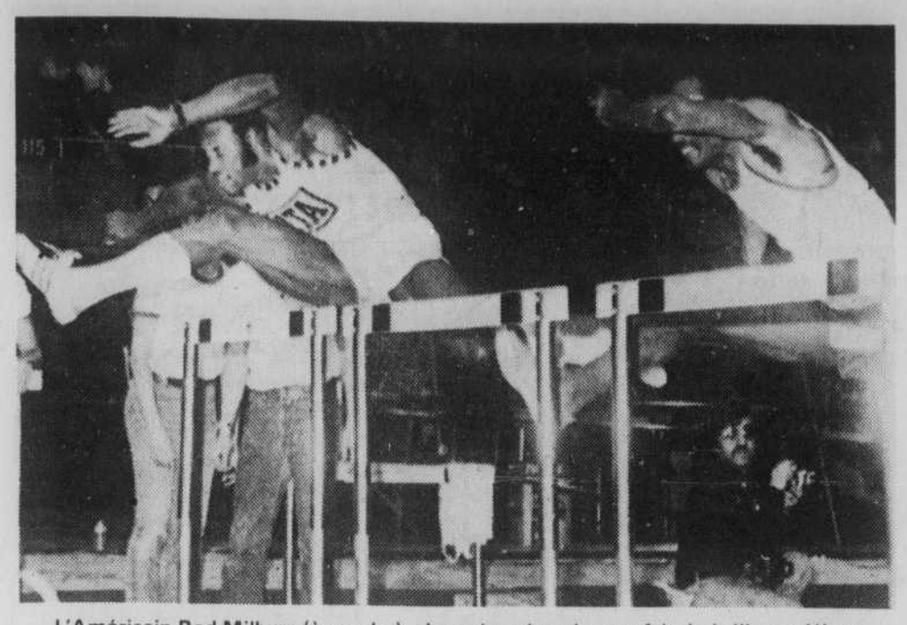

L'Américain Rod Milburn (à gauche), champion olympique, a fait de brillants débuts hier soir chez les professionnels de l'International Track Association en remportant, à Uniondale, le 60 verges obstacles en un temps de 7 secondes devant son compatriote Leon Coleman. Un autre athlète de renommée mondiale, le Kényan Ben Jipcho, a de son côté couru le 2 milles en 8:34.0, soit en 11 secondes de moins que l'Américain George Young. (Téléphoto AP)

Le Canadien bat aisément Détroit 9-4

par François Lemenu

"Ce ne sont certainement pas les Red Wings des années '50. Leur défensive est extrêmement faible et les avants ignorent totalement l'échec-arrière. Ils souffrent de tellement de lacumes que je ne sais pas comment ils pourront s'améliorer. Et ce n'est pas en multipliant les échanges qu'ils parviendront à se hisser au classement."

Tels sont les quelques commentaires émis par le capitaine Henri Richard à l'issue de la victoire du Canadien au compte de 9-4 contre les Red Wings de Détroit, hier soir au Forum.

Face à un rival dont le jeu est si désorganisé et confus que ses membres donnent l'impression de s'absenter durant de longs moments, le Canadien a mis fin à une série de deux défaites consécutives avec un minimum d'efforts.

Yvan Cournoyer a donné le ton au match dès les premiers instants en comptant le premier de ses deux buts après seulement 10 secondes de jeu. Inspirés par ce but, les joueurs du Canadien ont marqué à quatre reprises avant la fin de l'engagement et les Red Wings, dont le jeu n'est pensé qu'en fonction de l'attaque, n'ont jamais été en mesure de remonter la pente.

Ils ont bien sûr dirigé 37 rondelles vers Wayne Thomas mais cette statistique ne prouve qu'une chose: que les Wings négligent totalement la défensive au profit d'une attaque qui, malheureusement, ne parvient pas à donner à l'équipe plus de victoires que de défaites.

Outre Cournoyer, qui a réussi ses 32e et 33e buts de la saison, Frank Mahovlich, avec deux filets, Guy Lapointe, Henri Richard, Chuck Lefley, Pete Mahovlich et John Van Boxmeer sont parvenus à déjouer Doug Grant.

Comment une équipe jadis aussi forte que celle des Red Wings peut-elle sombrer dans la médiocrité en si peu de temps?

"À ma dernière année avec les Red Wings (1969-70), nous avions terminé à quatre points de la tête, a dit Frank Mahovlich. Depuis, ils ont fait quelques transactions qui n'ont pas très bien servi l'équipe Jouer à Détroit aujourd'hui est un véritable cauchemar."

Faire partie de la présente édition des Red Wings n'a rien de très amusant. Chacun tente de tirer profit d'une situation très pénible en se vouant uniquement à l'attaque.

L'instructeur Alex Delvecchio a raison de penser que ses joueurs ne se soucient guère de la défensive. Il semble cependant incapable de corriger la situation. Somme toute, la saison 1973-74 n'aura rien réglé à Détroit, si bien que tout sera à recommencer l'an prochain.

Le match d'hier a permis à certains joueurs du Tricolore d'améliorer leur dossier offensif. Ce fut entre autres le cas du jeune arrière John Van Boxmeer, qui, durant un jeu de puissance, a enregistré le premier but de sa carrière.

"Nous avons peut-être trouvé un joueur capable d'évoluer à la pointe droite lors des jeux de puissance", a lancé Scotty Bowman, ravi de l'effort de Van Boxmeer.

En effet, Van Boxmeer pourrait occuper ce poste au cours des prochains matches et, si l'expérience est concluante, Bowman aura finalement résolu ce problème créé il y a quelques années par le départ de Robert Rousseau.

Le match d'hier n'aura donc pas été complètement dénué d'intérêt.

•

DROIT AU BUT — Même si les Red Wings viennent de changer de directeur général, l'équipe subit toujours autant de changements au niveau du personnel. Ainsi, sous la gouverne de Ned Harkness qui a recemment démissionné, les Red Wings avaient fait l'acquisition de cinq joueurs après le début de la présente saison. Son successeur, Jim Skinner, a continué dans la même veine dès qu'il a assumé les fonctions de directeur général en obtenant cette semaine Bryan Watson, Jean Hamel et Chris Evans des Blues de Saint-Louis. Huit joueurs se sont donc joints aux Red Wings depuis le commencement de la campagne, ce qui explique en partie le jeu très désorganisé des hommes d'Alex Delvecchio. Il est d'ailleurs assez rare qu'une équipe puisse réussir en apportant autant de changements au cours d'une aussi courte période.

•

A cause du retour au jeu de Serge Savard, Claude Larose a dû assister au match depuis la galerie de la presse. Son dossier de trois buts et cinq passes en 22 parties n'a guère donné le choix à Scotty Bowman qui lui a préféré un jeune avec raison.

•

Jacques Laperrière, Pierre Bouchard et Jacques Lemaire n'ont pas participé à la rencontre. Bouchard reviendra vraisemblablement au jeu demain alors que le Canadien accueillera les Flyers de Philadelphie.

1ère période
1—MONTREAL: Cournoyer (32) Lefley, Lapointe 0:10
2—MONTREAL: Lapointe (11) M. Wilson, Richard 2:45
3—MONTREAL: F. Mahovlich (18) Lapointe, Richard 13:58
4—MONTREAL: Richard (11) F. Mahovlich, Lafleur 18:27
5—MONTREAL: Lefley (15) P. Mahovlich 19:05
Pun: Cournoyer M 18:55.

2e période
6—MONTREAL: P. Mahovlich (25) Lafleur 10:37
7—DETROIT: Jarry (12) Roberts, Dionne 11:44
Aucune punition.

3e période
8—MONTREAL: Cournoyer (33) Lefley, Thomas 1:24
9—DETROIT: Roberts (5) Lynch, Berenson 1:58
10—MONTREAL: Van Boxmeer (1) P. Mahovlich, Lafleur 6:16
11—DETROIT: Libett (21) 7:42
12—MONTREAL: F. Mahovlich (19) Roberts 9:09
13—DETROIT: Redmond (32) Charron, Dionne 12:34
Pun: Gardner M 1:38; Hughes D 4:16; F. Mahovlich M 9:36; Van Boxmeer M 12:09.

Lancers par:
Détroit ..... 10 15 12—37
Montréal ..... 14 8 6—28
Gardiens: Grant, Détroit; Thomas, Montréal.
Assistance: 17,080.

Autres matches

ASSOCIATION MONDIALE

CHERRY HILL (PA) — Gene Peacosh a manqué deux buts hier soir, conduisant les Knights de Jersey à un gain de 6-2 sur les Crusaders de Cleveland, dans l'AMH.

Grant Erickson et Paul Schmyr ont marqué les deux filets des visiteurs tandis que Bob Jones, Wayne Rivers, Brian Perry et Brian Bradley marquaient pour les vainqueurs, qui mettaient ainsi fin à une série de trois revers d'affilée.

1ère période
1—JERSEY: Jones (12) 1:47
2—CLEVELAND: Erickson (13) Shmyr 9:34
3—JERSEY: Rivers (17) Herriman, Morrison 13:26
Pun: Howell J 1:57; Reichmuth J. Wiste C 14:23; Lacroix J 18:17.

2e période
4—CLEVELAND: Shmyr (9) Clearwater, Pinder 8:32
5—JERSEY: Peacosh (11) Lacroix, Morenz 12:56
Pun: Brown J 7:06.

3e période
6—JERSEY: Peacosh (12) Lacroix, Morenz 1:24
7—JERSEY: Perry (15) Herriman, Laughton 4:08
8—JERSEY: Bradley (10) Morrison, Jones 15:16
Pun: Erickson C 13:30.

Lancers par:
Cleveland ..... 10 12 10 — 32
Jersey ..... 9 13 14 — 36
Gardiens: Whidden, Cleveland; Junkin, Jersey.
A-1,769.

Saints 7, Jets 1

1ère période
1—MINNESOTA: Walton (30) MacMilan, Connelly 5:36
2—MINNESOTA: Heatley (18) Arbour 6:58
3—MINNESOTA: Walton (31) MacMilan, McMahon 10:23
4—WINNIPEG: McDonald (5) Gratton, Hull 12:01
Pun: J. Johnson W 4:05; J. Hargreaves W 4:15; Hornung W 4:24; Boyd M 9:44; Smith M 12:44; Arbour M 13:32.

2e période
5—MINNESOTA: MacMillan (9) Walton 9:02
Pun: Arbour M, Hull W 8:22; Asmundson W, Cardwell M 13:55.

3e période
6—MINNESOTA: Walton (32) Johnson, Arbour 10:31
7—MINNESOTA: Christiansen (7) Connelly, MacMillan 18:26
8—MINNESOTA: Cardwell (20) Christiansen, Boyd 19:40
Pun: Gallant M 3:57; Pratt W, Gallant M maj. 6:36; pun. d'équipe M purgée par Hampson 8:52; J. Hargreaves W 11:32; Pratt W maj., Gallant M min., maj. 15:43.

Lancers par:
Winnipeg: 10-7-13-30
Minnesota: 12-18-19-49
Gardiens: Daley, Winnipeg; Curran, Minnesota.
A—12,044.

1ère période
1—N.-ANGLETERRE: Pleau (21) Ley, Byers 7:26
2—N.-ANGLETERRE: Earl (8) 9:59
3—N.-ANGLETERRE: Earl (9) Charlebois 16:45
4—N.-ANGLETERRE: Cunniff (1) Pleau, Sheehy 19:57
Pun: Wall E 5:48.

2e période
5—N.-ANGLETERRE: Sheehy (20) Selwood, Pleau 10:33
Pun: Selwood NA 7:24; Smith NA pun. purgée par Williams 11:30.

3e période
(à venir)

À Blue Bonnets

HIER SOIR

Pari double: Victory Bel (1) et Richard Ensign (9): $61.90.
1ère quiniela: Gypsy M Grattan (2) et Swamp Root (3): $10.10.
2e quiniela: Charger Lobell (6) et Provo Hanover (9): $96.10.
3e quiniela: Razzle Abbe (6) et Indian Head (9): $66.70.
Exacta: Sandy Shore (3) et Rigaud Eden (1): $50.50.

Record mondial pour Saunders

TORONTO (CP) — L'Ontarienne Yvonne Saunders a établi hier soir un record mondial pour le 600 mètres, courant la distance en 1:18,4. L'Américaine Kathy Hammond détenait jusque là le record qui était de 1:20.5.

Plus tôt dans la soirée, l'Américaine Francio Larrieu avait battu le record du 1,500 mètres en salle grâce à un temps de 4:12.2. La Soviétique Tamara Pangalova avait établi la marque précédente en 4:14.3.

Ces exploits ont ete reussis lors des jeux en salle qui se déroulent à Toronto.

Stockton devance Miller

LOS ANGELES (AP) — Dave Stockton a joué 68, soit 3 sous la normale, pour une 2e journée de suite et devance Johnny Miller et Jim Wiechers par un coup après la 2e ronde du tournoi de golf Glen Campbell.

Entre-temps, Jack Nicklaus, le favori, et Arnold Palmer perdaient du terrain. Nicklaus, qui menait après la 1ère ronde grâce à une carte de 66, a dû se contenter d'un 73 hier; il se trouve ainsi à trois coups du meneur. Quant à Palmer, il a joué aussi un 73 et présente une carte de 141.

A 138, on retrouve Dave Hill, John Mahaffey et Jim Dent sont ex-sequo avec Nicklaus à 139. Loc Trevino a joué hier un 71 pour un total de 140 tandis que Tom Weiskopf présente une carte de 141.

D'autre part, sept golfeuses se partageaient le premier rang hier, au début de la Classique Naples Lely, avec des 70, deux sous la normale.

Il s'agit de Carol Mann, Barbara Myers, Betsy Cullen, Robyn Dummett, Roberta Albers, Katy Ahern et Barbara Romack. Sandra Post affichait un total de 73, suivie de Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, à 74.

Les midgets d'URSS battent Verdun

L'équipe midget de l'Armée centrale d'URSS, championne de la catégorie des 14-16 ans en 1973, a entrepris hier soir une tournée de six matches dans l'Est du Canada en défaisant les Maple Leafs de Verdun 8-2 devant une foule de plus de 5,000 personnes.

Les Maple Leafs, récemment couronnés champions du Canada, ont résisté à la formation soviétique pendant la première moitié de la partie mais ils ont ensuite été complètement déclassés.

Les Soviétiques menaient 2-1 après le 1er tiers et 4-1 après le 2e. Leur instructeur est Valery Firsov, ancienne vedette de l'équipe nationale, qui a inculqué à ses jeunes joueurs la discipline qui caractérise le jeu des ainés.

Les marqueurs des Maple Leafs ont été Gilles Poirier et Wayne Singleton.

•

MARTY RIESSEN, de Chicago, et le Roumain Ilie Nastase ont accédé hier aux demi-finales du tournoi international de tennis de Toronto. Riessen a défait le Sud-Africain Bob Hewitt 4-6, 7-6 et 6-1 tandis que Nastase a eu raison de l'Américain Erik Van Dillen 6-4 et 7-6. Dans un autre match, le Hollandais Tom Okker a battu l'Australien Tony Roche 7-6 et 6-2.

•

GENE CARR a été échangé hier aux Kings de Los Angeles par les Rangers de New York contre des "considérations futures". Carr, 23 ans, a marqué un seul but et obtenu cinq passes en 29 parties avec les Rangers cette saison.

•

JIM HARRISON, le joueur-étoile des Oilers d'Edmonton, a dit hier qu'il n'aimerait rien de mieux que de demeurer dans l'Association Mondiale si Bill Hunter, propriétaire des Oilers, voulait bien lui accorder un contrat de 10 ans. Sinon, Harrison déclare qu'il pourrait bien retourner avec les Maple Leafs de Toronto, son ancienne équipe. Dans la ville-reine, Harold Ballard, qui a repris son poste de président après avoir purgé une peine de deux ans au pénitencier, a dit qu'il serait prêt à reprendre Harrison.

•

SONNY WADE, la chose est maintenant officielle, sera de retour avec les Alouettes cette saison. Il a signé son contrat hier soir, après une entrevue avec le directeur-gérant et instructeur Marv Levy, qui lui aurait assuré qu'il serait son quart-arrière attitré, au début de l'année du moins. Wade, qui a subi une blessure au genou nécessitant une intervention chirurgicale au début de la saison dernière, remplacera donc l'inefficace George Mira, dont le contrat est échu et que Levy ne semble plus intéressé à réembaucher. Les Alouettes ont aussi mis sous contrat deux jeunes joueurs qui évoluaient dans le circuit semi-professionnel de la Côte atlantique l'an dernier: Il s'agit du demi offensif Gilbert Sanford et du demi défensif Luther Howard.

•

ROGER TAYLOR, le gaucher britannique, a causé une surprise de taille, hier au tournoi professionnel de Boulogne, en Italie, lorsqu'il a disposé de l'Australien Rod Laver, grand favori, par 7-5 et 6-1 pour ainsi atteindre les demi-finales. Taylor affrontera aujourd'hui l'Américain Arthur Ashe, qui a disposé du Britannique Graham Stilwell 6-4 et 6-4 hier.

•

DES CONCURRENTS de 17 pays, dont la Chine communiste, participeront, aujourd'hui et demain, aux championnats mondiaux des sprints en patinage de vitesse. Les épreuves se disputeront sur le nouvel anneau construit à Innsbruck (Autriche), en vue des jeux Olympiques d'hiver qui y seront présentés en 1976.

•

SPORTSERVICE, l'entreprise qui s'occupe des concessions au parc Jarry pour le compte des Expos, pourrait bien être forcée de baisser ses prix, aux Etats-Unis du moins, à la suite d'une enquête du ministère américain de la Justice. Celui-ci a en effet trouvé Emprise Corp., la compagnie-mère de Sportservice, coupable d'avoir augmenté ses prix illégalement en 1971 et 1972. Une poursuite judiciaire a été entreprise, visant à forcer Emprise à rembourser $1 million à ses milliers de clients et à payer une amende de $2,500 pour chaque augmentation non autorisée de prix. Emprise détient les concessions de sept équipes du baseball majeur, huit au football, cinq au ballon-panier, ainsi que celles de 60 pistes de courses de chevaux ou de chiens et de 300 cinémas.

Glover démissionne

OAKLAND (PA) — Fred Glover a résigné hier ses fonctions de vice-président et pilote des Golden Seals de la Californie.

Cette démission survient au lendemain de l'achat du club par la LNH.

On devait connaître le nom de son successeur ce matin.

"L'organisation m'a offert de demeurer avec elle, mais j'ai jugé autrement dans l'intérêt des partis intéressés. La LNH m'a accordé un arrangement intéressant et satisfaisant."

Glover a piloté les Seals de 1968-69 à 1970-71, les conduisant au 2e rang de la division Ouest dès la première de ces trois saisons.

Les gouverneurs de la LNH sont enfin d'accord

CHICAGO (d'après AP) — Les membres du bureau des gouverneurs de la ligue Nationale de hockey se sont mis d'accord hier sur un projet visant à mettre fin au litige qui oppose leur circuit à l'Association Mondiale.

Le président Clarence Campbell a dit que le projet sera soumis au juge A. Leon Higginbotham, à Philadelphie mardi prochain, en même temps qu'un projet similaire de la part de la ligue rivale.

Après une réunion de deux heures et demie avec ses conseillers juridiques hier, M. Campbell a déclaré: "Je n'ai aucun commentaire à faire, l'enjeu est trop gros".

Le premier projet d'entente, tel que soumis par l'AMH, verrait la LNH payer $1.75 million pour couvrir les frais juridiques encourus par sa rivale dans une série de poursuites antimonopoles totalisant $50 millions.

Campbell a ajouté qu'un "facteur inconnu" demeure la réaction de l'Association des joueurs de la LNH. Il pense que le juge Higginbotham tiendra compte d'un projet soumis par celle-ci avant de décider d'aller de l'avant avec le procès le 18 mars, tel que décidé il y a plusieurs semaines.

•

LE CHILI, après avoir déclaré forfait le 11 janvier dernier pour des raisons financières et sportives, rencontrera finalement l'Afrique du Sud, sur terrain neutre, à Bogota du 8 au 10 mars prochain, en demi-finale de la coupe Davis, zone américaine. Le vainqueur sera ensuite opposé à la Colombie, victorieuse au tour précédent des Etats-Unis.

•

LES ATHLETES de la Chine communistes seront interdits dans les épreuves d'athlétisme et de natation, en septembre prochain aux Jeux asiatiques de Téhéran. La nouvelle fait suite à la décision du Comité olympique international de reconnaître les Jeux, même si la Chine y a été invitée au détriment de Formose. Les athlètes chinois ne pourront participer aux épreuves des deux disciplines ci-haut mentionnées parce qu'ils n'appartiennent pas aux fédérations internationales dans ces deux sports.

•

HARRY NEALE, instructeur des Fighting Saints du Minnesota de l'Association Mondiale de hockey, a été suspendu pour deux parties par le président de la ligue, Dennis Murphy. La suspension fait suite à un incident survenu à Québec à la fin du mois dernier lors d'un match contre les Nordiques et alors que Neale lança une chaise sur la glace pour protester contre une décision de l'arbitre Pierre Bélanger qui permit aux Nordiques de marquer un but. Ceux-ci gagnèrent le match 5-4 en prolongation.

Le golf québécois souffre d'inflation

J. David Weinstein a quitté la présidence 1973 de l'Association de golf de la province de Québec, hier après-midi lors de l'assemblée annuelle générale, tenue à l'hôtel Reine-Elisabeth, en déclarant:

"Garantir la stabilité financière du golf et orienter l'expansion nécessaire pour contrôler le nombre croissant de participants est l'objectif à long terme de notre association et son carnet très complet d'activité laisse peu de place pour de nouvelles innovations. Un problème semble le plus important. Pendant l'année, nous avons en effet fait enquête pour connaître les principaux problèmes des clubs de golf du Québec et, selon les réponses reçues, la hausse constante des prix est le sujet qui inquiète le plus les présidents de ces clubs. Tout en n'ignorant pas qu'il est difficile de régler cette question ainsi que d'autres problèmes plus techniques, un symposium sur la façon de gérer financièrement un club et tout ce qui s'y rapporte devra être organisé avant le début de la prochaine saison".

Alec Tinker a été élu président pour 1974, Gaston Vanasse et John Ireland devenant vice-présidents et Pierre Carignan demeurant secrétaire.

L'AGQ compte maintenant 40 directeurs et pas moins de 198 clubs-membres dont 83 dans le district de Montréal; 8 dans l'Assomption; 29 dans les Cantons de l'Est et l'Estrie; 34 dans la région d'Ottawa; 32 dans celle de Québec; 5 au Saguenay-Lac-Saint-Jean et 7 dans la région du Saint-Maurice.

L'actif de l'AGQ, qui était de $76,209 en 1972, est passé à $87,701 l'an dernier.

GASTON VANASSE, élu 1er vice-président de l'Association de golf du Québec, hier.

Les revenus des cotisations perçues des clubs-membres ($3.25 par golfeur) ont atteint $110,774 comparativement à $76,446 en 1972.

L'excédent net des revenus sur les dépenses a été de $4,673. Il avait été de $5,398 en 1972.

Le comité d'évaluation des normales de chaque terrain, présidé par John Dobson, a offert plusieurs recommandations afin qu'on en arrive à un système d'évaluation des normales et des marges d'erreur plus simple et plus équitable. Il se propose d'ainsi endosser l'établissement de points de repaire à 150 verges des verts, ce qui n'était pas officiellement permis jusqu'ici.

Les 198 clubs-membres, soit dit en passant, représentent 32,927 golfeurs qui, cotisations annuelles payées, portent une carte de l'Association royale de golf du Canada.

Mark Donohue gagne la dernière course de sa carrière

DAYTONA BEACH, Floride (AFP) — L'Américain Mark Donohue a terminé avec brio sa carrière de pilote automobile en, remportant hier la Course internationale des champions, à Daytona Beach en Floride.

Inquiété seulement pendant les 10 premiers tours, Donohue, qui détenait le 1er rang au départ, a parcouru les 95 milles en 49:01 minutes à la moyenne de 115 m/h. (185 km/h), battant son compatriote Peter Revson, champion de la Can-Am 1972, par 15 secondes.

Six finalistes, tous Américains, avaient pris le départ de cette course inédite opposant les meilleurs pilotes actuels, tous au volant de la même voiture, en l'occurence une "Porsche Carrera RSR". Six autres conducteurs, dont le Brésilien Emerson Fittipaldi et le Néo-zélandais Dennis Hulme, anciens champions du monde de Formule un, avaient été éliminés lors d'une course de qualification en octobre dernier à Riverside, en Californie.

Dès le début de la course, disputée devant 30,000 spectateurs et les caméras de la chaine de télévision "ABC" sur l'anneau de Daytona, long de 3.81 milles (5.12 km), Donohue avait pris le commandement suivi de George Follmer, vaiqueur des demi-finales en octobre. Mais ce dernier, handicapé par une légère inflammation à l'oeil, était victime d'ennuis de transmission et abandonnait au 13e tour. Le vétéran A.J. Foyt, ancien vainqueur des 500 milles d'Indianapolis, l'avait précédé dès le 2e tour, après avoir malmené le moteur de sa voiture de sport. En fin de course, Peter Revson coiffait Bobby Unser, autre vedette de formule Indy, 200 mètres avant la ligne d'arrivée, en le dépassant à la suite d'une audacieuse manoeuvre.

Donohue l'emportait finalement devant Revson, Unser, tous dans le même tour, et David Pearson.

Donohue, 37 ans, ingénieur de Philadelphie, avait déjà annoncé l'an dernier, après avoir remporté le championnat Can-Am au volant d'une Porsche à turbo-compresseur, qu'il se retirerait de la compétition et que la Course des champions serait sa dernière course. Il est devenu directeur sportif des écuries de Roger Penske.

Voici le classement, de l'épreuve d'hier:

1) Mark Donohue, 25 tours (94 milles) en 49:01 minutes, la moyenne de 115 m/h, $41,000;

2) Peter Revson, à 15 sec., $13,000;

3) Bobby Unser, même tour, $9,000.;

4) David Pearson, à 2 tours, $6,000.;

5) George Follmer, abandon, 13e tour, $5,000;

6) A.J. Foyt, abandon, 2e tour, $3,500.;

Compte tenu des éliminatoires, Donohue a empoché $54,500, ce qui représente la somme la plus importante payée au mille dans une épreuve automobile.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	53	38	9	6	240	144	82
MONTREAL	54	33	15	6	199	149	72
RANGERS N.Y.	55	27	16	12	202	167	66
TORONTO	54	25	18	11	195	157	61
BUFFALO	54	24	25	6	178	185	54
DETROIT	55	19	28	8	182	230	46
ISLANDERS N.Y.	54	14	26	14	130	174	42
VANCOUVER	54	15	30	9	150	203	39
Section Ouest							
PHILADELPHIE	54	34	12	8	190	115	76
CHICAGO	53	27	11	15	181	109	69
ST-LOUIS	55	22	25	8	152	150	52
ATLANTA	56	21	25	10	142	161	52
LOS ANGELES	55	21	26	8	151	171	50
MINNESOTA	55	16	26	13	162	196	45
PITTSBURGH	54	16	33	5	152	200	37
CALIFORNIE	56	11	38	7	147	242	29

Avant-hier
Rangers 4, Philadelphie 4
Islanders 2, St-Louis 2
Buffalo 4, Los Angeles 2
Hier soir
Montréal 9, Détroit 4
Boston à Vancouver, 23h
Ce soir
Atlanta à Toronto
Rangers de N.Y. à Vancouver
Chicago à Islanders de N.Y.
Boston à Los Angeles
Californie à Pittsburgh
Minnesota à St-Louis
Demain
Philadelphie à Montréal, 13h
Toronto à Chicago
Détroit à Buffalo
Californie à Minnesota

LES MENEURS
(matches d'hier soir non compris)

	b	p	pts
Esposito, Boston	47	54	101
Orr, Boston	23	63	86
Hodge, Boston	39	35	74
Martin, Buffalo	38	30	68
Clarke, Philadelphie	26	34	60
Park, Rangers	17	41	58
Hextall, Minnesota	15	43	58
Cournoyer, Montréal	31	26	57
Sittler, Toronto	27	30	57
Bucyk, Boston	21	36	57
Ullman, Toronto	18	39	57

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ANGLETERRE	56	30	24	2	204	192	62
TORONTO	59	29	26	4	231	207	62
QUEBEC	57	29	25	3	210	188	61
CLEVELAND	55	25	25	5	168	179	55
CHICAGO	52	25	24	3	170	177	53
NEW JERSEY	56	24	32	2	173	215	50
Section Ouest							
HOUSTON	55	33	17	5	219	144	71
MINNESOTA	57	30	26	1	227	202	61
WINNIPEG	58	27	26	5	195	208	59
EDMONTON	55	27	28	0	190	198	54
VANCOUVER	54	22	32	0	207	226	44
LOS ANGELES	56	20	36	0	165	223	40

Avant-hier soir
Québec 5, Chicago 3
Toronto 5, New Jersey 2
Hier soir
Jersey 6, Cleveland 2
Minnesota 7, Winnipeg 1
N.-Angleterre à Edmonton
Houston à Los Angeles
Ce soir
Toronto à Chicago
Québec à Cleveland
Demain
Québec à New Jersey
Toronto à Edmonton
N.-Angleterre à Winnipeg
Minnesota à Houston
Vancouver à Los Angeles
Chicago à Cleveland

LES MENEURS
(matches d'hier soir non compris)

	b	p	pts
Carleton, Toronto	29	49	78
G. Howe, Houston	22	52	74
Hull, Winnipeg	38	32	70
Connelly, Minnesota	31	38	69
Walton, Minnesota	29	40	69
Harrison, Edmonton	24	45	69
Lawson, Vancouver	37	30	67
Lacroix, N.-Jersey	22	45	67
B. Campbell, Vancouver	20	45	65
Lund, Houston	21	42	63

LIGUE AMERICAINE

Section Nord

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ROCHESTER	56	30	16	10	223	190	70
NEW HAVEN	56	31	17	8	219	175	70
PROVIDENCE	59	30	22	7	260	190	67
N.-ECOSSE	56	25	21	10	188	161	60
BOSTON	58	17	33	8	177	226	42
SPRINGFIELD	53	12	28	13	165	220	37
Section Sud							
HERSHEY	57	31	17	9	239	180	71
BALTIMORE	55	31	19	5	214	172	67
CINCINNATI	55	30	19	6	200	172	66
VIRGINIE	57	19	30	8	161	216	46
JACKSONVILLE	59	19	33	7	175	241	45
RICHMOND	55	14	34	7	156	235	35

Avant-hier
N.-Ecosse 6, Jacksonville 4
Providence 6, New Haven 5
Rochester 6, Richmond 5
Hier soir
Baltimore 6, Rochester 3
Cincinnati 8, Jacksonville 3
Hershey 8, Springfield 4
Virginie 4, Boston 1
Ce soir
New Haven à Springfield
Demain
Springfield à N.-Ecosse
Virginie à Cincinnati
Rochester à Jacksonville
Baltimore à New Haven
Hershey à Providence
Boston à Richmond

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SOREL	52	43	8	1	467	227	87
QUEBEC	55	41	12	2	405	244	84
SHAWINIGAN	52	23	26	3	273	262	49
TROIS-RIVIERES	54	15	39	0	237	376	30
CHICOUTIMI	54	15	39	0	206	356	30
Section Ouest							
CORNWALL	52	37	14	1	319	232	75
MONTREAL	52	30	19	3	338	247	63
SHERBROOKE	54	30	24	0	252	260	60
LAVAL	53	24	26	3	265	311	51
DRUMMONDVILLE	55	19	35	1	225	328	39
HULL	55	10	45	0	167	311	20

Avant-hier
Montréal 5, Hull 1
Drummondville 4, Chicoutimi 2
Laval 8, Cornwall 7
Hier soir
Cornwall à Chicoutimi
Montréal à Sherbrooke
Québec à Shawinigan
Hull à Sorel

UNIVERSITES DU QUEBEC

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LOYOLA	18	14	2	2	121	47	30
UQTR	16	12	2	2	93	49	26
SIR GEORGE W.	16	9	4	3	91	66	21
SHERBROOKE	17	6	8	3	83	88	15
McGILL	17	6	9	2	69	103	14
BISHOP'S	16	3	11	2	59	88	8
MACDONALD	16	0	14	2	46	122	2

Avant-hier
Loyola 11, Sherbrooke 3
Hier soir
Macdonald à UQTR
Sir George à Bishop's

Les choix de M. Lee à B.B.

Hier soir, notre expert a désigné deux vainqueurs, ce qui lui donne un total de 52 en 200 courses et une moyenne de 26%.

Voici maintenant ses choix pour le programme de demain après-midi:

1ère course: 1- Riley O'Brien (4); 2- Abbe Hill (5); 3- Sir Henry (6).
2ème: 1- Bash Bish Boy (3); 2- Lady Manor (7); 3- Mawk Flicka (8).
Paris doubles suggérés: 4-3 et 5-3.
3ème: 1- Beau Regard (1) et Bobbalou (1A); 3- Betsies Dream (3).
4ème: 1- The Flyer A (4); 2- The Champ Lady (5); 3- Epi Time (2).
Quinielas suggérées: roulette 9-4-2.
5ème: 1- Scampi O Mouette (5); 2- Jet Kent (1); 3- Esther Herbert (7)
6ème: 1- Fashion Row (9); 2- Louis Bunter (4); 3- Sylvie Bunter (2).
Quinielas suggérées: rolette 9-4-2.
7ème: 1- Lila Lee (2); 2- Tilly Farvel (7); 3- My T Bird (4).
8ème: 1- Kaboom (8); 2- Two Mountains Call (7); 3- Casa Dundee (5).
Quinielas suggérées: roulette 8-7-5-3.
9ème: 1- Tarport Boy Adios (3); 2- Wanaque (5); 3- Jay Quick (4).
10ème: 1- Berts Apollo (8); 2- Wingy Mir (4); 3- Perkandi (9).
Exactas suggérées: 8-4, 8-9, 8-1 et 8-2.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 25 et 26

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Requiert les services d'un:

CONSEILLER EN FORMATION

— Est responsable, sous direction, du développement et de la mise en application du programme intégré de formation des cadres au niveau de la Fédération, des Unions régionales et des institutions, ce qui nécessite une recherche des besoins et la mise en place des mécanismes de participation et de coordination auprès des Unions régionales et des institutions.
— Est responsable de la définition et de l'interrelation qui existe entre la "formation" et les autres éléments de développement que l'on retrouve dans l'organisation.

LIAISONS:
Relève du Chef de division Formation du Personnel.

QUALIFICATIONS:
Le candidat doit posséder une formation universitaire au niveau du baccalauréat ou de la maîtrise dans une spécialité des sciences humaines, ainsi qu'une expérience de 5 ans, dont 3 en formation de personnel.

APTITUDES:
— Goût marqué pour l'analyse et la recherche.
— Connaissance pratique des techniques pédagogiques et psychologiques utilisées en formation.
— Apte à travailler en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Le salaire variera suivant les qualifications et l'expérience.
— Avantages sociaux complets.
— Lieu de travail: LÉVIS

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir celle-ci avant le 20 février 1974, à:

La Direction du Personnel,
La Fédération de Québec des
Caisses populaires Desjardins,
150, avenue des Commandeurs,
Lévis

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Requiert les services d'un:

CHEF DE LA DIVISION DU PERSONNEL EXTERNE

DESCRIPTION GÉNÉRALE:
— Est responsable de la recherche et du développement en matière de gestion de personnel pour tout le mouvement des Caisses Populaires Desjardins.
— Agit à titre de personne de ressource auprès des services de personnel des unions régionales et des institutions.
— Voit au développement d'études spécialisées reliées à l'élaboration et à l'application de systèmes normalisés de gestion de personnel.

LIAISONS:
— Relève du directeur du personnel.
— Dirige le travail d'une équipe de spécialistes.

QUALIFICATIONS:
Le candidat recherché possède une formation universitaire en relations industrielles ou en administration et une expérience d'au moins cinq (5) années en administration du personnel.
Une expérience supérieure pourra toutefois compenser pour une formation moindre.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Cette offre d'emploi s'adresse à des candidats recevant plus de $18,000. par année.
Avantages sociaux complets.

LIEU DE TRAVAIL: Lévis

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 1er mars 1974 à:

Direction du Personnel,
la Fédération de Québec des
Caisses populaires Desjardins,
150, avenue des Commandeurs, Lévis.

Un collège progressif opérant au centre-ville de Québec requiert les services de:

PROFESSEURS POUR ENSEIGNER AUX NIVEAUX SECONDAIRE V ET COLLÉGIAL (Septembre 1974)

Matières Commerciales
Droit & Économie
Comptabilité & Arithmétique Commerciale
Procédés de Secrétariat
Structures de l'Entreprise
Anglais & Dactylographie

Les candidats devront posséder une maîtrise parfaite pour l'enseignement en français ou en anglais, ou de préférence dans les deux langues officielles.
Excellentes conditions de travail et rémunération selon expérience.
Prière d'écrire à:

Case 2277, Le Devoir
Montréal H2Y 1X1

DIRECTEUR GÉNÉRAL

LA VILLA DUFRESNE INC.

Centre de Réadaptation pour personnes atteintes gravement d'insuffisance mentale.
1930 ouest, rue King, Sherbrooke, Qué.

POSTE:
Le Directeur général a la responsabilité générale de l'établissement. Son rôle primordial consiste à planifier, diriger, évaluer, contrôler les activités de chacun des programmes et en établir et énoncer la philosophie, sous la responsabilité du Conseil d'Administration et conformément aux politiques du ministère des Affaires sociales

LE CANDIDAT:
Il possède un diplôme universitaire en sciences humaines ou administratives ou l'équivalent.

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX:
Le salaire et les avantages sociaux suivant les normes du ministère des Affaires sociales.

INSCRIPTION:
Faire parvenir votre offre d'emploi et curriculum vitae avant le 18 mars 1974 à:

Monsieur Gilles Savard, président,
LA VILLA DUFRESNE INC.
1930 ouest, rue King,
Sherbrooke, Qué. J1J 2E2

CONCOURS DE RECRUTEMENT
HÔPITAL DE LA PROVIDENCE
CHANDLER, CTÉ GASPÉ, P.Q.
C.P. 1000

DIRECTEUR DES FINANCES

Centre hospitalier de 101 lits en opération et de 145, en construction.

LE CANDIDAT ACCEPTÉ:
sera responsable sous l'autorité du Directeur Général, de l'administration des services financiers et de tout autre service prévu au plan d'organisation.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Etre détenteur d'un diplôme universitaire en comptabilité, ou posséder une expérience jugée équivalente à tel diplôme.

RÉMUNÉRATION:
Selon les qualifications et l'échelle des salaires du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
HÔPITAL DE LA PROVIDENCE - C.P. 1000
CHANDLER, Cté Gaspé, P.Q.

Directeur de l'admission et des services de traitement à long terme

Un nouveau poste permanent est ouvert comme directeur de l'admission et services de traitement à long terme pour un important centre hospitalier psychiatrique de Montréal.

Le postulant aura à coordonner les programmes des pavillons d'admission, services spécialisés et à long terme ainsi qu'à coordonner et planifier les moyens de traitement avec les autres hôpitaux affiliés.

Le postulant, de préférence, doit détenir un certificat en psychiatrie; il doit aussi avoir une connaissance du français en tant que langue d'usage. Un certificat de compétence professionnelle et d'habileté administrative sera requis.

Il aura aussi l'occasion de faire du travail de recherche et de devenir membre de l'Université McGill, département de psychiatrie.

L'expérience et l'entraînement entreront en ligne de compte pour la rémunération.

Prière de faire parvenir votre candidature au:

Directeur des services professionnels
Hôpital Douglas
6875, boul. LaSalle
Montréal H4H 1R3

COLLÈGE RÉGIONAL DE LA CÔTE NORD
Offre d'emploi

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Attributions:
Il remplit une fonction de gestion et de contrôle sous l'autorité du directeur général. Il conseille le directeur général les directeurs de campus et les directeurs de services dans l'établissement de systèmes et de procédures efficaces.
Il est notamment responsable de l'élaboration du budget et du contrôle budgétaire, des systèmes et procédures, de la comptabilité, de la vérification interne, de la paye, des états financiers et des analyses financières.
Il est aussi responsable de l'administration de tous les biens matériels du Collège.

Qualifications:
— Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en administration.
— Expérience pertinente dans des fonctions administratives équivalentes.

Traitement:
De $14,500 à $20,000 selon les qualifications.

Lieu de travail:
Baie Comeau, Québec.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 26 février 1974:

Armand Bélanger, Directeur général
Cegep Régional de la Côte Nord
275, boul. LaSalle
Baie Comeau, Qué.

LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
requiert les services d'un

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Concours no 74-C-3

Attributions:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services financiers remplit une fonction de gestion et de contrôle.
Il assiste (staff) le directeur général dans tous les aspects du contrôle administratif et financier du Collège.
Il est notamment responsable de l'élaboration du budget, du contrôle budgétaire, des systèmes et procédures, de la comptabilité, de la vérification interne, de la paye, des états financiers et des analyses financières.

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en administration.
— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans une fonction de coordonnateur d'un secteur d'activités administratives.

Traitement: (selon l'échelle 1972-73)
De $14,400 à $18,075 par année.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour le 28 février 1974 au:

Bureau du personnel
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin Chambly
Longueuil, Qué.

Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain
Service à l'Enfance et à la Jeunesse
requiert les services de

DEUX T.S.P. ou CRIMINOLOGUES

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur des services ou de son délégué et en collaboration étroite avec les agents de liaison, les titulaires doivent:
— procéder à l'évaluation des demandes de placement référées par la Cour;
— identifier la situation problématique et être apte à prendre les mesures appropriées pour y faire face;
— intervenir au niveau de l'enfant, de la famille, du foyer nourricier et des ressources du milieu;
— rédiger, à l'intention de la Cour, les rapports concernant l'évaluation pour l'orientation des cas.

Exigences:
— Diplôme universitaire terminal en service social ou en criminologie.
— Expérience pertinente en placement d'enfants.
— Connaissance de la dynamique de l'enfant et de la famille.
— Connaissance des divers modes d'intervention (individuel - familial - groupe).

Les candidats qualifiés sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae au:

Service du personnel
866 est, rue Sherbrooke
Montréal H2L 1K9

---

c.e.g.e.p. de saint-laurent
OFFRES D'EMPLOI

Professeur **chargé de cours** afin d'enseigner **durant 63 heures** les techniques des métaux aux étudiants de la concentration arts plastiques dans le cadre du cours : **Matériaux 510-206.**
Ce professeur devra connaitre la soudure à l'arc électrique, la soudure oxy-acétylénique et la transformation des métaux en général, pour fin de créations artistiques.

Qualifications requises :
— Diplôme approprié d'une école technique reconnue ou expérience pertinente.
— Expérience de l'enseignement.

Date d'entrée:
Au début ou vers la mi-avril.

Salaire:
Selon la convention collective.

Les personnes intéressées sont priées de poser leur candidature au Service du personnel avant mercredi le 20 février 1974, comme suit:

Cegep de Saint-Laurent
Concours no P74-013
625, boul. Ste-Croix
Montréal H4L 3X7

Université du Québec à Trois-Rivières

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Fonctions :
Sous la direction du recteur, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Dirige les services et les organismes d'enseignement et de recherche;
Donne son avis à la Commission des études sur l'organisation. le développement et la coordination de l'enseignement et de la recherche, sur les nominations aux postes de direction d'enseignement et de recherche et sur la répartition des budgets dévolus à l'enseignement et à la recherche;
Assure la mise en place et le fonctionnement des politiques de l'université touchant l'enseignement et la racherche;
Donne son avis au Conseil d'administration sur les recommandations de la Commission des études;
Recommande au Comité exécutif l'engagement des professeurs;
Assume la responsabilité des relations de travail avec le personnel enseignant et le personnel d'appoint. À ce titre il avise le Conseil d'administration sur tout ce qui a trait à la vie professorale et il assure l'application des politiques de l'université en matière de relations de travail avec le corps enseignant;
Représente les fonctions enseignement et recherche de l'Université aux organismes-réseau de l'Université du Québec.
Exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confie le recteur ou le Conseil d'administration.

Exigences :
Diplômes universitaires pertinents; expérience dans le milieu universitaire au niveau de l'enseignement, de la recherche et de l'administration académique; connaissance de la structure de l'Université du Québec.

Mandat :
5 ans (renouvelable)

Traitement :
Selon l'expérience et les qualifications.

Toute candidature accompagnée d'un curriculum vitae doit parvenir avant 17h, le 4 mars 1974 à :

M. André Brousseau,
Secrétaire général,
Université du Québec à Trois-Rivières,
C.P. 500, Trois-Rivières, G9A 5H7

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CÔTE NORD
275, boul. LaSalle, Baie-Comeau, P.Q.
Réf.: 04-12-28B

SERVICES AU PERSONNEL
OFFRE D'EMPLOI

PRINCIPAL

La Commission scolaire régionale Côte-Nord requiert les services d'un principal pour l'école polyvalente de Baie-Comeau: clientèle environ 1,700 élèves.

FONCTIONS:
Le principal assumera, sous l'autorité du directeur général ou de la personne déléguée à cette fin par la Commission, l'entière responsabilité de son école.
Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel, et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de son école conformément aux politiques et règlements de la Commission.
Il doit assumer des communications régulières et suivies à l'intérieur de l'école avec la Commission et avec le milieu desservi par son école.
Il dirige l'équipe de gestion de l'école qui comprend les adjoints de l'école.

CRITÈRES:
— Être légalement qualifié;
— Posséder au moins seize (16) années de scolarité;
— Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
— Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 ou au niveau 2, à l'élémentaire ou au secondaire, directement reliée aux fonctions à remplir, ou l'équivalent.

CONDITIONS:
Selon les termes de l'Entente provinciale pour les principaux et les principaux adjoints et en conformité avec la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er juillet 1974.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de services et leur dossier, s'il n'est pas déjà à la Commission scolaire régionale Côte-Nord, le ou avant le 28 février 1974 à l'attention du soussigné en mentionnant la référence au poste.

LA DIRECTION DES SERVICES AU PERSONNEL
C.H. CHARBONNEAU, Directeur

N.B. Cette offre d'emploi annule celle déjà parue portant le no 04-12-28A

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DES MILLE-ÎLES
ouvre les postes suivants:

ANIMATEUR-ANALYSTE (2)

Exigences:
— Posséder une formation universitaire en sciences humaines ou une expérience valable dans un domaine d'animation communautaire.
— Être informé sur le bill 65 et les C.L.S.C. pour travailler en équipe multidisciplinaire.
— Être capable de proposer des méthodes à suivre quant à la programmation, l'information et l'animation.
— Être très disponible - Avoir une personnalité agréable, esprit de synthèse et de créativité.
— Être capable de susciter de bonnes relations et coordonner les groupes.

CONSEIL SOCIAL (1)

Exigences:
— Posséder des qualités d'analyse et de conception.
— Posséder une expérience valable dans le milieu des affaires sociales.
— Savoir travailler en équipe multidisciplinaire.
— Avoir une personnalité facilitant les contacts fréquents avec le public.
— Bien connaître le milieu et ses ressources dans le domaine des affaires sociales.

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE (1)

Exigences:
— Dactylo.
— Capacité d'accueil.
— Travail général de bureau.
— Comptabilité

Traitement:
Selon les échelles de traitement de la politique salariale et administrative du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées à ces postes doivent faire parvenir leur demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae complet au plus tard le 1er mars 1974, au:

C.L.S.C. des Mille-Iles
a/s Mme Jacqueline Bélanger, sec.
8235, 14e avenue (St-François)
Ville de Laval H7A 1B9

VILLE DE ST-HUBERT

OFFRE D'EMPLOI

Poste:

GREFFIER

Fonctions:
Préposé à la garde des archives de la Ville, il assiste aux séances du Conseil Municipal et dresse les procès-verbaux des délibérations. De plus, il exerce tous les devoirs qui lui sont attribués en vertu de la loi des Cités et Villes et de toutes autres lois dans les cas s'y appliquant, et dirige le travail des employés du Secrétariat.

Exigences:
— Formation universitaire ou équivalent;
— Bilingue;
— Habileté et facilité à s'exprimer en public et à rédiger les procès-verbaux;
— Expérience minimum de 3 à 5 années dans des fonctions identiques ou similaires;
— Qualités personnelles appropriées.

Traitement:
Salaire à déterminer selon qualifications et expérience.
Programme complet d'avantages sociaux.

Les candidats intéressés devront compléter une formule de demande d'emploi et faire parvenir un "curriculum vitae" complet d'ici le 17 mars 1974 en s'adressant au:

Service du Personnel
3350, Grande Allée
St-Hubert, Qué.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24 et 26

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LACHINE

AGENT DE RELATIONS PUBLIQUES

La Cité de Lachine requiert les services d'un agent de relations publiques pour travailler sous la responsabilité du Directeur des Finances et du service de la trésorerie.

En plus d'être bilingue, le candidat devra posséder trois (3) années de cours universitaire, cinq (5) années d'expérience dans le domaine municipal et une certaine expérience dans la vente.

Le traitement annuel sera de $12,000.00 plus un programme complet d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée devra soumettre sa demande d'emploi au sous signé, au plus tard le 25 février 1974.
SIGNE A LACHINE, ce 11 février 1974.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

COMMISSION SCOLAIRE POINTE-LEVY
OFFRE D'EMPLOI
CONCOURS 74-02

POSTE:

Directeur des services de l'enseignement

Concours ouvert aux hommes et aux femmes

Attributions:
Sous l'autorité du Directeur général, le Directeur des services de l'enseignement planifie, organise, coordonne et évalue l'enseignement dispensé par la Commission scolaire.
Il avise le Directeur général et assiste les principaux d'écoles relativement à l'organisation de l'enseignement, aux programmes d'études, aux méthodes techniques et documents d'enseignement aux modes d'évaluation et de contrôle, aux méthodes d'enseignement.
Il anime le personnel de l'enseignement.
Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres.

Qualifications requises:
Brevet d'enseignement.
Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement, diplôme requérant au moins 17 années de scolarité.
10 années d'expérience pertinente dont au moins 3 au niveau 2 ou l'équivalent.
Aptitudes réelles en animation de groupe.
Aptitudes au travail d'équipe.

Conditions de travail:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education. La Commission scolaire Pointe-Lévy compte 5037 élèves.

Faire parvenir curriculum vitae complet avec pièces justificatives avant le 9 mars 1974 à l'adresse suivante:

DIRECTEUR DU PERSONNEL (CONCOURS 74-02)
COMMISSION SCOLAIRE POINTE-LEVY
6, RUE ST-GABRIEL
LÉVIS

COMPTABLES

COMPTABLE INTERMÉDIAIRE
Pour chaîne d'épiceries, R.I.A. ou C.G.A. 3e année. Deux ou trois ans d'expérience dans l'industrie en comptabilité générale. Salaire: $11,000.

COMPTABLE SENIOR EN PRIX DE REVIENT
Coûts de revient et de fabrication des produits, prévisions des variances, systèmes de coûts standards, communication avec comptable d'usine. R.I.A. étudiant. Cinq ans d'expérience en comptabilité d'usine. Bilingue. Salaire: $12,000.

COMPTABLE EN PRIX DE REVIENT
Au moins trois ans d'expérience en construction. Prendra charge du contrôle des coûts de construction d'une usine d'eau lourde et des comptes à payer. Travaillera un an à Glace Bay, puis pourra devenir gérant de bureau à Gentilly s'il est très bon bilingue. Salaire: $10,000.

CONTRÔLEUR
Direction de la comptabilité et du contrôle dans grande entreprise de télécommunications. C.A. L'anglais est absolument nécessaire. Salaire: $20,000.

COMPTABLE-CHEF
Se rapporte au contrôleur. Préparation des rapports financiers, comptes à payer. Potentiel de supervision. Deux à trois ans d'expérience. B. Com. récent, option comptabilité. Connaissance du traitement des données. Entreprise de transport. Anglais essentiel. Salaire: $12,000.

S'adresser au bureau APT
Centre de Main-d'oeuvre du Canada
800 Place Victoria, Chambre 904
Montréal, Qué. H4Z 1B1
Téléphone: 283-5233
283-5287

Centre de Main-d'œuvre du Canada
Main-d'œuvre et Immigration
Canada Manpower Centre
Manpower and Immigration

ÉDUCATEUR COORDONNATEUR D'UNITÉ DE VIE

Pour centre de réadaptation, semi-internat, garçons âgés de 7 à 11 ans, intelligence normale. Assumer l'animation du travail clinique d'une équipe d'éducateurs.

Qualifications:
Etre détenteur d'un degré universitaire en sciences humaines. Expérience considérée.

Adresser curriculum vitae au:

Service du personnel
Centre Clairséjour
500, avenue Claremont
Westmount, Qué.
Tél.: 481-1131

LES MINES LAC MATTAGAMI LIMITÉE
est à la recherche d'un

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE OU EN ÉLECTRICITÉ

avec 8 ans ou plus d'expérience dans:

La maintenance de machinerie et équipement.
Il doit être familier avec un programme de maintenance préventive et doit être apte à diriger un département de plus de 130 employés
Une connaissance de l'anglais et du français est exigée.
Logement disponible dans une ville bien organisée au point de vue municipal, scolaire et loisirs.
Salaire intéressant, programme de retraite et autres avantages marginaux.
Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Chef des Services du Personnel,
Les Mines Lac Mattagami Limitée,
Matagami, Qué.
JOY 2AO

INGÉNIEUR CIVIL

La Commission de la Capitale nationale d'Ottawa, qui est l'organisme fédéral chargé de l'aménagement de la région de la Capitale nationale, recherche un ingénieur civil possédant une vaste expérience dans le domaine de la conception et la construction de routes et du transport en général.
Ce poste est nouveau et offre des possibilités uniques à l'ingénieur professionnel sur le plan de la coordination, de la surveillance et de la direction de programmes d'aménagement du transport de plusieurs millions de dollars, dont les frais sont partagés par les administrations fédérale, provinciales et municipales dans la région d'Ottawa-Hull. La connaissance et l'utilisation de l'anglais et du français sont essentielles. Les candidats unilingues doivent être prêts à suivre des cours de langue continus pendant une période allant jusqu'à un an, aux frais de l'État.
Échelle de traitement jusqu'à $18,700.
Pour obtenir d'autres renseignements veuillez téléphoner à frais virés à Mme M. G. Kay à Ottawa au numéro 613-992-6666 ou envoyer un curriculum vitae au chef de la Main-d'oeuvre.

National Capital Commission
Commission de la Capitale nationale
48 Rideau · Ottawa · Canada K1N 8K5

Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux / région 04 (Trois-Rivières)

DIRECTEUR DU SERVICE DES COMMUNICATIONS

- **Nature du poste:**
Élabore des mécanismes de communications et coordonne les activités du CRSSS-04 en matières d'information/consultation, d'élection et de plaintes.
- **Fonctions et responsabilités:**
  — Mettre en place et voir au bon fonctionnement de réseaux de communications entre le CRSSS-04 et le milieu.
  — Élaborer et réaliser des programmes d'information à l'intention de la population de la région 04 afin de faire connaître les politiques, orientations et programmes du CRSSS-04 de même que les services auxquels ont droit les citoyens.
  — S'assurer de la consultation et de la participation de la population en regard de l'identification des besoins et de la recherche de solutions.
  — Recevoir, entendre et analyser les plaintes des usagers de services, en saisir les établissements concernés et recommander les correctifs nécessaires en accord avec les politiques du CRSSS-04
  — Voir à la préparation, à l'organisation et à la surveillance de l'élection/nomination des membres des conseils d'administration des établissements.
  — Voir à la tenue des assemblées publiques annuelles des établissements
  — . . . et autres fonctions pertinentes au service des communications du CRSSS-04.
- **Exigences du poste:**
  — Diplôme universitaire en Relations publiques, Communications, Sciences Humaines ou Sciences Sociales et/ou expérience pertinente dans le domaine.
- **Rémunération:**
En fonction de l'expérience et des qualifications, selon la politique salariale du CRSSS-04 et en accord avec les normes du ministère des Affaires Sociales pour le personnel de cadres.

Les candidatures doivent parvenir avec curriculum vitae avant le 28 février à l'adresse suivante:

Pierre Duguay, directeur général
CRSSS-04
550, rue Bonaventure, local 5
Trois-Rivières, G9A 2B5

CENTRE HOSPITALIER CHARLES-LEMOYNE
demande

- **INFIRMIÈRES AUTORISÉES**
à temps partiel, sur appel, pour le quart de nuit et/ou fins de semaine
- **INFIRMIÈRES AUTORISÉES**
à plein temps, pour le quart de nuit.
- **INFIRMIÈRES AUXILIAIRES,**
à temps partiel, sur appel, pour le quart de nuit et/ou fins de semaine
- **INFIRMIÈRES AUXILIAIRES,**
à plein temps, pour le quart de nuit et de jour.
- **INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIRMIÈRES AUXILIAIRES,**
sur équipe volante pour soir et nuit.

Communiquer avec:

Le Bureau du personnel
672-2211, poste 219

CARLETON UNIVERSITY
Département d'études françaises

Titre:
Professeur agrégé, ou professeur titulaire pour un candidat de mérite exceptionnel.

Conditions requises:
Doctorat ou équivalence, avec expérience poussée dans l'enseignement et la recherche en matière de littérature canadienne-française.

Nature des fonctions:
Enseignement au niveau du Baccalauréat (B.A.) et de la Maîtrise (M.A.).

Traitement:
Selon l'échelle de salaires actuellement en vigueur à Carleton University.
Date d'entrée en fonction: Le 1er juillet 1974.
Date de clôture pour la réception des demandes: 28 février 1974.
Envoyer la demande à:

Professeur H. P. Clive
Directeur
Département d'Études françaises
Carleton University
Ottawa, Ontario

LE COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT
requiert les services de

professeurs à temps complet, à temps partiel et à la leçon pour le département des

Techniques administratives

pour dispenser des cours de: contrôle, marketing, organisation et méthode, prix de revient, système, placement, commerce et finance.

Concours No 74-E-18

Qualifications requises:
— Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle ou de préférence de 2e cycle dans une discipline appropriée.
— Expérience dans l'enseignement au niveau collégial de préférence.
— Expérience industrielle pertinente.

Salaire:
Selon les normes de la convention collective.

Faire parvenir curriculum vitae pour mardi le 19 février 1974 au:

Bureau du personnel
Collège Edouard-Montpetit
945, chemin Chambly
Longueuil, Qué.

Veuillez indiquer sur votre demande si vous êtes intéressés par un poste à temps complet, à temps partiel ou à la leçon.

Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux / région 04 (Trois-Rivières)

DIRECTEUR DU SERVICE DE RECHERCHE/PLANIFICATION

- **Nature du poste:**
Élabore et coordonne les études socio-économiques nécessaires à l'identification et à l'évaluation des ressources et besoins du milieu en vue d'une meilleure planification régionale.
- **Fonctions et responsabilités:**
  — Prendre connaissance des programmes de régionalisation et de développement des services de santé et de services sociaux
  — Voir à la coordination et au bon fonctionnement des comités d'étude et de travail en matière de recherche et de planification
  — Favoriser la participation adéquate des représentants d'établissements, d'organismes et de la population au sein de ces comités
  — Après identification des besoins et ressources, établir les priorités de développement
  — Proposer les projets nécessaires pour une amélioration des services de santé et de services sociaux et pour leur meilleure répartition dans le territoire
  — Établir des modes de collaboration avec les organismes de recherche de la région
  — . . . et autres fonctions pertinentes en matière de recherche/planification
- **Exigences du poste:**
  — Diplôme universitaire en Sciences sociales ou administratives et/ou expérience dans le domaine de la recherche et de la planification
- **Rémunération:**
En fonction de l'expérience et des qualifications, selon la politique salariale du CRSSS-04 et en accord avec les normes du ministère des Affaires sociales pour le personnel de cadres.

Les candidatures doivent parvenir avec curriculum vitae avant le 28 février à l'adresse suivante:

Pierre Duguay, directeur général
CRSSS-04
550, rue Bonaventure, local 5
Trois-Rivières
G9A 2B5

POSTE VACANT À LA CSN
(temporaire pour une période indéfinie)

UN ÉCONOMISTE

Les candidats sont priés de communiquer avec Pauline Topping, 1001, rue St-Denis, Montréal H2X 3J1, tél.: 842-3181, d'ici le 1er mars 1974.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU SAGUENAY
BIBLIOTHÉCAIRE RESPONSABLE

Concours 1/74/5

Nature du travail:
— Le bibliothécaire est responsable de l'application des politiques relevant de la commission quant à l'organisation et à la gestion des bibliothèques et des autres centres de documentation de la commission.
— Il voit à la planification de l'organisation actuelle de la documentation et des projets en cours dans ce domaine.
— Il avise le directeur des services de l'enseignement sur toute question relative aux bibliothèques.

Qualifications requises:
Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en bibliothéconomie et 3 années d'expérience pertinente.

Salaire et horaire:
Minimum: $8,092/année Maximum: $12,551/année et possibilité de supplément. 35 heures de travail par semaine.

Nous accepterons les candidatures jusqu'à 17h. vendredi le 22 février 1974.

C.S.R. du Saguenay
a/s Clément Girard
Directeur du personnel
36 Jacques Cartier Est
Chicoutimi, Qué.

INGÉNIEURS

Au moins trois ans d'expérience en supervision et développement de plans pour faire des rallonges à une manufacture et replanifier l'intérieur.

Au moins deux ans d'expérience en conception de structures d'acier et de béton.

Expérience en conception de structures d'acier et de béton pour gratte-ciel.

Au moins cinq ans d'expérience en surveillance de chantiers pour projet à Mont Wright.

Huit ans et plus d'expérience en surveillance de chantiers comprenant coordination des travaux, liaison technique entre le bureau et les entrepreneurs, planification et ordonnancement pour la baie James.

GÉOTECHNICIEN
Huit ans d'expérience en conception technique d'ouvrages en terre, de fondations et barrages. Affectation: Montréal.

HYDRAULICIEN
Huit ans d'expérience en conception et études d'aménagements hydro-électriques et de régularisation de cours d'eau. Affectation: Montréal.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PRODUCTION
Se rapporte au Vice-Président. Responsable de plusieurs centaines d'employés de différents départements tels que soudure, ateliers, assemblage, plastiques, fraisage chimique, placage électrique, etc. Cinq à dix ans d'expérience en supervision dans le domaine de l'avionnerie ou connexe. Diplôme d'ingénieur en mécanique ou industriel requis. Anglophone.

Plusieurs postes vacants pour des administrateurs de contrats en génie civil.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Au moins trois ans d'expérience en équipement micro-ondes ou en conception des digitaux avec une connaissance des micro-ondes.

INGÉNIEUR DE FABRICATION
Trois à cinq ans d'expérience en découpage des métaux avec connaissances des travaux d'atelier et du génie industriel. Sera responsable du découpage des métaux pour la fabrication de trains d'atterrissage.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Plusieurs années d'expérience en conception de systèmes de manutention de matériaux en vrac.

La plupart de ces postes sont bilingues et le traitement est selon l'expérience.

S'adresser au bureau APT
Centre de Main-d'oeuvre du Canada
800 Place Victoria, Chambre 904
Montréal, Qué. H4Z 1B1
Téléphone: 283-5235
283-5234
283-5287

Centre de Main-d'œuvre du Canada
Main-d'œuvre et Immigration
Canada Manpower Centre
Manpower and Immigration

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24 et 25

Adjoint à l'information

L'entreprise:
Nous sommes un organisme semi-public, dont le personnel représente quelque trente personnes. Nous devons élargir les cadres de notre Service des Relations publiques afin de répondre aux exigences croissantes des publics auxquels nous nous adressons. Nous sommes situés au centre-ville de Montréal et nos locaux sont installés dans un gratte-ciel de construction récente.

Le poste:
La responsabilité de l'information destinée à différents publics constitue l'essentiel du poste que nous offrons. Bulletins, communiqués, revues de presse, conférences de presse, rencontres avec les représentants des média, allocutions, déplacements aux quatre coins du Québec représentent les différentes activités rattachées à ce poste nouvellement créé au sein de notre Service des Relations publiques.

Le candidat ou la candidate:
La personne choisie pour occuper ce poste possédera une expérience de quelques années en relations publiques ou en journalisme. Capable de travailler de façon autonome, elle devra cependant être disposée à travailler en équipe. S'exprimant et écrivant dans un français excellent, elle doit aussi posséder une bonne connaissance de l'anglais.

Avantages sociaux et rémunération:
Les avantages sociaux sont facilement comparables à ce qu'offrent les meilleurs employeurs en ce domaine. Quant à la rémunération, elle sera à la mesure de la formation et de l'expérience de la personne choisie.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Le directeur
Service des Relations publiques
625, av. du Président-Kennedy
Bureau 1601
Montréal, Québec
H3A 1K8

Directeur de l'informatique

Notre client, une entreprise québecoise en pleine expansion oeuvrant dans le domaine des communications, est à la recherche d'un Directeur de l'Informatique. Sous l'autorité du vice-président des opérations, le titulaire sera responsable de la planification, de la direction et du contrôle de toutes les activités reliées à la conception et à l'opération des systèmes informatiques de l'entreprise.

Le candidat choisi sera de préférence un diplômé universitaire en génie ou en sciences commerciales, possédant au moins cinq années d'expérience dans la gestion d'un service d'informatique, incluant la conception de systèmes, l'exploitation des banques de données et l'utilisation des techniques de télécommunications. Le poste, situé à Montréal, saura intéresser les cadres dynamiques et innovateurs recevant déjà un traitement de l'ordre de $15,000 à $18,000.

Toute réponse sera traitée confidentiellement. Elle devra référer au dossier P982MD, et être soumise à l'attention de Clément Beaulieu suite 2685, 630 ouest, boul. Dorchester, Montréal.

Urwick, Currie Conseillers en administration
& Associés Ltée *Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration*

ARCHITECTE

Architecte d'expérience, orienté vers la production de plans, devis et documents contractuels.

DESSINATEUR

Dessinateur en architecture, ayant de 8 à 10 ans d'expérience dans la préparation de plans d'exécution de bâtiments publics ou privés.

Conditions à discuter.

FISET DESCHAMPS PAPANEK ARCHITECTES
1980 ouest, rue Sherbrooke, suite 600
Montréal, Qué. H3H 1E8
Tél.: 931-7501

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

AVOCAT

FONCTIONS:
Conseiller la compagnie quant à ses droits et obligations, notamment en matière de droit d'assurance, des contrats, des immeubles, du travail et des compagnies. Examen des nouvelles législations et de façon générale consultation légale.

QUALIFICATION:
Membre du Barreau, de préférence depuis au moins quatre ans.

SALAIRE:
Selon la compétence.

LIEU DE TRAVAIL:
Québec

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Le Gérant, Personnel
C.P. 1907
Québec 2e, Qué.
G1K 7M3

Université Laval

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

POSTE:
Adjoint au directeur des programmes expérimentaux de formation pédagogique des enseignants du secteur professionnel.

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur des programmes, il anime et coordonne le travail des personnes engagées dans la réalisation de ces programmes.

EXIGENCES
1. Connaissance des mouvements contemporains en pédagogie
2. Expérience dans la mise en oeuvre de programmes de formation.
3. Expérience pertinente en animation de groupes de travail.
4. Expérience dans le secteur de l'enseignement professionnel.
5. Avoir complété des études universitaires de 1er cycle et de préférence de 2e cycle (maîtrise).

Date limite pour la réception des candidatures: 8 mars 1974

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Monsieur Jean-Yves Drolet
Doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec, Qué.
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

MANOIR VERDUN

Centre d'accueil pour personnes âgées (320 lits)
recherche
infirmier(e) autorisé(e)
Temps complet de soir
Poste de responsabilité

Avantages:
Fin de semaine aux deux semaines. Pas de rotation.

Communiquer avec:
Manoir Verdun
5500, boul. La Salle
Verdun, Qué.
Tél.: 769-8801

PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL

Si vous possédez un baccalauréat en psychologie industrielle et désirez faire carrière en administration du personnel, en voici l'occasion.

Nous sommes à la recherche d'un jeune psychologue industriel possédant environ un an d'expérience dans l'industrie, préférablement dans la sélection du personnel.

Le titulaire sera responsable de l'embauchage de tout le personnel d'usine et de bureau, de plus il aura l'occasion de s'initier aux autres fonctions de l'administration du personnel.

Nous offrons un salaire compétitif et une gamme complète de bénéfices sociaux.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 2276, Le Devoir, Montréal H2Y 1X1

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115	861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6	681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa	745-1515

Office national du film du Canada — National Film Board of Canada

La division de la Production française
requiert les services d'un

PRODUCTEUR EXÉCUTIF

Fonctions:
Assumer la responsabilité complète d'un studio de production en initiant, planifiant, exécutant et contrôlant la production de programmes audio-visuels et en dirigeant et coordonnant le travail du personnel créateur et administratif du studio; assister le directeur de la Production, en particulier dans l'élaboration des objectifs et des politiques de la division et de l'Office; agir comme producteur à l'occasion.

Qualifications:
Vaste connaissance du travail de production audio-visuelle et de l'utilisation des différents types de média; qualités d'entrepreneur et compétence reconnue dans le domaine cinématographique; habileté à communiquer et à établir des relations inter-personnelles.

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

Ms Suzanne Roussos
Service du personnel
Office national du film du Canada
C.P. 6100, station A
Montréal H3C 3H5

LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA RIVE SUD DE MONTRÉAL

est à la recherche

D'UN SECRÉTAIRE ET D'UN TRÉSORIER

La CTRS est une corporation publique au sens du Code civil, constituée par le bill 84 (1971) et ses amendements et ayant pour objet l'exploitation d'une entreprise de transport en commun dans son territoire (Boucherville, Longueuil, St-Hubert, Greenfield Park, Lemoyne, Notre-Dame, St-Lambert, Brossard).

Sous la direction du président-directeur général, le candidat au poste de secrétaire et celui au poste de trésorier auront à travailler en équipe pour relever le défi de mettre sur pieds un organisme souple, dynamique et efficace où existent des possibilités d'innovation.

• SECRÉTAIRE

FONCTION :
Remplir le poste de secrétaire de la Commission et assister le président-directeur général dans sa fonction administrative particulièrement en ce qui a trait aux assurances, aux négociations de contrats, aux statistiques, au traitement des données et à divers procédés administratifs.

QUALIFICATIONS :
Le candidat (homme ou femme) aura au moins 5 ans d'expérience à un poste d'autorité dans un organisme public ou dans le domaine des affaires. Il sera de préférence bilingue. Une formation universitaire sera considérée.

• TRÉSORIER

FONCTION :
Diriger, planifier, coordonner l'organisation et le contrôle des budgets, des revenus, des dépenses, des opérations comptables, des divers systèmes financiers et budgétaires. Travailler en équipe avec le secrétaire et le directeur du transport pour ce qui a trait au traitement des données.

QUALIFICATIONS :
Le candidat (homme ou femme) aura une formation universitaire et sera membre de l'Institut des Comptables Agréés ou sera détenteur du titre de C.G.A. ou de R.I.A. Il aura au moins 5 ans d'expérience dans un organisme public ou une entreprise de transport ou dans le domaine des affaires.

SALAIRE :
Aussi bien pour le SECRÉTAIRE que pour le TRÉSORIER, le salaire sera de $15,000, à $20,000. selon les qualifications et l'expérience.
Les bénéfices sociaux habituels, incluant un régime de retraite, seront établis.

Faire parvenir votre curriculum vitae au :

Président-directeur général
Commission de Transport de la Rive Sud de Montréal
249 St-Alexandre
Longueuil

d'ici le 22 février 1974.

Prière de mentionner sur l'enveloppe le poste qui vous intéresse.

MAISON NOTRE-DAME DE LAVAL INC.

demande un

DIRECTEUR
DU CENTRE DE RÉADAPTATION LE TOURNESOL

Attributions:
— Sous l'autorité du directeur général, le directeur du centre Le Tournesol remplit les fonctions de direction, planification, coordination, organisation, décision et contrôle du champ d'activités des services reliés à la réadaptation des adolescentes confiées à sa responsabilité.
— Il est notamment responsable des services pédagogiques, éducatifs et administratifs de son secteur, en collaboration avec ses adjoints.
— Il est responsable de l'élaboration et de l'application du régime rééducatif et des programmes pédagogiques du Centre.
— Il est responsable du service de surveillance de son secteur.
— Il participe à l'élaboration et à la gestion du budget de son secteur en collaboration avec le directeur des services administratifs.
— Il détermine avec le directeur du personnel, les critères d'engagement et d'évaluation de son personnel et voit à leur application.

Qualifications:
— Diplôme universitaire en sciences humaines requérant au moins 17 ans de scolarité.
— Expérience pertinente d'au moins 5 ans dans un poste de responsabilité, de gestion en milieu institutionnel ou équivalent.

Traitement:
Selon la politique salariale du ministère des Affaires sociales, en tenant compte de la scolarité et de l'expérience.

Prière de faire parvenir curriculum vitae avant le 25 février 1974 en précisant le numéro de concours 12-74, au:

Directeur du personnel
Maison Notre-Dame de Laval Inc.
310, boul. Cartier
Laval, Qué.
H7N 2J2

Conseil d'Education de Nipissing
North Bay, Ontario
École secondaire Franco-Cité
Sturgeon Falls, Ontario
Le Conseil scolaire sollicite des candidatures au poste de

PROFESSEUR DE MUSIQUE INSTRUMENTALE
pour septembre 1974

M.D. Lafleur, directeur
Tél.: Bureau (705) 753-1510
Rés. (705) 753-0587

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY

OFFRE D'EMPLOI

POSTE: Acheteur

ATTRIBUTIONS:
Sous un minimum de surveillance, l'acheteur est chargé de l'achat des marchandises requises par la commission, selon des modalités déterminées.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Avoir complété le cours secondaire V, avec option appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.
Posséder un minimum de six (6) années d'expérience pertinente.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon les termes de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

N.B. Toutes les demandes doivent nous parvenir avant le 25 février 16:45 heures et être adressées comme suit:

M. Normand Reid
directeur
services du personnel
32, rue Lorne
C.P. 130
Saint-Lambert J4P 2G8

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SECTEUR BRANDON

OFFRE D'EMPLOI

TRAVAILLEUR OU CONSEILLER SOCIAL EN INTERVENTION PERSONNELLE

QUALIFICATIONS:
— formation universitaire ou en assistance sociale;
— capacité de travailler en équipe et en groupe;
— facilité dans les relations humaines;
— expérience appréciée.

FONCTIONS:
1) Collaborer à la dernière phase d'implantation du C.L.S.C.:
   — participation aux différents comités de travail;
   — participation à l'information de la population sur les services et les ressources existants dans la région;
   — penser et définir le module accueil-information;
   — au besoin, faire la prise de contact;
   — référer les gens aux ressources;
2) par la suite, s'insérer dans le module de son choix.

TRAITEMENT:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er mars 1974 à:
C.L.S.C. secteur Brandon, C.P. 658, St-Gabriel-de-Brandon, cté Berthier, P.Q. a/s secrétaire de direction.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

inde

Gandhi incarne l'âme de son pays

Pour avoir un aperçu un peu plus approfondi sur l'Inde d'aujourd'hui, il est presque indispensable d'avoir certaines connaissances sur Gandhi. C'est du moins ce que déclare M. Paul Vickers, de l'India News Bureau, à la suite d'une tournée de ce pays vaste et complexe qui est une véritable mosaïque de langues, de religions et de coutumes.

Dans toute l'Inde, le visiteur se rend compte que Gandhi incarne littéralement l'âme du pays. Dans le moindre village ou la moindre petite ville, il y a une plaque, un pilier ou une place en mémoire de Gandhi. Il existe également des musées, des bibliothèques et d'autres monuments où l'on conserve ses écrits et ses biens.

A Bombay, par exemple, Gandhi vivait dans une chambre très simple, que l'on peut visiter aujourd'hui. Elle contient une collection de photographies et de livres, ainsi qu'une série de vitrines représentant des scènes de sa vie. A Madurai, dans le sud de l'Inde, il y a un musée qui retrace sa vie et qui contient un morceau du vêtement taché de sang que Gandhi portait au moment de son assassinat, le 30 janvier 1948. C'est à la pointe extrême sud de l'Inde (au cap Cormoran), qu'on jeta à la mer une partie des cendres de Gandhi. Un monument y a été érigé pour commémorer cet événement.

A Delhi, capitale de l'Inde, un austère monument, le Rajghat, marque l'emplacement du samadhi ou dernière demeure de Gandhi. Au cours de l'année prochaine, les murs qui entourent ce tombeau seront recouverts de peintures et de sculptures dépeignant l'histoire de Gandhi. En Ahmedabad, son Etat natal, Gandhi avait pris plusieurs importantes décisions. On a construit en son honneur le Sabarmati Ashram, qui abrite une bibliothèque en sa mémoire où l'on peut consulter les divers ouvrages et s'adonner à la méditation.

Mais ce ne sont là que quelques-unes des attractions populaires qui s'offrent au visiteur en Inde. Il en existe des douzaines d'autres, à la fois dans les grands centres et dans les villages et les petites villes. Mais pourquoi tout ce culte rendu à un homme? Qui était la Mahatma Gandhi? Ses débuts n'avaient rien de bien marquant. Né en Inde en 1869, il était, de son propre aveu, un élève moyen qui ne se distinguait dans aucune matière particulière. Il fit ses études de droit en Angleterre, et fut admis au barreau en 1891.

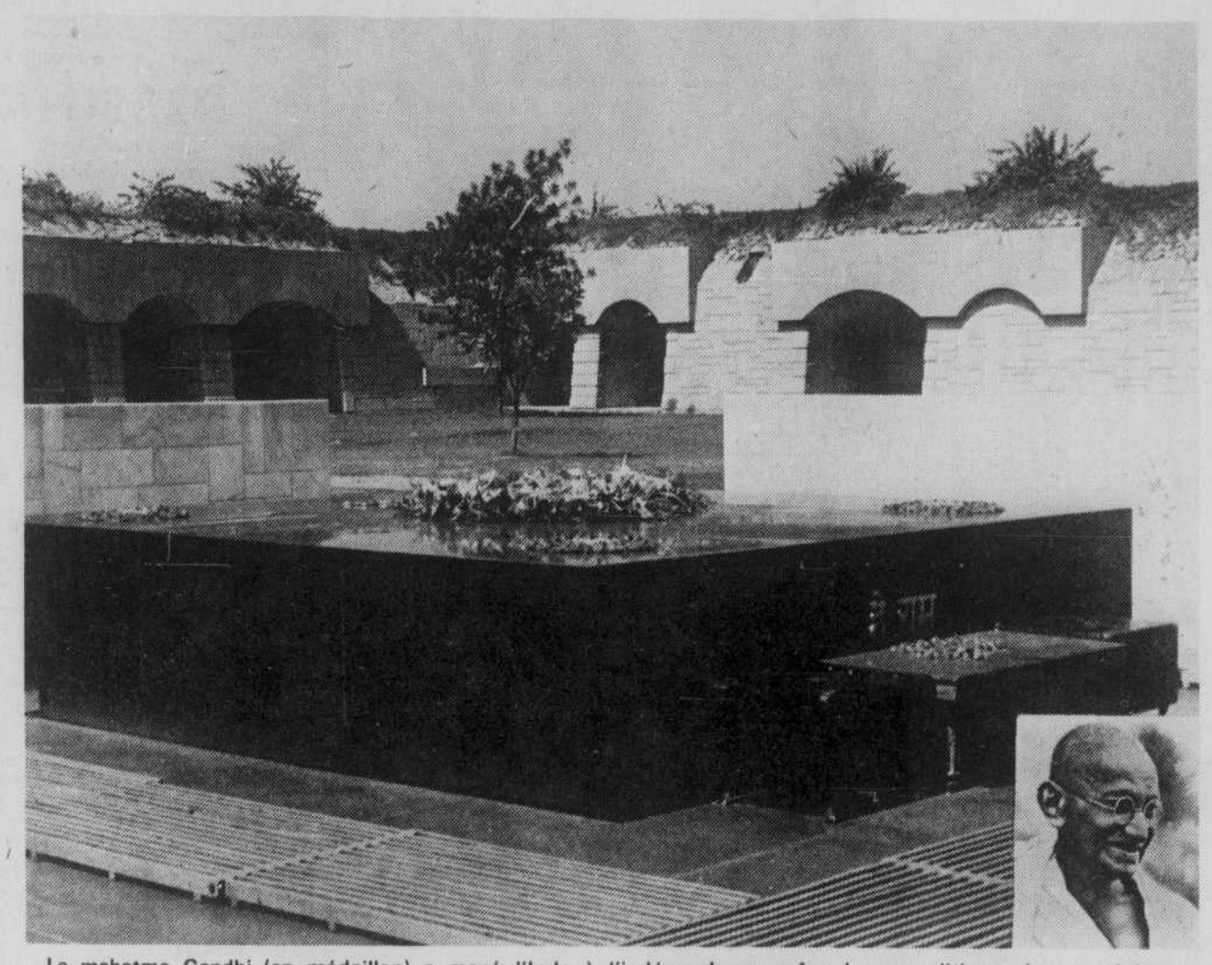

Le mahatma Gandhi (en médaillon) a mené l'Inde à l'indépendance grâce à une politique de non-violence et d'amour du prochain. Un monument, le Rajghat, marque à Delhi l'emplacement de sa dernière demeure; on doit le recouvrir de peintures et de sculptures relatant l'histoire du mahatma.

De 1891 à 1914, Gandhi vécut en Afrique du Sud. Il prit la défense de ses compatriotes, de simples ouvriers indiens que leurs maîtres battaient fréquemment ou jetaient en prison. C'est dans ce pays et au contact de cette communauté pauvre que Gandhi développa l'idée du brahamacharya — voeu de purification de l'esprit et du corps — qui assura sa propre libération et l'avènement du satyagraha qui devait transformer par la suite l'Inde. Le satyagraha, c'est la résistance passive ou le refus de coopérer mais sans recours à la violence. C'est une méthode efficace qui n'exige ni armes ni argent.

Gandhi et ses disciples utilisèrent cette méthode en Afrique du Sud, ce qui leur valut d'être jetés plusieurs fois en prison. Et lorsqu'il quitta l'Afrique du Sud pour s'établir définitivement en Inde, son pays natal, Gandhi avait 45 ans.

A son retour, Gandhi renonça aux relations sexuelles, aux plaisirs de la table et à tout ce qui n'est pas nécessaire à la vie. Il se débarrasa de tous ses biens, renonça aux honneurs, s'astreignit au jeûne en guise d'expiation de tout péché commis par ses disciples.

En 1915, il s'installa dans son Sabarmati Ashram, à Ahmedabad, où il admit une famille d'Intouchables — événements qui fit scandale parmi les Hindous de caste. Ce n'était là qu'une de ses réformes sociales. Pour les Indiens, il devint un saint qui vivait comme les pauvres et s'était fait leur porte-parole, quelle que soit leur religion. Gandhi lui-même était hindou.

Aux yeux des Anglais, Gandhi devint un "rebelle" lors de la signature de la Loi de Rowlatt en 1919, qui supprimait la liberté de parole, la liberté de presse et le droit de réunion. Au cours des dix années suivantes, Gandhi proclama des Hartals (jours de jeûne et de prière, avec une cessation complète de toute activité), ce qui dérouta complètement les autorités britanniques et fit souvent aboutir Gandhi en prison. S'il se produisait des actes de violence, Gandhi jeûnait en guise d'expiation. Si ses disciples ne comprenaient pas ses principes, il continuait à les enseigner jusqu'à ce qu'ils les comprennent suffisamment pour faire du satyagraha, une chose absolument pure — un sacrifice, sans aucune manifestation de violence.

Au cours de ses tournées, Gandhi visita toute l'Inde, demandant que l'on boycotte les marchandises étrangères et d'"acheter seulement ce qui est fabriqué en Inde." Cette initiative ralentissait le rythme de l'industrie britannique et contribua au développement des manufactures indiennes. En 1921, Gandhi lui-même adopta le vêtement des plus pauvres parmi les pauvres — un pagne et, par temps froid, un châle confectionné à la main.

Les Anglais emprisonnèrent plusieurs fois Gandhi, de même que des milliers de ses disciples. De nombreux Indiens, impatients et en colère, voulaient amorcer une révolte armée, mais ils se retinrent, sachant que Gandhi n'approuverait jamais. Gandhi put enfin prendre sa retraite dans son ashram au début de 1930 pour rédiger la déclaration d'indépendance de l'Inde. Cet événement fut suivi de la marche de son ashram à Dandi (200 milles) pour protester contre le monopole anglais du sel. Gandhi et ses disciples marchèrent pendant 24 jours et, à leur arrivée à Dandi, fabriquèrent du sel avec l'eau de mer. C'était un acte absolument non violent, mais malgré tout contraire à la loi.

Pendant les années qui suivirent, Gandhi assuma son rôle de politicien pratique, fixant les conditions de la libération de l'Inde avec les vice-rois anglais et les missions ministérielles. Mais la fin de la domination britannique en 1947 vit des émeutes dans diverses régions du pays, avec des actes de violence entre musulmans et hindous. C'est ce que Gandhi avait cherché toute sa vie à éviter. A l'âge de 77 ans, il allait pieds nus de village en village pour dissiper la haine et la remplacer par l'amour du prochain. En janvier 1948, Gandhi commença son dernier jeûne à Delhi. La violence avait déjà cessé dans la capitale, mais il voulait l'engagement solennel que personne ne lèverait la main contre son prochain. Il y avait cependant quelques extrémistes qui étaient excédés par Gandhi prêchant la tolérance. Le 30 janvier, tandis qu'il se rendait à la prière du soir, il reçut un coup de feu mortel tiré par un jeune militant.

Mais l'effet du geste de cet assassin, ce fut non pas la guerre mais la paix. Toute l'Inde pleurait la disparition de l'apôtre de la paix. Gandhi avait prêché l'amour du prochain et l'espérance au sein de la haine, avec le courage et la ferme conviction que la non-violence constitue la solution aux importantes questions politiques et morales de notre temps.

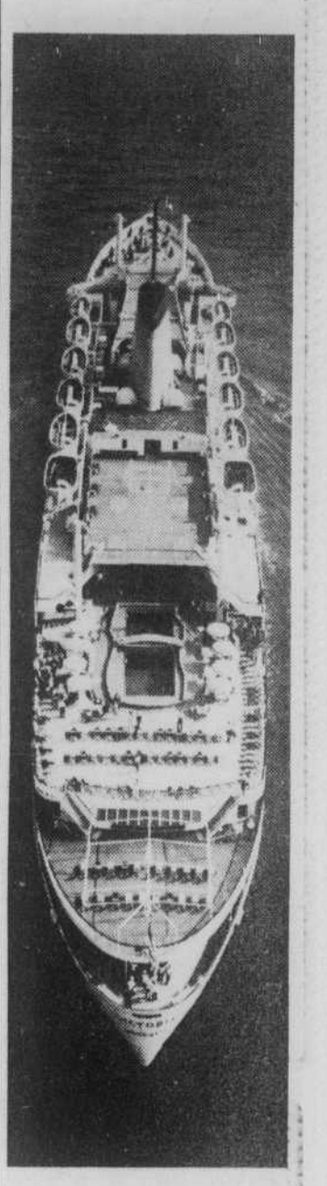

stockholm

Selon un relevé effectué l'été dernier par l'Office des congrès de Stockholm, la capitale de la Suède compte parmi les villes du monde la moins chère à visiter. Sur une liste de 30 villes, elle occupe le 23e rang. Tokyo est la ville où ça coûte le plus cher au touriste, Dublin vient au 30e rang.

Comme points de comparaison, on a pris un panier de victuailles, un dîner au restaurant pour quatre personnes, une chambre d'hôtel de première classe, un billet pour l'Opéra, un paquet de cigarettes, une bouteille de Scotch whisky, la location d'une voiture pour 24 heures et le prix de la gazoline.

Pour les tarifs d'hôtels, Stockholm occupe le 24e rang avec un tarif de $43 comparé à $54 à Londres ou Sao Paulo, $60 à New York et $65 à Hambourg.

Pour le dîner à quatre, incluant deux apéritifs par personne, une entrée, un filet mignon, un dessert à la crème glacée, deux bouteilles de vin rouge, le café et 2 onces de brandy par personne, l'addition est de $109 à Stockholm, $175 à Tokyo, $131 à Buenos Aires ou $125 à Rome, y compris le vestiaire, le service et les taxes.

Le prix d'un billet pour l'Opéra le samedi soir est de $6 à Stockholm, $22 à Vienne, $18 à Madrid et $16 à Paris.

La location d'une petite voiture pour 24 heures, plus 62 milles, l'essence et les taxes coûte $22 à Stockholm, $33 à Lisbonne et $24 à Tel Aviv.

Ce qui coûte le plus cher au touriste à Stockholm, ce sont l'alcool et les cigarettes, mais on peut en apporter franc de port.

le monde du loisir

Le Conseil régional des loisirs de Québec organisera au début de mai des Fêtes du printemps. Quatre organismes en profiteront pour organiser ensemble une fête populaire autour de la "plantation du mai", vieille coutume québécoise qu'ils ont décidé de faire revivre dans plusieurs localités de la région de Québec. Ces organismes sont les Scouts, les Guides, les 4-H et les Jeunes du monde.

Les groupes Jeunes du monde participeront activement à travers tout le Québec à la Semaine de l'éducation qui aura lieu du 31 mars au 6 avril. Le thème cette année est: "Le tiers monde, le Québec et moi".

•

Les 20 et 21 avril, à l'île d'Orléans, les Guides tiendront des journées de formation internationale qui auront pour but de sensibiliser les chefs à l'esprit international et de former des animatrices internationales pour chaque diocèse. Au programme: information sur les centres mondiaux, l'Association mondiale, les invitations internationales, jeux, chants, danses de différents pays, expériences internationales, documentation internationale.

•

Du 23 au 30 juin, en collaboration avec l'université Laval, la Fédération des loisirs-danses du Québec tiendra un stage spécialisé sur les arts populaires du Québec. Le responsable est M. Jean Trudel de l'université Laval.

Le Monde vous invite via hone

VOLS NOLISÉS VERS L'EUROPE

PARIS — AIR CANADA — AIR FRANCE

PRIX $249

DÉPARTS		RETOURS		NOMBRES DE JOURS
Mer.	15 mai	Ven.	07 juin	23
Jeu.	23 mai	Ven.	14 juin	22
Sam.	25 mai	Dim.	16 juin	22
Sam.	25 mai	Sam.	22 juin	29
Jeu.	30 mai	Ven.	21 juin	22
Sam.	01 juin	Sam.	29 juin	29
Mar.	11 juin	Mer.	03 juillet	22
Jeu.	13 juin	Ven.	05 juillet	22
Sam.	15 juin	Sam.	20 juillet	36
Mar.	18 juin	Mer.	10 juillet	22

PRIX $289

Ven.	21 juin	Sam.	27 juillet	37
Sam.	22 juin	Sam.	24 août	64
Mar.	25 juin	Jeu.	05 sept.	72
Jeu.	27 juin	Ven.	26 juillet	29
Sam.	29 juin	Sam.	31 août	64
Mar.	02 juillet	Lun.	12 août	41
Jeu.	04 juillet	Jeu.	15 août	42
Mer.	03 juillet	Ven.	06 sept.	64
Mar.	09 juillet	Mer.	31 juillet	22
Jeu.	11 juillet	Ven.	02 août	22
Sam.	13 juillet	Sam.	10 août	29
Mar.	16 juillet	Mer.	07 août	22
Sam.	20 juillet	Ven.	16 août	28
Jeu.	25 juillet	Ven.	16 août	22
Jeu.	25 juillet	Ven.	23 août	29
Jeu.	01 août	Ven.	23 août	22
Ven.	02 août	Sam.	17 août	16
Jeu.	08 août	Ven.	30 août	22
Sam.	10 août	Ven.	13 sept.	35

PRIX $249

Mar.	13 août	Mer.	04 sept.	22
Sam.	24 août	Jeu.	12 sept.	20
Jeu.	29 août	Ven.	20 sept.	23
Jeu.	12 sept.	Sam.	05 octobre	24

Places en nombre limité — Nous prenons les réservations dès maintenant.

Aussi: MONTREAL/LONDRES: prix régulier: $239
Saison de pointe: $279

(Renseignements sur demande)

EN CORRESPONDANCE AVEC NOS VOLS NOLISÉS nous suggérons
• LOCATION DE VOITURE ou • EURAILPASS ou • CIRCUIT EN AUTOCAR
avec le Tourisme Français

Découpez cette liste pour référence

LES VOYAGES hone

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans.

1460, AV. UNION Tél.: 845-8221

Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — Station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8 h 30 à 18 h. le jeudi jusqu'à 21 h. — Le samedi de 9 h 30 à 13 h.

IATA

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue

AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL.

EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

Visitez l'Europe . . .

EN... AUTOMOBILE ou en EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT – VW – CITROËN FIAT – SIMCA – PEUGEOT VOLVO – MICRO-BUS – ETC. . .

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc. . . .
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200

"Touring Club de France"

VOYAGE CULTUREL

La Société Généalogique Can. Fr. célèbre ses 30 ans aux pays des ancêtres Printemps 1974

Vingt et un jours dans les provinces françaises d'où sont venus les fondateurs du Canada: Paris, Normandie, Bretagne, Vendée, Aunis, Saintonge, Poitou, Touraine, Anjou, Maine, Perche et Beauce.

21 jours
Tout compris $1,006. dollars canadiens
Aller-retour "jet", Air France du 16 mai au 6 juin 1974

Profitez de l'expérience et des services excellents d'une grande compagnie.

Pour informations:
P. Julien Déziel, O.F.M., directeur
2010 ouest, Dorchester, Montréal, H3H 1R6
Tél. 933-4243

L'EUROPE en VOITURE
AVIS TOUR_CAR

Nous vous proposons

- Kilomètrage illimité.
- Livraison dans toute l'Europe.
- Prise dans un pays. Retour dans un autre.
- Ventes finances Renault.

EXEMPLES KM ILLIMITÉ

CAT.	1 SEM.	2 SEM.	3 SEM.
A	79	157	234
B	91	181	271
C	108	215	322

TAXES LOCALES EN PLUS.

CARAVANING *La façon économique*
À partir de $177. par semaine
Tout équipé. Kilomètrage illimité
RÉSERVATION DE TOUS BILLETS AVIONS

Pour réservations :
VOYAGES Interglobe LTÉE
811 est. ave LAURIER. (Métro Laurier) Tél.: 274-1877-4308

Pour échapper . . . à la fin de l'hiver

QUELQUES PROPOSITIONS ORIGINALES

LE PARIS des PARISIENNES
Huit jours à Paris avec toute une gamme de visites, repas et spectacles
22 - 30 mars $518.

SÉJOUR sur la COSTA del SOL
(Espagne)
21 mars - 12 avril $496.
(repas principaux non compris)

PÂQUES à ROME
avec 2 jours à Milan
9 - 16 avril $577.

JAPON
avec Hawaii et Hong-Kong
6 - 27 avril $1,987.

Petits groupes accompagnées. "Qualité Malavoy"

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université
Suite 1220
Montréal H3B 3W9, P.Q.
Tél.: 861-2485

Venez vivre la grande évasion.

Volons ensemble vers San Juan et voguons ensuite dans les Antilles en croisière de 7 jours.

Nous vous fêterons aux petits soins depuis le petit déjeuner jusqu'au buffet de minuit et vous goûterez à la cuisine exquise qui a fait la renommée du "Victoria". Parce qu'il offre plus d'espace par passager que tout autre paquebot de sa taille, le m/s "Victoria" vous assure un confort de grand luxe.

Enfin vous rentrerez au pays bien reposé, décontracté, le soleil dans la peau.

Croisières air-mer
jusqu'en novembre 1974

DÉPART DE SAN JUAN TOUS LES DIMANCHES. ESCALES À:
San Maarten
Martinique
La Barbade
St-Vincent
Guadeloupe
St-Thomas

DE MONTRÉAL $457*
DE TORONTO $465*

m/s VICTORIA
Sous pavillon Incres Lines

TRANSAT

Pour plus de renseignements, consultez la Compagnie Générale Transatlantique.

*Plus une surcharge de $45.00 pour frais de combustible.

espagne

Un continent en miniature

MADRID — La vieille Espagne, inondée de soleil, a été appelée un "continent en miniature" en raison de la diversité de son climat, de ses habitants, de son peuple et de son relief.

La péninsule ibérique, avec ses 3,000 milles de littoral, est un ensemble de côtes escarpées et de plages au sable blanc; de forêts et de steppes; de montagnes et de plaines; de villages primitifs et de villes très modernes. Et les habitants de ce pays, qui est le troisième d'Europe par la taille, sont aussi variés sur le plan races, coutumes et langues que son relief.

La division européenne de British Airways dessert maintenant Madrid, Barcelone, Valence, Alicante et Malaga directement à partir de Londres, et grâce à un excellent système ferroviaire, à des excursions en cars ou à des voitures de location sans chauffeur, il est possible de découvrir le pays au cours de voyages plus ou moins longs à des prix raisonnables.

L'Espagne renferme de magnifiques exemples d'art tels que les peintures préhistoriques des grottes d'Altamira, les célèbres collections du Prado à Madrid et le musée Picasso à Barcelone. Partout le paysage est parsemé de châteaux, de cathédrales, de bâtiments maures, de monastères et de couvents remplis de tapisseries, de bijoux, de parchemins, de tableaux et de sculptures d'une très grande valeur. Parmi les ruines romaines citons pour commencer l'étonnant aqueduc de Ségovie, puis des vestiges de ponts, d'amphithéâtres, d'arcs et de routes allant jusqu'à Tarragone. Il y a les très belles cathédrales gothiques de Tolède, Léon, Séville et Avila. Et il y a aussi les tours, les mosquées et les palais maures qui rappellent que les califes régnaient jadis sur Grenade, où s'élève l'Alhambra.

Statues de Cervantès et de Don Quichotte à Madrid.

Madrid, centre géographique et culturel de l'Espagne, est facilement accessible de tous les coins du pays. Tout près de trouve la chaîne de Guadarrama, un centre de ski et de villégiature pour les madrilènes et les touristes. Sur les collines de cette chaîne de montagnes se trouve un certain nombre de vieux villages parmi lesquels le plus célèbre est Saint-Laurent de l'Escurial. Plus à l'ouest il y a Ségovie et Avila. A Ségovie se trouve l'Alcazar, célèbre dans le monde entier, et tout près le palais de la Granja dans un décor royal de jardins et de fontaines monumentales. Sur les rives de l'Adaja, à 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, se trouve Avila, et ses magnifiques remparts à tourelles, le couvent de Sainte-Thérèse, une basilique et la cathédrale.

A quarante milles au sud de Madrid voici ce joyau médiéval qu'est Tolède, la ville surplombant le Tage que le Greco rendit célèbre. Encore plus au sud est Ciudad Real, au coeur de la province de la Manche, où l'on peut voir tourner les moulins à vent dans le Campo de Criptana, au-dessus des toits de la ville.

En suivant le cours de la rivière Henares vers le nord depuis Madrid on arrive à Guadalajara, une ville au charme à la fois gothique et maure, dans une région qui convient admirablement à la chasse et à la pêche.

Barcelone, un port très actif sur la Méditerranée, est un mélange d'Europe moderne et de Catalogne ancienne. Située entre la Costa Dorada et la Costa Brava, elle offre aux vacanciers terrains de golf, polo, tennis et yachting, un cynodrome et deux grandes arènes pour courses de taureaux. La ville n'est pas loin de la frontière pyrénéenne et aux environs se trouvent des villages montagneux ainsi que des stations balnéaires. En redescendant le long de la côte vers Tarragone, on rencontre des villes de pêcheurs, des stations thermales et des vestiges préhistoriques.

Récemment l'inauguration d'une nouvelle voie express depuis Barcelone permet de se rendre rapidement dans de charmantes stations telles que Sagaro où se trouve l'hôtel Galvina, dont la réputation de perfection est bien méritée.

Le voyageur qui a choisi d'entrer en Espagne à Valence se trouve juste au nord de la plage spectaculaire de Gandia et tout près des orangeraies et des champs de riz. Dans les environs se trouvent les villes arabes de Boairente, Alcira et Cullera, et dans toute cette province il y a de nombreuses ruines phéniciennes, grecques et romaines.

Alicante et Malaga, que séparent des milles de magnifiques plages sur la Costa Blanca et la Costa del Sol, sont les escales préférées sur la route des principales stations touristiques d'Espagne. Une courte promenade en voiture conduit de Malaga à Torremolinos et Marbella et au nord se trouve Grenade, Séville et Cordoue.

Les Caraïbes British airways

échos touristiques

Le documentaire "Golf au Portugal", une production de TAP, a été considéré comme le meilleur film de sport de l'année, lors du 13e festival international du film de tourisme qui s'est déroulé à Bruxelles, et on lui a attribué le prix du Service du tourisme de Monaco. Deux cents films ont été présentés au festival par une quarantaine de pays.

•

L'Island Princess de Princess Cruises quittera Los Angeles le 26 avril pour une croisière de sept jours le long des côtes du Mexique. Il fera escale à Mazatlan, Puerto Vallarta et Cabo San Lucas. Particularité de cette croisière: l'astrologue Elizabeth Collins expliquera à chaque passager en particulier la carte astrologique qu'elle lui aura dressée en se basant sur des données communiquées avant le départ.

•

Cet été, British Airways inaugurera un nouveau service de vols directs entre Manchester et Rome. Ce service sera en vigueur à compter du 7 avril. Le service Manchester-Bruxelles-Nicosie recommencera le 6 avril et les départs s'effectueront tous les samedis, en soirée.

•

Le ministre de l'Industrie et du Commerce international du Japon, M. Yasuhiro Nakasone, a annoncé que l'Expo '75 d'Okinawa, qui devait s'ouvrir le 2 mars 1975, a été reportée au 20 juillet de la même année, à cause de la crise pétrolière qui touche gravement l'économie japonaise. L'exposition durera six mois et portera sur l'étude des océans et leur pollution.

•

M. Peter Grier, président de la Chambre de commerce de Myrtle Beach, en Caroline du Sud, a été informé que Nordair effectuera un premier vol nolisé vers la région du Grand Strand le 11 mars. la fréquence des vols nolisés de Nordair, a partir de Toronto et Montreal dependra des besoins. Le point d'arrivée sera Wilmington, Caroline du Nord, d'où les touristes seront transportés à Myrtle Beach par autobus. Les forfaits seront vendus par Bélair à Montréal et Adventure Tours à Toronto. Nordair aurait un permis pour huit vols par semaine au maximum. Les forfaits sont de l'ordre de $160 transport compris, deux par chambre, petit déjeuner continental; $59 de plus par personne pour sept jours de golf. Rappelons que le Can-Am Folk Festival de Myrtle Beach a lieu le 18 mars.

•

Le XIe festival international de la chanson française se déroulera au Casino de Spa, en Belgique, les jeudi 30, vendredi 31 mai, samedi 1er et dimanche 2 juin. Comme les années précédentes, le nouveau concours international de ce festival est placé sous le patronage de la Communauté radiophonique des programmes de langue française, groupant les télévisions belge, française, canadienne et de Suisse romande. Ce concours est organisé pour découvrir de nouveaux talents. Il s'adresse aux jeunes chanteurs et chanteuses s'exprimant en langue française. Le Grand Prix de la CRPLF (100,000 FB) sera attribué par le jury au meilleur des interprètes finalistes. Le Grand Prix de Spa (50,000 FB) ira à la meilleure des nouvelles chansons. Le Prix de la Presse internationale et celui du Public (20,000 FB chacun) seront également décernés. La finale aura lieu le dimanche.

tchécoslovaquie

Réévaluation de la couronne

CEDOK, l'Office du tourisme tchécoslovaque vient d'annoncer que la couronne tchécoslovaque vient d'être réévaluée. Le nouveau taux est de 10 couronnes au dollar US.

Le taux qui prévalait depuis l'été précédent était de 12.50 couronnes au dollar US.

Ce taux s'applique aux billets de banque, aux chèques de voyage, aux chèques de voyage CEDOK et aux billets à ordre émis par les agents de voyages afin de satisfaire à l'exigence du montant minimum d'échange quotidien obligatoire qui est de $7 par personne.

Pour le touriste cette réévaluation signifie que la couronne a augmenté de valeur et que le dollar a baissé. La couronne possède maintenant une valeur de 10 cents par rapport à 8 cents précédemment.

Pour accompagner cette réévaluation, CEDOK a aussi changé la valeur de ses chèques de voyage. Vous pourrez maintenant vous les procurer en trois coupures: $8 (équivalant à 80 couronnes), $24 (équivalant à 240 couronnes) et $40 (équivalant à 400 couronnes). Tous ceux qui possèdent des chèques de voyage dans d'autres coupures seront obligés de les changer en Tchécoslovaquie au nouveau taux de 10 couronnes au dollar.

CEDOK veut aussi rappeler aux touristes qui prévoient visiter la Tchécoslovaquie qu'ils doivent être en possession d'un visa valide avant leur arrivée dans le pays. Cet avertissement a été émis parce que l'année dernière de nombreux incidents ont eu lieu aux postes de frontière où des visiteurs qui désiraient entrer dans le pays n'étaient pas en possession des visas nécessaires.

Au Canada, on peut obtenir ces visas par l'entremise du consulat général de Tchécoslovaquie, 1305 Ouest, Avenue des Pins, Montréal. Tout ce qu'il y a à faire est de compléter un formulaire de demande de visa (vous pouvez vous le procurer dans les agences de voyages) et le faire parvenir au consulat accompagné du paiement des frais de visa qui est de $6, de deux photos format passeport et d'un passeport valide. Envoyez le tout par courrier recommandé et n'oubliez pas d'y joindre une enveloppe timbrée et pré-adressée pour qu'on puisse vous renvoyer le tout par courrier recommandé. L'émission d'un visa prend environ deux semaines, l'été, cela peut être un peu plus long.

Vacances-Croisières: tout le monde en parle!

AMBIANCE · DÉTENTE · SPECTACLES

DESTINATION EUROPE: de MONTRÉAL à bord du MS Alexandr Pushkin	DESTINATION EUROPE: de NEW YORK à bord du MS Mikhail Lermontov
12 juin, 7 sept., 9 oct.) vers Le Havre, Londres Bremerhaven et Léningrad	6 juin, 2 août, 3 sept.) vers Cobh, Londres Bremerhaven et Léningrad
Plus: croisières d'été de 1 et 2 semaines vers Québec, le Saguenay, St. Pierre & Miquelon et les Bermudes	Plus: croisières de 6, 8 et 10 jours vers Nassau, les Bermudes et le Canada

Faites votre choix entre 6 traversées transatlantiques ou 10 croisières à bord de l'Alexandr Pushkin ou du Mikhail Lermontov. Ces paquebots vous offrent tout le confort, **l'hospitalité russe,** une excellente cuisine internationale et régionale, vins du pays. Piscine, sauna, **spectacles et divertissements** hauts en couleur.

C'est tout un programme... réservez sans tarder!

Renseignements et réservations chez votre AGENT DE VOYAGE ou l'agent-général en Amérique du Nord
march shipping limited
400 ouest, rue Craig, Montréal H2Y 1K1, Qué.
Tél.: (514) 842-8841
Pour LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA BALTIQUE, Léningrad, URSS. *Registre: URSS

VOYAGES TRAVELAIDE
1010 ouest, Ste Catherine — Metro Peel 861-7272
Plaza St-Hubert 273-7755
Place Longueuil 679-3777
Centre Laval 688-5310
rue St-Denis 845-8225

CLUB MÉDITERRANÉE

VACANCES EN FRANÇAIS AUX 4 COINS DU MONDE
- SITES ENCHANTEURS
- 3 REPAS PAR JOUR
- VIN À VOLONTÉ
- PISCINES
- SPORTS NAUTIQUES
- DISCOTHÈQUES

SÉJOURS D'UNE À DEUX SEMAINES À PRIX ENTIÈREMENT TOUT COMPRIS

LES PLUS JOLIES QUÉBÉCOISES S'Y RENDENT VIA VIAU

ANTILLES ▫ MAROC ▫ TUNISIE ▫ ESPAGNE ITALIE ▫ BALÉARES ▫ GRÈCE ▫ AFRIQUE ▫ ETC.

SPÉCIAL: FORT ROYAL/GUADELOUPE

AGENCE DE VOYAGES VIAU

CARRÉ PHILLIPS 866-9381 | 3428 ST-DENIS 842-1751 | GALERIES D'ANJOU 353-7650

LE CLUB MÉDITERRANÉE: UNE GRANDE ÉVASION!

Une autre vie, un monde différent où le soleil et la fête se marient...
Le Club Méditerranée vous invite à vivre sa **grande évasion.** **Air France** vous emmènera vers ses sites enchanteurs, anciens repaires de pirates, promontoires rocheux qui surplombent le monde des gens restés sur terre, où souffle à longueur d'année un vent de liberté apportant le parfum grisant du temps des vacances.

Une vie qui descend lentement le courant des jours, sans règles précises, sans obligations ni contraintes... une vie faite de **farniente** et de bonheurs inattendus, de rencontres imprévues et de joies subites. Le Soleil est Roi dans tous les villages où les équipes du Club seront vos partenaires pour redécouvrir cette douceur de vivre dont vous avez tant besoin.

Vivez avec nous le Maroc — Agadir, Marrakech, l'Afrique — Cap Skirring — Assinie, la Tunisie — Djerba la Douce, ou encore les Caraïbes et leurs prestigieuses Martinique et Guadeloupe — Caravelle et Fort Royal — qui devient pour vous un peu plus français cette année.

Le Club Méditerranée, c'est vraiment la **grande évasion!** Votre agence de voyage ou **Air France** vous donneront tous les renseignements nécessaires ainsi que notre magnifique brochure 74.

AIR FRANCE

CLUB MÉDITERRANÉE

Évadez-vous des tracasseries, consultez TRAVELAIDE

SUR LA MEZZANINE — BUREAU PRINCIPAL 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 — METRO - PEEL
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VOYAGES TRAVELAIDE

VILLE LAVAL	VILLE LONGUEUIL	PLAZA ST-HUBERT	CENTRE VILLE
CENTRE LAVAL	1 PLACE LONGUEUIL	911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert	MEZZANINE
Sortie 7 Autoroute	Stationnement gratuit illimité	Stationnement arrière, entrée St-André	ÉDIFICE DOMINION SQUARE
Stationnement gratuit illimité	679-3777	273-7755 Métro Beaubien	9 a 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.
688-5310	*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi 6 p.m.		Stationnement sous nos bureaux
			861-7277 Métro Peel